

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10 480 — 44 PAGES — MARDI 10 OCTOBRE 1978

Une délégation du R.P.R. à Matignon

M. LABBÉ : un excellent climat

LIRE PAGE 44

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Victoire socialiste en Hesse

Après un vigoureux assaut pour infliger une défaite majeure au gouvernement de M. Helmut Schmidt, l'opposition chrétienne-démocrate vient une fois de plus de perdre une bataille : la coalition socialiste-libérale conserve la majorité au Parlement de Wiesbaden, capitale de l'Etat de Hesse. Par voie de conséquence, le chancelier ne risque pas de se voir paralysé au Bundesrat (Conseil fédéral) par la majorité des deux tiers qui aurait bloqué tous ses projets législatifs.

Cette consultation avait un autre enjeu : le maintien du parti libéral comme formation politique. Il est parvenu à franchir la barre des 5 % en deçà de laquelle aucun parti n'a de député, évitant ainsi d'agoniser et de mettre fin au système des trois partis, entre lesquels depuis un quart de siècle se règle l'équilibre politique de la République fédérale. Mais il ne s'agit que d'une survie. En dépit de l'engagement très actif dans le combat de son chef, M. Genscher, ministre des affaires étrangères, le F.D.P. passe de 7,4 % des suffrages à 6,6 % et de huit sièges à sept. La question du maintien de son alliance avec les socialistes après les élections législatives de 1980 demeure posée.

La personnalisation de la campagne a été très poussée, et le premier ministre social-démocrate, M. Holger Börner, est parvenu largement à faire oublier le discrédit dont souffrait son prédécesseur à la suite d'une série de scandales financiers et politiques. Son adversaire, M. Alfred Dregger, candidat C.D.U. à la direction du Land, dont on dit qu'il « a gagné beaucoup de batailles, mais jamais la guerre », enregistre pour la première fois un recul.

Au plan national, l'ascension de M. Dregger comme rival de M. Helmut Kohl à la direction de la C.D.U. se trouve ainsi freinée ; il perd une partie de ses chances d'être candidat chancelier de l'opposition en 1980. D'autant que M. Franz-Josef Strauss, qui n'a pas ménagé sa peine pour aider la C.D.U. à vaincre, est désormais confirmé dans sa certitude que, en implantant la C.S.U. hors de son Land originel, la Bavière, l'impact électoral des forces chrétiennes sera multiplié.

Le mécontentement des électeurs contre l'administration social-démocrate a cédé devant leur crainte de provoquer indirectement la chute du cabinet Schmidt. On comprend la satisfaction du chancelier, qui, avant de partir pour Tokyo, a affirmé que la R.F.A. connaîtrait une phase de développement politique et économique beaucoup « plus calme », en se félicitant que ses alliés libéraux aient résisté autant aux menaces qu'aux appels de l'opposition.

La déconfiture des « listes vertes », enfin, apparaît comme un facteur décisif. A Hambourg et en Basse-Saxe, les défenseurs de l'environnement étaient parvenus au printemps dernier à conquérir une place sur l'échiquier électoral. En Hesse, où ils s'attendaient à mordre sur les libéraux, leur programme strictement lié aux considérations écologiques n'a pas satisfait les électeurs. Leurs deux listes rivales n'ont obtenu que 0,9 % et 1,1 % des suffrages.

Les élections du 15 octobre pour le Parlement de Munich prennent dans ces conditions beaucoup moins de relief. La C.S.U. et M. Franz-Josef Strauss conserveront très probablement au moins 60 % des suffrages, les socialistes oscillant autour de 30 %. Seuls les libéraux, qui avaient recueilli 5,2 % en 1974, sont vraiment menacés, sans que le sort de leur alliance avec les socialistes à Bonn soit mis en cause. Six autres Etats renouvelleront leur Landtag l'an prochain avant les législatives de 1980.

(Lire nos informations page 6.)

La préparation du conclave

A LA RECHERCHE DE JEAN PAUL II

Lire l'article de Robert Solé page 14.

● **LIBAN**

Aucune ébauche de règlement n'accompagne le cessez-le-feu observé à Beyrouth

Le cessez-le-feu proclamé à Beyrouth, samedi 7 octobre par la Force arabe de dissuasion, au lendemain d'un vote unanime du Conseil de sécurité de l'ONU, était toujours respecté ce lundi en fin de matinée, malgré quelques violations mineures signalées par la radio phalangiste.

Le problème politique demeure cependant entier, ainsi que l'a rappelé dès dimanche, le président du Front libanais, M. Camille Chamoun, qui a souligné que « tant que les Syriens seront au Liban, il n'y aura pas de paix réellement possible et il n'y aura qu'une trêve de quelques jours ».

Le président libanais, M. Elias Sarkis, qui poursuit depuis quatre jours à Damas des négociations avec le chef de l'Etat syrien, M. Hafez El Assad, a interrompu lundi ses entretiens pour se rendre à Djeddah, première étape d'une tournée dans plusieurs pays arabes. Il retournera très probablement à Damas avant de regagner le Liban.

● A PARIS, *à l'issue de son voyage de quatre jours au Brésil, M. Giscard d'Estaing a déclaré, dimanche, que la France se* « réjouissait de l'instauration du cessez-le-feu au Liban, et que la communauté internationale devait poursuivre ses efforts en vue d'une solution de fond de la crise libanaise ».

● A WASHINGTON, *le vice-président américain, M. Walter Mondale, a affirmé que* « ce serait une erreur de rendre la Syrie responsable de l'explosion de Beyrouth ».

● AU CAIRE, *le président Sadate a déclaré que le problème libanais* « ne pouvait être réglé que si les Israéliens mettaient fin à leur appui en blindés et en munitions au commandant Haddad dans le Sud, et que si l'armée libanaise et le président Sarkis étaient en mesure de contrôler *la situation et de pouvoir se dispenser des troupes* syriennes, dont la présence sera inutile ».

Par ailleurs, dans une interview diffusée par la télévision américaine, M. Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, a indiqué qu'Israël n'hésiterait pas, le cas échéant, à « frapper militairement » *en cas de nouvelle attaque entre les forces chrétiennes.*

Revoir le soleil

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — A chacun son cessez-*le-feu. Les chrétiens n'en connaissent* qu'un, signé en un tournemain, loin du déluge et de la mitraille dans les salons onusiens. Le temps pressant, on y convint de s'épargner discours et commentaires : quatre *minutes ont suffit, sinon à faire la* paix, du moins à la souhaiter. Là, dans le brasier de Beyrouth, certains n'en voulaient pas, en tout cas pas celle-là ou pas à la même heure. Il fallut donc attendre une journée encore, de l'aube au crépuscule, jusqu'à ce que la consigne arrive de Damas, et non plus de New-York. Qu'importe, dira-t-on, que l'on ait répondu, selon la couleur de l'uniforme, à l'invite onusienne ou à la volonté damascène : deux cessez-le-feu valent mieux qu'un et le canon s'est tu. Nul pourtant ne s'y trompe, car l'ambiguïté règne et, avec elle, bien des incertitudes.

« Le cessez-le-feu de Damas, plus efficace que celui de l'ONU », titrait dimanche *l'Orient le jour*, comme s'il fallait s'empresser de goûter largement le répit accordé.

Achrafieh l'a compris, qui est sorti de ses abris sans vouloir trop y croire, heureux, pressé de prendre l'air sans pouvoir respirer tout à fait. Ont-ils pu, ces gens extirpés de leurs terriers, s'habituer à revoir un soleil qu'ils n'avaient plus entraperçu de cinq ou six longs jours ? Mais comment pourraient-ils y croire ? Y croit-il ce gosse de Sioufi, qui se bouche les oreilles quand parvient, d'en bas, l'écho d'une brève rafale ? Y croit-elle cette femme, qui sanglote en retournant à ce qui fut, hier, son appartement ? Y croit-elle cette autre, un bras tendu et l'autre serré autour d'un maigre baluchon, qui voudrait, en une supplique muette, arrêter la première voiture venue, là, à deux pas du musée, pour passer de l'autre côté, chez le musulman, l'ennemi d'hier ? Y croient-ils encore ceux qui, dans un réduit de l'hôpital Saint-Georges, ont, quatre jours durant, empilé tous les cadavres que l'on ne pouvait ensevelir ?

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 3.)

● **IRAN**

Atmosphère de crise à Téhéran après de nouvelles manifestations

Une atmosphère de crise règne à Téhéran, où trois ministres (transports, éducation et santé) auraient démissionné, alors que les grèves se multiplient, bien qu'elles soient illégales. Un nombre indéterminé de manifestants ont été tués à la suite de manifestations qui se sont déroulées au cours du week-end dans plusieurs villes.

De Paris, où il s'est réfugié après avoir quitté l'Irak, l'ayatollah Khomeiny a lancé un appel aux « étudiants et élèves » iraniens leur demandant d'intensifier la lutte contre le « despotisme de la dynastie des Pahlavi ». Cet appel est largement diffusé à Téhéran.

Les affrontements les plus sanglants ont eu lieu dans deux villes près de la Caspienne, Amol et Babol, où, selon la presse officielle, plusieurs centaines de manifestants, scandant des slogans antigouvernementaux, auraient saccagé des banques et des cinémas. Les journaux affirment que la police, débordée, a fait appel à l'armée, qui a ouvert le feu sur les manifestants, tuant un certain nombre de personnes. A Khorramabad, dans l'ouest du pays, des manifestants ont mis le feu à des édifices gouvernementaux et à des banques. Cette ville *avait été le théâtre de graves* émeutes la semaine dernière. Des manifestations se sont également déroulées dans d'autres villes du nord et de l'ouest de l'Iran. Certaines faisaient suite au boycottage des cours décidés par les étudiants.

Le mouvement de grèves, qui a affecté samedi la plupart des ministères de la capitale, ne cesse de s'amplifier. L'activité est redevenue normale dans les banques et les champs pétrolifères, mais les services postaux, l'aviation civile et un certain nombre d'usines, notamment textiles, demeurent perturbés. Les hôpitaux de Téhéran sont pratiquement paralysés à la suite de la grève du personnel médical. Les grévistes demandent le doublement des salaires en s'appuyant sur les déclarations du personnel de l'Institut national de la statistique, lui-même en grève, qui vient d'indiquer que le coût de la vie dans les villes a augmenté de 71 % en trois ans (25,1 % pour l'année dernière).

La rentrée universitaire prévue pour le 7 octobre n'a pu se dérouler normalement, de nombreuses universités n'ayant pas ouvert leurs portes pour marquer leur désapprobation à l'égard de la politique gouvernementale. A l'université de Téhéran, où des accrochages ont opposé samedi et dimanche étudiants et policiers, les murs ont été recouverts d'affiches demandant la fin de la loi martiale, la libération des prisonniers politiques et l'autorisation des manifestations politiques. Les étudiants ont distribué un appel de l'ayatollah Khomeiny demandant aux « *étudiants des universités et des établissements laïcs et religieux d'Iran* » à s'unir dans la résistance et dans la lutte « *pour l'islam et l'Iran.* »

(Lire la suite page 4.)

Depuis un an

LA VIE POLITIQUE EST PARALYSÉE EN UNION SOVIÉTIQUE

(Lire, page 6, l'article de Daniel Vernet.)

LA FRANCE DU PACIFIQUE

Nuages sur Tahiti

Les hauts commissaires de la République pour les territoires français du Pacifique se réuniront à Paris les 11 et 12 octobre. Dans la série d'articles dont nous commençons la publication et dans la page « Evénement » du « Monde » du 11 octobre, nous présentons le cadre et les perspectives de la France du Pacifique.

En Polynésie, la mutinerie de la prison de Faaa (deux morts et une vingtaine de blessés en janvier dernier), dont les auteurs doivent comparaître prochainement devant la cour d'assises de Papeete, a créé une certaine inquiétude dans la population du fait de la présence parmi les accusés de M. Charlie Ching, chef de file des indépendantistes, inculpé d'« association de malfaiteurs » et soupçonné d'avoir été l'organisateur, en août 1977 à Tahiti, de l'assassinat de Pierre Châtillon d'Anglejean, P.-D.G. d'une société affiliée à l'Air liquide.

I. — « Frères, il se fait tard... »

De notre envoyé spécial
JEAN HOUDART

Papeete. — On ne demanderait qu'à se laisser griser par le parfum troublant des colliers de tiarés et les embrassades générales à l'arrivée dans le coquet aéroport. On serait prêt à s'émerveiller que la grande horloge n'ait pas d'aiguilles. On applaudirait volontiers le vent de libéralisme qui fait flotter côte à côte les couleurs françaises et polynésiennes. Et quand, à une réception, le représentant du gouvernement s'empare sans façon de votre parapluie pour abriter jusqu'à sa voiture le leader des autonomistes, on trouve vraiment que le haut commissaire est bon enfant.

Mais quoi, est-on venu si loin pour trouver une sorte de petit Nice ? Pour rouler pare-chocs contre pare chocs ? Pour voir un site magnifique subir le même traitement au béton que la Côte d'Azur ? Pour se satisfaire d'y trouver magasins, hôtels et restaurants de luxe ? Pour avoir peine à trouver un accès à la mer entre les propriétés privées ?

Et de s'étonner qu'un groupe d'archipel de quelque cent trente îles (1), dont la totalité des terres émergées représentent à peine la moitié de la superficie de la Corse, et qui ne compte que 140 000 habitants, ait une capitale aussi disproportionnée (près de 60 000 avec les agglomérations de la périphérie, en augmentation constante). Et de comprendre que le prince héritier des Tongas (le seul royaume maori), récemment en visite à Papeete, ait parlé avec envie de la façade prospère de la Polynésie française. Mais de constater aussi que les lumières de la ville laissent dans l'ombre et que l'exubérance de la végétation dissimule des habitations que, sous des climats moins cléments, on appellerait bidonvilles.

Avec le tournage des *Révoltés du Bounty*, la manne s'était soudain abattue sur Tahiti. Ce n'était rien à côté de celle de l'installation en 1966 du Centre d'expérimentation nucléaire du Pacifique. Ce fameux C.E.P., principal responsable de la quasi-disparition du Papeete de Loti, est aussi la cause d'un essor économique sans comparaison dans le Pacifique.

(Lire la suite page 12.)

(1) La Polynésie française se compose de cinq archipels : îles de la Société — divisées elles-mêmes en îles du Vent (avec Tahiti), et îles sous le Vent, — îles Marquises, Tuamotu, Gambier et îles Australes.

JACQUES BREL EST MORT

Le chanteur Jacques Brel est mort lundi matin 9 octobre à l'hôpital franco-musulman de Bobigny d'une embolie pulmonaire. Il était âgé de quarante-neuf ans.

La passion de la liberté

Il avait construit sa vie sur deux notions : l'amitié et la liberté qu'il rechercha à tout prix. Il était né en Flandre, dans le « plat pays » qu'il allait chanter souvent. Mais il refusa de se laisser enfermer dans le destin qui lui semblait tracé par une cartonnerie familiale prospère. Il n'avait pas le sens de la possession. Il ne voulait rien *devoir à personne. Il choisit de s'enfuir à Paris. Comme il écrivait* déjà des chansons, des chroniques de trois minutes, il se mit à chanter (« Il peut pleuvoir », « le Diable »).

Le succès, la popularité, *il dut* les attendre quatre ans. Entre-temps, la chanson était devenue pour lui un acte d'amour. Brel écrivait comme il parlait, partant souvent comme d'une confidence pour aboutir au paroxysme, balançant ce qu'il avait à dire, les larges mains soulignant, amplifiant les mots qu'il crachait parfois dans le *coup de gueule. Il avait trouvé* une manière de dramatiser une chanson qui, plus tard, impressionna si fortement les chanteurs américains de folksong comme Tom Paxton, Judy Collins et Joan Baez, *et les influença.*

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire la suite page 25.)

AU JOUR LE JOUR

La valse à mille temps

Jacques Brel bénéficiera de cette grâce toute particulière qui fait que, lorsque la parole d'un poète s'évanouit dans l'autre monde, sa voix, elle, ne s'éteint jamais, laissant pour toujours dans les mémoires chantantes l'horizon du plat pays et les sirènes du port d'Amsterdam.

Sans doute le chanteur en son île lointaine avait-il depuis longtemps la familiarité de la Camarde, qui vient de l'emporter. Sans doute ne la craignait-il pas comme « ces gens-là » qui en ont si peur qu'ils la gomment d'une existence vide de musique où le destin n'est qu'un interminable embaumement.

C'est d'ailleurs là toute la différence entre les poètes et les momies : les uns sont immortels, les autres sont interminables.

BERNARD CHAPUIS.

Le Monde

idées

ÉGLISE CATHOLIQUE

Pour un pape prophétique

par JACQUES MADAULE

SUR les degrés du Purgatoire, exactement sur la cinquième corniche, Dante rencontre un ancien pape, Ottobono Fleschi, qui ne régna que trente-huit jours en 1276 sous le nom d'Adrien V. Entre autres choses, il dit *« Un mois et un peu plus j'ai éprouvé combien pèse le grand manteau à qui le préserve de la fange, car toute autre charge auprès semble plume. »* (*Purg.*, XIX, 103-105.)

Comment ne pas se souvenir de cet épisode devant la mort si surprenante de Jean Paul Ier après trente-trois jours de règne ? Autant de jours que le Christ aurait vécu d'années...

En vérité, la mort de ce pape, dont l'élection ne fut guère moins stupéfiante que la brusque disparition, pose de lourdes questions. Les stratèges du conclave avaient longuement préparé dans les jours précédents ce choix inattendu. Entré pape au conclave, le cardinal Luciani fut peut-être le dernier à le savoir. En revanche, on savait qu'il ne ferait pas défaut. On le savait parce que certains le connaissaient de longue date. C'était un homme de foi, de la foi la plus simple et la plus naïve, qui n'exclut nullement l'intelligence, mais qui interdit de se refuser soi-même. Comme il était entré au séminaire, comme il avait fait le pas en avant du sous-diaconat, qui est un pas sans retour, comme il avait accepté l'épiscopat et le patriarcat parce qu'il y voyait un appel ; ainsi accepterait-il le pontificat suprême comme une incompréhensible désignation par Dieu lui-même.

Une secrète détresse

Et ce fut, durant *« un mois et un peu plus »*, cet inoubliable sourire, dont tout le monde parle, et qui dissimulait peut-être une secrète détresse. On a dit la bonté de ce sourire. Certes ! mais j'ai cru y discerner aussi quelque malice, cette innocente malice des hommes rompus dès l'enfance à la vie ecclésiastique. Il semble vous dire : vous vous croyez très forts ; mais il y a quelqu'un qui est encore beaucoup plus fort que vous ; quelqu'un qui me connaît, qui est avec moi et que vous ne voyez pas. C'était un sourire courageux, celui du capitaine qui affronte la tempête avec confiance.

Car, enfin, cet homme n'avait à peu près jamais quitté la Vénétie. Il n'y a pas loin de Canale-d'Agordo à Belluno ; de Belluno à Vittorio-Veneto, dont le nom est pour l'Italie un nom de victoire et, enfin, de Vittorio-Veneto à Venise. Ce n'est pas l'illustre cité endormie aujourd'hui sur sa lagune qui pouvait arracher vraiment le cardinal Luciani à l'horizon natal. Et voici que tout d'un coup, presque sans transition, il se voyait préposé à l'univers ! Quand on lui a passé au cou le pallium sur la place Saint-Pierre, c'était la charge de l'univers que l'on imposait ainsi à ses frêles épaules de montagnard, dont l'enfance avait été presque misérable.

Et quel univers ! Inutile de faire le dessin : la presse écrite et parlée en dit assez chaque jour. Un univers affreusement déchiré, où sévissent la torture et la mort, spécialement dans le tiers-monde, où se trouvent aujourd'hui les plus nombreux fidèles de l'Eglise ; une Eglise qui semble faire eau de toute part au milieu de la tourmente du siècle ; une Eglise mal adaptée aux réformes du concile, avec une tête monstrueuse, la Curie romaine, héritage de la chrétienté défunte (*« feu la chrétienté »*, comme disait déjà Mounier), et des membres dispersés à travers un monde étranger. C'est sur ce spectacle terrifiant que se posait le sourire de Jean Paul Ier.

Ce qui est nécessaire ne semble pas toujours possible. Le scrupuleux, l'hésitant Paul VI, qui avait vécu dans la Curie et qui la connaissait comme personne, connaissait bien aussi cette vérité triste. Il avait fait, durant quinze ans, ce qu'il avait pu et n'avait *satisfait* personne. Malgré sa bonne volonté évidente, le vaisseau de l'Eglise ne s'était guère *redressé*. On comprend que Jean Paul Ier, en dépit de sa foi et de son courage, ait pu être effrayé dans le secret de son cœur par l'énormité de la tâche et l'insuffisance des moyens. En faut-il davantage pour expliquer qu'un cœur ait brusquement cédé ?

Toute la misère du monde

Depuis que les cardiologues ont découvert le *stress*, ils s'expliquent bien des choses qui, autrefois, leur semblaient mystérieuses. Si les maladies cardio-vasculaires tuent aujourd'hui plus de monde que jamais, c'est sans doute parce qu'il faut bien mourir de quelque chose ; mais c'est aussi parce que l'homme d'aujourd'hui subit de son environnement humain plus de chocs, plus d'agressions que jamais. C'est cela, le *stress*. Et que le cardinal Luciani, devenu Jean Paul Ier, ait préservé pendant un peu plus d'un mois son merveilleux sourire contre l'angoisse dans la solitude, ce fut un chef-d'œuvre de foi et de courage, sans doute, mais une performance aussi que le cœur ne peut longtemps soutenir.

C'est à quoi l'Eglise tout entière et les stratèges de conclave en particulier devront beaucoup réfléchir avant de donner au pape défunt un successeur digne de lui. Il ne s'agit certes pas d'évaluer la santé physique du futur pape, mais de comprendre qu'une situation exceptionnelle exige un homme exceptionnel ; un homme capable d'assumer toute la misère de ce monde dans tous les domaines et de lui faire face ; capable de trouver les paroles que le monde attend, mais qu'il ne connaît pas.

C'est un pape prophétique qu'espère l'Eglise, dont le monde a besoin ; un pape pour qui le possible se confonde avec le nécessaire et qui soit en mesure de briser toutes les résistances intérieures. Dieu sait s'il y en aura ! Il devra, en particulier, en finir tout ensemble avec le cadavre et avec le fantôme de la chrétienté. Le cadavre, ce sont des institutions sclérosées qui ne répondent plus aux nécessités de notre époque, mais composent fort bien avec les pouvoirs établis de toute espèce ; le fantôme, c'est l'idée que nous nous faisons de cet univers d'autrefois, réduit à l'Europe, et qui est encore pour trop de chrétiens, et surtout de clercs, l'objet d'une inguérissable nostalgie. Il arrive même à M. Barre de parler de chrétienté !

Certes, cela ne dépend pas d'un seul homme, fût-il pape. Pourtant l'élection d'un pape évangélique serait un signe, comme en est un aussi l'élection surprenante et la surprenante mort de Jean Paul Ier.

Qui a tué Jean Paul Ier ?

par ANDRÉ MANDOUZE

C'EST un fait : dès l'annonce de la mort soudaine du pontife, la question a été en quelque sorte innocemment posée par de simples citoyens de Rome : comme d'instinct, ceux-là traduisaient ainsi une inquiétude qui, à l'époque médiévale, n'eût point été déplacée en pareille circonstance, et quelquefois pour cause. Mais, surtout, le refus de faire pratiquer l'autopsie du successeur de Paul VI, sous le prétexte plus ou moins avoué que cela ne s'était jamais fait, n'a point contribué à dissiper cette impression de malaise soulignée par les *mass media* au-delà de l'éloge unanime du sourire enfin retrouvé et si vite perdu d'un nouveau Jean XXIII espéré.

Le pape a beau, malgré tout, rester un personnage important, il ne faut pas exagérer : qui peut croire encore, à son propos, en un pouvoir personnel si fort qu'à lui seul son détenteur serait capable de remettre en question l'équilibre du monde ? Quant aux courants — conservateurs ou progressistes — qui traversent l'Eglise elle-même, ils ne sauraient en aucun cas aboutir à faire oublier la leçon de Vatican II.

Le chemin est irréversible. Quels que soient les gestes personnels du nouvel élu, l'*aggiornamento* esquissé ne saurait mettre entre parenthèses une collégialité inscrite dans la plus pure tradition apostolique. Si jamais le nouveau pape voulait mettre en veilleuse le synode dont le précédent avait l'intention de tenir le plus grand compte, on peut être sûr que s'accentuerait encore le mouvement de plus en plus fort qui, même parmi les plus croyants des catholique accorde de moins en moins d'importance aux faits, aux dits et aux gestes de l'Institution en tant que telle, et du Vatican en particulier. Après la mort prématurée d'un pape, qui donc après lui pourrait consentir au suicide de l'Eglise ?

Nous restons ainsi dans le sujet, et son côté macabre ne doit pas nous faire blaiser. Je ne pense d'ailleurs pas qu'on pourrait s'en tirer à meilleur compte en essayant de « dédramatiser » la question par une réponse apaisante de ce type : « Voyons, mon bon monsieur ! Personne n'a tué le pape, mais tout simplement son cœur a lâché ».

Comme s'il n'y avait pas là même matière à réflexion pour des hommes d'Eglise toujours portés à majorer le domaine du surnaturel par rapport à ce domaine du naturel qui pourtant, que je sache, est, par définition, le résultant de la création divine ! Je ne croyais pas, hélas ! si bien dire quand, à la veille du précédent conclave, j'écrivais ici-même : *« Et si le futur pape était sommé de manifester son humilité en admettant d'entrée de jeu qu'il n'est pas bon d'engager le sort de l'Eglise sur la résistance d'un cœur d'homme... »* Pensant aux longues hésitations de Paul VI au sujet d'une démission possible qu'à un moment il n'avait pas exclue, je ne pouvais évidemment pas savoir que, *« d'entrée de jeu »*, Jean Paul a sans doute involontairement manqué à sa devise d'humilité en acceptant pareille charge dans l'état physique qui était le sien.

Mais, aussi bien, comment se fait-il que le règlement tatillon sur l'élection d'un pape — règlement pourtant tout à fait récent — n'ait pas cru bon de prévoir une clause restrictive à propos de l'état de santé de l'élu ? Encore une fois, à moins de confondre l'action du Saint-Esprit avec je ne sais quel acte magique, pourquoi — dans le secret du conclave et avant de jouer avec la couleur incertaine d'une fumée — pourquoi, dis-je, ne prendrait-on pas l'avis de la Faculté, pour savoir si l'élu peut *humainement* assumer sa charge sans en mourir ?

Cela étant, qu'on ne se leurre pas. Quelles que soient les précautions qu'on prenne désormais pour avoir, si j'ose dire, un pontife en état de marche, on peut s'attendre que, tout étant humainement prévu, le Saint-Esprit continue à n'en faire qu'à sa guise. D'autant que le Sacré Collège ne semble pas près d'abandonner son goût et de la difficulté et de l'autosatisfaction, je veux dire cette difficulté à chercher exclusivement en son sein (qu'importe que le candidat ait cinquante-sept ou soixante-six ans !) un homme qui, ailleurs, serait en fin de carrière ou à la retraite.

Nous...

J'imagine le scandale de certains à m'entendre ainsi parler en termes si vulgaires, alors qu'il s'agit d'un cas d'espèce, par définition unique. Au risque d'aggraver ma situation, j'irai justement au bout de ma pensée. Si j'ai posé la question : *« Mais qui a tué le pape ? »*, c'est parce que — au-delà de l'événement tragique qui déjà s'éloigne et à la veille d'une autre élection — je considère qu'il est impossible de répondre autrement que : *« Nous »*.

Nous, les catholiques, et non pas seulement les clercs, les évêques et les cardinaux. Nous qui, parce que nous sommes affreusement ignorants de l'histoire de l'Eglise, continuons à faire de la personne du pape un être hors du commun, doué de toutes les vertus, de toutes les forces, de tous les charismes, voire de tous les pouvoirs. Nous qui ne nous rendons pas compte que cet investissement exorbitant a pour corollaire de vider l'Eglise dans son ensemble — et ses organes collégiaux en particulier, — de ce qui fait précisément qu'elle est l'Eglise, c'est-à-dire, à la lettre, l'Assemblée du peuple de Dieu.

Oui, nous avons tué le pape, nous les catholiques, non seulement les « pratiquants », comme on dit encore, mais tous ceux qui, baptisés, se considèrent au moins de temps en temps concernés par ce que l'Eglise peut leur dire ou leur donner au moment de la naissance, de l'adolescence, du mariage ou de la mort d'un être cher, la disparition d'un pape trouvé sympathique pouvant normalement s'ajouter à cette série.

J'oserai même dire enfin : *« Nous l'avons tué, nous tous chrétiens de toutes confessions et hommes de bonne volonté de toute sorte, dans la mesure où, au lieu d'essayer de risquer le salut du monde sur l'invraisemblable chemin que nous propose Jésus-Christ ou, plus généralement, au lieu de regarder les hommes en face et de nous compromettre pour eux et avec eux, nous avons, de plus en plus, tendance — par télévision interposée — à être simplement spectateurs d'un univers où l'attrait de l'impossible combinaison du faste d'antan et de la simplicité évangélique fait que l'enterrement d'un pape et les péripéties des élections subséquentes valent bien — fût-on mécréant — deux ou trois matches des championnats européens de football. »*

Bref, pour n'être plus suspects d'une inconsciente complicité dans la mort d'un pape (et je pense, bien entendu, déjà à ce qui attend le prochain), il faudrait en finir, tous tant que nous sommes, avec ce sacrilège qui s'appelle la papolâtrie.

Loin de moi l'idée de penser que l'affection et la confiance de Jésus pour Pierre n'étaient pas privilégiées. Raison de plus pour nous de ne pas dénaturer le lien de l'Eglise et des Eglises avec ses successeurs. Raison, enfin, de ne plus confondre le « serviteur des serviteurs » de Dieu avec un empereur byzantin : retrouvant les dimensions de la communauté ecclésiale universelle, il importe — quelle que soit l'issue de l'élection à venir — de ne plus tolérer que soit abandonné à la mortelle solitude du coureur de fond celui qu'on appelle le pape.

La césure

par DANIEL OLIVIER (*)

LA mort coup sur coup de deux papes soulève dans le catholicisme une sorte de lame de fond qui rappelle celle du concile et qui est sans doute en continuité avec lui.

Ce qui se meurt sous nos yeux, et encore un peu plus par la fin bouleversante d'un homme simple qui semble avoir succombé aussitôt à la tâche — mais pourquoi l'avoir choisi à l'âge de la retraite, — c'est un certain régime de la papauté, apparu voici mille ans ou presque.

On se prend malgré soi aux jeux de la spéculation sur les dessins, les desseins, de l'histoire. Durant le premier millénaire de l'ère chrétienne, le fait papal a fait normalement partie de la conscience que l'Eglise avait d'elle-même. Il faut sans doute se méfier de la projection dans ce passé des thèses papalistes ultérieures qui auraient fait pour un peu de l'apôtre Pierre un pape dans le sens auquel les pontifes du XXe siècle nous ont encore habitués. Mais la tradition orientale elle-même, celle des Eglises orthodoxes, reconnait sans difficulté le rôle ancien de présidence et de préséance universelles de l'Eglise de Rome jusqu'à la rupture de 1054. Avant cette date, les conflits et les schismes entre chrétiens n'ont pas manqué, mais la dynamique de l'unité n'a jamais été complètement paralysée.

Avec la restauration à Rome, au XIe siècle, par les empereurs germaniques, d'une papauté d'abord *décente*, car elle venait de connaître tout un temps les scandales et les débauches du « siècle de fer », une mutation incroyable se produit en une vingtaine d'années (1049-1073). Les traits en sont d'une actualité surprenante. Pour l'essentiel, elle consiste par exemple en ce que, pour la première fois, l'élection du pape est réservée aux seuls cardinaux. Il s'agissait encore des membres du clergé de la ville de Rome, évêques, prêtres et diacres. La nouvelle institution voulait tenir à l'écart de l'élection papale le peuple même de Rome et les notables. On dut cependant encore tenir compte du représentant de la puissance impériale. Conjointement, l'épiscopat romain se coulait dans les formes, mises au point depuis quelques siècles, du monachisme bénédictin par le biais de l'imposition par l'empereur, à la tête de l'Eglise, d'hommes de la récente réforme bénédictine en Lorraine. Ces hommes austères, rudes et capables, commencèrent par vouloir mettre au pas l'autre Rome, Constantinople. Mais l'excommunication déposée sur l'autel de Sainte-Sophie en 1054 contre le patriarche oriental ne fit que consommer en rupture ce qui n'était encore qu'une distanciation entre l'Orient et l'Occident, due principalement à l'avènement en Europe occidentale de l'empire germanique de Charlemagne, entériné par le pape en l'an 800.

Les deux glaives

Du fait de cette rupture, la papauté eut au moins les mains libres en Occident. On acheva de se convaincre et de convaincre les foules que l'empereur Constantin lui-même avait légué le pouvoir suprême à l'évêque de Rome, au successeur de Pierre. L'identification des deux personnages, Pierre et le pape, allait jusqu'à léguer directement à Saint-Pierre ce qui devenait concrètement dans toute l'Europe occidentale propriété du Saint-Siège. Les abbayes, qui s'étendaient en chaque cas sur de vastes territoires, devinrent le domaine réservé de la papauté. Les évêques ne pouvaient qu'enregistrer, impuissants, le rétrécissement de la peau de chagrin de l'Eglise diocésaine. Le pape était partout, par son pouvoir, par ses lois et par ses hommes. L'épiscopat était atteint d'une profonde maladie de langueur, qui fit longtemps de prélats sans emploi spirituel des princes temporels et des abbés de cour. Le bas clergé se vit imposer un style de vie inspiré de celui des moines, dont on discutait encore âprement chez les prêtres français sous le règne de Pie XII !

Et pour couronner le tout, Grégoire VII édicta ses *dictatus papae* (1073), qui revendiquaient pour le pape les deux glaives, le pouvoir suprême, absolu, incontrôlé, sur la société romano-germanique, à commencer par l'empereur. La Curie romaine allait dès lors vouloir se mêler de tout et prétendre régir l'univers.

La rupture entre l'Orient et l'Occident, sous le signe d'une papauté qui prenait une tournure que l'Eglise n'avait jamais connue, n'était que le premier acte d'une série de crises retentissantes, toutes issues en droite ligne du nouveau régime papal : luttes du sacerdoce et de l'empire, grand schisme (1378-1417), Réforme protestante. Plus l'on faisait du pape et de son gouvernement le principe étroit de l'unité de l'Eglise, et plus l'opposition se traduisait en divisions. Mais la puissance du courant était telle que l'on connut encore au dix-neuvième siècle le point d'orgue de la proclamation dogmatique de l'infaillibilité pontificale.

La grande question qui n'a cessé de hanter ma réflexion au cours des semaines écoulées depuis le décès de Paul VI a été de savoir si le concile Vatican II (1962-1965) avait vraiment inauguré un troisième millénaire de l'histoire de la papauté. Non, d'abord, dans le sens de l'avènement d'une nouvelle formule de papauté — encore que cela pourrait arriver assez vite, — mais, au moins, dans l'abandon progressif du système papal romano-germanique. Les premiers signes d'une telle évolution ont été, d'une part, de rendre à l'épiscopat une place dans l'Eglise, plus conforme à ce que nous savons de ses origines (collégialité, synode), et, d'autre part, l'abandon par Paul VI de la tiare, cette triple couronne que le pape coiffait à son « couronnement » pour manifester l'universalité de son pouvoir sur le spirituel et le temporel.

Pie XI, à vrai dire, avait ouvert la brèche décisive par les accords de Latran (1929), renonciation aux prétentions de la papauté sur l'Italie. Nous avons pu constater que Paul VI a voulu et obtenu des obsèques conformes à l'humilité du chrétien, qui paraît tout nu devant son juge. Ce petit cercueil, posé à terre, n'est pas près de sortir de nos mémoires. Son successeur, l'infortuné Jean Paul Ier, a laissé et la tiare et le couronnement. Il était clair aussi qu'il se voudrait avant tout évêque et pasteur, évêque de Rome, certes, et c'était normal, mais, lui aussi, dans l'humilité.

La mutation

Ces signes n'ont pas semblé être suffisamment perçus de l'opinion. On a été saisi du sourire du pape et on l'a aussitôt massivement aimé. Mais le ton général des réactions et des commentaires, depuis deux mois, indique plutôt que la conception traditionnelle de la place envahissante du pape dans l'Eglise est encore de loin la plus répandue. Le catholicisme est-il avant tout cela ? Laissera-t-il toujours aux orthodoxes et aux protestants des conceptions de l'Eglise qui, sans jamais exclure le ministère, même suprême, ne considèrent pourtant pas que tout s'arrête tant qu'un successeur n'a pas été donné à un pape défunt ?

La parole est au collège des cardinaux. Sa fonction exclusive d'élire le pape est vigoureusement contestée et on supporte à peine l'idée de revoir aussitôt un nouveau conclave dans le style du précédent. Juridiquement, le pouvoir d'établir le mode de la désignation du pape n'appartient qu'au pape, et l'on comprend que rien n'y sera changé dans les semaines qui viennent. Mais il serait étonnant que l'on n'assiste qu'à une simple répétition de ce que nous venons de vivre. La mutation de la papauté est sans doute plus profondément engagée que les actes officiels ne le laissent croire. Et cela avant tout en raison de l'éclipse croissante de l'Europe et de son passé dans le catholicisme mondial. On dira peut-être un jour que le sens du règne éphémère de Jean Paul Ier aura été de marquer la césure entre deux millénaires de l'histoire de l'Eglise.

(*) Assomptionniste.

Le Monde

étranger

LE CESSEZ-LE-FEU AU LIBAN

REVOIR LE SOLEIL

(Suite de la première page.)

Il faudrait beaucoup plus qu'un « *jour sans* » pour la convaincre, cette religieuse maronite que la trêve ne durera pas seulement le temps de laisser refroidir le canon, de dormir une nuit, de refaire les munitions, car elle en a trop vu, Sœur Marguerite Marie : son hôpital n'est plus, ou presque. Ce matin encore, les miliciens sont venus désamorcer un obus de 160, tombé sans avoir explosé devant la porte des urgences.

A l'intérieur, c'est le chaos. Tout a été atteint : chambres, salles d'opération, unités de soins intensifs. « *Après le cessez-le-feu, ils ont eu la chapelle* », ajoute, d'une voix égale la mère supérieure, en faisant visiter sa « chambre » : trois chaises accolées dans une réserve, entre les étagères où s'empilent, pêle-mêle, conserves et médicaments, un calice et trois ciboires. L'hôpital est hors d'usage. « *Les femmes accouchent sur un chariot, on leur rend leur bébé et on les renvoie chez elles. On ne peut rien faire d'autre...* » Du bloc opératoire — totalement dévasté — on domine le pont de la Quarantaine, épicentre de la bataille, désert maintenant. Mais ce matin, plusieurs dizaines de familles ont fui par là, vers la montagne, en voiture ou à pied. Jusqu'à ce que les francs-tireurs reprennent leur service : à l'entrée du pont, deux corps sont restés étendus sur le sol. Personne n'a encore osé aller les chercher.

En haut de la colline, Sioufi n'est plus qu'un entrelacs de ruines. Aujourd'hui encore, on ne s'y aveinture guère bien qu''aucun danger ne semble menacer. Des miliciens vont et viennent par petits groupes. L'un passe en moto, pistolet mitrailleur en bandoulière, d'autres encore descendent en trombe, brinquebalés dans des Chevrolet cahotantes. C'était là « *leur quartier* » : ils y avaient leurs sièges, leurs casernes, leur place aussi rebaptisée à la gloire des « *martyrs* », où les « *gros cubes* » se donnaient rendez-vous pour le rodéo du dimanche soir.

Les quartiers cossus n'ont guère été davantage épargnés. Sursok, un « *Neuilly de poche* » accroché à mi-pente, face à la mer, a connu, comme ailleurs, la tourmente et les nuits aux abris. Là, le propriétaire revenu de l'ouest fait l'inventaire, impassible. En face, une dame attend la Croix-Rouge qui va l'emmener de l'autre côté, chez sa fille, « *loin de l'enfer* ». *Le voisin, jeune* et richissime est, au contraire, plus que jamais décidé à rester. Son salon n'est plus qu'un amas de pierres et de gravats répandus sur le pourpre des tapis caucasiens.

« *Qu'importe,* assure-t-il, *un mur de plus ou de moins. Dans l'intérêt du Liban, il faudrait que ça repète. Mieux vaut continuer sur sa lancée, ça donne plus de force.* » Derrière lui, un vieux monsieur nous prend à part, un peu gêné : « *Vous savez, ce jeune homme n'exprime pas l'opinion de tout le monde. Il parle comme ça parce qu'il est partisan de Chamoun...* »

Le « *jeune homme* » a entendu. Il a souri. Lui ne croit pas au « *cessez-le-feu d'Assad* ». Et surtout, il n'en veut pas. Comme les plus radicaux du camp chrétien — les Chamounistes, bien sûr, mais aussi *la fraction militaire des Phalanges,* — il n'y voit qu'une manœuvre du président syrien pour désamorcer le début d'internationalisation de la crise libanaise acquis samedi grâce au vote unanime du Conseil de sécurité.

Régler le problème de Damas

Il est vrai qu'en convoquant précipitamment le chef de l'Etat libanais à Damas et en décrétant avec lui un arrêt des bombardements et des combats à Beyrouth, le général Assad a voulu empêcher que l'initiative ne lui échappe. Avant tout soucieux de garder sur la situation une maîtrise que les multiples démarches étrangères, concertées ou non, risqueraient tôt ou tard de lui disputer, le président syrien entend régler chez lui, à Damas, l'essentiel du contentieux.

Mais, conscient qu'il lui était difficile, voire impossible, de contrecarrer un appel à l'arrêt des cobats lancé par l'ensemble de la communauté internationale, il a préféré « *l'accompagner* » douze heures plus *tard pour mieux limiter la portée* que ne manqueraient pas de lui donner ses adversaires de la droite chrétienne. La presse de Damas a purement et simplement « *ignoré* » le texte du Conseil de sécurité, et le général Assad, interrogé *à son sujet au terme* d'un de ses entretiens avec M. Sarkis, s'est fait fort d'indiquer : « *qu'une résolution n'est rien d'autre qu'une résolution* » avant d'ajouter : « *l'essentiel c'est ce que nous faisons ici dans nos réunions* ».

Le sommet syro-libanais s'éternise et prend des allures de mini-conclave. Rien ne transpire des discussions, mais leur durée fait craindre, à Beyrouth, *que tout n'aille pas* pour le mieux. Que peut donc espérer M. Sarkis ? Damas le « *boude* » depuis un mois et ne fait rien qui puisse rehausser une image très ternie ou renforcer une autorité contestée de toutes parts. La gauche l'accuse de complicité avec les Américains et avec « *ceux d'en face* » et décréte pour ce lundi une grève générale de protestation. Mais le général Assad, sans plus de forme, reçoit longuement les dirigeants « *progressistes* » entre deux tête à tête avec le chef de l'Etat libanais.

A droite, sa cote est plus basse encore, et les mots semblent manquer *pour flétrir sa passivité : au* jeu des comparaisons, nombre de combattants chrétiens — et même leurs dirigeants — ne lui laissent plus le choix qu'entre Pétain, Dolfuss ou Quisling.

S'il l'exigeait, les Syriens, privés de « *couverture légale* » — puisque *c'est* « *à la demande* » *des autorités* en place qu'officiellement leur armée intervient au Liban — pourraient se retirer. Mais dans pareil cas, comme ils l'ont déjà discrètement indiqué, ils ne manqueraient pas, avant de partir, de rendre aux forces de la gauche libanaise et aux Palestiniens les positions qui étaient leurs avant que les soldats de Damas ne viennent les en déloger pour sauver les chrétiens. Qui empêcherait alors un nouvel embrasement ?

Pour l'heure, les dirigeants maronites attendent, sans illusion. Sûrs, ou presque, de voir revenir bientôt M Sarkis... nanti d'un nouveau mandat « *en forme de diktat* ». Profitant du répit pour souffler et se réorganiser, les miliciens d'Achrafieh ne semblent pas près de désarmer. Replié avec son état-major dans les sous-sols du grand immeuble de l'Electricité du Liban, après que son quartier général ait été rasé, M. Béchir Gemayel n'a rien perdu de sa détermination. Dans le va-et-vient constant des estafettes qui passent « *au rapport* », tout semble déjà prêt pour la reprise...

M. Bechir GEMAYEL : l'état de nos troupes est excellent

« *Nos gens sont sortis des abris,* explique le chef militaire du camp chrétien. *Ils ont vu leurs biens dévastés. Va-t-on leur dire : le feu a cessé, nous sommes redevenus amis avec les Syriens. Reconstruisez ... Et les bombes retomberont dans un mois ! Non. L'état de nos troupes est excellent, le moral de la population aussi. Mais il tomberait plus bas que zéro si nous en revenions aujourd'hui à des embrassades qui ne trompent plus personne. Le Syrien s'est engagé dans un énorme bourbier. Et nous, par notre. résistance, sommes en train de mériter notre pays en explant les erreurs commises depuis 1943...* »

Mais ces aides extérieures, tant espérées qui ne sont pas venues : Israël passif, l'Amérique silencieuse et complice ? Peu importe les efforts déployés à Washington pour mobiliser l'ONU : « *Cheikh Bechir* » n'a plus que soupçons et craintes sur les intentions américaines. « *S'il fallait les écouter, nous aurions tout abandonné depuis longtemps. Nous sommes restés en contact : ils ne nous disent que d'arrêter... L'histoire libanaise n'est jamais entrée dans leurs ordinateurs...* »

Et maintenant ? Rien sans doute avant le retour du président libanais dans un palais troué d'obus. Qui donc l'a bombardé ? Béchir sourit : « *Tout le monde. Les Syriens, Chamoun, nous. Oui, tout le monde.* »

A Damas, M. Sarkis ne cesse sans doute d'y penser.

DOMINIQUE POUCHIN.

● *Partage avec les enfants du tiers-monde* (1, rue du Général-Debeney, app. 71, 60200-Compiègne) appelle à l'envoi de dons qui seront intégralement utilisés par l'équipe Terre des Hommes-Lausanne, sur place au Liban depuis deux ans, et par Mouvement social, organisme libanais non partisan, non confessionnel et non violent. C.C.P. 35 280 20 V. Centre : La Source (en précisant *au dos : Secours d'urgence Liban).*

NOTRE PROPRE MORT

Le professeur P. Milliez, de l'hôpital Broussais, membre du conseil supérieur de la Faculté française de médecine de Beyrouth qui, souligne-t-il, n'a jamais été convoqué depuis des années, mais n'a jamais été dissous, nous a fait la déclaration suivante :

« Les protestations de pure forme s'élèvent actuellement à travers le monde à propos des massacres qui endeuillent depuis des années Libanais et Palestiniens.

L'Europe devrait avoir honte de son mutisme et de son inaction ! Qu'importe qu'il s'agisse de populations juives, chrétiennes ou musulmanes. Seule compte la mort des innocents, car les coupables sont toujours protégés.

Quand donc l'Occident, qui se dit civilisé, cessera-t-il d'être passif, d'assister à sa propre mort ? Cela a commencé à Munich, il y a quarante ans ; cela continue aujourd'hui avec les génocides débutés en Allemagne, poursuivis au Proche-Orient. Quelle honte de mourir couché ! »

La « discrétion » du président Sarkis

Vivement critiqué au Liban par le camp conservateur, le président Sarkis vient de marquer un point en obtenant du chef de l'Etat syrien un cessez-le-feu, qui n'est très vraisemblablement pas dû au seul vote de la résolution 436 du Conseil de sécurité. Pouvait-il faire davantage en dénonçant l'odieux bombardement auquel était soumise sa communauté chrétienne ou en saisissant lui-même l'organisation internationale ? Une « *discrétion* » *poussée jusqu'à l'effacement*, dans une situation aussi dramatique, est de nature à alimenter les critiques contre son « inertie ».

Incarnant la légitimité de l'Etat « *au-dessus des factions* », M. Sarkis a toujours eu de son rôle politique une vision très « *constitutionnelle* ». *Ce haut fonctionnaire a forgé* auprès du général Chehab, dont il fut, en 1958, l'un des principaux collaborateurs, sa conception d'une fonction qu'il devait se voir confier dans les pires circonstances : après un premier échec, en 1970, à une voix près, il fut élu, *le samedi 8 mai 1976*, avec l'appui des Syriens, président de la République libanaise. Ce « chéhabiste » qui, comme directeur général de la présidence, avait tenté d'y introduire un esprit « technocratique », succédait à M. Franglé, pur « politique », dont les outrances et les passions avaient déconsidéré la magistrature suprême.

L'ancien gouverneur de la Banque du Liban, partisan d'une réforme patiente et méthodique du système de pouvoir et des institutions, était-il le plus qualifié pour tenir la barre dans *une telle tempête* ? Avec une personnalité plus forte — celle de son adversaire malheureux, M. Raymond Eddé, — l'évolution de la situation eût été certainement très différente. Imperturbablement, M. Elkas Sarkis a maintenu son style et ses options, y voyant le seul moyen d'affirmer l'existence d'un Etat en perdition. Il s'est heurté très vite au scepticisme des chrétiens conservateurs. Deux mois après sa prise de fonctions, le 9 novembre 1976, il adressait au peuple libanais pour lui demander de coopérer avec la Force arabe « *destinée à remplacer les forces de sécurité libanaise en attendant leur reconstitution* », un message que M. Camille Chamoun qualifiait déjà de « *bon sermon de pasteur protestant* ». En fait, sa liberté de manœuvre était considérablement réduite par la tutelle de Damas et l'absence de sens de l'Etat de trop de Libanais.

Dès février 1977, le président Assad appelait à « *bien comprendre que les troupes syriennes au Liban sont sous les ordres du président Sarkis* ». En fait, la réalité de ce commandement de la Force arabe de dissuasion, qu'il détient toujours en théorie, lui échappait. Parallèlement, l'Etat libanais était constamment affaibli par l'action des milices chrétiennes et les prises de positions politiques de leurs chefs. Dès le moment où *l'affrontement* entre ceux-ci et la Syrie — après une brève lune de miel — devenait inévitable, la position du « candidat de Damas » devenu « *président de tous les Libanais* » était proprement intenable.

Fallait-il alors se démettre avec éclat ? M. Sarkis a usé de cette menace avec trop peu de conviction pour parvenir vraiment à la faire prendre au sérieux. Exiger le retrait des troupes syriennes ? Il n'était pas l'homme des coups d'éclat et savait trop bien, en toute hypothèse, que la guerre eût repris après leur départ. Parler haut et fort ? Son tempérament ne s'y prêtait guère. La seule arme qui lui restait — tenter de restructurer l'armée libanaise ou, du moins, prouver qu'elle existait en envoyant une unité dans le Sud, — fut rendue inopérante par les milices chrétiennes soutenues par Israël. Dans ces conditions, il a continué à incarner, sans moyens, une incontestable légitimité que trop peu de Libanais consentent à considérer comme le dernier *atout de leur pays déchiré. Sa* « *discrétion* » tant dénoncée lui permet, en tout cas de continuer à négocier avec la Syrie et avec toutes les factions en présence, le *modus vivendi* qu'il faudra bien instaurer un jour.

P.-J. F.

JÉRUSALEM : l'« offensive syrienne » n'est pas terminée

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement israélien, réuni dimanche 8 octobre en conseil des ministres, s'est félicité de la décision du Conseil de sécurité des Nations unies et de l'amélioration de la situation au Liban. Cependant, le cessez-le-feu est considéré à Jérusalem comme près précaire, et l'on estime dans les milieux proches du gouvernement que cette accalmie à Beyrouth ne marque pas encore la fin de l'« *offensive syrienne* ».

A ce propos, l'ensemble de la presse israélienne a souligné les dernières déclarations faites aux Etats-Unis, au cours d'une interview télévisée, par M. Moshé Dayan, ministre des affaires étrangères, qui devait prendre la parole ce lundi devant l'Assemblée générale des Nations unies. M. Dayan a redit qu'il ne pensait pas que l'« *escalade* » syrienne au Liban puisse compromettre les négociations israélo-égyptiennes qui vont s'ouvrir cette semaine à Washington, et il a ajouté que l'hypothèse d'une intervention « *directe* » de l'armée israélienne au Liban devait être écartée, même si les Israéliens se sentaient « *obligés* » de poursuivre leur aide aux milices chrétiennes, « *autant qu'il est possible* ».

D'autre part, la radio et la plupart des journaux israéliens ont cité des renseignements de « *source militaire bien informée* » faisant état de la décision de Damas d'envoyer à Beyrouth deux brigades de l'Armée de libération palestinienne (A.L.P.). Ces deux unités de cette formation qui constitue l'« *armée régulière* » palestinienne, d'ordinaire stationnée en Syrie et contrôlée par l'état-major syrien, auraient pris position — après le début du cessez-le-feu — autour des quartiers chrétiens d'Aïn-El-Remaneh et d'Achrafieh. Envoyées au Liban au début de 1976, les brigades Hittine et Kadesiya avaient été retirées quelques mois plus tard, conformément aux accords conclus lors des sommets arabes de Ryad et du Caire qui avaient décidé la création de la Force arabe de dissuasion. Ces informations sont jugées particulièrement « *inquiétantes* » et plusieurs journaux estiment qu'il s'agit là d'un « *élément nouveau* » et « *dangereux* ».

Selon ces indications israéliennes, près de cinquante soldats syriens auraient été tués et plus de deux cents auraient été blessés au cours de la dernière semaine de combats, tandis que les pertes subies par les chrétiens s'élèveraient à huit cents morts et un millier de blessés, la plupart des victimes étant des civils. Toujours selon les mêmes sources, les troupes de Damas auraient utilisé pour la première fois des missiles anti-chars Milan, de fabrication franco-allemande. Pour les experts militaires israéliens, l'armée syrienne a accepté le cessez-le-feu pour trois raisons principales :

— En dépit de la violence des bombardements, les milices chrétiennes n'ont pas encore été affaiblies au point que leurs dirigeants soient contraints de faire des concessions politiques significatives ;

— Le président Assad n'a pas obtenu l'approbation de Moscou pour poursuivre l'offensive, au risque de provoquer une intervention israélienne ;

— Le raid israélien du 5 octobre aurait prouvé aux Syriens que ce risque était plus grand qu'ils ne le croyaient.

Les négociations avec l'Egypte

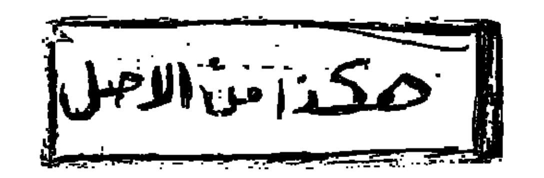
A propos des négociations avec l'Egypte, M. Ygaël Yadin, vice-premier ministre — qui remplaçait M. Begin, toujours au repos — a fait une mise au point en déclarant : « *La délégation israélienne se rend à Washington pour signer un traité de paix avec l'Egypte.* » Cette mise au point restrictive répondait ainsi aux déclarations faites la veille par M. Boutros-Ghali, ministre égyptien des affaires étrangères par intérim, qui avait fait savoir qu'il existait un lien entre les négociations sur le Sinaï et le traité de paix et celles qui doivent déterminer l'avenir de la Cisjordanie et du territoire de Gaza.

M. Yadin confirmait ainsi l'interprétation israélienne des accords de Camp David et reprenait l'opinion de M. Dayan, qui, avant *son départ aux Etats-Unis*, laissait entendre qu'il n'était pas question de discuter du problème palestinien avant l'achèvement des négociations sur le traité de paix avec Le Caire. Le gouvernement israélien maintient donc fermement que les deux accords de Camp David sont « *séparés* ».

Le conseil des ministres a mis fin aux dissensions entre les différents partis de la majorité gouvernementale à propos de la composition de la délégation israélienne à Washington. MM. Dayan et Ezer Weizman, ministre de la défense, ont été les seuls ministres désignés pour participer aux négociations. Seulement en cas de besoin, l'un ou plusieurs des sept ministres composant le conseil ministériel sur la sécurité de joindront à la négociation. Les membres du parti national religieux — désormais la deuxième formation de la majorité — souhaitaient être représentés par le ministre de l'intérieur, M. Yosef Burg, si M. Yadin, ancien dirigeant du parti Dash, aujourd'hui dissous, avait lui-même été désigné.

Les ministres ont également examiné la situation sociale, au moment où s'annonce une vague de grèves pour des augmentations de salaire dépassant la limite de 15 % fixée par le gouvernement. Les services des postes sont presque entièrement paralysés depuis dimanche ; les ingénieurs des télécommunications ont interrompu leur mouvement qui avait arrêté dimanche les programmes de la radio et de la télévision, mais ils maintiennent leurs revendications, tout comme les techniciens de la compagnie aérienne *El Al*, qui a dû cesser son trafic pendant 48 heures la semaine dernière. D'autre part, les enseignants, qui avaient suspendu leur grève au lendemain des accords de Camp David, menacent toujours de la reprendre. Plusieurs autres mouvements dans les services publics sont également prévus pour les prochaines semaines.

FRANCIS CORNU.



PROCHE-ORIENT

Iran

Atmosphère de crise à Téhéran

(Suite de la première page.)

Dans cette déclaration, le leader spirituel et politique chiite énumère les principaux objectifs de la lutte contre le « *despotisme impérial* », condamnant implicitement la « *solution Amini* », du nom de l'ancien premier ministre, M. Ali Amini, qui a récemment proposé un plan destiné à sauver la monarchie des Pahlevi en assurant d'une manière ou d'une autre l'effacement provisoire ou définitif du souverain.

« *Etre d'accord explicitement avec le maintien de la monarchie ou accepter des projets qui sauvegardent sa survie* », déclare l'ayatollah Khomeiny, « *équivaut à trahir l'islam et le Coran, les musulmans et l'Iran. Il faut rejeter de tels plans et les individus qui sont en leur faveur.* » L'ayatollah Khomeiny demande en outre le limogeage de toutes les personnes ayant rempli des fonctions importantes au service de la dynastie des Pahlevi et leur mise en jugement. « *Il n'existe pas,* dit-il, *de différence fondamentale entre les partisans du gouvernement et ceux qui, par opportunisme et duplicité, se sont transformés en opposants, font du tapage et parlent d'élections libres et de l'application de la Constitution. Leur objectif commun est de préserver le chah et perpétuer le pillage de nos richesses.* »

Le chef spirituel chiite affirme, en outre, que l'« *objectif le plus important des Iraniens est l'élimination de toute domination étrangère d'où qu'elle vienne. Tout régime politique qui arrive au pouvoir grâce à l'intervention des puissances étrangères, notamment les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne, sera un instrument du maintien de la nation dans la régression, le malheur, l'oppression, le pillage et l'arbitraire* ».

Enfin, l'ayatollah Khomeiny expose les « *devoirs des étudiants et des élèves* » : « *inciter l'armée à briser les chaînes de la domination et se libérer de la honte d'être commandés par des conseillers étrangers, encourager à un soulèvement général, et être vigilants à l'égard des provocations et des diversions organisées par les éléments gouvernementaux qui veulent, en lançant des mots d'ordre communistes, faire peur à la population.* »

Selon l'Irak

SEIZE PAYS SONT PRÊTS A PARTICIPER A UN SOMMET ARABE, A BAGDAD, LE 1er NOVEMBRE.

Seize pays ont répondu favorablement à l'appel de l'Irak visant à convoquer un sommet destiné à « *restaurer la solidarité arabe* », indique dimanche 8 octobre l'Agence irakienne d'information. La proposition irakienne avait été faite à la suite de la conclusion des accords de Camp David. Le sommet, qui devrait se tenir le 1er novembre à Bagdad, serait précédé d'une conférence préparatoire des ministres des affaires étrangères.

Selon l'agence irakienne, les Etats qui ont donné leur accord sont les suivants : Algérie, Arabie Saoudite, Bahrein, Djibouti, Etat des émirats arabes unis, Jordanie, Koweït, Libye, Maroc, Mauritanie, Qatar, Somalie, Soudan, sultanat d'Oman et les deux Yémens.

Cependant, des incertitudes planent toujours sur la tenue de ce sommet. La plupart des pays modérés qui ont répondu favorablement — notamment la Jordanie, l'Arabie Saoudite, le Maroc et le Soudan — souhaitent que la conférence ne dégénère pas en récriminations et surenchères. Les pays du Front de la fermeté, pour leur part n'assisteraient à une telle réunion que si l'Egypte en est exclue. Le président de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, a déjà dit que son organisation ne siégerait pas à Bagdad si le chef de l'Etat égyptien y était. Telle serait également l'attitude de l'Algérie. La Syrie, pour sa part, devrait régler son contentieux avec l'Irak avant de donner son consentement.

L'Agence d'information égyptienne du Moyen-Orient a annoncé que l'Egypte accepterait de participer à une réunion au sommet à condition que celle-ci ait lieu au siège de la Ligue arabe au Caire et qu'elle se propose de « *mettre fin à la mission de la Force arabe de dissuasion, à prédominance syrienne, et ordonner son retrait du Liban* ». — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

● TRENTE MILLE PERSONNES ont assisté, dimanche 8 octobre aux arènes de Valence, à la Journée du pays valencien au cours de laquelle l'autodétermination a été réclamée pour les trois provinces de la région (Valence, Alicante, Castellon).

La région, qui compte trois millions d'habitants, bénéficie d'un statut d'autonomie provisoire depuis mars dernier. Onze des quinze régions d'Espagne jouissent aujourd'hui d'un statut identique. — *(A.F.P.)*

Guatemala

● DE NOUVELLES EMEUTES ont fait un mort et plusieurs dizaines de blessés samedi dans la capitale et dans deux autres villes. A Fraijanes un groupe de guérilleros de l'Armée des pauvres a mitraillé et incendié le local de la police, l'hôtel de ville et la poste. Un policier a été tué.

Les manifestations ont commencé, la semaine dernière, à Ciudad-Guatemala, à l'appel des syndicats pour protester contre la hausse de 100 % des tarifs des transports urbains.

Irlande du Nord

● DES HEURTS VIOLENTS ont opposé dimanche 8 octobre à Londonderry quatre cents partisans du leader protestant extrémiste, le pasteur Paisley, aux forces de l'ordre qui tentaient de les empêcher d'attaquer des manifestants catholiques. Ceux-ci célébraient le dixième anniversaire de la première grande manifestation pour la défense des droits civiques qui, le 8 octobre 1968, dans cette ville à majorité catholique, marqua le commencement des « troubles » actuels en Irlande du Nord.

Soixante-dix policiers ont été blessés. Vingt personnes ont été arrêtées. — *(U.P.I.)*

Nicaragua

● LE FRONT ELARGI DE L'OPPOSITION (F.A.O.) a exigé, samedi 7 octobre à Managua, que le général Anastasio Somoza rétablisse les garanties constitutionnelles, suspendues le 9 septembre dernier, avant d'entamer toute négociation par l'entremise de la commission de médiation avec le régime. — *(A.F.P.)*

● LE COMITE FRANÇAIS DE SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE DU NICARAGUA a lancé un appel à l'opinion publique internationale qui a recueilli de très nombreuses signatures de personnalités françaises. Le comité dénonce les exactions de la garde nationale du gouvernement Somoza, l'intervention de mercenaires étrangers aux côtés de la garde et suggère la rupture des relations diplomatiques avec le régime de Managua. (Adresse du comité : 67, rue du Théâtre, 75015 Paris.)

Pakistan

● LE GOUVERNEMENT a annoncé dimanche 8 octobre la libération prochaine des journalistes et ouvriers de presse arrêtés au cours des douze dernières semaines à la suite de manifestations antigouvernementales. Ils protestaient notamment contre la fermeture, le 18 juillet, du *Musawaat*, organe du parti populaire pakistanais (ancienne formation gouvernementale), publié à Karachi et autorisé à reparaître depuis lors, et contre les mesures de licenciement prises à l'égard de journalistes et employés du National Press Trust, groupe de presse étatique. Certains journalistes, dont M. Barna, président de l'Union fédérale des journalistes du Pakistan, avaient commencé une grève de la faim et se trouvaient dans un état critique. La décision de libérer les grévistes fait suite à un accord aux termes duquel ils ont décidé de mettre fin à leur mouvement et les autorités de réintégrer les employés licenciés. — *(A.F.P.)*

Portugal

● L'AMIRAL SOUTO CRUZ, chef d'état-major de la marine, a été nommé vice-chef d'état-major général des forces armées portugaises, apprend-on officiellement, dimanche 8 octobre. Il sera remplacé à la tête de l'état-major de la marine par l'amiral Antonio Sousa Leitao. Le poste de vice-chef d'état-major général des forces armées se trouvait vacant depuis plus d'un an, à la suite de la démission du général Loureiro dos Santos. Après ces changements, le Conseil de la révolution portugaise sera composé de dix-neuf membres, au lieu des dix-huit actuels. La nomination de l'amiral Souto Cruz va permettre au général Eanes de se consacrer davantage aux tâches politiques qui découlent de ses fonctions de chef de l'Etat. — *(A.F.P.)*

OCÉAN INDIEN

Comores

UNE VISITE A MOHELI

De notre envoyé spécial

Fomboni (île de Moheli). — Le gouverneur Groussoles se déplaçait à dos d'âne. Trente ans plus tard, vingt-six véhicules au total, dont certains en piteux état, circulent sur une chaussée goudronnée, qui est loin de faire le tour de l'île. Sur un groupe électrogène, un sous-officier de Bob Denard a branché un maigre circuit électrique. Ainsi le privilège de l'électricité bénéficie-t-il à quelques habitations, dont l'ancienne résidence du gouverneur, qui sert, depuis le coup d'Etat du 13 mai, à la fois de mess pour les officiers, de restaurant pour les rares visiteurs et de guinguette le samedi soir.

A Moheli, la plus petite des Comores, la végétation est luxuriante et le temps prend ses aises : 290 kilomètres carrés, seize mille habitants, un taux de pluviosité favorable, des paysages qui ont fait rêver, au dix-neuvième siècle, un conquérant malgache et bien des visiteurs depuis. D'un petit promontoire, qui domine la plage de Nuomachoa, le regard se perd sur ces îlots, habités par des chèvres sauvages, et sur des monts volcaniques.

En bordure de la plage de Fomboni, dans les locaux désaffectés d'une ancienne école primaire, s'empilent des sacs de coprah. Si la récolte est fidèle, le bateau ne l'est pas. Sur une colline voisine, les beaux bâtiments d'un collège construit en 1973 par les Français n'ont servi qu'un an : ils ne sont plus fréquentés que par les cafards depuis la rupture avec Paris en 1975. Dans une cocoteraie plus éloignée, les volets d'une « *mourdiria* » (bâtiment administratif construit du temps d'Ali Soilih « *par le peuple et pour le peuple* ») ne s'entrouvrent même pas. On ne sait qu'en faire, cinq mois après la chute du régime.

L'hiver dernier — les Mohéliens ont été coupés du reste du monde pour avoir refusé d'approuver — 3 % de oui seulement — la gestion d'Ali Soilih, lors du référendum d'octobre 1977. « *Il a fallu bourrer les urnes* », nous a raconté un fonctionnaire. Pendant quinze jours, les paysans n'avaient pas le droit de circuler dans l'île. Les « *commandos Moissy* », la police politique d'Ali Soilih, faisaient régner l'ordre. Une centaine de personnes ont été déportées. Les jeunes réfractaires, après quelques séjours en prison, ont fini par se rallier aux « *comités de base* » du régime. « *Pour éviter le pire* », nous précise un enseignant de vingt-trois ans.

Le vice-président de la République était alors M. Hassan Ali, fils d'une grande famille de l'île et dont le frère cadet est aujourd'hui ministre de l'information. « *Quand mon père a été arrêté,* dit aujourd'hui l'ancien vice-président, *j'ai pensé quitter mon poste et même peut-être m'enfuir. Mais mes parents en auraient subi les conséquences. Nous étions des otages.* » L'attention spéciale qu'Ali Soilih portait à Moheli n'était visiblement pas appréciée sur place.

En attendant d'être relevés par un Fokker F-27 à turbo propulseur, les deux vieux DC 4 d'Air Comores — ayant trente ans d'âge chacun — continuent de se poser, à tour de rôle, une fois par semaine à Moheli. Dès le 14 mai, cinq hommes de Bob Denard, sous les ordres du commandant Jean-Louis, un ancien médecin-capitaine de parachutistes français, ont débarqué d'un petit avion, non pour « libérer » Moheli, mais pour dégager le camp militaire, encerclé depuis l'annonce du coup d'Etat, par une population de mauvaise humeur. Depuis, neuf prisonniers, des militants d'Ali Soilih, attendent que leur soit accordée une clémence réclamée par une partie de la population.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

DIPLOMATIE

LA FIN DU VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING AU BRÉSIL

Une journée en Amazonie

De notre envoyé spécial

Manaus. — M. Giscard d'Estaing a achevé son voyage au Brésil, le samedi 7 octobre, par une visite à Manaus, capitale de l'Etat d'Amazonie. Arrivés en fin de matinée, le président de la République et les ministres qui l'accompagnaient se sont rendus à l'hôtel Tropical, vaste ensemble touristique situé à la périphérie de la ville, où un déjeuner était offert par le gouverneur de l'Etat. Ils sont ensuite allés en hélicoptère au bord du lac Mamori, à 50 kilomètres au sud de Manaus.

M. Giscard d'Estaing avait tenu personnellement à se rendre en Amazonie, plutôt qu'à Recife, où ses hôtes brésiliens lui avaient proposé de faire étape. Habitée par quatre cent mille personnes, Manaus, déclarée zone franche en 1967, est située au bord du rio Negro, affluent de l'Amazone. Elle est équipée d'un port, jusqu'où remontent, depuis l'embouchure du fleuve, à 1 200 kilomètres, les navires de haute mer. Une raffinerie traite le pétrole venu du Pérou, et plusieurs usines transforment le jute cultivé dans la région. La ville est reliée par la route à Boa-Vista, à 775 kilomètres au nord, et à Porto-Velho, à 860 kilomètres au sud. Les autres liaisons se font par bateau ou par avion.

Apparemment peu gêné par la moiteur suffocante de l'air, le chef de l'Etat a entraîné Mme Giscard d'Estaing, Mme Simone Veil et MM. Alain Peyrefitte, Louis de Guiringaud et Jean-Pierre Prouteau dans la visite d'une plantation d'hévéas, au cœur de la forêt. Les visiteurs ont ensuite pris place à bord de deux vedettes et parcouru le fleuve. A l'embouchure d'un arroyo, des pêcheurs ont tiré un filet où étaient pris un turumari d'une dizaine de kilos, que M. Giscard d'Estaing a demandé à garder, et un piranura, sorte de morue de l'Amazonie, pesant entre 30 et 40 kilos. Un alligator, préalablement muselé, et une tortue étaient les deux autres vedettes de cette « pêche miraculeuse ». Une Indienne est venue avec sa petite fille, à bord d'une pirogue, saluer le président français. Les visiteurs ont regagné la plantation d'hévéas, posé pour les photographes avec la famille du propriétaire, et repris l'hélicoptère pour Manaus.

Dans la soirée, M. et Mme Giscard d'Estaing sont partis pour Paris à bord du DC-8 présidentiel, tandis que les ministres et les journalistes s'embarquaient dans un Boeing-747 d'Air France, venant de Buenos-Aires et de Rio-de-Janeiro, et qui, pour la circonstance, fit escale à Manaus au lieu de Dakar. La capitale de l'Amazonie est d'ailleurs une escale sur la ligne d'Air France qui relie Paris à Bogota, en s'arrêtant également à Cayenne. — P. J.

A Tbilissi

M. BRESSAND SUGGÈRE QUE CHAQUE VILLE JUMELÉE AIT UN « GROUPE DE VIGILANCE » SUR LES DROITS DE L'HOMME

Moscou *(A.F.P.)*. — Un vigoureux plaidoyer en faveur du respect des droits de l'homme et des accords d'Helsinki a été prononcé dimanche 8 octobre à Tbilissi (Géorgie) par M. Jean-Marie Bressand, délégué général de la Fédération mondiale des villes jumelées (F.M.V.J.).

Lors de la conférence internationale sur « *le rôle des pouvoirs locaux dans le développement de l'éducation physique et des sports dans les villes* », organisée par la F.M.V.J., M. Bressand a déclaré : « *Au moment où les droits de l'homme sont partout foulés au pied dans le monde, où la violence, la torture, les restrictions à la liberté sévissent dans les pays signataires de la Déclaration universelle des droits de l'homme, je suis heureux de l'occasion que m'offre cette tribune de Tbilissi pour proclamer bien haut qu'il n'y a pas de démocratie digne de ce nom sans un respect total, absolu, de la personne humaine et le droit pour cette personne d'assumer son propre destin et celui de sa famille. Il n'y a aucune raison valable, même si on tente d'invoquer l'intérêt général ou la raison d'Etat, qui puisse justifier le non-respect de la personne humaine, de son intégrité physique et morale, des libertés fondamentales.* » Il a proposé « *comme prélude aux Jeux olympiques de Moscou* » la création « *dans toutes les communes du monde, et d'abord dans les villes jumelées affiliées à la F.M.V.J., de groupes de vigilance sur l'application des droits de l'homme et des accords d'Helsinki* ». M. Bressand a également demandé que « *soient reconnus, soutenus et encouragés les membres des groupes d'application des accords d'Helsinki et des autres militants de la défense des droits de l'homme* », le « *droit de sortie et de retour pour tout citoyen dans son pays, ainsi que le droit de réunion des familles séparées* ».

M. ROY JENKINS : l'Europe doit répondre au défi de trois événements.

Invité au dernier déjeuner de « L'opinion en vingt-quatre heures », M. Roy Jenkins, président de la Commission du Marché commun, a notamment déclaré :

« La Communauté est en mesure de progresser davantage qu'elle n'a pu le faire en toute une génération au moins. L'élection du Parlement européen au suffrage universel direct, le nouvel élargissement et la création d'un système monétaire européen pourraient représenter, pour l'avenir de notre Communauté, la combinaison d'événements la plus féconde depuis la signature du traité de Rome. Mais la médaille a un revers. Si nous ne parvenons pas à répondre au défi que chacun de ces événements nous lance, nous nous retrouverons sans nul doute *dans une situation bien pire à tous égards*, et l'Europe occidentale pourrait alors connaître une période de troubles sans équivalent dans l'après-guerre. Rester dans notre situation actuelle n'est pas une véritable alternative. Nous progresserons ensemble ou nous reculerons séparément. »

Les négociations SALT

M. CYRUS VANCE SE RENDRA A MOSCOU LE 22 OCTOBRE

Washington *(A.F.P.)*. — Les négociations SALT reprendront le 22 octobre à Moscou entre le secrétaire d'Etat, M. Vance, et le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, a annoncé samedi 7 octobre le département d'Etat.

Ces entretiens, dont le principe avait été convenu lors de la visite de M. Gromyko à la Maison Blanche la semaine dernière, pourraient être les derniers avant la tenue aux Etats-Unis d'un sommet Carter-Brejnev entérinant la conclusion d'un accord, estime-t-on dans les milieux diplomatiques. Ils devraient, d'après le département d'Etat, durer deux jours.

Les dernières négociations sur la limitation des armements stratégiques, pendant deux jours à New-York entre MM. Vance et Gromyko, puis pendant deux jours à Washington avec la participation du président des Etats-Unis, avaient permis, aussi bien selon les Américains que selon les Soviétiques, « *un mouvement constructif* ».

● *Le vice-président de la République d'Irak*, M. Mohieddine Marouf, viendra à Paris au début de décembre, apprend-on de bonne source. Il sera reçu par M. Giscard d'Estaing. D'abord prévue pour ce mois d'octobre, sa visite a été retardée pour des questions de calendrier.

AFRIQUE

Tunisie

Reprise du procès des syndicalistes

Le procès des anciens dirigeants syndicalistes de l'U.G.T.T. (Union générale des travailleurs tunisiens) devait reprendre ce lundi 9 octobre devant la Cour de sûreté de l'Etat de Tunis. Il devrait s'achever dans deux jours. Le verdict sera sans appel, mais susceptible d'être « cassé ».

Un communiqué du « *collectif tunisien du 26 janvier* » dénonce cette « *véritable parodie de justice* ». Il appelle à une « *vigilance accrue* » et « *met en garde contre les manœuvres du pouvoir destinées à venir à bout, par le mensonge et la falsification du mouvement syndical* ».

D'autre part, dans une interview au journal libanais, édité à Paris, *An Nahar*, dont de larges extraits sont repris par l'hebdomadaire *Jeune Afrique* daté du 11 octobre, M. Ben Salham, ancien ministre du plan et de l'économie, parle en termes modérés du régime tunisien.

M. Ben Salham déclare notamment : « *S'il y a une sécurité suffisante et si les intentions sont bonnes, s'il n'y a pas derrière des manœuvres comme celles du passé, moi-même et d'autres, nous sommes prêts au retour. Pas moi seul. Il y a des centaines de Tunisiens en exil (...). Il n'a jamais été dans l'intention de ceux qui vivent en exil ou en prison, de renverser le régime.* »

M. Ben Salham souhaite que « *des solutions réalistes soient discutées sans haine ni esprit de revanche pour une évolution graduelle, par étapes, vers la démocratisation, jusqu'au retour à une situation normale* ».

Guinée-Equatoriale

CORRESPONDANCE

Faut-il coopérer avec un « pays tortionnaire » ?

M. Gérard Esperet, ancien dirigeant syndicaliste chrétien, évoquant les rapports entre la Guinée-Equatoriale et la France, demande dans une lettre ouverte à M. Giscard d'Estaing :

« Comment pouvez-vous continuer à permettre que des Français travaillent avec la Guinée-Equatoriale, cet Etat fasciste, totalitaire, inhumain, probablement un de ceux qui actuellement violent le plus les droits de l'homme. Les *raisons commerciales*, que vous pouvez invoquer ne peuvent tout excuser. Nous savons que bien d'autres pays violent les droits de l'homme et que bien rares sont ceux qui dans ce domaine n'ont rien à se reprocher, mais nous arrivons à une période de l'histoire où vraiment l'homme cesse de compter. Alors ? Pouvons-nous admettre que notre prospérité soit basée sur l'écrasement et l'esclavage de certains peuples ?

» Il faut rompre avec les pays tortionnaires, et notamment avec celui que nous signalons. »

M. Esperet ajoute : « Le peuple de France doit également faire appel aux peuples d'Espagne, d'U.R.S.S., de Cuba, de Corée du Nord, de la Chine, des Etats-Unis. Comme nous, ils peuvent exiger, dans la mesure où leur pays ne les enchaîne pas, la rupture avec le tyran.

» Soixante mille réfugiés au Gabon, trente mille au Cameroun, cinq mille au Nigéria, six mille en Espagne, sur une population de trois cent mille habitants, crient à l'assassin, au nom de leurs frères.

» Allons-nous demeurer silencieux et refuser de porter assistance à des personnes en péril de mort ? »

Empire Centrafricain

QUAND L'EMPEREUR EXPULSE LE PRINCE...

Le prince Georges, vingt-huit ans, fils aîné de l'empereur Bokassa Ier de Centrafrique, a été arrêté puis expulsé vendredi 6 octobre de Bangui en compagnie de sa femme et de ses deux jeunes enfants, sur ordre de son père qui lui a fait retirer tous ses papiers d'identité.

« *Je me trouvais en Centrafrique avec ma famille pour y passer des vacances et essayer de monter quelques affaires*, raconte le prince rentré à Paris, son lieu de résidence depuis trois ans.

» *Le 19 septembre, huit militaires sont venus nous arrêter dans la maison où nous logions. Ils ont perquisitionné partout, à la recherche de documents compromettants, sans toutefois nous révéler les motifs de cette arrestation.*

» *Nous avons été assignés à résidence et n'avons même pas pu faire soigner un de nos enfants qui était souffrant. Dix-sept jours plus tard, rien n'ayant été trouvé, bien sûr, nous avons été expulsés (...). Ils nous ont mis dans l'avion sans explications.*

» *J'ai pourtant appris que l'empereur, qui détient le monopole du commerce de l'ivoire en Centrafrique, s'était inquiété en apprenant que j'avais obtenu une licence pour ramasser l'ivoire et le revendre dans le pays. Certaines personnes lui auraient dit que j'avais reçu de fortes sommes pour couler sa société.* »

Côte-d'Ivoire

● L'UNION DES ETUDIANTS IVOIRIENS à Paris affirme, dans un communiqué publié vendredi 6 octobre, que les autorités d'Abidjan ont procédé à une « *centaine d'arrestations arbitraires* » après la diffusion en août dernier de tracts dénonçant la hausse du coût de la vie.

Rhodésie

La Grande-Bretagne et les États-Unis ont élaboré un nouveau plan de règlement en douze points

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont proposé aux parties concernées par le conflit rhodésien un nouveau plan de règlement, a-t-on indiqué, samedi 7 octobre, de source nationaliste digne de foi, à Maputo. La principale innovation contenue dans ce plan est d'ajourner l'organisation d'élections au suffrage universel dans la colonie rebelle, après la proclamation de l'indépendance.

En effet, le nouveau plan, qualifié « *Option B* » et qui comporte douze points et sept étapes, prévoit la réunion d'une conférence rassemblant toutes les parties. Celle-ci n'aurait plus pour tâche que d'élaborer une Constitution pour la période transitoire précédant l'indépendance et de former un « *conseil de gouvernement* ». Ce conseil regrouperait les dirigeants du Front patriotique et les signataires de l'accord de règlement interne.

Les sept étapes prévues par le nouveau plan s'enchaîneraient comme suit : conférence multipartite, adoption par le Parlement britannique de la Constitution provisoire suivie d'une levée des sanctions, référendum sur la Constitution provisoire, désignation du président du conseil de gouvernement, nomination par Londres d'un commissaire résident doté de pouvoirs exécutifs en matière de défense et de maintien de l'ordre, indépendance et — enfin — élections au suffrage universel. Ainsi, selon ce scénario, le régime de Salisbury pourrait être reconnu avant la tenue d'élections générales.

Ces propositions auraient été accueillies plutôt favorablement par la ZAPU de M. Nkomo. En revanche, M. Mugabe a indiqué dimanche à Maputo que son organisation, la ZANU, continuerait d'exiger des élections en préalable à toute reconnaissance de l'indépendance du Zimbabwe.

● *A Salisbury*, le gouvernement intérimaire annoncerait, dans le courant de cette semaine, l'abolition des derniers textes sur lesquels repose la discrimination raciale. Cette décision devrait permettre — du moins sur le papier — à la population noire de s'installer progressivement dans les zones réservées jusqu'à présent aux Blancs. La ségrégation serait également supprimée dans le domaine scolaire et hospitalier. Ce geste du gouvernement de Salisbury interviendrait à point nommé pour renforcer la position de M. Smith au cours de sa campagne d'explication aux Etats-Unis.

● *A Lusaka*, les présidents Machel (Mozambique) et Neyrere (Tanzanie) ont tenté sans succès, au cours du week-end, de faire revenir le président Kaunda sur sa décision de rouvrir partiellement la frontière zambienne avec la Rhodésie (*le Monde* daté 8-9 octobre). M. Nkomo a quant à lui indiqué dimanche qu'il « *comprenait les raisons* » de M. Kaunda et donnerait instruction à ses forces de cesser toute attaque contre la voie ferrée rhodésienne qu'emprunteront désormais à nouveau les marchandises zambiennes. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

En visite aux Etats-Unis

M. SMITH REPROCHE A LONDRES ET A WASHINGTON DE « SOUTENIR LES TERRORISTES MARXISTES »

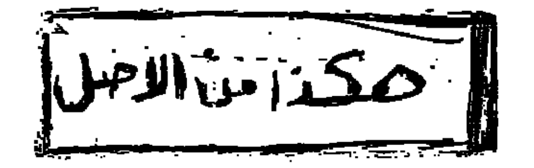
Arrivé samedi 7 octobre aux Etats-Unis, où il effectue une visite privée à l'invitation d'un groupe de sénateurs, M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, a demandé dimanche aux gouvernements britannique et américain d'appuyer le plan de règlement interne. Interrogé par la chaîne de télévision N.B.C., M. Smith a affirmé que ce plan « *allait au-delà des propositions de paix négociées il y a deux ans avec M. Kissinger* », à l'époque, chef de la diplomatie américaine.

Il a reproché à Londres et à Washington de « *soutenir le Front patriotique, les terroristes marxistes, au lieu d'appuyer les dirigeants pacifiques résolus à garder la Rhodésie dans le camp occidental* ». « *Si nous avions le soutien de Washington et de Londres, le terrorisme s'écroulerait* », a-t-il ajouté.

A cet égard, le vice-président américain, M. Walter Mondale, a rappelé que la Maison Blanche n'était « *ni pour ni contre M. Ian Smith* », mais qu'elle souhaitait seulement des élections ouvertes à tous les Rhodésiens. « *C'est*, a-t-il assuré, *la seule façon d'éviter une guerre civile continuelle.* »

● A New-York, le Conseil de sécurité s'est réuni samedi, à la demande du groupe des pays africains aux Nations unies, conduite par le Nigéria, pour mettre au point un texte de protestation à la suite de l'octroi d'un visa américain à M. Smith. Faute d'accord, le Conseil devait poursuivre ses délibérations ce lundi. — *(A.F.P., Reuter.)*





EUROPE

Union soviétique

Depuis un an, la vie politique est au point mort

De notre correspondant

Moscou. — Depuis l'adoption, il y a un an, de la nouvelle Constitution, la vie politique — ou ce qui en tient lieu — en U.R.S.S. est pratiquement au point mort. L'année 1977 avait été animée par la discussion de la Constitution *« brejnévienne »*, le limogeage de M. Podgorny et l'élection à la présidence du présidium du Soviet suprême de M. Brejnev, qui cumulait ainsi la direction du parti et celle de l'Etat.

Le calme des premiers mois de cette année a été à peine troublé par la publication des *Mémoires de guerre* du secrétaire général, qui sont allés rejoindre les classiques du marxisme-léninisme dans les cours de formation politique, et l'ouverture dans plusieurs villes d'U.R.S.S. de musées à sa gloire. M. Brejnev a fait deux tournées en province (en Sibérie et dans le Caucase), M. Souslov a inauguré la nouvelle Académie des sciences sociales auprès du comité central du parti, et tous les dirigeants ont invité leurs compatriotes à remplir *« avant terme »* les engagements de la troisième année du dixième plan quinquennal. Rien qui sorte vraiment de l'ordinaire.

Les problèmes ne changent pas non plus. Les deux derniers plénums du comité central ont traité des questions économiques. Celui de décembre 1977, de l'industrie, celui de juillet dernier, de l'agriculture. Les difficultés restent les mêmes, les solutions proposées aussi. L'imagination n'est pas au pouvoir. Après la mort, en juillet dernier, de M. Fédor Koulakov, qui était chargé des questions agricoles au secrétariat du comité central, le bruit a couru que, quelque temps auparavant, il avait présenté un plan de réformes de ce secteur. Sur la nature de ce plan, les rumeurs divergeaient : selon certains, il aurait proposé une véritable fuite en avant dans une industrialisation forcée de l'agriculture ; selon d'autres, il aurait, au contraire, préconisé une nouvelle NEP (politique économique qui fait des concessions au secteur privé) pour favoriser le développement de la production agricole. Fondés ou non, ces bruits sont en tout cas significatifs de l'impasse de la politique agricole actuelle, et, dans son discours devant le plénum, M. Brejnev a proposé de poursuivre selon le principe : la politique n'est pas mauvaise, mais elle est mal appliquée.

Au cours de cette année, quelques dirigeants locaux ont fait les frais des mauvais résultats économiques enregistrées dans leur région. Leur limogeage a tantôt été discret, tantôt il a donné lieu à une grande publicité dans la presse centrale, pour que leur cas serve d'exemple aux autres dirigeants (1).

Le premier secrétaire d'Estonie, pour sa part, a été l'objet d'une promotion — il a été nommé président du présidium du Soviet suprême de la République — qui ressemble fort à une disgrâce. Bien qu'aucune indication n'ait été donnée dans la presse, il n'est pas exclu que les problèmes de nationalités liés à l'adoption de la nouvelle Constitution estonienne (2) aient joué un rôle dans ce changement. Officiellement cependant, c'est en Géorgie seulement que la Constitution a donné lieu à des controverses. Le géorgien n'a été rétabli en tant que langue nationale dans le nouveau texte qu'à la suite d'une manifestation qui a réuni à Tbilissi, au mois d'avril dernier, plusieurs milliers de jeunes gens.

Mais ces mouvements n'ont pas affecté le sommet, où l'on ne constate guère plus qu'une accumulation d'honneurs pour le chef du parti et de l'Etat. Ces louanges cachent-elles une diminution de l'influence réelle de M. Brejnev, comme le croient certains observateurs ? A l'appui de leur thèse, ceux-ci invoquent évidemment le mauvais état de santé du numéro un soviétique, qui, certes, marche avec difficulté, prononce des discours de plus en plus brefs avec une diction de moins en moins nette, mais qui n'en a pas moins entrepris cette année de longs voyages en province et à l'étranger. Les rumeurs alarmistes qui ont couru à Moscou au début de l'année, parce que M. Brejnev n'était pas apparu en public pendant près de deux mois, doivent *a contrario* inciter à la prudence.

Une stabilité paralysante

Ce qui est évident, en revanche, c'est le vieillissement de la direction soviétique et son immobilisme. La mort de Fédor Koulakov, qui comptait parmi les trois plus jeunes membres du bureau politique et passait pour le dauphin possible de M. Brejnev, a encore contribué à accroître la moyenne d'âge de la direction suprême, qui dépasse soixante-sept ans. On dit même à Moscou que MM. Brejnev, Kossyguine et Souslov n'ont pas assisté aux obsèques de M. Koulakov pour des raisons psychologiques : la mort d'un homme de soixante ans aurait rendu par trop manifeste la précarité de leur propre situation. Sans verser dans le mélodrame, on peut admettre que cette explication en vaut bien une autre.

Ni M. Podgorny ni Fédor Koulakov n'ont jusqu'à maintenant été remplacés au bureau politique, ramené à treize titulaires. Selon le mot d'un diplomate occidental, *« le bureau politique se réduit et son âge augmente »*. Bien que le nombre des membres de l'instance suprême du parti ne soit pas fixé par les statuts, il paraîtrait logique que les « départs » soient compensés par des arrivées. S'il n'en a pour l'instant rien été, c'est vraisemblablement pour ne pas détruire l'équilibre qui s'est créé au sommet. Pour la même raison, M. Kossiguine, dont on dit qu'il prendrait volontiers sa retraite, aurait été invité par ses pairs à demeurer à son poste, sauf à se trouver — véritable gageure — un successeur acceptable pour tous.

L'immobilisme se renforce lui-même. Moins on change, plus la moyenne d'âge augmente ; mais plus la direction vieillit, plus il est difficile d'en changer un élément sans bouleverser l'équilibre de l'ensemble. Instruit par l'expérience malheureuse de son prédécesseur, Khrouchtchev, toujours impatient de transformer les structures et de déplacer les hommes, M. Brejnev a fondé en grande partie son pouvoir sur la stabilité du personnel dirigeant aussi bien que des cadres moyens (non sans avoir pris soin naturellement d'évincer ses rivaux). Mais la stabilité a atteint un degré tel qu'elle a toutes les caractéristiques de la paralysie.

Il est cependant possible qu'avant même le prochain plénum, le remplaçant de M. Koulakov, non comme membre du bureau politique, mais comme responsable de l'agriculture au comité central, soit nommé. Deux noms circulent : celui de M. Karlov, adjoint de M. Koula kov, qui — simple coïncidence ? — vient de publier, coup sur coup, deux longs articles sur les problèmes de l'agriculture, l'un dans la *Pravda*, l'autre dans le mensuel *la Vie du parti ;* et celui de M. Kounaiev, premier secrétaire du Kazakhstan, ami de M. Brejnev, qui serait ainsi appelé à Moscou, étape indispensable à une brillante carrière.

Pour le reste, les membres du bureau politique se font peu remarquer. Quand M. Brejnev est absent, M. Kirilenko, numéro deux dans la hiérarchie, s'occupe des affaires du parti, tandis que le triumvirat composé de MM. Souslov, Kossyguine et Gromyko fait la politique générale.

Les observateurs en sont réduits à interpréter les « signes » : secrétaire du comité central, M. Kapitonov, qui n'appartient pas au bureau politique, même en tant que suppléant, s'est beaucoup montré en province au cours des derniers mois. C'est lui qui est allé expliquer aux Abkhaziens (3) que leur demande de se séparer de la République de Géorgie pour rejoindre la Fédération de Russie, était irrecevable. C'est encore lui qui, en Estonie a procédé au remplacement du premier secrétaire. Mais n'était-ce pas dans les attributions d'un secrétaire à l'organisation ?

Au mois d'août, M. Andropov, président du comité d'Etat pour la sécurité (K.G.B.), a profit de la remise de l'ordre du Drapeau rouge à la ville de Petrozavodsk pour prononcer un discours de politique générale, et notamment de politique étrangère. Mais M Andropov a eu jadis un poste dans l'appareil du parti de cette ville, et les membres du bureau politique ne possèrent-ils pas, en principe, des compétences générales ?

Un autre membre du bureau politique, dont le nom est parfois cité comme celui d'un successeur possible de M. Kossyguine, M. Chtcherbitski, premier secrétaire d'Ukraine, a eu droit dans la *Pravda* à un commentaire de son livre jugé *« peu flatteur »*.

Plus intéressante est la promotion de M. Constantin Tchernienko, élu membre suppléant du bureau politique au plénum d'octobre 1977. Pour beaucoup, il apparaît comme l'homme qui monte : non seulement il a accompagné M. Brejnev lors de son récent voyage à Bakou, mais il y a été mis en avant, cité, applaudi... Il a donc eu droit à un tout autre traitement que le maréchal Oustinov, autre membre du bureau politique, qui accompagnait le secrétaire général pendant sa longue tournée en Sibérie, mais qui a toujours été maintenu dans l'ombre. Secrétaire du comité central, M. Tchernienko aurait la charge importante de faire la liaison avec les organisations locales du parti, mais ce qui fait la réussite de sa carrière en constitue à la fois la limite : c'est une créature de M. Brejnev.

DANIEL VERNET.

(1) Il s'agit d'un premier secrétaire de région en Azerbaïdjan, des premiers secrétaires des régions de Tambov et de Briansk, dans la République russe.

(2) Les Républiques fédérées d'U.R.S.S. ont dû, au cours de l'année, adopter de nouvelles lois fondamentales pour les harmoniser avec la nouvelle Constitution de la fédération. Peu de temps après, M. Ivan Kebin, premier secrétaire d'Estonie depuis 1950, cédait la place à M. Karl Vayno.

(3) L'Abkhazie est une petite République autonome qui fait partie de la République fédérée de Géorgie.

Allemagne fédérale

Les résultats des élections en Hesse

	POURCENTAGE		SIEGES	
	1978	1974	1978	1974
C. D. U.	46	47,3	53	53
S. P. D.	44,3	43,2	50	49
F. D. P.	6,6	7,4	7	8
G. A. Z.	0,9	—	—	—
G. L. H.	1,1	—	—	—
D. K. P.	0,4	0,9	—	—
N. P. D.	0,4	1	—	—
K. B. W.	0,1	—	—	—
Divers	0,2	—	—	—

C. D. U. : chrétiens-démocrates ; S. P. D. : sociaux-démocrates ; F. D. P. : libéraux ; G. A. Z. : action verte « avenir » ; G. L. H. liste verte « hessoise » ; D. K. P. : communistes ; N. P. D. : néo-nazis ; K. B. W. : maoïstes.

Hongkong

Les relations de la colonie avec la Chine se développent et se diversifient

Correspondance

Hongkong. — Récemment, M. Chi Feng, l'un des représentants à Hongkong de l'agence Chine nouvelle, précisait, lors d'une conférence de presse, une « réévaluation des violentes émeutes anticolonialistes, qui, en 1967, secouèrent la colonie : il s'agissait, a déclaré en substance M. Chi Feng, d'une manœuvre de Lin Piao, destinée à mettre Chou En-lai dans une situation difficile ; les manifestants, ainsi que les dirigeants communistes locaux, ont été abusés, contraints de suivre des directives erronées. M. Chi Feng a également rendu un hommage explicite au dynamisme économique de Hongkong, et de certains pays capitalistes d'Asie du Sud-Est, comme Singapour, la Corée du Sud... et Taiwan. « *Il faut être réaliste et ne pas méconnaître les succès économiques du capitaliste quand il y en a* », a-t-il dit.

Les effets de ce réalisme se font sentir dans les relations entre la Chine et Hongkong, qui sont actuellement au beau fixe. Dans le courant du mois une liaison Hongkong-Canton par hydroglisseur sera assurée par une compagnie de Hongkong (jusqu'à présent on ne pouvait se rendre à Canton qu'en train). A partir du 12 octobre, et pour toute la période de la foire de Canton, la compagnie chinoise de l'aviation civile mettra en service une ligne Canton-Hongkong, à raison de deux vols par jour. Des négociations en cours décideront de l'avenir du trafic aérien entre la Chine et Hongkong. Un trafic de fret régulier permettrait à la Chine d'écouler sur le marché de Hongkong une plus grande variété de produits agricoles : des raisins et des melons de la province du Hsinkiang sont ainsi parvenus récemment à Hongkong par avions spéciaux.

Le vieux rêve des étrangers qui résident depuis longtemps à Hongkong — aller passer le week-end en Chine — va devenir très vite une réalité. Les principales sociétés immobilières de Hongkong viennent, en effet, de conclure un accord de principe sur la construction, à brefs délais, d'hôtels à Canton, à Changhaï et à Pékin. Ces hôtels seront entretenus et gérés par la Chine. Lorsque les sociétés immobilières auront amorti leurs investissements et réalisé un profit, dont le montant reste à fixer, les hôtels deviendront la propriété inaliénable du gouvernement chinois. Il semble acquis que les sociétés immobilières prélèveront leurs profits hors de Chine, en devises étrangères, par le biais d'agences de voyage.

Une usine de montage à Pékin

Le développement des relations économiques entre Hongkong et la Chine ne se limite pas à l'industrie hôtelière. La société Asian International Electronics, dont le siège est dans la colonie, vient de conclure avec les autorités chinoises un accord concernant le montage à Pékin, avec des composants importés, de cassettes d'enregistrement, de chaînes hi-fi et de télévisions en couleurs. Un des représentants de cette société, retour de Pékin, s'est déclaré particulièrement satisfait du contrat : « *Le coût très bas de la main-d'œuvre permettra des prix très compétitifs, et, pour notre compagnie, un taux de profit d'environ 20 %.* » Cet accord permettra à la Chine elle-même de s'équiper en récepteurs de télévision en couleurs. Ces récepteurs seront mis en vente dans les boutiques spéciales réservées aux étrangers et aux Chinois d'outre-mer ; ces derniers pourront ainsi les offrir à leurs parents du continent — pour qui de tels produits sont hors de prix.

Des projets d'installation d'usines textiles avec des capitaux de Hongkong sont également à l'examen ; mais ils semblent pour le moment — entravés par la réticence des autorités chinoises à signer autre chose que des « compensation agreements » dans lesquels les investissements extérieurs sont remboursés en produits *made en China*. L'absence, pour le moment, de politique chinoise bien définie en matière d'emprunt expliquerait ces réticences.

Pour la Chine, Hongkong demeure, plus que jamais, une plaque tournante commerciale et un entrepôt. Pour les six premiers mois de cette année, les réexportations à partir de Hongkong de produits chinois s'élèvent à près de 1 milliard et demi de dollars de Hongkong (1) : soit 24 % de plus que l'année dernière pour la même période. Les réexportations en Chine de produits étrangers se montent à plus de 100 milliards de dollars de Hongkong, soit 31 % d'augmentation par rapport à l'année dernière.

HENRI LEUWEN.

(1) 1 dollar américain vaut 4,65 dollars de Hongkong.

Taiwan

La contestation du régime s'exprime dans des mouvements culturels de plus en plus actifs

Correspondance

Taipeh. — A deux mois d'importantes élections législatives partielles, un événement illuste le climat qui règne ici en matière de liberté d'expression : le rachat par le gouvernement du *Quotidien de Taiwan*. Ce journal avait le tort de trop « couvrir » les débats — souvent houleux depuis l'élection, l'année dernière, de nombreux candidats indépendants, non affiliés au parti nationaliste — qui animent les assemblées régionales. En même temps que son rachat par un homme de paille, le gouvernement a exigé la révocation de la majorité des rédacteur du quotidien.

Cette décision est révélatrice d'une volonté de reprise en main. La plupart des candidats indépendants n'avaient pas hésité à faire de la démocratisation du régime un thème majeur de leur campagne électorale. La carrière politique d'un homme comme M. Chang Chün-hong est à cet égard exemplaire. Elu, à quarante ans, dans la circonscription de Nantou, il a rencontré tous les obstacles habituels pour un homme qui ne fait pas route commune avec le Kuomintang (le parti nationaliste). Il fut l'un des rédacteurs de la *Revue universitaire* qui, bien que composée de membres du Kuomintang, a adopté à l'égard du gouvernement une attitude de plus en plus critique. Un de ses numéros est allé jusqu'à réclamer dans une lettre ouverte au premier ministre, M. Chiang Ching-kuo, l'abrogation du « *fichage de sécurité* » généralisé et la liberté d'expression pour les Taiwanais.

En 1975, M. Chang Chün-hong animait une nouvelle revue, *Tribune taiwanaise*, qui, bien que patronnée par deux membres du Conseil législatif, sera interdite au bout de cinq numéros. Il sera reproché à cette revue, outre le fait de se déclarer ouvertement « *pour l'instauration d'une véritable démocratie parlementaire à Taiwan* », d'être trop « *locale* » (la majorité de ses rédacteurs se composant de Taiwanais de souche, par opposition aux Chinois du continent, arrivés dans l'île avec la défaite des nationalistes, qui forment la plus grande partie des cadres du pays).

Interdit d'enseignement, M. Chang Chün-hong décide alors, pour survivre, d'ouvrir à Taipeh une échoppe où l'on vend des nouilles sautées et des crevettes frites. Elle deviendra bien vite un rendez-vous d'intellectuels sympathisants, et les autorités, par des tracasseries administratives, des descentes de police quasi quotidiennes, contraindront M. Chang Chün-hong à fermer boutique. Enfin, en juillet 1977, est fondée la revue *Chai yi tai (Notre génération)* dont il est à présent l'un des principaux rédacteurs. Cette revue mensuelle est pratiquement l'organe de l'opposition parlementaire à Taiwan.

A en juger par les attaques répétées que subissent les rédacteurs de *Notre génération* dans la presse officielle, la « *lutte parlementaire* » prônée par ces derniers reste pour le gouvernement une chose difficilement acceptable. Pourtant, comme nous l'a expliqué M. Kang Ning-hsiang, membre du Conseil législatif, il s'agit d'un mouvement en profondeur. « *Cette exigence d'un fonctionnement réel de la démocratie parlementaire à Taiwan est la conséquence de l'essor économique des années 60. La nouvelle génération se sent d'autant plus habilitée à participer à la gestion du pays que c'est elle-même qui a fait la prospérité actuelle de Taiwan. Actuellement, la défense nationale occupe 45 % des dépenses publiques. Les élus indépendants estiment avoir un droit de contrôle sur les 55 % restants.* »

Des slogans usés

A ces revendications d'une classe montante se joint un phénomène d'usure du pouvoir. Qui peut croire encore aux slogans du Kouomintang ? Diffusés quotidiennement à la radio et à la télévision, écrits jusque sur les baguettes des restaurants, ils appellent toujours à la reconquête du continent. Il n'y a pas si longtemps que les photos de Mao Tse-toung ou de Chou En-lai publiées dans l'hebdomadaire américain *Time* (l'une des rares publications étrangères à pouvoir pénétrer à Taiwan) étaient rageusement oblitérées du caractère *fei*, qui signifie « *bandit* ».

Cette propagande désuète et la censure sur l'information concernant la Chine donnent des résultats déconcertants. « *La première chose que font les étudiants taiwanais en débarquant aux Etats-Unis*, nous a confié un étudiant de Taipeh, lui-même ex-boursier, *c'est de se désolidariser de Taiwan. Ils sont confrontés au monde extérieur, où les informations, les idées, circulent. En même temps, ils prennent conscience de l'isolement de Taiwan. Beaucoup réagissent en affichant un « maoïsme » d'autant plus superficiel qu'il reste fondé sur l'ignorance des réalités de la Chine continentale, et sur l'admiration que leur inspire les réalisations de prestige du régime.* »

L'isolement culturel explique la polémique engendrée actuellement par le mouvement dit de « *littérature de terroir* » *(hsiang t'u wen hsue)*. Par réaction à trente ans de littérature officielle, un certain nombre d'écrivains ont pris le parti d'écrire sur Taiwan, sur la vie quotidienne de ses habitants. C'en est assez pour que la presse officielle dénonce une littérature populiste et régionaliste. Mais il est beaucoup plus délicat d'interdire cette littérature réaliste qu'un pamphlet de M. Chang Chün-hong. C'est ce que la revue mensuelle *Hsia Ch'ao (le Courant chinois)* a fort bien compris. Plutôt que d'aborder de front des questions politiques, elle multiplie les enquêtes, les témoignages. Certains problèmes « chauds », posés par le développement à la taiwanaise, peuvent ainsi être abordés : la pollution, les conditions de travail en usine, les bas salaires.

Ces formes d'opposition peuvent paraître négligeables. Elles n'en constituent pas moins, dans un Etat dominé par un parti unique, un facteur d'évolution. Le Kuomintang contrôle mal une nouvelle génération qu'il a pourtant éduquée. L'état de guerre, la volonté sans cesse réaffirmée de reconquérir le continent pourront-ils constituer indéfiniment la justification idéologique du régime ? — H. L.

Inde

Au Bengale-Occidental

SIX CENT VINGT-TROIS PERSONNES AURAIENT PÉRI LORS DES INONDATIONS.

Calcutta *(A.P., Reuter)*. — Les inondations se sont aggravées, dimanche 8 octobre, au Bengale-Occidental, à l'est de l'Inde. Les eaux continuaient de monter dans le nord de l'Etat, tandis que dans les districts de Birbhum, Hooghly et Burdwan, proches de Calcutta, plusieurs localités avaient été inondées à la suite de la rupture de deux retenues.

Les autorités estiment que près de 500 000 habitations en pisé ont été emportées et que 623 personnes ont péri noyées. Il est devenu difficile de se « *débarrasser des cadavres* », a dit un ministre, du fait que les lieux de crémation sont sous les eaux. Le gouvernement central fournit quotidiennement 60 000 doses de vaccin contre le choléra. « *Les dégats matériels*, a déclaré le ministre des finances du Bengale-Occidental, M. Ashoh Mitra, *pourraient atteindre l'équivalent de 1,9 milliard de dollars.* » Une équipe soviétique doit participer aux secours.

Les inondations ont également causé d'importants dégâts dans les régions proches du Bengale-Occidental, au Bangladesh, ainsi que la mort de 75 personnes.

Le Monde

politique

LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les élus locaux du P.S. proposent la création d'une nouvelle forme de groupement communal qui serait administré par un comité élu au suffrage universel

De notre envoyé spécial

Limoges. — Près de cinq cents élus locaux membres du parti socialiste, parmi lesquels plusieurs parlementaires, ont participé, samedi 7 et dimanche 8 octobre, à Limoges (Haute-Vienne), aux « états généraux des communes rurales » organisés pour la première fois par la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (F.N.E.S.R.), que préside M. Hubert Dubedout, député, maire de Grenoble. Ils y ont débattu de cinq thèmes qui avaient été retenus à l'issue de deux stages nationaux, en mai dernier, en Dordogne et dans la Nièvre : l'activité économique en milieu rural, l'animation de la vie locale, les procédures d'aménagement, la décentralisation et la coopération intercommunale.

L'objectif de la F.N.E.S.R. était double : préparer le chapitre « collectivités locales » du « projet socialiste » qui doit être adopté en février 1979 et préciser les positions du P.S. à quelques semaines de l'ouverture des débats parlementaires sur les projets de loi relatifs à la réforme des collectivités locales.

La plus importante des décisions prises par ces « états généraux » est l'adoption d'une nouvelle formule de coopération intercommunale conçue à partir des enseignements qu'on peut tirer du fonctionnement des structures actuelles (syndicats spécialisés, syndicats à vocation multiple, etc.).

La F.N.E.S.R. propose la création, entre la commune et le département, d'une nouvelle structure de groupement communal qui associerait les communes d'un même canton ou d'un même « pays », qui serait érigée en établissement public, dotée de ressources propres et de compétences définies par la loi. Cette « supermunicipalité » cantonale ou micro-régionale serait administrée par un comité universel direct.

Présentée par M. André Chandernagor, député, président du conseil régional du Limousin, au nom de la commission nationale chargée des collectivités locales sous la présidence de M. Pierre Mauroy, cette proposition résulte d'un compromis entre les thèses, parfois contradictoires, défendues naguère, au sein du P.S., par les partisans d'un accroissement des pouvoirs du département et par les « régionalistes », notamment celles de M. Chandernagor lui-même et de M. Edgard Pisani, ancien ministre. Les discussions techniques n'ont pas éclipsé totalement les échanges de vues sur le débat politique ouvert à propos de l'élection présidentielle de 1981. Ainsi M. Pierre Mauroy, évoquant, dimanche matin, les sondages évaluant les chances respectives de MM. François Mitterrand et Michel Rocard, a-t-il invité les militants à éviter le « piège » tendu, selon lui, par « la droite, qui a tout intérêt à diviser le parti socialiste ». Le maire de Lille a également affirmé que le P.S. veut « rester fidèle à l'union populaire » et que toute « déviation » ne pourrait que provoquer « la stagnation du parti » au bénéfice des communistes.

M. François Mitterrand, la veille, avait tenu le même langage en affirmant que, si d'aventure le P.S. changeait un jour de stratégie, « tous les doutes et toutes les suspicions » se trouveraient alors justifiés.

Dans son allocution, le premier secrétaire du P.S. a fait allusion, à plusieurs reprises, à ce que d'aucuns nomment déjà « la guerre de succession » au sein du parti à la rose. A propos de ses relations avec les autres dirigeants socialistes, il a notamment déclaré : « *Croyez-moi, chers camarades, et vous aussi, messieurs les journalistes, ce n'est pas la bataille à coups de polochon que vous imaginez. Mais c'est vrai qu'on discute. C'est étrange cette sorte de stupeur qui s'empare aujourd'hui de la presse devant un parti dans lequel on discute. Il faudrait qu'on soit d'accord avant d'avoir ouvert la bouche !* » Pour M. François Mitterrand, une seule chose doit préoccuper les militants socialistes : accentuer encore davantage l'audience du parti : « *On ne pourra rien faire sans nous avant longtemps (...). Le mot d'ordre aujourd'hui, c'est : continuons !* » Le P.S. doit aussi conserver sa *stratégie unitaire* : « *Nos choix sont faits. On ne pourrait les défaire que par une décision souveraine. Ils impliquent une large conception de l'union des forces populaires. Nous sommes désireux de pousser plus loin le rassemblement des forces sociales dont nous sommes les représentants. (...) Je n'ai pas la tentation, même quand on m'y pousse, de vouloir changer cela. Soyons fidèles a nous-mêmes. Notre parti a sept ans, c'est l'âge de raison. Irions-nous retomber en enfance ?* » « *Nous sommes capables de faire plus* », a indiqué M. Mitterrand en commentant la poussée socialiste constatée aux élections législatives partielles.

« L'hypocrisie scandaleuse du gouvernement »

Intervenant sur le même thème, dimanche matin, M. Pierre Mauroy a notamment déclaré, au terme des travaux : « *Nous restons fidèles à l'union populaire. Nous savons tous que si par hypothèse il y avait un « déviation socialiste », ce serait la stagnation des socialistes et la chance du P.C., qui pourrait progresser en faisant même l'économie d'une mutation indispensable. Le parti communiste attend peut-être que le parti socialiste déroge à cette union populaire ; il peut attendre longtemps.* »

Auparavant, les élus locaux avaient adopté, à l'unanimité, une résolution générale dénonçant « *l'hypocrisie scandaleuse du gouvernement, qui ose aujourd'hui parler de décentralisation au profit des communes après avoir organisé leur asphyxie* » et qui « *cherche maintenant, sous couvert d'une fausse décentralisation transférant des responsabilités sans transférer des moyens, à mettre en place au niveau local les « amortisseurs » qui le protégeront contre la colère montante des populations et de leurs élus* ».

Soulignant « *la nécessité d'une transformation profonde de la logique même de nos institutions locales* », c texte demande aux instances nationales du parti de reprendre à leur compte les trois orientations suivantes :

« — *Maintien et renforcement des communes actuelles, lieu privilégié de la prise en charge de leur vie quotidienne par les citoyens eux-mêmes, c'est-à-dire par excellence lieu de l'autogestion ;*

» — *Création là où existe, en fait, des intérêts communs qui ne peuvent être pris en charge par chaque commune individuellement (par exemple au niveau du canton ou du « pays ») d'une nouvelle organisation collective dotée d'une assemblée élue au suffrage universel direct et recevant des compétences précises et limitées ;*

» — *La définition claire du département comme collectivité locale disposant d'un domaine propre, soutenant l'autonomie des collectivités inférieures et assurant entre elles la péréquation et la réduction des inégalités.* »

M. Chandernagor a indiqué quelles pourraient être les compétences de cette nouvelle forme de structure intercommunale :

« *Oui, l'autonomie communale doit être préservée dans la mesure la plus large possible : la commune doit avoir compétence pour tout ce qui concerne l'état civil, l'information de base des citoyens, le premier niveau d'aide sociale, la police administrative, le permis de construire, la gestion et l'entretien du domaine privé, l'animation de la vie communale. Mais seul un second niveau de gestion, géographiquement plus large (et pourquoi pas le canton rajeuni et rénové, éventuellement modifié dans ses limites), est à même de gérer, avec quelque ampleur, efficacité et selon des choix coordonnés, les grands intérêts communs de la modernité : l'aménagement du territoire et l'action foncière qui s'y rattache, le logement collectif, les grands équipements (réseaux d'eau et assainissement, collecte des ordures ménagères, voirie, transport), les zones d'activités industrielles artisanales ou tertiaires, les abattoirs et marchés, à l'exception des marchés d'intérêt local, les constructions scolaires maternelles et du premier degré, l'animation économique et socio-culturelle d'ensemble.* »

Le comité de direction de ce « *second niveau de gestion* » serait composé à parité de délégués des différents conseils municipaux et de membres élus au suffrage universel au niveau du canton ou du « pays ».

Tout en se réjouissant que leur fédération pousse aussi loin les conclusions de son analyse des blocages qui entravent l'action des communes, certains élus socialistes faisaient observer, dimanche à Limoges que ce projet fera sans doute « *un peu peur* » à beaucoup de maires ruraux attachés à l'esprit de clocher, jaloux de leurs prérogatives et conservant un mauvais souvenir du rapport Guichard, lequel préconisait, justement, un regroupement obligatoire des communes.

ALAIN ROLLAT.

M. ROSETTE (P.C.) : le projet de loi sur la fiscalité locale constitue une nouvelle menace pour les communes.

M. Marcel Rosette, sénateur du Val-de-Marne, président de l'Association nationale des élus communistes et républicains, estime que le projet de loi visant à réformer la fiscalité locale « *constitue une nouvelle et grave menace à la fois pour les communes et pour les contribuables* ».

Il ajoute notamment : « *Les conseils municipaux, au lieu de décider une somme globale comme montant des impôts locaux, voteront séparément quatre taux appliqués aux quatre taxes actuelles. Et le « libéralisme » devient vite formel puisque l'augmentation de la taxe professionnelle est strictement limitée. Les élus locaux ne pourront pas faire payer davantage les grandes entreprises.* »

M. Mitterrand annonce le lancement d'une campagne du P.S. dans les entreprises

La commission nationale « Entreprises » du parti socialiste, qui s'est réunie dimanche 8 octobre, a décidé de lancer une campagne en direction des salariés, sur leur lieu de travail.

Cette campagne se déroulera en trois temps. L'action des militants socialistes portera d'abord sur le chômage et les problèmes de l'emploi. Dans le courant de novembre, le thème central de la campagne sera celui des conditions de travail « *sans abandonner toutefois la dénonciation générale de la situation économique* ». Enfin, dans le courant de décembre, la campagne sera axée sur les inégalités et le pouvoir d'achat.

M. François Mitterrand a expliqué l'initiative de son parti en soulignant que le P.S. s'attaque ainsi à « *la forteresse du capitalisme* ». Il a ajouté que le P.S. entend être désormais présent dans toutes les entreprises de plus de mille salariés. Le nombre des sections d'entreprises devrait passer de mille deux cents, aujourd'hui, à deux mille à la fin de 1979. Le premier secrétaire du P.S. a précisé : « *Nous ne nous plaçons pas en adversaires du P.C. mais des structures capitalistes. Puisque nous sommes redevenus l'une des branches principales du mouvement ouvrier, nous entendons remplir notre mission.* » Il a souligné que les socialistes « *n'ont pas à se substituer aux syndicats* » et que, « *à l'inverse, ils n'entendent pas non plus devenir la courroie de transmission des organisations syndicales* ». Le premier secrétaire du P.S. a, une nouvelle fois, déploré que la C.G.T. ait adopté le point de vue du parti communiste lors des législatives.



(Dessin de KONK.)

M. Mitterrand a également répondu à M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., qui avait reproché au P.S. d'avoir, à l'Assemblée nationale, voté contre la réforme des prud'hommes. Il a expliqué que le groupe socialiste s'est déclaré favorable à un scrutin à la proportionnelle, mais s'est opposé à « *la destruction de la notion de parité* » au sein des conseils de prud'hommes. « *La parité est l'une des conquêtes du mouvement ouvrier* », a ajouté M. Mitterrand.

La réforme adoptée permettra au patronat, selon le premier secrétaire du P.S., de « *susciter des listes de complaisance pour l'élection des prud'hommes* ». « *Les grands patrons*, a-t-il dit, *pourront gouverner les conseils de prud'hommes.* »

M. Mitterrand a jugé que M. Edmond Maire avait réagi avec « *inconséquence* » et il s'est déclaré « *peiné et choqué par des propos inacceptables* ».

Un sondage

LA MOITIÉ DES ÉLECTEURS SOCIALISTES PENSENT QUE M. ROCARD SERA CANDIDAT A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE EN 1981

L'hebdomadaire *le Point* publie dans son numéro daté 9-15 octobre un sondage de l'IFOP réalisé, du 15 au 19 septembre, auprès d'un échantillon représentatif de 1 037 Français âgés de plus de dix-huit ans. 46 % des personnes interrogées se déclarent persuadées que M. Michel Rocard sera candidat à l'élection présidentielle de 1981. Ce pourcentage atteint 48 % dans l'électorat communiste et 50 % dans l'électorat socialiste.

Le député des Yvelines apparaît, d'après ce sondage, comme plus « à gauche » que M. Mitterrand. 27 % des personnes interrogées (33 % chez les socialistes, 39 % chez les communistes) estiment en effet que si M. Michel Rocard devenait premier secrétaire du P.S., ce parti évoluerait vers la gauche. 15 % des personnes interrogées pensent que le P.S. évoluerait vers la droite (10 % chez les socialistes et 19 % chez les communistes).

Parmi les autres indications de ce sondage, il ressort que 23 % des personnes interrogées (le pourcentage est le même dans l'électorat socialiste et dans l'électorat communiste) pensent que si M. Rocard devenait le premier secrétaire du P.S., les relations de ce parti avec le P.C.F. seraient plus difficiles. 19 % des socialistes et 30 % des communistes pensent le contraire.

Enfin, une majorité d'électeurs communistes (39 %) pensent que M. Rocard chercherait surtout à réaliser l'union avec le P.C.F., alors qu'une majorité d'électeurs socialistes (40 %) estiment qu'il chercherait à renforcer l'indépendance et la personnalité du P.S. Une majorité d'électeurs de la majorité (38 %) croient qu'il tenterait de réaliser un rapprochement avec l'U.D.F.

« U.D.F. 1 » : M. Rocard sécrète autant d'équivoques que M. Mitterrand.

L'éditorial du numéro du 9 octobre de *U.D.F. 1* (lettre quotidienne publiée par l'union pour la démocratie française) est consacré à « *persistante équivoque socialiste* ». On lit notamment : « *Ah ! comme on souhaite que Michel Rocard fasse redécouvrir à l'opposition le réalisme ! Ah ! comme on apprécie sa condamnation d'un « certain archaïsme politique » ! (...)*

» *Hélas ! le personnage de Michel Rocard sécrète autant d'équivoques que le personnage François Mitterrand. Même flou dans la carrière, le discours et les choix. Est-ce un hasard si, selon les sondages publiés à profusion à son sujet, les Français hésitent tant sur les traits de sa personnalité (hormis la qualité à vrai dire peu flatteuse de préoccupation de carrière) ? Est-ce un hasard encore si sa candidature aux élections présidentielles de 1969 apparaît, dans la mémoire collective, comme noyée dans le brouillard des événements insaisissables ? Et enfin, pourquoi cette contradiction entre la masse des électeurs qui pensent qu'il tirerait le parti socialiste plutôt vers la gauche, et la masse presque aussi importante de ceux qui pensent qu'il le tirerait plutôt vers la droite ?*

» *Non, vraiment, les principaux chefs socialistes ne sont pas encore prêts à faire sortir leur parti de l'équivoque. Tant pis pour eux.* »

M. PIERRE MAUROY : sauvegarder coûte que coûte l'unité du parti.

(De notre correspondant.)

Tarbes. — Présidant, dimanche 8 octobre à Tarbes, un rassemblement de la fédération du parti socialiste des Hautes-Pyrénées, M. Pierre Mauroy a déclaré : « *Le premier devoir des socialistes c'est de mettre tout en œuvre pour que l'unité des socialistes soit sauvegardée coûte que coûte. Tout le monde parle de certains sondages. Ces sondages montrent que le P.S., qui, pendant longtemps n'a eu que François Mitterrand pour le représenter, possède à présent plusieurs personnalités importantes. Ces personnalités sont acceptées par les Français. Cela prouve que le P.S. ne cesse de grandir. Je souhaite qu'il y ait bientôt une femme qui puisse partager le sort de ces trois personnalités.* »

● *Le CERES réintègre la direction de la fédération socialiste des Vosges.* — Sur proposition de M. Robert Bernard, premier secrétaire de la fédération, le CERES vient de réintégrer la direction fédérale d'où la minorité avait été exclue au lendemain du congrès de Pau, en 1975. Les représentants du CERES occupent cinq des quinze postes du bureau. La fédération des Vosges annonce en outre qu'elle a multiplié par cinq, en quatre ans, le nombre des adhérents. Il s'élève aujourd'hui à mille trois cents. — (Corresp.)



POLITIQUE

Libres opinions

Paix armée au parti socialiste

par ANTOINE SANGUINETTI et PIERRE BERCIS (*)

LE conflit de personnes qui vient d'éclater au parti socialiste entre Michel Rocard et François Mitterrand concerne tous les militants, mais n'en intéresse aucun. Je dirais même que ceux-ci le désavouent en ce qu'il polarise l'attention sur de faux problèmes tandis que les vrais problèmes, les problèmes de fond, eux, sont laissés dans l'ombre.

Certes, Michel Rocard a certainement eu tort de prononcer sa petite phrase sur « l'archaïsme qui ne passe plus en politique », quoique le rétro soit encore à la mode, mais y a-t-il vraiment de quoi dramatiser à ce point ? Cela sent trop le montage de média à la solde du pouvoir, au moment d'élections partielles où le P.S. progresse, pour que cela ne soit pas suspect.

Après l'échec de mars 1978, les militants n'ont vraiment pas besoin de ces querelles basées sur l'ambition des hommes, et non l'ambition des idées ; même s'il serait naïf d'ignorer que le conflit d'idées existe également entre les deux responsables socialistes précités, puisque ce n'est que bien tard que Michel Rocard a rejoint la ligne d'union de la gauche, après l'avoir longuement combattue.

Avant l'élection présidentielle de 1981, qui motive en réalité tout ce battage, il y a beaucoup mieux à faire que de s'embusquer pour faire des « coups » entre prétendants. Paris n'est pas Florence et nous sommes dans un parti socialiste, ne l'oublions pas. Sortons donc de ce climat de paix armée, de ce terrain où ne s'affrontent que des coteries, pour constituer de vraies majorités d'idées avec la sérénité que nous permet d'avoir ce désert politique qui s'étale aux pieds des Français, jusqu'en 1983, au moins.

∴

De tels propos feront sans doute sourire nos adversaires : une majorité d'idées oui, mais encore faut-il avoir des idées ; or personne, parmi les dirigeants du P.S., de François Mitterrand à Michel Rocard en passant par Pierre Mauroy et le CERES, ne propose quoi que ce soit de neuf. Tout le monde attend, épie, se réfugie dans la tactique ; mais où est la stratégie, où est le souffle puissant, où est le grand dessein dont le parti a besoin, entre ces fractions rivales toutes prêtes à dégainer à la première alerte pour conquérir le pouvoir ? On ne le perçoit pas. Chacun croit avoir un charisme et essaie de rameuter autour de lui le maximum d'adeptes, transformant le P.S. en chapelles d'une Eglise dont le pape ne serait plus religieusement vénéré. Nous voilà revenus au bon temps du « cartel des non ».

Cela doit cesser au plus tôt. C'est autour d'un faisceau d'idées neuves que doivent se rassembler les militants, que doit être vivifiée la démocratie interne. S'il y a un archaïsme dans le parti, il est moins dans le classicisme d'un François Mitterrand que dans les clivages du passé pudiquement appelés « courants de pensée ». Il faut rendre au parti sa mobilité, sa souplesse, sa capacité d'innovation ; combattre la sclérose qui commence à le paralyser. En un mot, cultiver la démocratie réelle et non les querelles stériles.

C'est le but qu'affichent les militants du P.S., du P.C., ou d'ailleurs, qui se sont réunis au sein du Club des droits socialistes de l'homme. Ils entendent tenir un langage radicalement nouveau, original, capable de mobiliser les forces vives de leurs partis et de l'union de la gauche sur des bases saines et rénovées. Ils veulent dépasser pour l'heure les divergences d'appareil entre P.C. et P.S. ou entre militants d'un même parti.

∴

Que disent-ils, en fait, depuis longtemps, et sur quelles bases vont-ils se battre, là où ils sont, dans les prochains mois ?

Premièrement, chaque parti de gauche doit adopter un projet de société, clair, concis (et non pas, pour l'instant, un autre programme de gouvernement, comme se propose de le faire en février prochain notre parti) — c'est ce que notre camarade Elleinstein appelle, pour sa part, définir une « troisième voie ».

De plus, ajoutons que, comme tout projet de société représente une extension des droits de l'homme par rapport à la société en place, un tel projet doit être défini — pour sa clarté également — en termes de nouvelle déclaration des droits, à l'instar de ce qui a été en 1789 et qui a permis un développement si rapide de l'idée républicaine.

Evidemment, on comprend que cela gêne certains responsables sociaux-démocrates grisés par leurs quelques succès et qui veulent absolument parvenir au gouvernement dans les prochaines années, mais ils doivent aussi comprendre que, si les Français ont repoussé la coalition de gauche en mars, c'est d'abord parce que, si celle-ci était globalement d'accord sur les moyens — le programme, — elle ne l'était pas du tout, dans l'immédiat, sur la fin — le projet de société.

∴

En second lieu, les militants socialistes, communistes ou sans parti du Club des droits socialistes de l'homme affirment que, une fois que chaque parti se sera doté d'un projet de société, il lui faudra négocier un projet commun avec son partenaire, de sorte que, ensuite, il sera plus logique et plus facile d'en déduire un programme commun de gouvernement — et non l'inverse (solution de 1972) qui a fait la preuve de son inefficacité.

Impossible ? Pourquoi ? Chacun des deux alliés est d'accord pour maintenir les libertés classiques, l'acquis de 1789 ; chacun prône désormais l'autogestion régulée par une planification moderne. Alors ? Ne sont-ce pas des points d'ancrage suffisamment solides dans la définition des contours de la société socialiste qu'appellent de leurs vœux les militants des deux grands partis de l'union et, au-delà, les électeurs qui tiennent à savoir, quoi de plus normal, si le char de l'Etat, piloté par la gauche, les mènera à Bonn, à Moscou, ou, mieux, à Paris ?

Là est le vrai problème, là est le vrai débat. C'est de cette question qu'il faut parler au sein du parti socialiste et, si ce vœu nous est permis, du parti communiste. Pas de la dernière flèche décochée par Rocard contre Mitterrand ou par Marchais contre les socialistes, comme la presse de droite nous y encourage pour faire diversion. Hors ce chemin, point de salut pour la gauche.

(*) Membres du parti socialiste, responsables du Club des droits socialistes de l'homme.

CORRESPONDANCE

De qui se moque-t-on ?

Un de nos lecteurs de Villejuif, M. Roger Bernard, ouvrier, membre du P.S., nous écrit :

Quel débat au sein du P.S. ? Pour le militant de base que je suis comme tant d'autres, il n'existe pas ! C'est la presse, la T.V. qui me l'apprennent. Depuis juin, la plupart des sections ne se sont pas réunies ou viennent de le faire. Alors, de qui se moque-t-on ?

Il est vrai que les médias font grand tapage autour d'élucubrations plus ou moins fumeuses de notables, de vieilles barbes, qui finissent, hélas ! par se prendre au sérieux.

Où est le rôle du militant ? Il commence à prendre conscience qu'il ne suffit pas à son parti de prôner la démocratie. Encore faudrait-il l'instituer dans ses statuts. Il existe bien un nommé Rocard, qui semble penser comme lui, mais il serait l'extrême droite du P.S. Alors ?

Le parti progresse en pourcentage, stagne ou perd en voix, et il gagne des sièges, mais ne risque-t-il pas, faute d'implantation dans les milieux ouvriers et jeunes, de se retrouver, comme la cigale, fort dépourvu quand le temps du pouvoir sera venu ?

POLITIQUE

M. Marchais : Rocard, Mitterrand cela ne nous intéresse pas

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., qui était, samedi 7 octobre, l'invité du « Journal inattendu » de R.T.L., a indiqué, à propos de la situation au sein du parti socialiste : « *Nous, Rocard, Mitterrand, cela ne nous intéresse pas. La seule chose que nous considérons, c'est qu'ils sont aussi responsables l'un que l'autre de ce qu'a été l'attitude du parti socialiste, qui a conduit à la rupture de l'union et à l'abandon du programme commun.* »

Les entretiens avec M. Berlinguer

A propos de ses entretiens avec M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C. italien, M. Marchais a notamment déclaré:

« *Nous sommes contre l'élargissement de la C.E.E., nos amis italiens sont pour. Secondement, nos amis italiens ont une position différente de la nôtre sur les pouvoirs qui devront être attribués à l'Assemblée européenne dans le futur. Mais, cela dit, que vient de mettre en évidence la rencontre entre nos deux partis? Ce n'est pas précisément les différences, mais c'est au contraire les nombreux points communs existants entre nous.*

» *Je les résume seulement en quelques mots : accord d'abord pour faire de l'élection à l'Assemblée européenne un moment important de la lutte en faveur d'orientations démocratiques et progressistes, pour des solutions positives à la crise qui frappe nos deux pays, accord contre le chômage, contre les injustices sociales, contre les gâchis capitalistes, accord pour des mesures en faveur du progrès social, de la qualité de la vie pour la jeunesse, pour une nouvelle croissance économique, pour la démocratie, pour les droits de l'homme, accord pour la démocratisation des institutions européennes pour que l'Europe joue un rôle positif, nous disons même, dans le communiqué, un rôle d'entraînement en faveur de la détente, de la paix et du désarmement. Par conséquent, vous le voyez, les points d'accord sont extrêmement nombreux.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a indiqué qu'une nouvelle rencontre est prévue entre les communistes français et italiens « *afin de cerner de plus près possible les problèmes européens* ». Il n'a pas exclu la possibilité de meetings communs en vue de l'élection européenne et a laissé entendre que des entretiens pourraient avoir lieu, dans le même temps, avec le parti communiste espagnol.

● *M. Gaston Plissonnier*, membre du secrétariat du P.C.F., a déclaré, dimanche 8 octobre, à Chambéry : « *Le P.S. a abandonné le programme commun de la gauche pour le programme des partis socialistes d'Europe. Avec le recul du temps, on saisit encore mieux comment les conceptions européennes du parti socialiste ont pesé lorsque, en septembre 1977, il a renoncé au programme commun et brisé l'union de la gauche.* »

● *M. Jacques Barrot*, ministre du commerce et de l'artisanat, a déclaré, dimanche 8 octobre, devant le conseil politique du C.D.S. : « *Ceux qui, comme Michel Rocard, dénoncent l'archaïsme, ont raison (...). Mais encore faut-il avoir le courage de dénoncer les archaïsmes que sont, dans la société française, le programme commun de la gauche et l'alliance avec les communistes.* »

UNE ÉLECTION CANTONALE

TARN : canton de Vaour (premier tour).

Inscr., 1 390 ; vot., 1 068 ; suffr. expr., 1 006. MM. Gérard Bosc, P.S., 474 voix ; Pierre Lachèze, cons. mun. de Milhars, maj.-U.D.F., 424 ; Mme Marie-Louise Hernandez, P.C., 108. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. André Sudre (P.S.), démissionnaire. M. Sudre avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 524 voix, contre 349 à M. Pierre Lachèze, R.I., et 283 à M. Maurice Boyer, div. g. Au premier tour, M. Sudre était arrivé en tête avec 425 voix. M. Lachèze en avait recueilli 327, M. Boyer 317 et Mme Marie-Louise Hernandez (P.C.), 72.

Investi par l'U.D.F., M. Lachèze, avec un gain d'une centaine de voix, enregistre la plus forte progression par rapport à mars 1976 : 42,14 % des suffrages exprimés contre 28,65 %. Avec une augmentation moitié moindre en voix, le représentant du P.S. gagne près de dix points en pourcentage : 47,11 % contre 37,24 %. Quant à la candidate du P.C., Mme Hernandez, son pourcentage passe de 6,31 % à 10,73 %.]

● *M. Thierry Jeantet*, membre du secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré dimanche 8 octobre : « *Les propos de M. Michel Debré sur l'Europe s'apparentent à une entreprise de démoralisation qui ne pourrait avoir pour conséquence que l'affaiblissement des démocraties. Il est nécessaire que l'année 1979 soit déclarée dans toute la France « année de l'Europe » et cela non seulement à travers les collectivités locales. Paris devant jouer un rôle pilote, mais aussi à travers toutes les collectivités privées.* »

● *Au cabinet de M. Norbert Ségard*, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, un arrêté met fin, sur leur demande, aux fonctions de M. Gérard Souchard, chef de cabinet, et de M. Nicolas de Tavernost, chargé de mission, appelés à d'autres fonctions ; un autre arrêté nomme conseiller technique M. André Darrigrand, directeur régional.

M. CHARLES DEBBASCH EST NOMMÉ CONSEILLER TECHNIQUE A L'ELYSÉE

Par arrêté du président de la République, publié au *Journal officiel* du 8 octobre, M. Charles Debbasch, ancien président de l'université d'Aix-Marseille III, est nommé conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République. M. Debbasch, qui remplace M. Jean-Daniel Camus, traitera des questions concernant l'éducation, les universités, la jeunesse, les sports, les loisirs et la culture (*le Monde* des 29 et 30 septembre).

[Né le 22 octobre 1937 à Tunis, M. Charles Debbasch fait ses études à la faculté de droit d'Aix-en-Provence. Licencié en 1957, docteur en 1960, il obtient, en 1963, l'agrégation de droit public. Avocat à la cour d'appel d'Aix-en-Provence, il enseigne en même temps à la faculté, où il est nommé professeur en 1963. De juin 1968 à avril 1969, M. Debbasch est chargé de mission auprès de M. Edgar Faure, ministre de l'éducation nationale. Elu directeur de l'U.E.R. de droit et de science politique d'Aix-Marseille-II en janvier 1970, il est le principal artisan de la création de l'université d'Aix-Marseille-III, dont il est élu président en octobre 1973.

Doyen honoraire de la faculté de droit et de science politique, M. Debbasch est, depuis 1971, membre du comité consultatif des universités, du comité national de la recherche scientifique, du directoire et du conseil d'administration du C.N.R.S. ; cofondateur, en novembre 1976, de l'association Démocratie française, il est nommé, en décembre 1977, représentant de l'Etat au conseil d'administration de FR 3. M. Debbasch est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont un *Traité du droit de la radiodiffusion* (1967), *l'Administration au pouvoir* (1968) et *la France de Pompidou* (1974).]

LE CONSEIL POLITIQUE DU C.D.S.

Les centristes demeurent méfiants face au « libéralisme » du gouvernement

La réunion du conseil politique du C.D.S., samedi et dimanche à Paris, a été l'occasion pour les cadres et dirigeants centristes de débattre une nouvelle fois des trois sujets qui les préoccupent actuellement : leur place dans l'U.D.F., l'emploi et le « libéralisme » du gouvernement.

La question de l'avenir de l'U.D.F. est pratiquement considérée comme réglée. Depuis que l'Elysée et les états-majors des partis constitutifs semblent s'être accordés pour lever l'hypothèque de la fusion éventuelle, l'inquiétude des centristes s'apaise et nombre d'entre eux considèrent, comme M. Stasi, que « le temps des complexes et des soupçons est dépassé ». Pour M. Lecanuet, c'est une question qui ne redeviendra d'actualité qu' « après 1981 ». Il demeure que le besoin des démocrates sociaux de se démarquer de la droite « orléaniste » ou « populaire » s'est encore fait sentir samedi et dimanche.

La situation de l'emploi, en revanche, conduit les responsables du C.D.S. à exprimer de plus en plus vivement leurs inquiétudes et leurs doutes. Ils sont convaincus que le gouvernement, non seulement explique mal sa politique en ce domaine, mais, en outre, traite le problème de manière « incidente » en misant sur une reprise de l'expansion et non en élaborant une politique spécifique et offensive.

Quant au « libéralisme » de M. Barre, il laisse perplexes les amis de M. Lecanuet. Perplexes et embarrassés, car ce libéralisme est aussi celui de M. Monory, ministre de l'économie et membre du bureau politique du C.D.S. « Il n'y a pas toujours parfaite identité de vues entre le premier ministre et nous », a dit M. Lecanuet. Il y a même un certain trouble. Trouble que ressentent des centristes face à une doctrine qui ne correspond pas à la leur et qu'applique avec enthousiasme, au gouvernement, l'un des leurs.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Le conseil politique du Centre des démocrates-sociaux a siégé samedi après-midi 7 octobre et dimanche matin. Cent cinquante à deux cents délégués, selon la direction du parti, ont participé à cette session qui a eu lieu en présence de M. Jean Lecanuet, présidendt du C.D.S. et du conseil politique de l'U.D.F., et des membres du gouvernement appartenant à la formation centriste.

Au cours de la conférence de presse qui a suivi les travaux, M. Bernard Stasi, vice-président et porte-parole du C.D.S., a rendu compte des débats et indiqué, à propos des rapports entre son parti et l'U.D.F., que « *la question est désormais dédramatisée et que le temps des soupçons et des complexes est dépassé* ».

Au cours des travaux, et sur le même sujet, M. André Diligent, secrétaire général, a déclaré : « *Le C.D.S. se situe entre deux excès à combattre. Le premier est l'excès maximaliste de la fusion : si un jour le problème se pose — il n'est pas posé, — nous présenterons deux conditions. D'abord réaliser l'unité de doctrine, ensuite développer des stuctures convenables, c'est-à-dire pleinement démocratiques. Nous ne voulons pas d'une O.P.A. du C.D.S. sur l'U.D.F., pas plus que nous ne voulons l'inverse. Le second excès est l'excès de blocage et d'incompréhension mutuelle qui risquerait de stériliser la dynamique évidente de l'U.D.F. (...) Nous ne sommes pas à l'U.D.F. pour aider la droite à s'organiser. Nous n'y sommes pas non plus pour servir de caution à je ne sais quelle droite orléaniste face à une droite populaire, ni pour favoriser la revanche d'un libéralisme dépassé sur un collectivisme archaïque.* »

M. René Monory, ministre de l'économie, a affirmé : « *Le C.D.S. doit apporter sa contribution positive à l'U.D.F.; mais il doit être un partenaire exigeant et ne pas transiger sur nos aspirations profondes de justice et de lutte contre les privilèges.* »

M. Jean Lecanuet a souligné : « *Le C.D.S. doit se manifester sans complexe et avec vigueur. Il a quelque chose à dire. Il doit faire crépiter ses idées.* »

Les membres du conseil politique ont discuté de la situation économique. Il se sont de nouveau inquiétés de la manière dont le gouvernement traite la crise de l'emploi, et certains ont douté que la réduction du chômage soit une véritable priorité pour les pouvoirs publics. Ils ont aussi manifesté quelques craintes face à la doctrine libérale mise en avant par M. Raymond Barre : « *On ne comprend pas toujours très bien ce qu'est ce libéralisme* », ont souligné des intervenants.

M. Diligent a déclaré : « *Les Français sont en majorité sociaux et non libéraux. Le gouvernement n'a pas encore réussi à identifier sa politique sociale à un grand dessein social tendu vers le respect absolu des hommes et de la famille.* »

M. Monory a fait valoir : « *Aujourd'hui, la liberté des prix est en train de réussir. Elle est, avec la loi sur l'orientation de l'épargne, l'un des deux pions qui ont bougé sur l'échiquier de notre société économique.* » Il a ajouté : « *Mais le gouvernement ne peut se suffire à lui-même. J'ai besoin que le C.D.S. s'exprime et apparaisse à tous comme l'aile la plus à gauche de la majorité, la passerelle avec les socialistes raisonnables.* »

M. Jacques Barrot a évoqué l'attitude de M. Michel Rocard au sein de la gauche, et il a souligné : « *L'archaïsme, ce peut être aussi le refus d'évoluer et de s'adapter. Notre système administratif, notre système bancaire, notre système éducatif, doivent s'ouvrir en permanence à l'écoute des nouvelles exigences de l'économie.* »

A propos des élections européennes, M. Diligent a noté : « *En ce qui concerne la liste, nous ne sommes même pas dans un flou artistique, mais dans le brouillard le plus complet.* »

On lit notamment dans la motion adoptée au terme des travaux : « *Le C.D.S. renouvelle son soutien à la politique de redressement économique mise en œuvre par le gouvernement de M. Raymond Barre. Il entend participer à la campagne d'explication visant à faire comprendre aux Français qu'aucun progrès réel ne sera possible pour l'ensemble de nos concitoyens tant que la France n'aura pas retrouvé sa place dans le peloton de tête des nations industrielles (...). Cette politique difficile n'obtiendra l'adhésion populaire que si elle est mieux comprise et que si les efforts sont répartis de façon équitable (...). Le C.D.S. continuera de multiplier ses interventions et propositions pour une politique globale de l'emploi.* »

M. Jacques Chirac : le R.P.R. soutiendra le gouvernement tant que l'essentiel ne sera pas en jeu

M. Jacques Chirac a présidé samedi 7 octobre à Aurillac (Cantal) une réunion des militants R.P.R. des régions d'Auvergne et du Limousin. Dans une conférence de presse, le maire de Paris a indiqué que « *son parti soutiendrait le gouvernement tant que l'essentiel ne sera pas en jeu, même si, sur sa politique économique, nous avons quelques doutes (...) Mais l'essentiel n'est pas en doute actuellement.* »

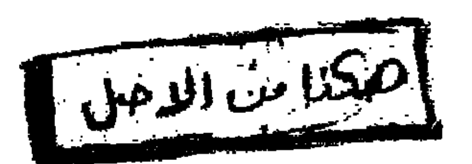
Il a ajouté que « *la guérilla parlementaire était stérile et qu'elle devait cesser, car elle fait un vacarme qui masque les vrais problèmes auxquels la France est confrontée* ».

M. Chirac a annoncé que le R.P.R. présenterait « *partout, à quelques exceptions près, des candidats lors des élections cantonales* ». « *Ce sera*, a-t-il ajouté, *une campagne politique* », et il s'est montré hostile à tout report de la date du scrutin, prévu pour mars 1979.

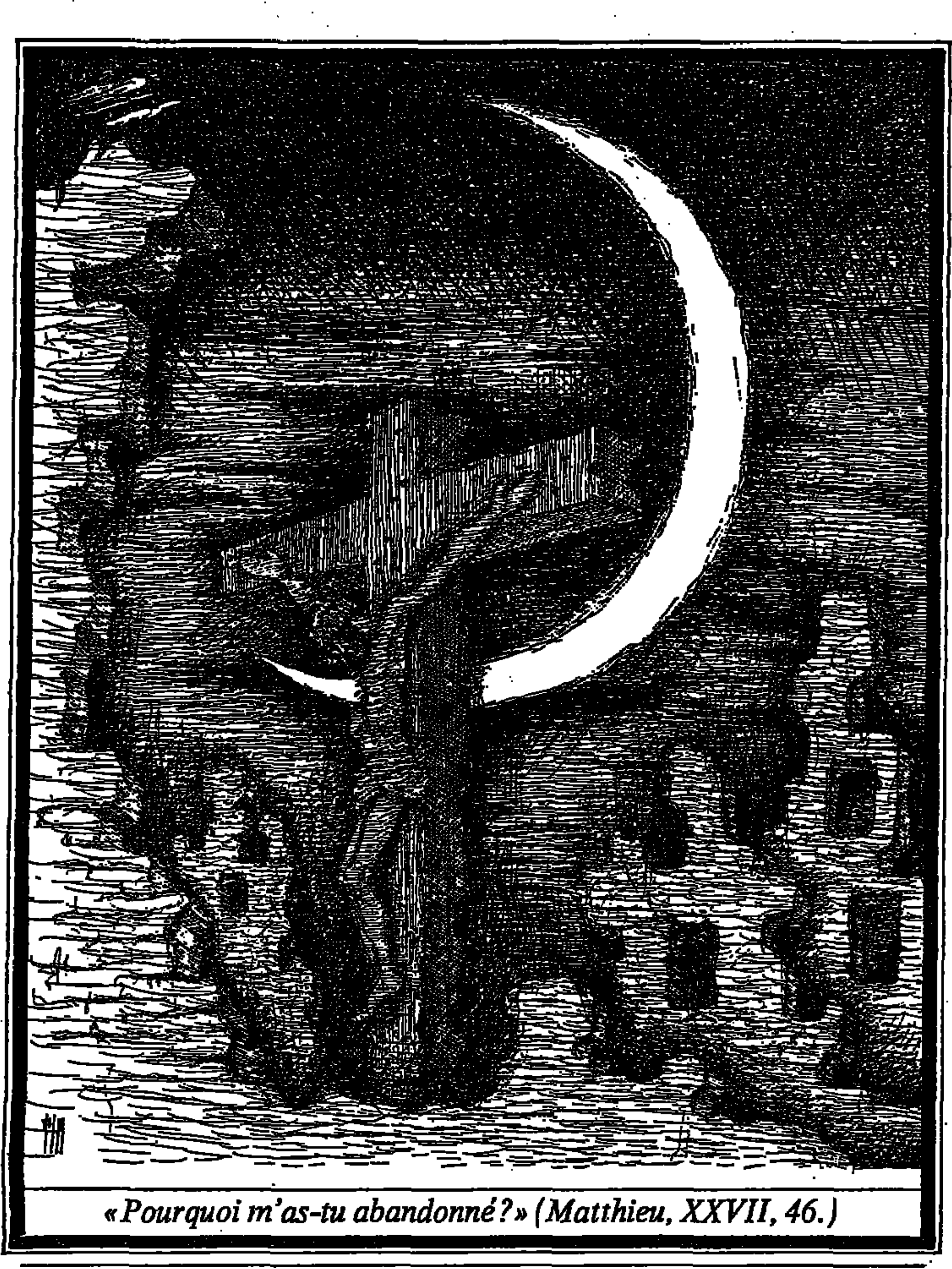
Dans son discours public, le président du R.P.R. a notamment déclaré : « *On a trop hâtivement démobilisé le pays. Si l'on n'y prend pas garde, il ne sera plus en mesure d'avoir cette volonté, face à une opposition qui redevient plus forte.*

» *Les dernières élections partielles sont plus qu'un avertissement pour le chef de l'Etat, pour le gouvernement, pour l'ensemble de la majorité, pour nous-mêmes. Elles marquent un profond étonnement, une angoisse, un mécontentement à l'égard de ce que nous avons fait de la confiance qui nous a été donnée il y a quelques mois. Pour nous, nous sommes bien décidés, par une vaste campagne de vérité, à essayer d'apporter des éléments de réponses, en mobilisant l'ensemble de nos concitoyens.*

» *Demain, nos responsables vont rencontrer le premier ministre, pour lui exprimer à la fois les problèmes qui nous angoissent et les solutions que nous souhaitons y voir apporter. Il faut que la confiance qui nous a été faite et qui se traduit par le plus grand nombre de voix, le plus grand nombre de députés, le plus grand nombre d'adhérents, ne soit pas trahie. Notre mouvement est un allié à la fois loyal et vigilant, mais que l'on ne pourra pas longtemps ignorer car il est ancré dans le cœur de notre pays et répond à la sensibilité permanente d'un grand nombre de nos concitoyens.* »



Dans **L'EXPRESS** *cette semaine*



« Pourquoi m'as-tu abandonné ? » (Matthieu, XXVII, 46.)

DANS L'ENFER DU LIBAN

Dans Beyrouth coupé du monde, l'envoyé spécial de L'Express, André Pautard, a vécu trois jours et trois nuits avec une famille chrétienne sous le pilonnage des canons syriens. Il a réussi à se rendre à Amman pour téléphoner à L'Express son journal de voyage dans l'inimaginable.
Quel peut être l'objectif de la politique syrienne ? Raymond Aron répond dans son éditorial : la destruction finale du Liban d'hier, miracle de l'Histoire et de l'art politique. Un protectorat de Damas qui se dessine en traits de fer et de feu.

LES MÉDICAMENTS DE DEMAIN



En vente dans les pharmacies, au cours des prochaines semaines, inventé par un laboratoire français, un de ces médicaments nouveaux dont rêvent médecins et malades. Des comprimés qui vont soulager des millions d'angoissés qui vivent dans la hantise des maladies cardio-vasculaires. Pierre Accoce a enquêté pour L'Express sur le renouveau d'une recherche qui peut relancer l'industrie pharmaceutique, et transformer la manière de se soigner des Français.

Cette semaine chez tous les marchands de journaux



POLITIQUE

Nuages sur Tahiti

(Suite de la première page.)

Avec tout ce qu'entraine le bouleversement des équilibres locaux : congestion urbaine, déracinement, cherté de la vie, insécurité croissante : on a déjà entendu parler de cela quelque part. Avec aussi tout ce que laisse le reflux d'une économie artificiellement gonflée. Le remplacement, en 1975, des tirs atmosphériques par des expériences souterraines, beaucoup plus coûteuses, a imposé une limitation des frais de fonctionnement du dispositif nucléaire dans le Pacifique. Et comme les activités liées au C.E.P. ont représenté jusqu'à la moitié du produit intérieur brut, on imagine combien le retour en arrière exigerait de sacrifices si Paris ne tenait pas la Polynésie à bout de bras. Ce qui fait évidemment se répandre une mentalité d'assistés. Et tend à décourager les velléités d'indépendance.

L'échelle de grandeur des dépenses publiques (36.5 milliards de francs C.F.P. (2) en 1977) est de l'ordre de 2,5 pour l'Etat français, pour le territoire et 0.5 pour les communes. Il est vrai que, sur les 25 milliards consentis par la France, « la bombe » se taille la part du lion avec 14 milliards. Mais si les dépenses civiles de l'Etat et du territoire sont équivalentes (11 milliards chacun), celles du second dépendent étoitement des crédits du premier.

Pourtant, ici, pas d'impôt sur le revenu... Et quand un leader autonomiste, M. Vanizette, parle, pour atténuer cette dépendance, d'une nouvelle fiscalité s'ajoutant aux impôts indirects, patentes et droits de douane, il provoque une levée de boucliers et se fait accuser par M. Flosse, député R.P.R., d'être *« l'instrument de la haute administration »* et de *« mener le territoire à la ruine »* en effrayant les investisseurs. Et M. Chirac, à la fin de son récent voyage à Papeete, renchérit en demandant un accroissement de l'aide de Paris, notamment un plan de cinq ans de relance des investissements.

Pas d'impôt sur le revenu donc, mais, affirme le sénateur de Polynésie, M. Millaud, autonomiste, *« nous payons à la France l'impôt sur les distances »*. Le sénateur, peu satisfait de la réponse négative du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM à sa demande de diminution du fret maritime à destination du Pacifique, est tout aussi mécontent des explications du ministre des transports sur les tarifs aériens réguliers ou par charter. Pour le ministre, *« il est essentiel de rendre compatibles le développement du tourisme et les intérêts du transporteur privé* (l'UTA), *qui assure la desserte régulière du territoire »* (de Los Angeles à Papeete). Le sénateur n'envoie pas dire ce qu'il pense de ce « blocage », qu'il estime *« très désagréable. Pensez que Air France fait des tarifs compétitifs sur l'Amérique du Nord et que la Polynésie française est une chasse gardée. Ce n'est pas raisonnable. Ou bien il y a une politique de développement du territoire, ou bien c'est la politique de développement de l'UTA, chouchoutée par le gouvernement »*. Position traditionnelle des habitants des départements et territoires d'outre-mer, notamment aux Antilles, qui font le complexe dit « du bout de piste ».

Le tourisme, après avoir atteint quatre-vingt-douze mille visiteurs en 1976, retombe depuis et ne semble pas près de relayer le C.E.P. Les hôtels sont loin d'être complets. Ce que suffirait à expliquer leurs prix impressionnants. Situation paradoxale : le trafic aérien est saturé à l'arrivée et au départ de Papeete, sans que les transporteurs réguliers puissent ou veuillent en augmenter la fréquence. Quelle autre solution que le développement des charters ? Pour tout concilier, ce pourrait être au départ de la côte est des Etats-Unis (les touristes américains, venus pour la plupart de la côte ouest, représentant déjà plus de la moitié du nombre des visiteurs), d'Australie, de Nouvelle-Zélande, et aussi, bien sûr, du Japon, très intéressé, dit-on, et sur qui l'on compte beaucoup.

Le conseil de gouvernement de Papeete a aussi des vues sur Air Polynésie, filiale d'UTA, dont il voudrait s'assurer le contrôle. En attendant une décision et du renfort en matériel, trois Fokker d'une quarantaine de places et quelques Twin Otter d'une vingtaine s'essoufflent à desservir la douzaine d'îles qui possèdent des pistes d'atterrissage. A des prix, souligne l'UTA, qui ne sont pas plus élevés que ceux d'Air Inter. Mais avec des réservations et des horaires forcément hasardeux dans ces conditions.

Comme de Stockholm à Naples

Or, imaginez la carte de la Polynésie française plaquée sur celle de l'Europe : si Tahiti se trouvait à la place de Paris, l'île la plus septentrionale serait du côté de Stockholm, et la plus méridionale au large de Naples. Avec si peu de pistes et si peu d'appareils, y a-t-il au moins des transports maritimes suffisants ? Pas du tout. Les « goélettes » — ainsi nomme-t-on les méchants cargos qui font le service inter-îles — s'apparentent aux vaisseaux fantômes et il serait peu raisonnable de compter sur elles à date fixe. Elles appartiennent à des armateurs d'origine chinoise, à qui la notion de service public est étrangère, et qui ont la réputation d'abuser de la situation : ne sont-ils pas, pour les habitants de beaucoup d'îles, les seuls transporteurs et les seuls fournisseurs ?

Si l'on ajoute que l'industrie est faible, que l'agriculture est en régression constante au profit des activités urbaines (la vanille n'existe plus guère qu'à l'état sauvage, le café, le manioc, ne se rencontrent qu'en de minuscules cultures, les cocotiers eux-mêmes, sont souvent délaissés), que la pêche est purement artisanale et pour la consommation courante, que la nacre est remplacée par les matières plastiques, et qu'enfin le déficit commercial bat ses propres records, on conviendra que les nuages s'accumulent au-dessus des îles. Surtout lorsque l'on voit tant de familles de dix à... vingt enfants ou plus, la virilité se mesurant au nombre de rejetons, et les vahinés se souciant de la contraception comme d'une guigne...

L'opposition, c'est le R.P.R.

Comme les saisons, les schémas politiques sont inversés en Polynésie : quand on parle de l'opposition, il ne s'agit pas de la gauche — faible et récemment apparue — mais du R.P.R., qui porte ici le nom chantant de Tahoeraa Huiraatira.

La majorité ? Mais elle est « autonomiste ». Les listes du Front pour l'autonomie interne (F.U.A.I.) ont en effet gagné, le 29 mai 1977, les élections à l'Assemblée territoriale de Polynésie française. Sous la houlette de M. Francis Sanford, alors député du territoire, elles ont eu quatorze élus (sur trente), auxquels se sont joints deux apparentés. Le R.P.R., que dirige M. Gaston Flosse, président sortant de l'Assemblée, compte dix sièges. Quatre autres listes ont eu un élu chacune.

Embrassons-nous, Folleville ! C'est à l'unanimité que les nouveaux conseillers ont approuvé le projet de statut du territoire qui venait de faire l'objet d'un accord entre le gouvernement, les autonomistes et la majorité de l'ancienne Assemblée, dont M. Sanford avait obtenu la dissolution, non sans agiter la menace de l'indépendance.

Ce statut, qui redéfinit les liens de la Polynésie française avec la France métropolitaine, est considéré par les autonomistes comme leur victoire après une lutte obstinée qui débouche, avec l' « autonomie interne », sur une « véritable démocratie locale ». Le R.P.R., qui l'avait naguère combattu, voit désormais en lui une réforme proche de sa propre conception, celle de l' « autonomie de gestion ». Et les amis de M. Flosse d'affirmer : *« En acceptant que les fonctions de président du conseil de gouvernement* (institué par le statut) *ne soient pas confiées à un élu mais à un haut commissaire nommé par le gouvernement, le F.U.A.I. renonce à une revendication considérée comme la clé de voûte de l'autonomie interne. »* Et de suspecter l'accord donné par le F.U.A.I. en mars à un texte *« qualifié en janvier de pacte colonial »*. Quoi qu'il en soit MM. Cousseran, haut commissaire, et Sanford, devenu vice-président du conseil de gouvernement, entretiennent des rapports apparamment cordiaux, la rondeur du premier ayant raison de l'aspect austère du second. Les autonomistes, d'ailleurs, que l'on se rassure, ne sont pas de farouches extrémistes, mais des giscardiens bon teint.

Un Chinois nommé Dupont

Oublié, le temps où, pour barrer la route à M. Sanford avant les élections législatives de 1973, le gouvernement, à l'initiative de M. Foccart, avait subitement éprouvé le besoin de récompenser les vertus des Chinois installés en Polynésie en donnant à mille cinq cents d'entre eux, comme aux autres habitants, la nationalité française ! On savait les Chinois « sûrs », c'est-à-dire prêts à assurer à l'U.D.R. la représentation parlementaire du territoire.... On ne réussit qu'à conforter M. Sanford. Et, aux élections présidentielles de 1974, M. Mitterrand l'emporta en Polynésie.

Aller « chez le Chinois », c'est aller chez le commerçant, même si d'aventure le magasin n'est pas tenu par un membre de cette communauté possédant l'amour du travail et le sens des affaires, au point d'être la principale puissance économique des îles, alors qu'elle ne représente pas 10 % de la population. Evidemment jalousés, les Chinois n'ont aucune envie de quitter l'aile protectrice de Paris. Sans doute pour mieux marquer leurs préférences, ils sont presque tous catholiques dans ce pays à majorité protestante. Et depuis que la nationalité française a été providentiellement accordée à l'ensemble de leur communauté, beaucoup ont adopté des noms plus français que nature.

Dans ce jeu politique, le parti socialiste polynésien fait bande à part. Tandis que M. Flosse rejette sur M. Sanford la responsabilité des violences (*« Qui sème le vent récolte la tempête ! »*), le parti socialiste y voit *« la conséquence du très grave malaise culturel et social dans lequel se débat le peuple polynésien »*. Et on se demande presque si le haut commissaire ne lui fait pas écho quand il relève *« les aléas de cette société tahitienne qui se fragilise du fait de multiples facteurs »*.

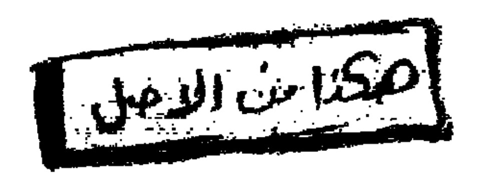
Le plus étonnant est d'entendre M. Chirac s'adresser aux indépendantistes — dont l'audience s'est accrue jusqu'aux élections législatives de mars dernier où ils ont obtenu 6,7 % des voix, — et pour ce faire citer... les pèlerins d'Emmaüs dans l'Evangile : *« Frères, il se fait tard, restons ensemble ! »*

JEAN HOUDART.

Prochain article :

LE MISSIONNAIRE ET L'AVION

(2) Le franc C.F.P. (« Colonies françaises du Pacifique ») vaut 5,5 anciens francs français.



POLITIQUE

Le Conseil supérieur des Français de l'étranger porte à sa tête M. Paul d'Ornano, sénateur (P.R.)

Le Conseil supérieur des Français de l'étranger, réuni depuis mercredi à Paris, a terminé ses travaux samedi 7 octobre en élisant comme premier vice-président, par 109 voix sur 114, M. Paul d'Ornano (P.R.), sénateur des Français de l'étranger. M. Esquinat, délégué des Français de Mauritanie, a été élu deuxième vice-président. (Le président est de droit le ministre des affaires étrangères.)

Le Conseil a adopté une série de vœux à caractère social. Ils visent pour l'essentiel à étendre (notamment pour les retraités, les handicapés et les chômeurs) les protections et avantages sociaux de la métropole à tous les Français de l'étranger. Le Conseil demande entre autres que les non-salariés expatriés puissent bénéficier de la Sécurité sociale. Il demande aussi que le fonds d'aide aux Français de l'étranger victimes de troubles, qui vient d'être créé et dont la dotation au prochain budget sera de 1 million de francs, « *soit fortement accru* ».

Concernant l'enseignement, le C.S.F.E. demande que l'équivalence des sommes consacrées par l'Etat à la scolarisation des jeunes Français de l'étranger et de la métropole soit effective dans chaque territoire. Il demande également l'extension aux établissements français de l'étranger de la loi Guermeur sur l'aide à l'enseignement privé.

Le Conseil a jugé que le projet d'élection directe de ses membres (actuellement nommés par le *ministre des affaires étrangères* ou désignés par des associations reconnues par le Quai d'Orsay) méritait une étude approfondie. Cette question est désormais à l'ordre du jour du bureau permanent du C.S.F.E., et sera discutée lors de la session de 1979.

Le conseil a longuement discuté de l'application des lois sur le vote des Français de l'étranger aux élections générales. Pour la première fois, lors des élections européennes de 1979, les Français de l'étranger pourront voter dans les consulats, mais cette procédure n'est applicable que dans le cas d'une circonscription unique (élection présidentielle, référendum). Le vote des Français de l'étranger se fait par correspondance lorsque les élections sont à circonscriptions multiples. De nombreuses questions ont été posées sur la mise en œuvre de cette disposition lors des dernières élections législatives. Elles portaient notamment sur les différences d'écriture relevées sur les pièces électorales et sur le fait que la valise diplomatique a souvent été employée pour leur acheminement. M. Chayet, directeur des affaires administratives et consulaires du Quai d'Orsay, a répondu que si la loi exige la présence de fonctionnaires des consulats pour certaines opérations électorales, elle laisse une totale liberté à l'électeur sur la façon d'utiliser son bulletin de vote. Quant à la valise diplomatique, elle fournit, a-t-il fait remarquer, une meilleure garantie d'acheminement que le trafic postal dans de nombreux pays où les envois recommandés sont *inconnus*.

Les Français du Liban

M. Chayet a indiqué que lors des élections législatives de mars 2 256 inscriptions de Français de l'étranger avaient été refusées, et que le niveau légal de 2 ‰ pour les inscriptions de Français de l'étranger n'avait été atteint dans aucune circonscription ; 153 700 Français de l'étranger ont voté lors de ce scrutin, a-t-il dit, ce qui correspond à environ le dixième de la population concernée. M. Paul d'Ornano a lancé un appel pour une plus forte participation des Français de l'étranger aux prochaines élections, afin, a-t-il dit, qu'ils fassent mieux valoir leurs revendications. Le représentant des Français d'Argentine a suggéré que la loi soit modifiée afin de permettre aux expatriés, au lieu de voter pour les députés métropolitains, d'élire leurs propres représentants. Cette proposition n'a pas été retenue.

Enfin, le C.S.F.E. a demandé au gouvernement « *de tout mettre en œuvre pour assurer la sauvegarde* » des Français du Liban, et il a exprimé « *sa sympathie la plus émue au peuple libanais, ami de la France* ». — M. D.

A Montargis (Loiret)

Le maire communiste est suspendu par le préfet

De notre correspondant

Orléans. — Par un arrêté en date du 4 octobre, le préfet du *Loiret a suspendu de ses fonctions*, pour une durée d'un mois, le maire de Montargis, M. Max Nublat (P.C.). Il est reproché à ce dernier d'avoir employé dans les services techniques de la ville un peintre en bâtiment, M. Jean-François Le Barh, qui, de juillet 1977 au mois de mars 1978, a perçu un salaire sans avoir fourni la moindre prestation. Secrétaire de section du parti communiste à Orléans, M. Le Barh habite la banlieue de la ville, où il a été candidat aux élections cantonales en mars 1970.

La situation de M. Le Barh avait été dénoncée au mois d'avril dernier par les conseillers municipaux socialistes. Le maire de Montargis avait alors indiqué que M. Le Barh avait été « prêté » à une colonie de vacances *que la commune de Gennevilliers* (Hauts-de-Seine) possède dans la région de Montargis (*le Monde* du 29 avril 1978).

M. Nublat a déclaré, dimanche 8 octobre, qu'il est indigné « *que des conseillers socialistes aient pu appeler à leur aide le ministre de l'intérieur et son préfet* ».

Après avoir affirmé qu'il n'avait commis aucune irrégularité, il s'est élevé contre « *ceux qui, en prenant cette décision, voudraient que soit mise en œuvre une politique d'« interdits professionnels », liés à des opinions politiques, professionnelles ou religieuses, comme cela se pratique dans certains pays* ».

Pour sa part, M. Claude Dumont, P.S., adjoint au maire, précise : « *Les élus socialistes ne sont pas au service du pouvoir et n'ont appelé au secours personne contre le parti communiste. Ce n'est pas un épisode du conflit P.C.-P.S., c'est un problème d'honnêteté de gestion, sans laquelle une politique de gauche n'est pas possible. Les élus socialistes demandent la démission du maire, dont ce n'est pas, pour eux, la seule irrégularité.* »

M. Nublat, maire sortant de Chalette-sur-Loing, avait conduit la liste communiste qui, au premier tour des élections municipales de mars 1977, avait devancé la liste du P.S. Au second tour, il était à la tête de la liste *d'union de la gauche* qui, composée de 15 P.C., 11 P.S. et 1 M.R.G., l'avait emporté sur la liste de la majorité conduite par le maire sortant, M. Bouche, modéré.

RÉGIS GUYOTAT.

A Digoin (Saône-et-Loire)

LE MAIRE POURSUIT SON CONSEIL MUNICIPAL DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Le conseil municipal de Digoin (Saône-et-Loire) a refusé, vendredi soir 6 octobre, de désigner l'un de ses membres pour exposer devant le tribunal administratif de Dijon les causes d'un différend entre le maire, M. Pierre Louard (P.S.), et certains conseillers municipaux. Le conseil s'est jugé incompétent pour prendre une telle décision parce qu'il n'avait pas eu connaissance du dossier juridique.

C'est M. Louard qui a introduit un recours devant le tribunal administratif contre une décision du préfet de Saône-et-Loire, qui n'avait pas accepté d'annuler une délibération du conseil municipal. Ce dernier avait voté, le 6 février dernier, une diminution de 80 % de son indemnité de maire.

M. Louard avait été élu en mars 1977 à la tête d'une liste d'union de la gauche, composée de dix P.S. et apparentés (dont un est décédé) et de sept P.C. et apparentés. Les conseillers de cette liste s'opposent au maire, à qui ils reprochent de ne pas s'occuper suffisamment des affaires municipales. Les douze conseillers favorables à la majorité n'avaient pas voté en février dernier la réduction de l'indemnité de M. Louard.

Les « Ateliers d'octobre » de la revue « Autrement »

L'enfant, les loisirs et le jeu

De notre envoyé spécial

Metz. — Cent trente « innovateurs sociaux » ont participé les 6 et 7 octobre à Metz, au premier colloque organisé par la revue « Autrement ». L'une des tables rondes de ce colloque, baptisé « Ateliers d'octobre » était consacrée aux loisirs des jeunes de six à treize ans.

En quelques années, les loisirs des jeunes ont changé de nature et de dimension. De dimension, parce que les adolescents du début du siècle avaient cent soixante-dix jours de congés, et que ceux de 1979 en auront plus de deux cent dix. Le temps passé à l'école devient marginal. Autant que les études, les temps libres contribuent à la formation et à l'épanouissement de l'enfant. Ou à son étiolement.

Les vacances se sont aussi fractionnées : moins de congés d'été, plus de « petites vacances » d'hiver. Plus équilibré, le nouveau calendrier rend cependant moins « rentables » les départs à la mer et à la montagne. Ceux-ci sont devenus, proportionnellement, plus coûteux.

L'augmentation du travail salarié et l'urbanisation massive ont changé la nature des temps libres. Paradoxe : tandis que la durée des congés augmentait, ils devenaient moins enrichissants. Le gouvernement semble avoir perçu ce décalage, même si l'on attend encore de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, qui a pris le dossier en main, des conclusions plus nettes... et des crédits.

Un long chemin

L'expérience des parents, des éducateurs de rue et des animateurs salariés et bénévoles réunis par la revue *Autrement* montre le chemin qui reste à parcourir. A Compiègne (Oise), des habitants de la ZAC (zones d'aménagement concerté) avaient eu l'idée de faire appel aux associations du centre-ville pour rompre leur isolement et tenter de créer un peu d'animation dans ce quartier dépourvu d'équipements socio-culturels. En vain. Comprenant alors qu'ils ne devaient compter que sur leurs propres forces, des parents se sont groupés en association pour organiser des sorties collectives le mercredi. Mais les embûches se sont multipliées. La municipalité a finalement accepté de mettre un petit local en sous-sol à leur disposition. Mais l'école, à laquelle ils avaient demandé de disposer d'une salle de musique les jours de congé, leur est toujours fermée.

Six mois après sa création, la jeune association continue de s'épuiser en démarches administratives auxquelles ses membres ne sont ni habitués ni préparés. Ils tentent de démêler l'écheveau d'une réglementation aussi hermétique que tatillonne qui, espèrent-ils, leur permettra d'obtenir une subvention. De telles situations ne sont malheureusement pas rares. Elles sont le lot de tous ceux qui essaient de remédier, dans les quartiers neufs, à l'absence de vie associative et d'équipements collectifs.

Reconstituer le tissu social

A Huningue (Haut-Rhin), ce n'est pas l'absence d'équipements qui a incité des parents à créer un terrain d'aventures, mais leur inadaptation. Au centre du quartier Tivoli existe une pelouse réservée aux enfants mais fréquentée en grand nombre par les adolescents. Les petits sont, de ce fait, exclus. Ouvert il y a quatre ans, le terrain d'aventures est devenu le samedi après-midi le centre d'une activité fébrile. Les uns clouent, les autres s'activent à la toiture de cabanes promises à un prompt démolissement. L'enfant, en toute liberté, peut se mesurer aux éléments, l'air, l'eau, le feu. Chacun a son coin à soi. Des formes parfois inattendues d'organisation sociale s'ébauchent. De tels espaces de jeu sont précieux depuis que les terrains vagues, propices à de fabuleuses aventures, ont disparu sous le béton. Mais ils sont rares dans les grandes villes, spécialement à Paris où ils paraissent désormais condamnés (*le Monde* daté 3-4 septembre).

Il n'est pas rare de rencontrer des parents réclamant une prise en charge « non stop » de leurs enfants, les jours de congé, bien sûr, mais aussi l'après-midi après l'école, voire... après le dîner. Les conditions de vie moderne expliquent cette aspiration au calme. Mais on perçoit vite le danger d'une telle situation. Elle revient à dire : « *Faites des enfants nous ferons le reste.* »

Certaines associations refusent désormais d'accueillir ceux-ci plus de trois demi-journées par semaine. C'est le cas de la Cour des Noues, une association qui, dans le onzième arrondissement de Paris, cherche à favoriser les rencontres entre enfants de différents milieux et qui accueille, dans le même souci « antiségrégatif », des handicapés. Bien qu'on tienne compte des revenus de chacun, les activités de la Cour des Noues (peinture, danse, théâtre...) sont payantes. Beaucoup d'éducateurs ont remarqué qu'une participation, même symbolique, incitait les parents à s'intéresser davantage aux activités de leurs enfants.

Cette participation des parents, et plus généralement des adultes, est expérimentée sur une plus grande échelle à Héricourt (Haute-Saône), une ville-dortoir de dix mille habitants, non loin de Montbéliard. Un comité des fêtes et des loisirs y a été créé il y a quelque temps. Il regroupe toutes les associations de la ville, des pêcheurs à la ligne aux anciens combattants. L'objectif est de stimuler la vie associative en favorisant les contacts entre groupes qui, pour la plupart, s'ignorent. Les promoteurs de l'expérience estiment que les jeunes ne participeront à cette vie associative que si leurs parents leur montrent la voie. Leur but est de reconstituer un tissu social que les conditions de vie moderne ont distendu.

Ces expériences et tentatives ne répondent pas à toutes les interrogations de ceux qui, sur le terrain, se préoccupent des loisirs des jeunes. Une enquête menée à Reims par le Groupe de réflexion sur l'éducation et la communication, et dont a fait état une participante, montre que les enfants établissement une nette distinction entre les loisirs et le jeu. Les loisirs ce sont les travaux manuels, la peinture, la sérigraphie, les activités théâtrales, qui rappellent peu ou prou l'école, et auxquels on participe le mercredi après-midi sous la direction « d'animateurs ». Le jeu c'est ce que l'on invente en toute liberté, loin du regard des adultes, entre copains, entre « pairs ». Les loisirs, est-on tenté d'ajouter, c'est la forme d'activité vers laquelle penche le plus volontiers notre société hautement organisée. Une raison pour préserver des espaces qui, comme les terrains d'aventures, favorisent le jeu.

BERTRAND LE GENDRE.

RELIGION

LA PRÉPARATION DU CONCLAVE

A la recherche de Jean Paul II

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Le prochain pape ? A Rome, tout le monde le connaît : c'est cet administrateur sachant sourire, ce « pasteur » qui sait gouverner. Il n'est pas trop jeune, pas trop vieux non plus, et sa santé, Dieu merci, ne donne aucune inquiétude. C'est un évêque attaché à la tradition, sans être traditionaliste, un homme de progrès qui ne s'égare pas dans les excès progressistes. Son nom ? Jean Paul II, à moins que l'Esprit-Saint n'en décide autrement.

Les curieux auxquels toutes ces précisions ne suffiraient pas doivent reprendre à zéro les interrogations du mois d'août. Avec deux difficultés supplémentaires :

1) Les cardinaux vont désigner, à la fois, le successeur de Paul VI et celui de Jean Paul Ier. Il ne s'agit plus seulement de choisir le continuateur d'une œuvre, mais l'héritier d'un style.

2) Les électeurs ne peuvent se contredire à deux mois d'intervalle en votant selon des critères différents de l'autre conclave. Mais ils ne peuvent non plus ignorer les enseignements de ce pontificat de trente-trois jours qui n'a pas été une réussite sur tous les plans.

Les exigences se sont donc multipliées. Il faut un pape qui, comme le précédent, sache conquérir les foules par sa simplicité et son sourire. Un pape qui, contrairement au précédent, ne déçoive pas les intellectuels, qui sache gouverner et soit en bonne santé.

Les critères du choix

En août, quelques scénarios étaient possibles au dernier moment, juste avant l'entrée des électeurs dans la chapelle Sixtine. En sera-t-il de même à la fin de cette semaine, malgré les complications intervenues ? D'ores et déjà, connaissant tous les éléments qui vont déterminer le choix du conclave, on peut faire des déductions logiques. Elles ne tiennent évidemment aucun compte de « *l'action de l'Esprit saint* », à laquelle les cardinaux attachent tant d'importance et attribuent la surprise de l'autre fois.

Premier critère : le pape doit avoir une foi rayonnante et être un « *pasteur* ». Il y a unanimité absolue des cardinaux sur ce point. Mais le sens du mot « *pasteur* » a évolué. Il n'évoque plus nécessairement, comme au mois d'août, un évêque à la tête d'un diocèse. Sachant que Jean Paul Ier a été débordé par sa tâche, nombre de cardinaux déclarent maintenant qu'on peut occuper un poste à la Curie, manier des dossiers à longueur de journée et avoir malgré tout des qualités « pastorales », c'est-à-dire une connaissance et un souci des personnes.

Le deuxième critère est, en effet, celui-ci : le pape doit être un homme de gouvernement capable de régler des dossiers aussi complexes que l'Ostpolitik, les finances du Vatican ou le concordat italien). Et de ne pas les régler seul, car il s'y noierait. On veut qu'il sache animer une équipe et associer les évêques à sa fonction. Ce n'était apparemment pas le cas de Jean Paul Ier, qui a fortement accentué en un mois l'image du pape évêque — « *pour ne pas dire curé* » — de Rome.

L'élu doit donc avoir — et c'est le troisième critère — une vision d'ensemble de l'Eglise et du monde moderne. Donc une culture adaptée. Jean Paul Ier était suffisamment humble et intelligent pour pressentir qu'il appartenait à une autre époque. Du « *pasteur universel* », les catholiques attendent des accents de « *prophète* » — comme vient de le remarquer Dom Franzoni, ex-abbé de Saint-Paul-Hors-les-Murs — et non « *une sacralisation du bon sens* ». Le monde moderne n'est pas fait seulement du public des audiences générales et des angélus dominicaux.

Un autre critère essentiel est la tendance du pape. Il ne peut être trop marqué, ni dans un sens ni dans l'autre. Traditionnel mais non réactionnaire, gentil et ferme à la fois, Jean Paul Ier était parfait de ce point de vue. On cherche un autre centriste qui soit capable d'apporter « *paix et confiance* » aux catholiques, comme le dit le cardinal Carlo Confalonieri, doyen du Sacré Collège.

L'âge du pape et son état de santé ont pris évidemment beaucoup d'importance depuis la mort de Jean Paul Ier, quoique l'on attribue souvent à celle-ci une cause psychosomatique (« *il a été écrasé par cette nouvelle tâche* »). En août, on voulait surtout éviter un pape trop jeune dont le pontificat durerait trop longtemps. Cette exigence demeure, mais le conclave ne peut plus se permettre d'élire un vieillard ou un sexagénaire de santé fragile qui ne serait qu'un pape de transition. Plusieurs prélats s'en trouvent éliminés : le cardinal Aloisio Lorscheider (Brésil), par exemple, qui vient d'avoir une attaque cardiaque.

Le pape doit-il être italien ? « *Rien ne l'exige* », déclare le cardinal Gantin, premier Africain à diriger un dicastère de la Curie (1). L'archevêque de Sao-Poulo, le cardinal Arns, est plus affirmatif : « *Il est temps de penser à un pape du tiers-monde* ». Mais son homologue madrilène, le cardinal Enrique y Tarancon, lexclut formellement : « *e Pape ne peut être qu'Italien.* » On connait tous les facteurs — théologique, œcuménique et politique — qui fondent cette dernière affirmation. Elle est suffisamment partagée dans le Sacré Collège pour que les électeurs du conclave commencent par chercher un Italien. S'ils n'en trouvent pas, ils se tourneront alors vers un « étranger ».

Le conclave peut, en théorie, choisir un pape qui ne soit pas cardinal. On peut même voir dans la mort de Jean Paul Ier une incitation à le faire : élira-t-on un membre du Sacré Collège, alors qu'on n'en voulait pas il y a deux mois ? Mais choisir un non-cardinal serait aussi un signe d'impuissance et le risque de faire croire que l'Eglise reposait sur un homme providentiel. Beaucoup d'archevêques non cardinaux feraient de bons papes. Mais ils sont trop nombreux, justement : le conclave aurait beaucoup de mal à choisir parmi eux. En 1958, on avait renoncé à élire Mgr Montini, archevêque de Milan — le futur Paul VI appelé à devenir pape cinq ans plus tard. Pourquoi ferait-on pour Mgr Anastasio Ballestrero, archevêque de Turin, ce qu'on n'avait pas fait pour Montini ?

Sans oublier Palerme

Aucun cardinal ne répond à *toutes* les exigences du nouveau conclave. Les membres du Sacré Collège peuvent être barrés l'un après l'autre, pour des raisons différentes. Mais elles n'ont pas toutes la même importance.

Le groupe des archevêques résidentiels italiens est celui que les électeurs regarderont en premier. Le cardinal Giuseppe Siri (Gênes) est trop marqué à droite, malgré ses efforts pour apparaître au centre ; le cardinal Giovanni Colombo (Milan), cité aussi parmi les favoris, est âgé de soixante-seize ans et n'a pas fait des étincelles dans son diocèse ; le cardinal Antonio Poma (Bologne), de santé incertaine, préside sans éclat la Conférence épiscopale italienne ; le cardinal Giovanni Benelli (Florence) — papabile très sérieux — répond parfaitement à la plupart des exigences du conclave, mais il n'a que cinquante-sept ans et compte de sérieuses inimitiés à la Curie...

Pour la première fois, c'est la moitié sud de la péninsule qui retient davantage l'attention. On s'interroge sur les qualités de trois hommes, peu connus à l'étranger : le cardinal Ugo Poletti (Rome) qui a une expérience curiale sans être à la Curie, mais qu'un récent synode diocésain a marqué à gauche ; le cardinal Corrado Ursi (Naples) qui est actif et efficace, malgré ses soixante-dix ans ; le cardinal Salvatore Pappalardo (Palerme), qui a été nonce, a imprimé un nouveau style dans son diocèse, mais n'a que soixante ans. Si le choix du pape était confié aujourd'hui à un ordinateur, c'est peut-être ce dernier nom qui serait retenu.

Parmi les prélats italiens de Curie, le cardinal Sebastiano Baggio, préfet de la congrégation des évêques, reste en tête. C'est un *papabile* classique, que rien n'exclut ni n'impose. Son action et sa personnalité n'enthousiasment pas une partie des cardinaux. On peut citer aussi pour mémoire, sans leur accorder beaucoup de chances, les cardinaux Sergio Pignedoli et Pericle Felici.

Dans le groupe des étrangers, on est tenté de barrer les noms des *papabili* les plus cités au mois d'août : le cardinal Jean Villot (France), soixante-treize ans, pour son âge et sa fonction de secrétaire d'Etat. Les cardinaux Franz Kœnig (Autriche) et Johannes Willebrands (Pays-Bas), parce que personne ne semble y croire. L'Argentin Eduardo Pironio, préfet de la congrégation des religieux, reste le seul Sud-Américain cité. Le conclave n'est apparemment pas prêt à élire un Américain du nord ou un Africain, et encore moins un Asiatique, malgré l'excellent score du cardinal pakistanais Joseph Cordeiro au synode. Pour revenir à l'Europe, le nom du cardinal Basil Hume (Grande-Bretagne) a été timidement prononcé.

Le « pré-conclave » ne se déroule pas dans le même climat qu'au mois d'août. Cette fois les électeurs sont plus perplexes, mais ils acceptent aussi plus facilement de parler. Certains, comme le cardinal Paulo Arns (Sao-Paulo), vont même jusqu'à indiquer les noms de leurs favoris. Mais l'hésitation domine encore : il paraît difficile de réunir 75 voix sur un archevêque italien. « *L'élection de Jean Paul Ier a été tellement rapide qu'elle ne nous a pas permis de soupeser d'autres hommes* », dit le cardinal Marty. Un prélat de Curie remarque pour sa part : « *Le Sacré Collège est un peu dans la situation d'une famille qui avait arrangé un beau mariage. Et le mariage a cassé au bout de trente-trois jours.* »

ROBERT SOLÉ.

(1) Le cardinal Gantin fut l'hôte du Club de la Presse d'Europe 1, le 8 octobre, de 19 à 20 heures.

Un article de « la Croix »

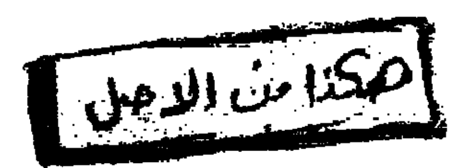
« TOT OU TARD IL FAUDRA PENSER A UNE NOUVELLE RÉPARTITION DE LA CHARGE PONTIFICALE » écrit Jean Potin

Dans *la Croix* 8-9 octobre, Jean Potin écrit notamment, sous le titre : « Vers un conclave plus grave et plus difficile » :

« *Paul VI, dans sa lettre au cardinal Roy, en 1971, reconnaissait que le pape était désormais incapable de prononcer une parole universelle adaptée à tous les hommes en raison de la variété et de la complexité des situations. Mais il faut bien reconnaître que l'on a pas encore commencé à tirer les conséquences d'une telle constatation pour réformer la fonction pontificale. Les cardinaux, cette fois encore, chercheront un pape qui pourrait exercer un magistère spirituel et moral comme Pie XII et Paul VI l'ont fait naguère. Ils n'oublieront pas non plus qu'il doit être également évêque de Rome, et donc pasteur.*

» *Le prestige de la papauté est devenu si grand au cours des dernières décennies que le choix d'un nouveau pape sera de plus en plus difficile. Tôt ou tard, pour le bien de l'Eglise et de l'institution pontificale, il faudra penser à une nouvelle répartition de la charge. Il n'est pas sûr non plus que le silence qui entoure les réunions des cardinaux préparatoires au conclave soit bénéfique à l'Eglise. On peut penser que, si les cardinaux faisaient part au monde de la situation de l'Eglise telle qu'elle leur apparaît au moment d'entrer en conclave, les fidèles, au lieu de se livrer au jeu des* papabili, *s'interrogeaient davantage sur leur responsabilité par rapport à l'Eglise.* »





RELIGION

POINT DE VUE

Kippour ou le temps d'être

par LIONEL STOLERU

ALORS que, à l'aube de toute année nouvelle, chaque peuple accélère son rythme de vie, fait bombance et se réjouit, le peuple juif s'arrête, jeûne, et réfléchit.

Le Français catholique doit souvent, j'imagine, se demander ce que, durant cette longue journée de prière, le Français juif cherche à exprimer.

Est-ce le souci personnel et individuel d'un homme qui se rend compte tout à coup de sa petitesse *charnelle*, de sa condition de mortel, et qui, entre le premier son du Chofar, et celui, dix jours plus tard, de la *clôture* du Kippour, essaie désespérément de plaider pour lui-même, comme un condamné plaiderait le sursis devant la mort ?

Est-ce le long retour en arrière vers ces milliers d'années de tradition qui le rattachent à l'alliance du sacrifice d'Isaac, cette alliance pour le meilleur et pour le pire qui lui commande de rester lui-même pour témoigner de principes universels par-delà les lois temporelles ?

Est-ce le souvenir de tant de gloire et de tant d'humiliation, de ses philosophes illustres et de ses pogromes sanglants, de ses orchestres jouant dans les camps de concentration, de son rayonnement et de sa solitude ?

Ou est-ce plus simplement le temps d'être, cette volonté de se *sortir de l'engrenage* du quotidien, de maîtriser l'accélération de la société et de rester soi-même dans un monde qui change de plus en plus vite ?

Dans notre civilisation moderne où le temps sert trop à accumuler l'avoir, le temps d'être ne peut résulter que du combat incessant de la volonté de l'homme contre ses appétits matériels, de la priorité donnée au silence sur le bruit, à la pause sur le mouvement, au repos de l'âme sur l'errance de l'esprit. Oui, le temps d'être se conquiert, et comme toute autre, cette conquête se prépare dans le recueillement des traditions.

Plus nous observons les hommes sur notre terre et plus nous nous rendons compte de l'importance de l'enracinement d'une civilisation dans le temps : dans le tumulte des événements, ceux qui n'ont pas leurs racines assez profondes seront emportés par la bourrasque, et qui sait jusqu'où ils iront ?

Déjà naguère, dans la folle aventure hitlérienne, certains y ont perdu leur âme et leur humanité, entraînant dans leur délire le peuple juif au génocide. Etait-ce, comme on l'a souvent dit, au nom du seul racisme que cette extermination était conduite ? *J'ai toujours pensé à une autre* explication : comment le nazisme hitlérien aurait-il *pu* ne pas affronter dès l'origine une communauté juive qui, depuis des milliers d'années, lutte pour la liberté, pour la démocratie et contre la dictature ? *La* leçon reste d'actualité : les dictateurs ne peuvent que vouloir détruire ceux qu'ils ne peuvent assimiler.

C'est pourquoi il est essentiel que la communauté juive de France ne cède pas à la facilité de l'assimilation, qu'elle reste elle-même, c'est-à-dire comme à travers les siècles un garant des principes humanitaires, un centre de réflexion, d'étude et de progrès et qu'elle apporte à notre pays la contribution de sa spécificité.

Dans *Démocratie française*, Valéry Giscard d'Estaing se *donne pour objectif de faire de* la France une « démocratie pluraliste », où cohabitent paisiblement les régions, les religions, les partis et les hommes. Le droit des minorités, quelles qu'elles soient, fait partie de ce « droit à la différence » dont tout homme et toute femme devraient pouvoir bénéficier dans une civilisation moderne et raffinée. Comme les autres, la communauté juive doit garder les moyens de préserver son identité et même, compte tenu de sa richesse, de l'approfondir.

Et puis, depuis quelques années, le Kippour a pris une autre signification, celle de la référence à la guerre du Kippour, c'est-à-dire à *Israël*.

La nation d'Israël est un fait, une réalité, et je dirais même une nécessité. Elle est à sa place historique, non quelque part sur la planète, mais dans la Palestine où elle s'est formée il y a quelques millénaires, et où se trouve la source de sa vie. D'autres hommes ont, dans l'intervalle, vécu sur cette terre de Palestine qui, rappelons-le, débordait largement alors les frontières de l'actuel Israël. Une solution humaine doit être trouvée aux problèmes de tous ceux qui s'y sentent enracinés et cette solution naîtra de la conciliation et de l'apaisement. Parfois mal comprise à ses débuts en 1974, la politique actuelle française cherche précisément le rapprochement et non l'affrontement, l'efficacité et non le spectaculaire, pour que, peu à peu, les fils fragiles se tressent en une paix solide et durable. La rencontre historique des présidents Sadate et Begin en Israël a ouvert cette voie de manière spectaculaire.

En ce début d'année nouvelle, plus d'une prière, plus d'une pensée s'élèveront pour souhaiter que l'année 5739 soit celle d'une paix juste et équilibrée au Proche-Orient. Alors, avec ce jour du Kippour arrivera, pour Israël aussi, le temps d'être.



ÉDUCATION

Des inspecteurs généraux à l'école de la presse

Vingt-cinq inspecteurs généraux de l'instruction publique ont participé du 2 au 6 octobre à Paris à un stage, Connaître la presse, organisé par le comité d'information pour la presse dans l'enseignement (CIPE) (1). « Stage tout à fait positif », a conclu M. Louis Faucon, président de l'Amicale des inspecteurs généraux. « Nous sommes persuadés que la presse a valeur d'une discipline intellectuelle tonique et salutaire ». Les inspecteurs généraux présents n'ont pas caché leur intention, à l'issue du stage, de promouvoir l'introduction de la presse dans l'enseignement aussi bien du premier que du second degré.

Les inspecteurs généraux ne sont pas des *politiques*. Dans l'impulsion donnée aux contenus, aux programmes et aux méthodes d'enseignement, dans le contrôle, l'initiative ou... le frein de l'activité pédagogique des enseignants, leur pouvoir s'exerce de manière sinon discrétionnaire, du moins puissante et indépendante à l'égard du cabinet du ministre de l'éducation. « *L'inspection générale ne reçoit pas d'ordre dans le domaine pédagogique ; dès lors que le ministre n'est pas opposé, nous nous donnons carrière librement* », a rappelé M. Faucon (2).

Les inspecteurs généraux ont joué le jeu : la première journée, ils l'ont passée à réaliser eux-mêmes un journal, à partir d'une collection de dépêches, en acceptant des contraintes de temps, d'emplacement des articles et de limitation de la surface. Découverte pour plusieurs d'entre eux, qui ouvrait une réflexion sur leur métier : « *J'ai été frappé,* avouait par exemple M. Lucien Géminard, représentant permanent de l'inspection générale, *par le fait que, même s'il ne règne pas une ambiance idyllique entre les journalistes, la nécessité de « sortir » un produit et de le réussir en un temps donné crée l'équipe. Or, je me demande si une grande erreur de notre pédagogie actuelle n'est pas de vouloir constituer des équipes dégagées des contraintes de temps et d'espace.* »

Cette réflexion, qui s'est nourrie également d'entretiens avec des journalistes du *Point*, de *l'Humanité*, de l'Agence France-Presse, du *Canard enchaîné*, de *l'Expansion*, de *la Croix*, du *Monde*, de *la Charente libre*, a débouché sur des rapports élaborés par des groupes de travail. L'un d'eux, présenté par M. Victor Marbeau, historien-géographe, après avoir analysé les rapports entre la presse et les finalités du système éducatif, a constaté que l'étude de la presse ne peut s'intégrer purement et simplement dans la pratique pédagogique traditionnelle. Elle suppose et elle provoque une évolution sensible de la pédagogie. Selon M. Marbeau, la formation continue des enseignants devrait inclure une sorte de tronc commun d'initiation à la presse puis des infléchissements adaptés à chaque discipline.

Pour Mlle Jeannine Deunff, qui rapportait sur la presse dans l'enseignement élémentaire, il importe de mettre les enfants en situation « de production », « *puiqu'on n'est bon utilisateur que lorsqu'on a été en situation de producteur* ». Les jeunes élèves devraient non seulement étudier la presse, et surtout leur presse, les journaux pour enfants, pour en faire une analyse critique, mais aussi « sortir » un « *vrai journal, vendredi soir, avec quatre pages de texte et de la publicité à tel endroit* ». Non pour retrouver les contraintes professionnelles en tant que modèles, mais comme moyen de comprendre, donc de mieux critiquer les journaux. Les inspecteurs généraux du groupe estiment que les écoles devraient s'abonner à l'ensemble des journaux pour enfants, généraliser les coins-lecture, avec présentoirs de journaux. Aux Ecoles normales d'initier les instituteurs à cette pratique de la presse et à sa connaissance comme secteur important de l'activité socio-économique.

« *Les élèves ne sont pas préparés à l'autonomie*, déclarait un animateur du stage, *en face des conditionnements par les mass media. Et les enseignants ont besoin de moyens psychologiques et de formation pédagogique pour que la presse entre véritablement à l'école.* » Les représentants du ministre ont paru « *ne pas s'y opposer* » et les inspecteurs généraux le souhaiter. Ils sentent bien cependant qu'il ne suffira pas de « *greffer un peu de presse à l'école comme un balcon orne une maison* », selon les termes de M. Lucien Gréminard. Si tout reste à faire, les inspecteurs généraux présents au stage étaient au moins décidés à le faire.

CHARLES VIAL.

(1) Le CIPE est une association destinée à faciliter l'apprentissage, dès l'école, de la lecture des journaux par les jeunes, et la formation des personnes qui souhaitent utiliser la presse dans une activité de formation. Il est composé d'éditeurs de journaux : six quotidiens, quinze hebdomadaires, sept mensuels.

(2) L'éducation nationale compte cent quarante-neuf inspecteurs généraux de l'instruction publique et de l'enseignement technique. Il existe en outre vingt-quatre inspecteurs généraux de l'administration.

● *L'Association presse-enseignement (A.P.E.)* proteste dans un communiqué contre l'organisation du stage « Connaître la presse » par le CIPE à l'intention des inspecteurs généraux « *sans que l'A.P.E. en ait été informée* ». L'Association pose deux questions au ministère : « *Oui ou non, l'inspection générale de l'instruction publique fait-elle partie du ministère de l'éducation ? Oui ou non, le groupe de concertation créé au ministère a-t-il pour but de discuter, avec une égalité de traitement dans la consultation des associations de presse, de la place des journaux dans l'école ?* »

[En novembre 1977, cinq journaux (« l'Aurore », « les Echos », « le Figaro », « France-Soir » et « le Nouveau Journal ») avaient quitté le CIPE (« le Monde » du 2 novembre 1977) pour créer l'A.P.E. en invoquant le souci de mieux préserver le pluralisme des journaux dans les établissements. Est-il besoin de rappeler que le CIPE, qui compte six quotidiens nationaux, quinze hebdomadaires, sept mensuels, se considère aussi comme pluraliste ?]

Opération « écoles désertes »

Mobilisation en Seine-Saint-Denis

Une journée « écoles désertes » a été observée, samedi 7 octobre, dans le département de Seine-Saint-Denis pour protester contre les conditions de la rentrée. Plusieurs milliers de parents, d'enseignants et de lycéens — dix mille selon les organisateurs, cinq mille selon la préfecture — avaient répondu à l'appel de la Fédération des conseils de parents d'élèves (Cornec) et du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.-P.E.G.C.), auxquels s'étaient joints les autres syndicats d'enseignants (S.N.E.S., S.G.E.N., S.N.E.T.P.-C.G.T., S.N.E.P.) et l'union départementale C.G.T.

Amenés par les cars des municipalités du département, les manifestants se sont rassemblés devant la Bourse du travail de Bobigny dans une atmosphère de kermesse. Des tracts soulignaient la situation « *alarmante* » des établissements : surcharge des effectifs, manque de maîtres, insuffisance des locaux, etc.

Le cortège a gagné en bon ordre la préfecture, les élus (communistes et socialistes) arborant leurs écharpes tricolores.

Dans la cour de la préfecture, M. Raphaël Szajnfeld, secrétaire départemental de la FEN, observe que la manifestation est un « *cinglant démenti* » aux propos optimistes du ministre. « *Jamais la rentrée n'a eu lieu dans d'aussi mauvaises conditions* », affirme-t-il. M. Christian Roulette, président de la Fédération Cornec de Seine-Saint-Denis, annonce une « *grande journée nationale d'action* » pour le 18 novembre, afin de faire pression sur les députés au moment de la discussion du budget de l'éducation.

LA FEN DÉNONCE UNE « AGRESSION PUBLIQUE » DE LA PART DE LA C.G.T.

Après les déclarations de M. André Allamy, secrétaire confédéral de la C.G.T., dénonçant les conditions de la rentrée scolaire et critiquant l'attitude de la direction de la Fédération de l'éducation nationale (*le Monde* daté 8-9 octobre), la FEN a vivement réagi, parlant d'une « *agression publique* ».

La FEN déclare notamment : « *En réservant ses coups à la FEN plutôt qu'au pouvoir en place, M. André Allamy semble vouloir s'engager dans la voie d'une offensive de diversion, de division syndicale dans l'éducation nationale. Pour la direction de la C.G.T., l'important n'est pas de défendre, comme le fait la FEN, les droits et revendications des personnels d'éducation et de formation, ni d'avancer des propositions pour marquer des progrès et obtenir des résultats dans les négociations, mais de jeter un peu plus de discrédit encore sur le service public de l'éducation nationale. (...)*

» *La direction de la C.G.T., pour qui il faut toujours*, poursuit la FEN, *que tout soit pire qu'avant, fait le jeu des adversaires de l'école publique. En déformant les analyses, les positions et les revendications de la FEN, la direction de la C.G.T. renoue avec les pratiques du procès d'intention et du dénigrement systématique, que l'on aurait pu croire abandonnées depuis longtemps. (...) Ce n'est pas du fait de la FEN si la possibilité d'engager une autre politique de l'éducation nationale a été bloquée en mars 1978. Elle continuera pour sa part à poursuivre avec vigilance et détermination une stratégie fondée sur la recherche de résultats tangibles par la négociation et par l'action. (...)* »

DÉFENSE

Le gouvernement est déterminé à faire l'effort nécessaire pour la rénovation de la marine

déclare, à Brest, M. Raymond Barre

De notre correspondant

Brest. — M. Raymond Barre a présidé, samedi 7 octobre à Brest, la traditionnelle présentation au drapeau des élèves officiers de marine de la promotion 1978 à l'Ecole navale. Cet établissement est situé depuis 1945 dans la presqu'île de Crozon, sur bords de la rade de Brest.

D'importantes mesures de sécurité avaient été prises par les autorités militaires peu désireuses que se renouvellent les incidents du genre de ceux dont le premier ministre puis le chef de l'Etat avaient été, récemment, l'objet dans le Finistère-Nord. L'avion de M. Barre devait atterrir sur la base aéronavale de Lanvéoc-Poulmic, qui jouxte l'Ecole navale. L'aéroport militaire était gardé par des gendarmes mobiles, des gendarmes maritimes et des commandos marine armés. Des chevaux de frise avaient été disposés en chicane sur l'unique route qui mène à l'Ecole.

Ce déplacement de forces ne se justifiait guère, semble-t-il, car aucune manifestation hostile au premier ministre n'avait été annoncée. Pour leur part, les syndicats C.F.D.T., C.G.T. et FEN s'étaient simplement contentés de publier un communiqué commun. Ils estiment que la visite de M. Barre à l'Ecole navale « *est une démarche publicitaire auprès de la marine nationale, visant à masquer la réalité de la situation économique et sociale particulièrement difficile que connaît la population* ».

M. Raymond Barre a évoqué, dans le discours qu'il a prononcé à l'adresse des futurs officiers de marine, le rôle dévolu à la marine nationale, en particulier dans la mise en œuvre des sous-marins stratégiques, principale composante de la force nucléaire de dissuasion. Mais la marine a d'autres tâches à assumer, que le vieillissement de ses navires rend de plus en plus difficiles. Ainsi, doit-elle faire des prodiges quotidiens uniquement pour surveiller le « rail » à l'ouest d'Ouessant, afin d'éviter une nouvelle catastrophe du genre de celle de l'*Amoco-Cadiz*. La marine est inquiète pour le renouvellement de sa flotte de surface. M. Barre a voulu la rassurer en affirmant que « *le projet de budget de la défense pour 1979 apporte la preuve de la détermination du gouvernement à faire l'effort nécessaire pour la rénovation de nos forces armées en général, et de la marine en particulier* ».

Les propos du premier ministre sont toutefois loin d'être ressentis par les officiers de marine comme devant permettre de redresser le cap dangereux de la « Royale ». Aussi les marins font-ils silencieusement partie, pour la plupart, « *de ces esprits chagrins qui trouvent que nous n'en faisons pas assez* », évoqués par le premier ministre au cours d'une interview à FR 3. Plusieurs amiraux ont déjà exprimé dans un passé récent leur mécontentement.

La protection du littoral

Le seul élément positif que retireront les marins du discours de M. Barre se rapporte, pour l'essentiel, à la protection du littoral français contre la marée noire et l'annonce de la publication dans les jours prochains d'« *une nouvelle organisation POLMAR tenant compte de la douloureuse expérience* de l'Amoco-Cadiz ».

« *Elle renforcera notamment*, a poursuivi le premier ministre, *les responsabilités et les pouvoirs du préfet maritime sous l'autorité du ministre de la défense pour la prévention des accidents marins et la lutte contre les pollutions marines en mer. Elle donnera d'autre part au président de la mission interministérielle de la mer la responsabilité de la prévention des accidents et de la préparation à la lutte en mer et à terre sur le plan national.* »

« *En étendant ainsi*, a expliqué le chef du gouvernement, *hors du strict domaine de la défense, les attributions des préfets maritimes qui sont désormais responsables, non seulement de la réglementation mais aussi de la surveillance de la navigation au large de nos côtes, de la prévention des accidents de mer et de la lutte en mer contre les pollutions, et en donnant en fait des responsabilités similaires aux commandants de zones maritimes outre-mer, ces dispositions concernent la marine nationale dans son ensemble, car les missions de présence, de surveillance, de contrôle, d'assistance et, le cas échéant, de sauvetage et de lutte contre la pollution, qui découlent de ces nouvelles responsabilités, devront pouvoir être effectuées en tout temps et par tous les temps.* »

JEAN DE ROSIÈRE.

LA FRANCE N'ACHÈTERA PAS D'AVIONS AMÉRICAINS POUR SES PORTE-AÉRONEFS

Le ministère de la défense a démenti l'information publiée dans un éditorial de la revue « *Défense interarmes* », selon laquelle le gouvernement français se serait informé auprès de constructeurs américains des prix et délais de livraison de plusieurs avions de combat à technologie très avancée.

La revue indiquait que cette information avait été recueillie au mois de septembre dernier, lors du salon de Farnborough (Grande-Bretagne), auprès de certains constructeurs américains et aurait concerné un avion embarqué à décollage vertical et un avion de veille aérienne. Il s'agirait, en fait, du *Super-Harrier* et du *E-2 Chawkeye* de Grumman.

Le choix d'un avion embarqué, note-t-on dans les milieux spécialisés, est liée à la question du futur porte-aéronefs. Celle-ci, a indiqué M. Yvon Bourges, ministre de la défense, ne sera pas réglée avant 1980, le *Foch* et le *Clemenceau* demeurant en service jusqu'en 1990. Des crédits au projet de budget de la défense pour 1979 sont attribués à la conception de la chaudière nucléaire qui assurera la propulsion de ce futur porte-avions français.

Si la France choisit de construire un ou plusieurs petits porte-aéronefs mettant en œuvre des porte-avions moyens, comme le *Foch* et le *Clemenceau*, ou géants comme les modèles américains, elle sera sans doute désireuse de faire appel à la compétence britannique, estime-t-on dans les milieux spécialisés. La Grande-Bretagne est, en effet, en avance dans le domaine du décollage vertical et l'industrie française pourrait s'associer avec les constructeurs britanniques du *Harrier* pour la mise au point d'un *Super-Harrier*.

Quant à la veille aérienne, la France a déjà fait savoir qu'elle pourrait être intéressée par un abonnement au système AWACS de l'OTAN (des Boeing-707 équipés d'un radar d'alerte), mais pas par une participation au programme.

...nt est déterminé
...ort nécessaire
...tion de la marine
M. Raymond Barre
correspondant

La protection du littoral

LA FRANCE ... D'AVIONS ... POUR SES ...

MÉDECINE

AUX HUITIÈMES JOURNÉES D'ÉVIAN

Les psychiatres privés veulent rester de simples spécialistes d'une pathologie

Evian. — Les gestionnaires de la Sécurité sociale, désireux de restreindre les dépenses d'assurance-maladie, auront trouvé chez les psychiatres privés réunis à Evian sur l'initiative du docteur Blès (Clamart) pour les Huitièmes Journées de la psychiatrie privée, du 6 au 8 octobre, autour du thème « Psychiatrie et Santé », des alliés inattendus. Ces quelque cent praticiens ont dénoncé comme une illusion trompeuse, sinon comme un nouvel opium, l'objectif de santé que se sont assigné au prix de grands sacrifices financiers des sociétés industrielles.

La définition internationale de la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social » ne postule-t-elle pas un refus des handicaps, de la vieillesse et de la mort ? Les psychiatres ne veulent en aucun cas être les prêtres de cette nouvelle religion, les assureurs sur la vie de notre société, mais simplement des spécialistes d'une pathologie.

Un tel discours est-il porteur d'une autre réalité que celle de la société actuelle ? La question ne se pose pas en ces termes pour les psychiatres qui ne veulent pas présenter des plans et des solutions globales, mais simplement *se battre « phrase par phrase » contre les textes gouvernementaux qui ne leur permettraient pas* d'exercer correctement leur métier. Une éthique soutient-elle ce combat ? A cette question fondamentale posée par le docteur Jean Oury, les psychiatres n'ont pas réellement répondu. Le pouvaient-ils ?

De notre envoyé spécial

Le psychiatre privé de 1978 est inquiet. C'est un personnage très demandé, trop demandé. Sollicité pour être consultant pour une ville nouvelle, psychothérapeute de la veuve, expert en justive, vedette de la télévision, spécialiste de la drogue, il serait tout cela à la fois mais craint, dans le même temps, d'être dépossédé comme psychiatre et comme analyste de sa raison d'être : soigner des malades, armé d'un savoir qu'il revendique désormais comme une science.

Tout semble heurter les psychiatres présents là Evian dans le système actuel de la santé. Sur le plan philosophique d'abord, la croyance répandue et entretenue d'un état hypothétique de bien-être relève d'un discours positiviste qui les hérisse, eux dont l'idéologie repose tout entière sur une dialectique du manque, de l'absence et de l'imperfection.

Les psychiatres privés ne se reconnaissent pas davantage aujourd'hui, dans une politique de santé qui assimile le progrès à une sécurité, sociale ou autre, plus étendue. Eux qui voient la *seule thérapeutique possible dans* la reconquête d'une autonomie et d'un choix —(même, ont-ils dit, le choix de se suicider) — constatent avec stupeur la prise en charge financière sans cesse accrue des individus. Même à leurs malades psychotiques, les psychiatres privés demanderont toujours quelques centimes, un dessin, un coquillage, c'est-à-dire un mode quelconque de paiement.

La loi d'orientation de 1975 sur les handicapés, qui multiplie les allocations, fabrique donc, d'après les participants aux journées d'Evian, des handicapés à vie. Qu'est-ce qui, en effet, incitera cette enseignante dépressive à se remettre au travail, a demandé un participant, alors que son traitement n'excède pas l'allocation d'arrêt-maladie ? Dans certaines villes, les psychiatres ont convaincu les familles de refuser les rentes d'invalidité, considérées *comme des cadeaux empoisonnés.*

Cette manne, les psychiatres n'en profiteraient guère, de surcroît, alors même que l'opinion tend à considérer le travail de ces praticiens en exercice libéral comme une source de grands pro-*privés, payés 88 francs par consul-*privés, payés 88 fracns par consultation, travaillent tout ou partie dans des institutions dont les prix de journée sont très largement inférieurs au secteur public.

Cette situation devrait s'aggraver : le *nouveau* classement des cliniques, intervenu il y a quelques semaines, ne tient, en effet, aucun compte des caractéristiques du travail thérapeutique original de nombreux établissements ; il risque, a-t-on estimé à Evian, de conduire à une « *psychiatrie au rabais* ».

Les congressistes d'Evian qui revendiquent donc une fonction « *prophétique* » ne sont pas tendres pour une société qu'ils dépeignent comme nivelée, centralisée, sans désir, marquée par des rapports d'argent en définitive « *sans queue ni tête* ». Face à un système social qu'ils récusent avec force, les psychiatres privés ne proposent pour autant aucune solution de remplacement. Leurs seules références, les sociétés africaines et asiatiques, apparaissent comme une fuite à tout le moins peu réaliste.

Mais les psychiatres privés veulent préserver pour continuer à exercer leur métier « *un espace de liberté* », « *un aménagement de la réalité* », *dont les contours ne sont* pas apparus très clairement. A quelles conditions sont-ils prêts à participer aux expertises judiciaires ? Si la santé des malades, comme ils le disent, passe par leur propre santé, quelle organi*sation de soins proposent-ils pour* se préserver ? Quelle parole et quel lieu de parole souhaitent-ils pour dire à la société de ne pas évacuer la mort et de ne plus camoufler la vieillesse ? A partir de quand l'éthique des psychiatres *privé définie comme* la « *mesure d'un désir à une pratique* » est-t-elle bafouée ? Rien de tout cela ne fut dit entre des congressistes enracinés dans des pratiques originales et dont les références théoriques sont souvent diverses.

NICOLAS BEAU.

JUSTICE

Le massacre de Marseille

LES TUEURS ÉTAIENT AU NOMBRE DE QUATRE

De notre correspondant

Marseille. — Six jours après le massacre qui a eu pour cadre le Bar du Téléphone, au Canet, quartier nord de Marseille, et au cours duquel neuf personnes ont été abattues, quelques précisions ont pu être apportées sur les conditions dans lesquelles s'est déroulée la tuerie.

Il y avait, en définitive, quinze *personnes dans le bar au moment* où les tireurs sont entrés. En effet, outre les dix personnes qui allaient être tuées ou blessées, étaient présents la propriétaire, Mme Nicole Léoni, et quatre consommateurs qui se sont échappés en dépit d'un véritable tir de barrage. L'un d'entre eux s'était tout simplement réfugié dans les toilettes.

De plus, l'examen balistique et les douilles récupérées ont permis d'établir formellement que les tueurs étaient quatre et non trois *comme il avait été indiqué au* début de l'enquête. En effet, si les douilles de 12 mm provenaient d'un fusil à pompe, et celles de 9 mm d'un pistolet, les balles de calibre 11,43 ont été tirées par deux armes différentes. Cette certitude *a été confirmée* par les témoignages des survivants, qui ont précisé que les quatre hommes étaient masqués.

Effervescence

Compte tenu de l'effervescence qui a régné durant tout le week-end au commissariat central de Marseille et des précautions prises pour éviter toute indiscrétion, on a pu croire un moment que la police s'apprêtait à enregistrer *un témoignage important.* Il y a bien eu samedi une arrivée discrète à « l'Evêché », siège de la police marseillaise. Mais il semble que les visiteurs soient venus spontanément, en délégation de plusieurs quartiers « chauds » de la ville, où l'on s'inquiète d'une baisse alarmante du chiffre d'affaires : il n'est guère de nuit, en effet, sans descente de police. La sûreté marseillaise ne semble pas disposée à relâcher son harcèlement, et la collaboration du milieu traditionnel a été « vivement » souhaitée. — J. C.

AU CHATEAU DE GOUTELAS-EN-FOREZ

Le barreau de Lyon et le droit de la consommation

Il est parfois reproché aux avocats de n'être pas assez attentifs à l'évolution du droit aux modifications législatives et réglementaires. Encore que l'abondance des unes et la confusion des autres leur donnent des circonstances atténuantes.

Conscient de ce reproche, *conscient aussi que la méconnaissance* des textes nouveaux est pour tous un péril, le barreau de Lyon organisait, les 7 et 8 octobre, au château de Goutelas-en-Forez (Loire), une session de formation sur le droit de la consommation dont le succès a été très grand. Les places disponibles avaient en effet été retenues, et au-delà, dans les deux jours de l'annonce de la session.

Près d'une centaine de personnes ont donc occupé le centre culturel de Goutelas pour entendre de nombreux exposés parmi lesquels un historique de Me Jean-Pierre Karila (Paris) ; une analyse de la loi du 10 janvier 1978 « *relative à l'information des consommateurs dans le domaine de certaines opérations de crédit* », par le professeur Jean Calais-Auloy (Montpellier), ainsi que d'une autre loi promulguée le même jour « *relative à la protection des consommateurs de produits et de services* » par Me Jean-Claude Fourgoux (Paris).

Ont aussi été abordés « l'immixtion du droit pénal » (professeur Chavanne de Lyon), les vices cachés en matière de vente (professeur Azema de Lyon), etc. Pour sa part, Mme Odile Domenach-Lacour, auteur d'une thèse *de doctorat d'état sur l'information* du consommateur, a présenté une communication sur le démarchage, la vente à domicile et par correspondance.

De fait, il ne s'agissait pas d'organiser un débat sur le thème « *Y a-t-il un droit de la consommation ?* » (ce qui n'eût *pas été* sans objet) mais, plus simplement, de distribuer un enseignement approfondi plus fructueux que l'étude solitaire des textes et de la jurisprudence. Cependant, la matinée de dimanche a été l'occasion d'échanges acidulés entre consommateurs et magistrats du parquet, se reprochant mutuellement de ne pas agir suffisamment.

Pour l'avenir, le bâtonnier de Lyon Me Jean Corsin souhaite organiser « *au mois de mars ou d'avril, une session axée sur l'économie* » *pour donner une* suite à cette « première » nationale pour le barreau.

● *Arrestation de l'un des voleurs de Mme Florence Gould.* — L'un des auteurs du cambriolage de la villa cannoise de Mme Florence Gould (*le Monde* du 30 août), Mario Pisciotta, a été arrêté et écroué samedi 7 octobre à la prison de Grasse.

Trois malfaiteurs armés avaient pénétré le dimanche 27 août dans la villa de Mme Gould et emporté un lot de bijoux estimé à plusieurs millions de francs

TROIS DÉTENUS FONT UNE GRÈVE DE LA FAIM DEPUIS CINQUANTE JOURS

Trois détenus de la maison d'arrêt de Nîmes font, depuis *cinquante jours, la grève de la* faim pour obtenir « *d'être jugés ou libérés* ». MM. Jean Pellegrin, Christian Requet et Michel Hébrard sont incarcérés depuis le 22 décembre 1976. Ils sont soupçonnés d'avoir participé, le 6 août 1974, au hold-up du centre de tri postal de Nîmes (*le Monde* des 7 et 8 août 1974).

Les trois hommes ont toujours nié avoir participé à l'agression. Selon leurs avocats, l'accusation reposerait essentiellement sur des enregistrements téléphoniques de conversations entre l'un des inculpés et son défenseur, réalisés par M. Guy Schrub, le juge d'instruction chargé du dossier, qui avait fait installer des écoutes téléphoniques.

Me Pierre Moulin, avocat de M. Pellegrin, a déposé une plainte contre M. Schrub pour violation inadmissible des droits de la défense et du secret professionnel des avocats. Estimée fondée par la Cour de cassation, la plainte a été transmise à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, qui a ouvert une information le 13 juin. Samedi 7 octobre, une manifestation a eu lieu devant la maison d'arrêt de Nîmes pour demander la libération des trois détenus et « *l'inculpation du juge Schrub* ».

SPORTS

AUTOMOBILISME

Jean-Pierre Jarier domine le Grand Prix du Canada gagné par le Québécois Gilles Villeneuve

De notre envoyé spécial

Montréal. — Huit jours après avoir animé le Grand Prix des Etats-Unis, côte Est, à Watkins-Glen, le pilote français Jean-Pierre Jarier (Lotus) s'est encore mis en évidence dimanche 8 octobre à Montréal dans le Grand Prix du Canada, dernière épreuve du championnat du monde, en dominant autant que faire se peut ses adversaires jusqu'au deux tiers de l'épreuve. Contraint à l'abandon à la suite d'une fuite d'huile de son moteur, Jean-Pierre Jarier a laissé la victoire au Québécois Gilles Villeneuve (Ferrari), qui a ainsi remporté son premier grand prix dans la capitale francophone du Canada et qui est aussi le seul pilote en 1978 à avoir réussi à s'imposer dans son grand prix national.

Même l'Américain Mario Andretti, champion du monde, pourtant vainqueur cette année des six grands prix, n'a pas eu la satisfaction d'être le premier chez lui. Dans les deux épreuves disputées aux Etats-Unis, à Long-Beach (côte Ouest) ou à Watkins-Glen (côte Est). S'il est passé à côté de l'exploit complet à Montréal, à cause de son abandon pour une raison mécanique, J.-P. Jarier est tout à fait revenu au premier plan. Plus personne ne peut désormais le tenir pour un « *has been* », un fantaisiste ou une tête brûlée du sport automobile. En deux jours, à Watkins-Glen et à Montréal, il a su démontrer toute l'étendue de ses qualités et surtout prouver que son talent était intact. Mieux, il a fait la preuve qu'il avait su extrêmement vite s'adapter à la conduite un peu particulière de la Lotus 1979. cete étonnante voiture, la meilleure du monde, qui a permis à Mario Andretti de devenir champion en 1978.

En quatre séances d'essais et deux jours aux Etats-Unis et au Canada, Jarier est devenu le pilote attentif et vigilant que Colins Chapman, le patron de Lotus, a été le premier à apprécier. L'estime dans laquelle Jarier est désormais tenu pourrait même lui valoir de conduire en 1979 une Lotus si Chapman, comme l'a confié Jarier, peut s'organiser pour engager régulièrement une troisième voiture dans le championnat du monde.

Samedi 7 octobre, Jarier avait frappé un grand coup en réussissant le meilleur temps des essais. Beaucoup ont eu à ce moment-là la tentation de comparer sa performance avec le temps accompli par Mario Andretti, son chef de file, qualifié seulement à la neuvième place. Chapman décida alors de lui laisser toute liberté de mener la course à sa guise et de ne pas se plier à la discipline de l'équipe Lotus, qui veut qu'en toute circonstance le deuxième pilote s'efface au profit de Mario Andretti.

Dimanche, le jour de la course, Jarier avait deux difficultés essentielles à surmonter. D'abord ne pas manquer son départ, éviter les pièges de l'embouteillage, ensuite, faire en sorte de ménager ses freins et ses pneus sur un circuit qui les met à rude épreuve. Le reste dépendait des fantaisies de la mécanique. Jarier s'en est tiré à son avantage. Départ réussi : au deuxième tour il comptait déjà six secondes d'avance, du jamais vu dans un grand prix, une domination presque insolente dont le mérite revenait, bien entendu, autant à la voiture qu'à la maîtrise du conducteur. Son avantage ne cessait de croître régulièrement jusqu'à la demi-minute. Derrière, chacun ne se battait plus que pour la deuxième place, avec, sans doute, le secret espoir que Jarier serait arrêté par un ennui mécanique ou par une faute de conduite.

Jusqu'aux deux tiers de l'épreuve, jusqu'à son abandon, Jarier tint une trajectoire idéale, pas une bordure, aucune impatience dans le trafic, aucune manœuvre trop hardie. La demi-minute d'avance atteinte, le stand Lotus lui passa le panneau de ralentir sa cadence et de mettre ainsi encore plus de chances de son côté. C'est peu après que Jarier connut sa première alerte de détérioration subite des freins et progressive de l'adhérence ; puis une baisse subite de la pression d'huile. Une fois, deux fois, il faillit bien partir dans le décor. Le moteur perdait son huile et elle était vaporisée sur les disques des freins et sur les pneus. Plus de freins à l'arrière, plus d'adhérence, un moteur proche de la casse faute d'huile. La cause était entendue. Il ne restait à Jarier qu'à rentrer au stand, tout espoir enfui de remporter enfin son premier grand prix.

Son malheur faisait le bonheur de Gilles Villeneuve dont le rêve de gagner chez lui à Montréal prenait forme. Colins Chapman a félicité Jarier. Il lui a répété que jamais un pilote — il a pourtant eu Clark, Rindt, Ickx, Fittipaldi, Peterson, Andretti — n'avait aussi vite forcé son estime. Et, un peu partout dans les stands, les directeurs d'écurie qui, il y a quinze jours encore, avaient complètement oublié Jarier, étaient perplexes. N'avaient-ils pas là, sous la main, l'oiseau rare recherché.

C'est à Jarier maintenant de frapper à la bonne porte pour l'année prochaine, dans l'hypothèse où Chapman ne pourrait, comme il le souhaite, lui confier l'une de ses voitures.

FRANÇOIS JANIN.

CYCLISME

Battu par Moser, Hinault accuse

Battu d'extrême justesse à l'arrivée du championnat du monde sur route (le Monde du 28 août), l'Italien Francesco Moser a pris sa revanche en remportant le Super-Prestige, qui est l'officieux championnat du monde. La victoire qu'il a obtenue, samedi 7 octobre à Côme, dans le Tour de Lombardie — la dernière classique de la saison — lui a, en effet, permis de combler le retard de douze points qu'il comptait sur Bernard Hinault après le Grand Prix d'Automne, et de terminer en tête de ce challenge de régularité au palmarès duquel figurent les meilleurs routiers internationaux, de Jacques Anquetil à Freddy Maertens, en passant par Eddy Merckx et Raymond Poulidor.

C'est sur les pentes du col d'Intelvi, à 50 kilomètres du but, que la course s'est jouée et, cette fois, Hinault a mis à profit les difficultés d'un parcours fortement accidenté pour passer à l'offensive, mais son attaque a échoué, comme celles de Zoetemelk, de Pollentier et de Ceruti d'ailleurs. Finalement, huit coureurs ont participé au sprint final, qui a donné l'avantage à Moser. Hinault s'est classé troisième, tandis qu'à la deuxième place on trouve le Suédois Johansson, l'un des meilleurs routiers du moment.

Ce Tour de Lombardie, au déroulement quelque peu équivoque, a mis l'accent sur une nouvelle rivalité qui rappelle, par son acuité, celle d'Anquetil et de Poulidor. Bernard Hinault reproche à plusieurs de ses adversaires des manœuvres déloyales et accuse, en particulier, Moser d'avoir organisé une coalition dirigée contre lui. Les preuves de ce qu'il affirme ne sont pas évidentes. Cependant, il est certain que le comportement de Baronchelli, Vandi et Panizza, trois Italiens faisant partie du groupe de tête, a favorisé, volontairement ou non, la réussite de Francesco Moser.

Avant que leur duel ne reprenne l'an prochain dans les classiques, les deux champions se retrouveront, le 12 octobre, au départ des Six Jours de Dortmund. — J. A.

MOSER : 1er de Paris-Roubaix, du Tour de l'Aude, du Tour du Latium et du Tour de Lombardie ; 2e du championnat du monde et du Grand Prix des Nations ; 3e du Tour d'Italie.

HINAULT : 1er du Critérium national, du Tour d'Espagne, du championnat de France, du Tour de France, du Grand Prix des Nations et du Circuit de l'Aulne ; 2e de Paris-Nice ; 5e du championnat du monde ; 3e du Tour de Lombardie.

JACQUES AUGENDRE.

TENNIS

COUPE DAVIS

Les États-Unis joueront la finale...

De notre correspondant

Stockholm. — *Les Etats-Unis se sont qualifiés pour la finale de la Coupe Davis en battant la Suède, du 7 au 9 octobre, à Göteborg, par trois victoires à deux. En fait l'issue du match dépendait du résultat du double. On voyait mal, en effet, Björn Borg perdre ses deux simples, et la tâche du numéro 2 suédois, Kjell Johansson paraissait impossible face à Arthur Ashe et Vitas Gerulaitis.*

Au soir de la première journée, le triple vainqueur de Wimbledon avait dominé un Ashe pourtant combatif, élégant comme d'habitude, en trois sets, 6-4, 7-5, 6-3, et Gerulaitis avait exécuté Johansson en trois manches également, 6-2, 6-0 et 7-5. L'entraîneur américain, Tony Trabert, était satisfait. La suite de la rencontre s'annonçait bien et, de l'avis général, nous avons assisté samedi à l'un des plus beaux matches de double de ces dernières années. Par moments, ce n'était plus du tennis, mais du ping-pong, tant le jeu était rapide et varié. Les Américains partaient nettement favoris sur le papier. Bob Lutz et Stan Smith forment l'un des meilleurs tandems du monde.

Björn Borg, pour sa part, joue rarement le double, qui demande une préparation particulière, mais, associé au « Big Swede », Ove Bengtson (1 m. 94), il avait naguère, à l'âge de dix-huit ans, réussi de très beaux matches. Samedi, au Scandinavium, les deux Suédois ont longtemps fait trembler les Américains et, près de la chaise d'arbitre, Tony Trabert se mordait nerveusement les lèvres. Ils menaient deux sets à un avant la pause et dans le quatrième set quatre jeux à deux sur leur service.

Mais c'est là que Ove Bengtson, qui avait jusqu'ici commis le minimum de fautes et joué comme un dieu Viking, dont il a absolument le physique, a craqué, accumulant les erreurs en service et à la volée. Les Américains remportèrent la quatrième manche 7-5 et le cinquième set 6-3. Les Suédois avaient frôlé l'exploit et Stan Smith reconnaissait qu'il avait « rarement eu aussi peur ».

Dimanche, pas de surprise. Ashe n'a laissé aucune chance à Kjell Johansson, battu en trois sets 6-2, 6-0, 7-5, et Borg remportait allégrement sa vingt-huitième victoire consécutive en Coupe Davis devant Gerulaitis. Le match qui ne pouvait plus influencer sur la qualification, à la finale, s'est déroulé au meilleur des trois sets et Borg en quarante-cinq minutes l'a emporté 6-3, 6-1.

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne disputeront donc la finale de la Coupe Davis. Jimmy Connors y participera-t-il ? « Le tournoi ne semble pas l'intéresser outre mesure, *déclarait dimanche Tony Trabert,* mais bien sûr s'il se manifestait, je pourrais reconsidérer la situation. Toutefois, il serait malhonnête de ma part d'intégrer Connors à l'équipe simplement pour la finale alors que des joueurs comme Arthur Ashe, par exemple, ont axé toute leur saison sur le Challenge round. Tout indique qeu nous présenterons à peu près la même équipe au mois de décembre contre les Britanniques. »

ALAIN DEBOVE.

...contre la Grande-Bretagne

Pour la première fois depuis quarante et un ans, la Grande-Bretagne s'est qualifiée pour la finale de la Coupe Davis. Ce résultat, qui rappelle les heures glorieuses des Perry, Austin et Hughes, avant la guerre, a été acquis dès la seconde journée, samedi 7 octobre, aux dépens de l'équipe d'Australie, naguère encore imbattable. La rencontre s'est disputée au Crystal Palace de Londres, sur un court couvert en surface synthétique.

C'est le point du double, remporté par Mark Cox-David Lloyd sur Case-Master (8-6, 3-6, 6-4, 6-3), qui fut le tournant du match. A l'issue de la partie, les joueurs anglais, exultants, firent un tour d'honneur en brandissant l'Union Jack sous les ovations frénétiques de la chambrée de spectateurs (trois mille) Les deux derniers simples dominicaux, maigre consolation, furent enlevés en trois sets secs par les Australiens (Roche bat John Lloyd 6-3, 6-3, 6-2 ; Alexander bat Buster Mottram 6-2, 6-3, 6-2).

La Grande-Bretagne disputera la finale aux Etats-Unis début décembre, probablement du 8 au 10.

FOOTBALL

LA FRANCE BAT LE LUXEMBOURG 3-1

En attendant le retour de Michel Platini

De notre envoyé spécial

Luxembourg. — Michel Hidalgo et l'équipe de France de football ont décidément bien changé depuis la dernier Coupe du monde. Les péripéties du séjour en Argentine avaient déjà amené le directeur des sélections nationales à modifier ses rapports avec les journalistes, comme avec certains joueurs. Après la rencontre avec la Suède, il avait surpris en critiquant publiquement le comportement de Dominique Bathenay, qui avait « pris du poids sans mettre du volume » dans son jeu. Samedi 7 octobre, dès le coup de sifflet final du match Luxembourg-France, on l'a vu bondir de son banc de touche pour dire à M. Weering qu'il trouvait son arbitrage « scandaleux ».

Quelques minutes plus tard, il ne décolérait pas, accusant l'arbitre néerlandais de n'avoir rien fait pour *« protéger les joueurs »* et d'avoir distribué à mauvais escient des avertissements à Christian Lopez et à Didier Six. L'équipe de France venait certes de gagner son deuxième match en championnat d'Europe des nations, mais il avait fallu attendre un peu plus d'une heure de jeu pour voir Marius Trésor assurer cette victoire après un véritable slalom à travers la défense adverse.

Luxembourg-France en football, c'est une version moderne du combat de David contre Goliath, avec d'un côté les représentants des vingt et un mille joueurs du Grand Duché, opposés à ceux de leurs voisins, cinquante fois plus nombreux. Pour éviter que cette disproportion des forces ne se reflète trop dans le résultat, le meilleur atout de Louis Pilot, le nouvel entraîneur luxembourgeois, résidait bien sûr dans la motivation de ses joueurs.

Contrairement à tous ses prédécesseurs, Louis Pilot n'avait fait appel qu'à trois professionnels luxembourgeois exilés en Belgique, ne retenant même pas le plus connu d'entre eux, Nico Braun, qui contestait la modicité des primes de victoire (7 000 francs luxembourgeois, soit 1 000 francs français). Il préférait faire confiance à de jeunes amateurs, dont la moyenne d'âge ne dépassait pas vingt-deux ans, bien décidés à profiter de tels matches internationaux pour attirer l'attention des recruteurs des clubs professionnels des pays voisins.

Il n'est certes jamais facile d'évoluer face à des footballeurs qui disputent le match de leur vie. Surtout quand l'arbitre n'est pas capable de contenir cette ardeur dans les limites autorisées.

On regrettera toutefois qu'après un bon premier quart d'heure, ponctué par un but de Didier Six, l'équipe de France se soit à nouveau étiolée au point de donner l'impression de pouvoir jouer des heures en monopolisant le ballon, mais sans créer de véritable danger pour l'adversaire.

La ligne des demis

Point fort de l'équipe de France la saison dernière, la ligne des demis, atouts majeurs dans le football moderne, est devenue son talon d'Achille, depuis la blessure de Michel Platini et la méforme persistante de Dominique Bathenay. Michel Hidalgo a multiplié les essais depuis le début de la saison, avec Alain Giresse t Claude Papi contre Anderlecht, Roger Jouve et Henri Michel contre la Suède, Roger Piasecki, Jean-François Larios et Jean Petit contre le Luxembourg, mais ceux-ci n'ont fait que mettre encore plus en évidence les rôles prépondérants que tenaient Dominique Bathenay par son abattage en défense et son travail de percussion en contre-attaque et surtout Michel Platini comme créateur et finisseur.

Désormais, il paraît évident que pour « *chasser leurs doutes et retrouver confiance* », Michel Hidalgo et son équipe de France devront attendre le retour à leur meilleur niveau de Michel Platini, qui devait être déplâtré ce lundi 9 octobre, et de Dominique Bathenay. La France aura en effet besoin de tous ses atouts pour s'opposer le 4 avril et le 17 novembre 1979 à la Tchécoslovaquie, championne d'Europe en titre, qui a confirmé ses ambitions le 4 octobre dernier en allant gagner en Suède par 3 buts à 1.

GÉRARD ALBOUY.

SPORTS ÉQUESTRES

Hervé Godignon champion de France de saut d'obstacles

Hervé Godignon, champion de France de saut d'obstacles édition 1978, voilà qui enchantera l'amateur au strict point de vue de la pureté sportive.

La victoire du jeune cavalier de vingt-six ans, acquise dimanche 8 octobre au Grand Parquet de Fontainebleau, devant une affluence record, n'est pas celle en effet d'un outsider, encore moins d'une étoile filante favorisée, l'espace d'un jour par la glorieuse incertitude du sport. Elle est le fruit d'un travail acharné, l'œuvre d'un homme ayant la hantise de ne pas assassiner ses chevaux, sentiment qui lui vaut aujourd'hui le prix d'excellence. De surcroît, il faut avoir beaucoup d'estomac, et tel est bien le cas, pour affronter, semer en cours de route et finalement triompher des grandes figures que sont Marcel Rozier, Hubert Parot, Marc Roguet et Daniel Constant, confondus

Il est vrai que, au début du championnat, jeudi 5 octobre, lors du Prix de Vincennes, il se chuchotait, en coulisse, de bien jolies choses sur le compte du bai Electre II, monture d'Hervé Godignon, de bien jolies choses sur le talent de l'ancien élève — mais oui ! — d'Hubert Parot. La suite des débats devait donner surabondamment raison aux amateurs de pronostics.

Le tracé de la finale était corsé à plaisir et il n'était pas besoin d'être devin pour prévoir que la lutte serait chaude, qu'il se casserait beaucoup de bois (à 75 F la perche, la note a été salée).

Diagonales éblouissantes

Douze obstacles nécessitant quinze efforts, une rivière, un double, un triple, il fallait, pour tenir la distance et rester dans le train, galoper ferme et les fautes furent nombreuses, en particulier au numéro 4, un vertical de 1,50 mètre dont l'emplacement en pleine piste posait des problèmes face au soleil. « *Ah ! ce soleil d'octobre*, nous disait un jour le commandant Hamon, grand constructeur de parcours et maître des lieux, *m'en a-t-il assez causé de souci avec ses grandes diagonales éblouissantes...* »

Cette finale, réservée aux quinze rescapés des deux épreuves qualificatives, se disputait en deux manches, mais dès la première, malgré un cœur exemplaire, des animaux comme l'alezane Ellen du Poirier, comme l'anglo-arabe Ecureuil du Bois, l'alezan Duc de l'Isle, respectivement pilotés par Marc Roguet, Jacques Couperie et Philippe Marié, perdaient définitivement toutes chances au titre, tandis que la lutte se circonscrivait, de plus en plus serrée, entre Frédéric Cottier, Jean-Marc Nicolas, Hervé Godignon, Hubert Parot et Daniel Constant.

Après les abandons de la première manche, les choses allèrent très vite. Seul à boucler les deux tours sans faute, Hervé Godignon, dominant d'une classe ses opposants, pavoisait non pas au petit galop les mains basses, ce n'est pas sa manière, mais au train d'Auteuil, son allure favorite.

ROLAND MERLIN.

MOTOCYCLISME. — *Cinq concurrents ont été blessés à l'occasion du Grand Prix des nations disputé les 7 et 8 octobre à Imola. Le Français Michel Rougerie, atteint d'un traumatisme crânien, a été hospitalisé dans un état comateux à l'hôpital Bellaria de Bologne. Ses jours ne seraient pas toutefois en danger. Les autres concurrents, moins sérieusement blessés, sont le Britannique Barry Ditchburn, les Italiens Graziano Rossi et Gianfranco Bonera, et le Japonais Satao Asami.*

RUGBY. — *Raoul Barrière n'entraînera plus l'équipe première de l'Association sportive biterroise avec laquelle il avait remporté six titres nationaux depuis 1971. Les dirigeants ont résolu le conflit qui l'opposait à Alain Estève et aux « anciens » du club (*le Monde *daté 8-9 octobre) en le nommant directeur technique. Il s'occupera désormais des jeunes, tandis que Jean-Louis Martin, Olivier Saisset, Henri Cabrol et Jacques Cantoni, auront la responsabilité de la préparation technique et physique de l'équipe première qui sera formée par le capitaine Henri Cabrol et par le président Alain Loubet.*

LES RÉSULTATS

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS

Classement final. — 1. Andretti (E.-U.), 64 pts ; 2. Peterson (Suède), 51 ; 3. Reutemann (Arg.), 48 ; 4. Lauda (Aut.), 44 ; 5. Depailler (Fr.), 34 ; 6. Watson (G.-B.), 25 ; 7. Scheckter (Afr. S.), 24 ; 8. Lafitte (Fr.), 19 ; 9. Fittipaldi (Brésil), Villeneuve (Can.), 17 ; 11. Jones (Aust), Patrese (It.), 11 ; 13. Hunt (G.-B.), Tambay (Fr.), 8 ; 15. Pironi (Fr.), 7 ;

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

(Deuxième journée)

Le Mans b. *Mulhouse	101- 79
*Antibes b. Berck	67- 59
Villeurbanne b. *Clermont	98- 86
Challans b. *Nice	94- 88
*Tours b. Orthez	0- 79
*Limoges b. Monaco	104- 99
Caen b. *Avignon	96- 90

Le classement. — 1. Tours, Villeurbanne, Caen, Antibes et Le Mans : 6 pts ; 6. Monaco, Challans, Limoges, Nice : 4 pts ; 10. Berck, Orthez, Avignon, Mulhouse, Clermont : 2 pts.

CHAMPIONNATS DU MONDE A MANILLE

(Poule finale)

Yougoslavie b. Italie	108- 76
U.R.S.S. b. Philippines	110- 63
Brésil b. Australie	108- 78
Yougoslavie b. Etats-Unis	100- 93
U.R.S.S. b. Canada	107- 85
Italie b. Australie	87- 69

Classement provisoire. — 1. Yougoslavie (4 m.), 8 pts ; 2. U.R.S.S. et Brésil (3 m.), 6 ; 4. Italie (4 m.), 6 ;

Cyclisme

TOUR DE LOMBARDIE

1. Francesco Moser (It.), les 266 km en 6 h. 48 min. (moyenne 39,213 km) ; 2. Johansson (Suède) ; 3. Hinault (Fr.) ; 4. Panizza (It.) ; 5. Vandi (It.) ; 6. Baronchelli (It.) ; 7. Zoetemelk (P.-B.) ; 8. Ceruti (It.), tous même temps ; 9. De Muynck (Bel.), à 8 sec. ; 10. Pollentier (Bel.), à 3 min. 10 sec.

Haltérophilie

Les trente-deuxièmes championnats du monde d'haltérophilie, qui se sont déroulés du 4 au 8 octobre à Gettisburg (Pennsylvanie), ont été dominés par l'U.R.S.S. (25 médailles, 13 d'or), Cuba (11 médailles, 6 d'or), la Bulgarie (7 médailles, 3 d'or), et la R.D.A. (14 médailles, 2 d'or). Au cours des deux dernières journées, le titre des lourds légers (90 kg) a été enlevé par l'Allemand de l'Est Milser, avec 377,5 kg (162,5 et 215), devant le Soviétique Bessonov (375) et le Hongrois Antalovics (367,5).

En lourds moyens (100 kg), le Soviétique Rigert l'a emporté avec 390 kg (170 et 220), devant un autre Soviétique, Arakelov (390) et un Allemand de l'Est, Funke (367,5) ; le Français Gourrier se classant huitième avec 340 kg. Chez les lourds (110 kg), le Soviétique Zaitsev a dominé, avec 402,5 kg (172,5 et 230), devant l'Allemand de l'Est Ciezki (385) et le Suédois Nilsson (385), qui créa la surprise en gagnant le titre de l'arraché avec 175 kg. Dans la catégorie des super lourds (plus de 110 kg), l'Allemand de l'Est Heuser a réalisé le total de 417,5 kg (185 et 232,5), devançant le Soviétique Rachmanov (417,5 aussi, mais battu au poids de corps) et un autre Allemand de l'Est, Bonk (410). Le champion du monde sortant de cette catégorie, Alexeiev, a déclaré forfait au cours de la compétition.

Hippisme

Le prix Chrysler-Sunbeam, disputé à Longchamp et retenu pour le tiercé, a été gagné par Marson, suivi de Marlion et de Chérubin. La combinaison gagnante est 8, 4, 5.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

(Première journée)

POULE A

*Toulon b. Thuir	26- 9
Béziers b. *Gaillac	16- 9
*Aurillac b. Oloron	24-15
*Bagnères b Graulhet	25- 9
*Auch b. La Rochelle	9- 8

POULE B

*Brive b. Avignon	25-12
*Bourg b. Carcassonne	32-19
*Mauléon b. Montauban	12- 9
*Romans b. Montferrand	16-12
*Perpignan b. Racing	10- 6

POULE C

*Tarbes b. Mont-de-M.	41- 3
*Pau b. Toulouse	17-13
Mazamet b. *Castres	10- 3
*Nice b. Lourdes	25-10
Agen b. *Tulle	22-19

POULE D

*St-Jean-de-Luz b. Tyrosse	34- 6
*Bayonne b. Valence	43-10
*Bègles b. Bourgoin	22-10
*Narbonne b. Biarritz	28-10
*Dax b. Boucau	27-21

POULE E

*Marmande b. Millau	19- 7
*Beaumont b. Grenoble	9- 6
*Condom b. Le Creusot	25- 6
*Salles b. Cahors	29-12
Vic b. *Bedarrides	18-15

POULE F

*PUC b. Lannemezan	14- 3
*Chambéry b. Périgueux	25- 6
Orthez b. *Mimizan	10- 3
*La Voulte b. Rodez	32-10
*Castelsarrasin b. La Seyne	15- 3

POULE G

Nîmes b. *P.T.T. Arras	11- 4
Limoges b. *Carmaux	19- 3
*Bergerac b. Mérignac	45-18
*Castelnaudary b. Albi	21- 7
*Saint-Claude b. St-Médard	22- 4

POULE H

*Peyrehorade b. Lombez	15- 7
*Angoulême b. Dijon	30- 6
Saint-Girons b. *Voiron	18- 3
*Vichy b. Fumel	38-21
*Montchanin b. La Teste	13- 3

AUTOMOBILE

Les Fiat Ritmo en France : *un pari difficile*

Une époque s'achève, celle des Fiat à bas prix. Les bons vieux modèles de la marque — les 126, 127, 128 et 131 — préparent leur retraite planifiée, les améliorations techniques succédant aux séductions commerciales. Ces dernières années, consacrées par Turin à la modernisation du seul appareil productif et à la conservation de la clientèle, auront été une aubaine pour les consommateurs : la gamme était abordable, éprouvée, et ses qualités n'étaient pas surannées. Survient la Ritmo, une Fiat nouvelle, la première d'une génération à venir, une Fiat qui vient faire la pige aux grands constructeurs nationaux en s'alignant sur leurs tarifs. Avec un objectif proclamé : 2 000 ventes par jour dès l'an prochain. Une folie !

Turin ne cache pas que son avenir repose surtout sur le succès de la Ritmo. Son lancement prend l'allure d'un pari d'autant plus difficile à tenir que le nouveau modèle n'a pas que des points d'excellence : la ventilation est médiocre, la commande de boîte n'a pas évolué depuis la 128, les sièges pourraient être améliorés, de même que l'effort de freinage et les performances des projecteurs. Et le braquage est toujours insuffisant.

Mais le reste surprend par sa qualité. La suspension, tout d'abord, qui rompt totalement avec la tradition turinoise : Fiat sait désormais faire des automobiles douces, à grands débattements, comme les constructeurs français. Le confort ensuite : les vibrations sont correctement filtrées, le volant ne transmet pas les efforts du train avant, et le niveau sonore est notablement abaissé jusqu'aux allures réglementaires. La Ritmo, sur ce dernier point, semble bien placée par rapport à la concurrence, d'autant plus que son habitabilité est largement supérieure à la moyenne.

Dans un premier temps, trois modèles bien équipés (essuie-glace de hayon et pare-brise laminé) ont été retenus pour la vente en France : deux 6 CV, la 60 CL, 4 vitesses (1 100 cm3 et 60 ch. DIN) et la 65 CL, 5 vitesses (1 300 cm3 et 65 ch. DIN), ainsi qu'une 7 CV, la 75 CL, 5 vitesses (1 500 cm3, 75 ch. DIN). Une montre digitale et un compte-tours sont livrés sur les 65 et 75, cette dernière bénéficiant, en série, de glaces teintées et, en option, d'une boîte automatique Volkswagen (1 750 F).

Des trois Ritmo, la 75 est évidemment la plus brillante — ses performances sont supérieures à celles de la plupart des 7 CV — mais les deux premières se classent honorablement face à des concurrentes moins maniables et plus instables en parcours accidenté.

En dehors des qualités routières incontestables du modèle — il est dérivé d'une base excellente, la 128 — Fiat s'est attaché à développer la polyvalence des Ritmo : la formule « bicorps » qui permet d'offrir un coffre agrandissable par rabattement de la banquette arrière (il passe de 370 à 1 250 dm3) a été adoptée ainsi que celle des boucliers protecteurs à l'avant et à l'arrière. Ces derniers débordent suffisamment sur les côtés pour que la vulnérabilité de la Ritmo en ville ne soit pas problématique. Il faut enfin noter quelques aménagements intéressants dans l'habitacle (un voyant de feux de croisement notamment et... un porte-bouteille) et un progrès certain dans les facilités de maintenance. Enfin, la consommation des modèles à cinq vitesses est avantageuse, notamment sur autoroutes.

Est-ce suffisant pour prédire un succès de la Ritmo en France ? La modernité des lignes n'est pas toujours un avantage... et la qualité de la concurrence française peut freiner la conquête d'un marché devenu très sensible aux prix d'attaque.

MICHEL BERNARD.

★ Prix : 60 CL, 27 500 ; 65 CL, 29 500 F ; 75 CL 30 800 F. Consommations conventionnelles : 60 CL, 7,14/9,38/9,5 (en quatrième) ; 65 CL, 7,09/8,75/9,99 (en cinquième) ; 75 CL, 6,47/8,59/10,72 (en cinquième).

La nouvelle Audi 80 : *la dimension des très grandes routières*

Il n'est pas facile de vivre à l'ombre d'un géant. Audi est à Volkswagen ce que Lancia et Autobianchi sont à Fiat, une « marque-test » prestigieuse mais mineure, vouée à l'innovation. Malheureusement, la différenciation des produits du groupe est moins subtile en Allemagne qu'en Italie. L'Audi 50 n'est plus commercialisée, victime d'une confrontation suicidaire avec sa copie la Polo. Et le succès de la Passat — qui n'est qu'une Audi 80 dotée d'un hayon — devait condamner cette dernière. C'est fait : l'Audi 80 n'est plus, vive l'Audi 80 !

Chez Audi, les modèles changent, les appellations restent. La métamorphose de l'Audi 100 (*le Monde* du 17 août 1976) fut discrète mais profonde. Celle de l'Audi 80 ne l'est pas moins : les suspensions ont été peu retouchées et les moteurs ont été conservés (un 1300 cm3 de 60 ch. DIN pour la 80 L et le 1600 cm3 (1) de 85 ch. DIN pour la 80 GLS), mais tout le reste est nouveau. L'Audi 80 est désormais une limousine très spacieuse de 4,38 mètres de long et 1,68 mètre de large, dont la carrosserie à trois glaces latérales s'apparente à celle de l'Audi 100. L'empattement a été allongé de 7 centimètres et les voies avant et arrière sont plus larges de 6 et 8,5 centimètres respectivement. Il en résulte non seulement une plus grande stabilité sur la route, mais aussi une amélioration importante de l'habitabilité, les places arrière bénéficiant notamment de 5 centimètres supplémentaires dans la longueur. Le volume du coffre passe de 432 à 505 décimètres cubes et celui du réservoir a été porté à 68 litres. Ces capacités sont exceptionnelles pour la catégorie du véhicule.

Ainsi remaniée, l'Audi 80 accède à la dimension des très grandes routières, d'autant plus que l'insonorisation, bien réalisée, permet une audition radio de qualité jusqu'aux régimes élevés.

La planche de bord est nouvelle, bien équipée et astucieuse (logement spécial pour le livre de bord et les pièces de péage, regroupement de toutes les commandes près des cadrans) mais sa finition manque de raffinement. Les sièges restent fermes, à l'allemande. Les dispositifs d'attache des ceintures de sécurité leur sont solidaires, ce qui permet une adaptation optimale à toutes les tailles.

Le comportement des Audi 80 n'est pas notablement modifié par rapport aux modèles précédents. La GLS est évidemment la plus homogène. Il semble toutefois que la sensation de brio s'estompe derrière la tranquille assurance qui caractérise les nouvelles 80. Pour être exceptionnelles, il leur faudrait le luxe que Volkswagen réserve à une troisième marque en gestation, Horch, dont la gamme devrait concurrencer celles de Mercedes et B.M.W.

M. B.

★ 80 L (7 CV), 34 990 F ; 80 GLS (7 CV), 39 250 F ; 80 GLS automatique (9 CV), 41 930 F.

(1) Ce moteur a déjà été fabriqué à plus de 2 600 000 exemplaires dans le monde. Il équipe notamment les Chrysler Horizon américaines. En mars prochain, grâce à l'injection, il développera 115 ch. DIN sur l'Audi 80 GTE qui sera commercialisée en France. Une version turbocompressée devrait être prochainement réservée à la Golf.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	265 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	382 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



MALGRÉ L'AMÉLIORATION DE LEUR SITUATION FINANCIÈRE

Les entreprises privées n'accroissent guère leurs investissements. Pourquoi ?

Pour créer des emplois, il faut que les entreprises recommencent à investir ; et pour qu'elles investissent, elles doivent disposer de meilleurs moyens financiers. Ces deux postulats guident l'action de M. Barre et expliquent à la fois la libération récente des prix industriels, les invitations à la modération des salaires, les mesures prises par M. Monory pour reconstituer des marges ou les fonds propres des entreprises. Pourtant les investissements du secteur privé n'ont guère repris et les prévisions pour l'an prochain demeurent préoccupantes, après plusieurs années de quasi-stagnation. Seules les grandes entreprises nationales ont beaucoup augmenté leurs investissements ; mais leur poids, dans l'ensemble, est trop faible pour que cela dégèle l'industrie au point d'éviter une nouvelle aggravation du chômage.

PASSE le cap des élections des investissements, qui avaient été différés dans l'attente du scrutin ont été réalisés un peu partout par l'industrie privée. Mais ce « boom », qui ne faisait que combler partiellement le retard pris depuis l'automne 1977, s'est révélé passager. Aujourd'hui, le rythme et le volume des investissements sont à peine en progrès sur ceux du début 1977, eux-mêmes en recul sur ceux de 1976.

Sans doute certaines branches à haute conjoncture ont-elles majoré normalement leurs investissements : construction automobile, verre, chimie, raffinage du pétrole, industrie nucléaire ; l'électronique, la machine-outil, font également un effort. Mais inversement, la sidérurgie, en plein marasme, ne s'équipe plus ; le bâtiment et les travaux publics, en dépression, investissent moins ; les achats de matériel agricole ont faibli. Dans le secteur des biens intermédiaires, l'équipement reste médiocre, et dans celui des biens de consommation l'essor des investissements est moindre que prévu. D'une façon générale, les grandes entreprises privées — qui ont des programmes pluri-annuels d'investissements — maintiennent mieux leurs investissements que les petites firmes. Les branches exportatrices dépensent en moyenne plus pour s'équiper que les industries qui alimentent surtout la consommation nationale.

Langueur

Ce constat nuancé se résume en quelques chiffres. Le rapport économique du gouvernement, annexé au projet de budget de 1979, estime que les investissements des entreprises autres que les grandes firmes nationales auront augmenté cette année de 2,8 % seulement (après avoir baissé de 2,1 % en 1977) et que la formation de capital fixe en matière de logement aura diminué en 1978 de 6,9 %, après une chute de 5,5 % l'an dernier. Soit, pour les deux années couvrant aussi bien la période de rétention préélectorale que la détente qui a suivi le scrutin, + 0,7 % d'investissement supplémentaire de la part des entreprises (autres que nationales) et — 12 % d'investissement dans le secteur du logement.

Le manque de ressources, longtemps incriminé par M. Barre, serait-il toujours en cause ? En partie sans doute pour la construction : la baisse du pouvoir d'achat de certains cadres, l'insécurité de leur revenu futur, ont découragé certains d'accéder à la propriété, au moment même où la réduction des crédits publics aux H.L.M. freinait la construction locative et où l'enchérissement des loyers sociaux réduisait la demande solvable — donc la construction — d'appartements sociaux. Ce n'est pas par hasard que le rythme de la construction française a baissé de 20 % en deux ans.

Mais dans le domaine de l'investissement industriel, la faiblesse des moyens financiers, *qui a joué jusqu'en 1977*, ne constitue plus aujourd'hui, dans la plupart des cas, un frein majeur. Non seulement les banques ont de quoi prêter sans problème aux investisseurs peu nombreux qui se présentent à leurs guichets, mais encore les moyens propres des entreprises se sont largement améliorés cette année.

Les chiffres officiels sont, là encore, parlants. Selon le rapport économique du gouvernement, l'excédent d'exploitation des sociétés (autres que nationales) se sera accru cette année de quelque 19 % (en valeur nominale). Or comme les impôts sur les bénéfices ont été plus faibles — en raison du changement de leurs modalités de recouvrement — le revenu brut disponible de ces sociétés se sera accru en 1978 de quelque 46 % (1) permettant aux firmes de réduire d'un cinquième le volume de leurs emprunts nets. Le choix gouvernemental consistant à redresser prioritairement la situation financière des firmes — en libérant leurs prix et en les incitant à modérer les salaires — aura donc été *suivi d'effet* : tandis que la part des salaires dans leur valeur ajoutée aura été ramenée cette année à son niveau le plus bas depuis six ans (48,7 %, contre encore 50,5 % en 1976), l'aisance financière des sociétés se sera sensiblement accrue.

Et pourtant, l'investissement n'a pas massivement repris. Pour une simple raison, maintes fois rappelée dans ces colonnes : l'élément déterminant, en la matière, est l'espoir des chefs d'entreprises de rentabiliser vite l'investissement nouveau (et non pas, comme le croit le gouvernement, la plus ou moins grand aisance des firmes). Il ne suffit pas que les entreprises aient des fonds pour s'équiper davantage, il faut *encore et surtout qu'elles croient* pouvoir tirer un solide profit de l'investissement consenti. L'aisance financière des firmes n'est pas une condition *suffisante* pour qu'elles investissent ; il n'est même pas sûr que ce soit une condition *nécessaire*, puisque l'on a vu souvent des entreprises françaises, démunies de disponibilité propres, s'endetter considérablement pour acheter à qui mieux mieux usines, machines, camions, de façon à satisfaire une forte demande génératrice pour elles de revenus accrus.

Le rôle anticyclique des entreprises nationales

En l'absence actuellement d'une telle demande, et alors que les capacités de production dépassent souvent les achats de la clientèle, les chefs d'entreprise diffèrent ou modèrent les investissements destinés à produire davantage. Ils s'en tiennent souvent aux dépenses d'équipement dites « de productivité », celles qui permettent de réduire les coûts de production pour mieux résister à la concurrence. Les déconvenues de la crise de 1974-1975 sont, à l'évidence, dans toutes les mémoires, incitant le patronat à la plus grande prudence en matière d'investissements.

L'effet de ce comportement sur l'activité nationale et l'emploi est clair.

1) *La masse globale de l'investissement des entreprises privées stagne* ; elle aura même été inférieure cette année de 5 % à celle d'il y a cinq ans. Ce qui contribue à déprimer de larges secteurs des industries d'équipement.

La différence d'évolution entre les firmes privées et les entreprises nationales est, à cet égard, saisissante. Depuis plusieurs années, le gouvernement, utilisant à plein l'une de ses armes économiques principales, demande au secteur public de ranimer une conjoncture anémiée. En quatre ans, les entreprises nationales ont ainsi accru de moitié — en valeur réelle — leurs investissements, compensant — au moins en partie — l'effet dépressif de la stagnation des investissements privés (voir le graphique page 24).

L'E.D.F. a, bien sûr, joué le rôle majeur dans cette affaire, mais elle n'a pas été la seule et, de proche en proche, des pans entiers de l'économie ont bénéficié de l'effort public ainsi entrepris. Grâce à lui, l'investissement productif global des entreprises s'est légèrement accru (+ 6 %, en valeur réelle), évitant le tragique enchaînement d'une spirale dépressive. Que seraient aujourd'hui la production industrielle et le chômage si la cohorte des firmes nationales n'avait pas été lancée dans la bataille anticyclique ?

C'est dans la même voie que s'annoncent les choix pour 1979. Même si l'investissement des entreprises privées parvient — hypothèse optimiste — à progresser de 5,2 % l'an prochain (2), comme le prévoit le gouvernement (au lieu de 2,3 % en moyenne au cours de la période 1970-1978), les pouvoirs publics, qui craignent de nouvelles déconvenues, ont demandé aux entreprises nationales d'augmenter de 9,5 % leurs dépenses d'équipement (contre 6,7 % en moyenne de 1970 à 1978). L'écart entre l'effort d'investissement des unes et des autres restera ainsi curieusement l'an prochain de 4 points, comme par le passé, mais il se situera — si tout se passe comme prévu — à un niveau sensiblement supérieur dans les deux cas.

On ne saurait trop se féliciter de voir le gouvernement utiliser ainsi la « force de frappe » industrielle que représente pour la nation le secteur nationalisé. Trop de propos légers ont été tenus dans un passé récent à l'encontre des entreprises publiques, du côté majoritaire, pour ne pas se réjouir de voir les pouvoirs publics reconnaître, en fait, le rôle essentiel des entreprises nationales pour l'économie du pays. Cette attitude paraît d'autant plus raisonnable que les prévisions faites actuellement dans le secteur privé sur les investissements de l'an prochain ne sont pas particulièrement optimistes : « *La demande d'investissement reste mal orientée* », écrit le C.N.P.F. ; de leur côté, les petits et moyens industriels qui prévoient une diminution de leurs investissements sont deux fois plus nombreux que ceux qui s'attendent à une augmentation, selon le syndicat national de la P.M.I.

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 24.)

(1) A titre de comparaison, le revenu disponible brut des ménages n'aura augmenté en 1978 que de 13,4 % (3,7 % en pouvoir d'achat), en raison principalement d'un tassement de l'évolution des salaires (+ 11,5 % seulement, soit 1,7 % en pouvoir d'achat) combiné avec un alourdissement des impôts sur le revenu (+ 15,2 %). Le contraste aura donc été frappant cette année entre l'amélioration très nette de la situation des entreprises et la quasi-stagnation de celle des salariés.

(2) Ces investissements seraient autofinancés à 79 % l'an prochain (80 % cette année), prévoit le gouvernement, taux records pour l'industrie privée française, qui n'avait connue qu'une moyenne de 71,7% dans les années d'euphorie 1971-1973.

Le double service rendu par les immigrés

ON peut dire que les immigrés auront rendu aux pays industrialisés un double service. Le premier et le plus important est de leur avoir fourni — et de leur fournir encore — l'indispensable apport de leur capacité de travail. Sans leur concours, les forts taux de croissance qu'ont connus les économies allemande, française, helvétique, belge, etc., au cours de la précédente décennie et des premières années de celle-ci, auraient été tout simplement impossibles. Le deuxième service, sur lequel les explications officielles sont en général plus embarrassées, est de leur avoir permis de masquer partiellement l'ampleur de la crise de sous-emploi. Le nombre des chômeurs aurait été considérablement plus élevé si, par centaines de milliers, Turcs, Espagnols, Grecs, Portugais, Nord-Africains, etc., n'avaient depuis quatre ans quitté les pays qui les avaient précédemment attirés pour faire tourner leurs usines.

Le cas le plus spectaculaire est celui de la Suisse, d'où deux cent cinquante mille travailleurs étrangers (sur un total maximal de plus de six cent mille) sont partis. Ce chiffre représente presque le dixième de la population active. Les autorités helvétiques ont choisi, avec l'assentiment de l'opinion publique, de suivre une politique d'ajustement rapide aux nouvelles conditions créées par le quintuplement du prix du pétrole et la récession mondiale. Résultat : l'inflation a été éliminée en l'espace de quelques mois, l'équilibre extérieur maintenu au prix d'un véritable dégonflement de la demande interne et d'un recul du produit national brut qui a atteint 7 % en 1975. Fait probablement unique dans la zone O.C.D.E., le volume de la production par habitant sera encore cette année inférieur à celui de 1974. On peut considérer que la Suisse se trouve aujourd'hui en meilleure position que, par exemple, la Suède, qui, jusqu'à une époque récente, a fait un choix diamétralement opposé, en cherchant à ruser avec la crise. Cependant, Berne aurait-il pu mener l'« assainissement » à son terme si, au lieu de se traduire par un reflux massif des immigrés, il avait dû être « payé » par un taux de chômage de l'ordre de 10 % ?

S'appuyant sur cet exemple et sur celui, moins spectaculaire (bien que portant sur un nombre plus élevé d'étrangers), de l'Allemagne fédérale, le secrétaire d'Etat aux travailleurs manuels, M. Lionel Stoléru, a récemment déclaré : « *Nous n'avons nullement l'intention d'agir brutalement comme l'ont fait certains de nos voisins.* » On pourrait discuter à perte de vue sur les mérites comparés, du point de vue de l'« humanité », des politiques menées en la matière par les différents pays. Il est vrai que la France a évité de prendre des mesures proches de l'expulsion collective auxquelles on a parfois recouru ailleurs, mais n'est-il pas hypocrite, par exemple, d'autoriser la venue de la famille de l'immigré déjà installé, tout en interdisant à sa femme de travailler officiellement ? On pourrait donc dire que la France s'est montrée plus généreuse quand est venu le mouvement de retour, mais beaucoup moins prévoyante que la R.F.A., par exemple, quand il s'agissait d'organiser l'accueil des travailleurs venus de l'étranger. M. Raymond Barre vient de déclarer qu'il convenait de « *reconsidérer la politique d'immigration* ». On affirme au secrétariat d'Etat de M. Stoléru (*le Monde* du 7 octobre) que l'objectif est de négocier de nouveaux accords avec les pays intéressés, notamment avec ceux d'Afrique du Nord. Une telle procédure est-elle compatible avec le principe de « non-discrimination » hautement proclamé ?

WALL STREET :

LES ÉTATS-UNIS N'ONT PAS DE POLITIQUE CONTRE L'INFLATION !

De notre envoyé spécial

NEW-YORK, octobre. — Moins de dix jours après la clôture de l'assemblée générale du F.M.I., marquée par les prévisions relativement optimistes des experts de cette institution sur le dollar (prévisions portant il est vrai, sur l'année prochaine), la devise américaine est à nouveau malmenée sur les marchés des changes. Si ce regain de faiblesse contredit dans une certaine mesure les analyses présentées par le Fonds monétaire lors de la réunion de Washington, il n'a nullement surpris les milieux financiers de New-York. *Le contraste devenu quasiment de rigueur entre les états d'esprit régnant dans les deux villes est plus accentué que jamais. Lesquels ont raison, lesquels ont tort*, des optimistes de la capitale fédérale (dont certains forcent un peu leur optimisme, tel par exemple M. Michael Blumenthal, secrétaire au Trésor, revenu de ses illusions sur sa capacité d'influencer les marchés des changes) ou des pessimistes de Wall Street ? Encore conviendrait-il de formuler de façon plus subtile la question, car si la position du dollar vient à s'améliorer, ce sera sans doute pour des raisons si différentes de celles qui sont alléguées par le Fonds monétaire, l'O.C.D.E., et *l'administration américaine* qu'on peut redouter que les événements prennent une tout autre tournure que celle envisagée par *MM.* Jacques de Larosière, Emile Van Lennep et Michael Blumenthal.

Les arguments des optimistes

Rappelons en deux mots sur quels arguments sont fondées les perspectives d'amélioration annoncée à la fin du mois de septembre à Washington. Le déficit de la balance des paiements courants des Etats-Unis qui, en tendance, est déjà en voie d'atténuation, pourrait se réduire de moitié en 1979 : il pourrait, selon le F.M.I., alors être de l'ordre de 7 à 8 milliards de dollars contre 15 à 16 milliards cette année si l'on adopte le nouveau mode de calcul (correspondant à un déficit de près de 20 milliards selon l'ancien mode de calcul). Parmi les facteurs à l'origine de cette évolution : l'effet retardé mais non moins attendu de la dévalorisation du dollar sur les échanges commerciaux (stimulation des exportations et moindre incitation à importer), ralentissement probable de l'expansion économique encore très forte actuellement. Ce ralentissement — autre raison, selon l'O.C.D.E. cette fois-ci, de s'attendre à un meilleur fonctionnement de l'économie mondiale — coïnciderait avec la reprise, déjà perceptible, de l'activité dans la R.F.A. et au Japon. Sous l'effet des mesures de relance décidées dans ces deux pays (les dernières en date ont été prises à l'occasion de la conférence au sommet de Bonn), les effets déprimants de la revalorisation du D.M. et du yen auraient commencé à être surmontés. A supposer que l'explication proposée soit la bonne, il resterait encore à déterminer si les derniers événements monétaires ne sont pas de nature à remettre en cause les progrès dont il a été fait une si large utilisation. A New-York, et c'est bien normal, on s'interroge surtout sur les différents éléments de la situation américaine.

« *Aussi bien du point de vue économique que financier et monétaire, nous allons au-devant de difficultés très sérieuses. La principale raison en est que les Etats-Unis n'ont pas de politique de lutte contre l'inflation* », nous dit un des économistes les plus écoutés de Wall Street, M. Henry Kaufman, qui travaille pour la firme Salomon Brothers. Jugement qui paraît à première vue sévère, alors que le Système de réserve fédérale a porté son taux d'escompte au même niveau record que pendant la crise de liquidité de l'année 1974 (8 %) ; et que l'administration peut faire état d'une certaine réduction du déficit budgétaire qui devrait se poursuivre au cours de l'exercice commencé le 1er octobre dernier.

Pour M. Kaufman, les autorités n'ont fait en réalité que suivre, toujours avec retard, l'évolution spontanée du marché en ce qui concerne le loyer de l'argent ; elles n'ont, en ce qui concerne les affaires budgétaires, que subi les humeurs du Congrès. Le déficit, tel qu'il se présente aujourd'hui, quelque 50 milliards de dollars à financer à nouveau (sans même compter les besoins des différentes « agences » fédérales, non compris dans ce total) est « *absolument considérable, quels que soient les critères retenus pour mesurer son importance et son impact sur le marché des capitaux* ». Dans les semaines qui viennent, le Congrès s'apprête à voter un allégement des impôts de l'ordre de 20 à 25 milliards de dollars.

Autre aspect négatif de la politique, ou de l'absence de politique, de l'administration. Après avoir annoncé qu'elle allait lancer ce qu'elle appelle pompeusement la « phase 2 » de son programme anti-inflationniste sur le front des salaires et des prix, elle hésite manifestement depuis plusieurs semaines sur le contenu à lui donner. Une seule chose semble acquise : le nouveau programme aura un caractère « volontaire », c'est ce qu'a affirmé le président Carter qui a explicitement rejeté l'idée d'un contrôle autoritaire des prix et des salaires. Le plus probable est que l'administration, comme déjà du temps de Kennedy, formulera un certain nombre d'« indicateurs », destinés à faire connaître l'ordre de grandeur considéré comme « supportable » pour l'augmentation des salaires et des prix au cours de la période à venir de douze mois. Il semble que l'accord n'ait pu encore se faire à la Maison Blanche sur les chiffres. Ceux qui sont le plus communément cités sont : 7 % pour les rémunérations et 5,75 % pour les prix, mais tel ou tel conseiller du président aurait fait remarquer que le premier au moins de ces objectifs était trop éloigné de la réalité pour qu'on puisse espérer qu'il soit pris au sérieux par les intéressés.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 22.)

…ILE

…no en France : …difficile

le Audi 80

…rès grandes

Wall Street : les États-Unis n'ont pas de politique contre l'inflation !

(Suite de la page 21.)

La « phase 2 » n'a pas encore pris naissance que, déjà, on se demande si elle n'aura pas l'effet contraire de celui qu'elle cherche à produire. En dépit des déclarations présidentielles, syndicats et employeurs risquent fort d'accueillir le programme de restrictions volontaires comme un prélude à des mesures de contrôle autoritaires. Dans cette crainte, n'auront-ils pas la tentation d'anticiper le blocage ou la taxation en s'assurant par avance le maximum d'avantages ? Les anticipations inflationnistes seraient ainsi amplifiées par la politique d'objurgations gouvernementale. N'est-ce pas le sort qui guette tout programme de lutte contre l'inflation, qui, au lieu de s'en prendre aux facteurs objectifs qui sont à l'origine du phénomène, prétend se contenter d'agir sur la « psychologie » des agents économiques ? Cette psychologie joue évidemment son rôle en ce sens que les agents en question tiennent évidemment compte dans leur comportement de l'existence de conditions inflationnistes et s'efforcent de réagir en conséquence au mieux de leurs intérêts. Il ne faut pas s'étonner si on les voit redoubler d'inquiétude et de... précautions quand le gouvernement fait preuve de son impuissance ou de son désarroi en leur demandant d'...abandonner leurs réflexes de défense.

Forte demande de crédit

Mais revenons à ce qui, tout autant que la baisse du dollar (auquel il est lié), apparaît comme le trait saillant de l'évolution présente des marchés financiers : la hausse des taux d'intérêts américains. Cette hausse, constate-t-on à Wall Street, n'a eu jusqu'à maintenant aucun effet sur la demande de crédit, qui continue à être extrêmement forte. Il y a deux ans, une bonne cinquantaine de banques, et parmi elles deux ou trois des plus importantes de la place de New-York, faisaient l'objet d'enquêtes de la part des autorités officielles (le contrôleur, chargé de la surveillance de la profession). On scrutait leur bilan parce qu'on craignait pour leur solvabilité, menacée par les opérations aventurées engagées au temps du « boom » (prêts à la construction de superpétroliers, au secteur immobilier, etc.). Aujourd'hui, ces inquiétudes ont disparu. Les banques se présentent comme très prospères (on ne discute plus, peut-être à tort, les risques auxquels elles sont exposées, notamment dans le tiers-monde), et elles agissent comme telles.

En conséquence, elles sont prêtes de nouveau à « servir » leurs clients sans y regarder de trop près. Les statistiques régulièrement publiées sur le volume des nouveaux crédits consentis ne donnent qu'un image affaiblie de l'importance des moyens de paiements supplémentaires mis en circulation. Echappent notamment à la recension les crédits octroyés, en quantité croissante, assure-t-on, par les actives filiales des banques étrangères installées aux États-Unis. Les entreprises ne sont pas les seules à faire massivement appel aux banques. La capacité d'emprunt des ménages a beaucoup augmenté, notamment à cause de la hausse spéculative du prix des maisons (qui augmente d'autant la valeur du gage hypothécaire), et ils ne s'en privent pas pour s'endetter allègrement, malgré l'élévation continue depuis dix-huit mois du loyer de l'argent. La charge des intérêts relatifs aux emprunts contractés pour la construction de nouvelles habitations bénéficie d'avantages fiscaux qui en diminuent le poids de moitié. D'où la poursuite de l'expansion dans ce secteur.

Deux jours après avoir lié sa réputation, devant l'assemblée générale du Fonds monétaire, à la défense du dollar, le président Carter a déclaré qu'il désapprouvait le renchérissement du loyer de l'argent. Contradiction qui a fait sourire les opérateurs de Wall Street (une preuve supplémentaire de son inexpérience, et aussi de ses réactions de politicien « populiste »). Le tableau ci-dessous montre, pour quelques taux-clefs, la hausse intervenue depuis le début de l'année.

L'insuffisance de la régulation

« L'escalade n'est pas terminée, elle peut encore aller très loin, et cela pour une raison qui rend particulièrement dangereux le fonctionnement du système monétaire tel qu'il existe aujourd'hui, après le démantèlement de toutes les réglementations encore en vigueur il y a quelques années », nous dit encore M. Kaufman. De quoi s'agit-il ? Les banques fixent leur taux de base (*prime rate*) automatiquement au-dessus (l'écart est en général d'un point un quart) du taux des certificats de dépôt (C.D. ou *certificates of deposit*), sorte de billets à ordre émis par les établissements financiers et les grandes entreprises pour attirer à elles les fonds liquides. Le taux des certificats de dépôt étant lui-même plus ou moins lié à celui du marché monétaire (lequel, précisons-le, est alimenté, le cas échéant, par la FED), il en résulte que, quel que soit en principe le niveau des taux d'intérêt, les banques sont en mesure de se procurer des fonds à un taux inférieur à celui qu'elles exigent de leurs clients. Conséquence : pour arrêter l'inflation de crédit, on ne peut compter que sur le renoncement des demandeurs de crédit découragés par le niveau trop élevé des charges d'intérêt.

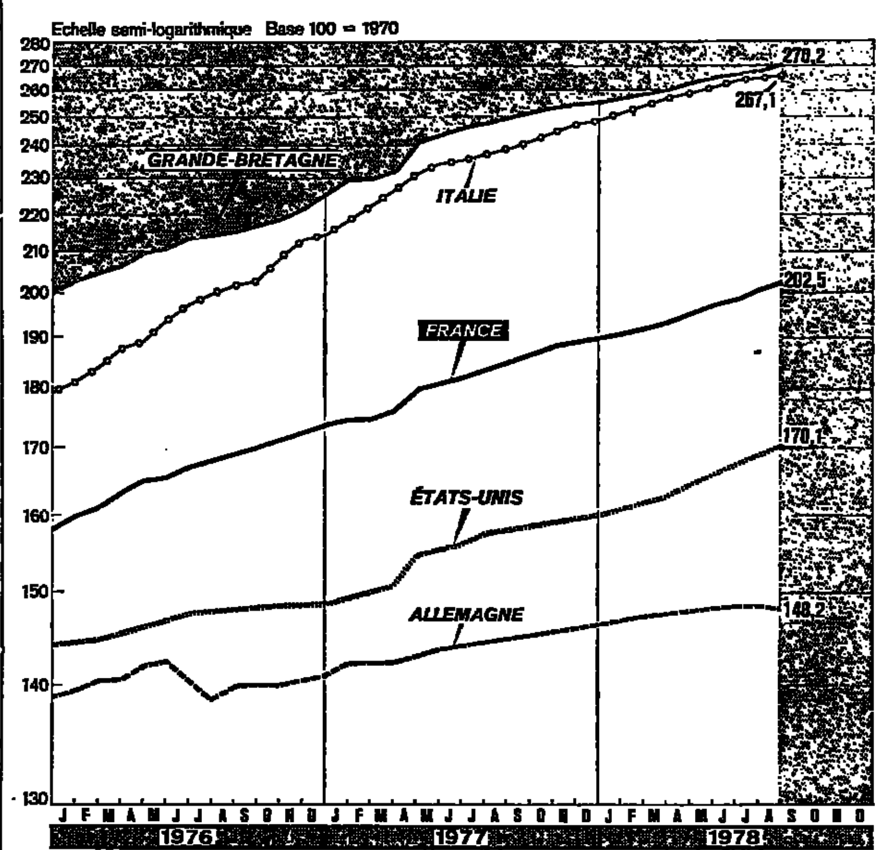
Voilà, comment, faute de régulation interne, la lutte contre l'inflation risque de déboucher sur un coup de frein brutal à l'activité économique. Pour le gouvernement américain, le terrain de manœuvre est d'autant plus restreint que le rôle international du dollar expose celui-ci à des pressions multipliées.

Ce qui pourrait, dans les circonstances actuelles, à la fois diminuer les capacités de financement des investissements pour les entreprises américaines et mettre au moins provisoirement fin à la longue chute du dollar — laquelle se traduira nécessairement par une hausse des prix accélérée aux États-Unis, — c'est le fait (voir tableau ci-dessous) que les taux d'intérêt à court terme ont dépassé le niveau des taux à long terme. Il devrait normalement en résulter progressivement, mais peut-être très vite, une sérieuse détérioration des trésoreries en dollars. Une telle situation s'était déjà vue à l'automne de 1969. Au mois d'octobre de cette année-là, la R.F.A. devait réévaluer le D.M. à la suite d'un afflux formidable de capitaux en provenance de l'extérieur et notamment de la zone dollar. Trois mois plus tard, la Bundesbank, qui avait dû entre-temps faire face à un reflux non moins considérable des fonds étrangers, en était réduite à vendre de l'or au Trésor américain pour se procurer des dollars. Nous ne voulons pas dire que cette expérience va nécessairement se reproduire, mais rappeler avec quelle brutalité peuvent jouer les écarts de taux.

PAUL FABRA.

	Bon du Trésor à trois mois	Certificats de dépôt (billets à ordre) à trois mois	Prime rate (taux de base des prêts bancaires à trois mois)	Loyer de l'argent à long terme (taux des émissions obligatoires des sociétés
Janvier 1978..	6 1/4	6 5/8	7 3/4	8 1/2
Fin sept. 1978.	près de 8	8 3/4	9 3/4	9

Hausse ralentie du coût de la vie, sauf pour les Américains



★ L'O.C.D.E., qui fournit les statistiques à partir desquelles ces courbes sont tracées, ne possède encore aucun chiffre récent sur l'Italie. Nous avons donc évalué les résultats italiens de juin, juillet et août à partir des séries d'Eurostat (1975 = 100).

L'augmentation moyenne des prix à la consommation pour l'ensemble des pays de la C.E.E. et les Etats-Unis, de l'ordre de 0,4 % au mois d'août par rapport au mois de juillet, est la plus faible enregistrée depuis le début de l'année. Ce ralentissement s'explique surtout par une grande stabilité des prix des matières premières et des céréales.

L'Allemagne voit ses prix baisser (— 0,3 %), tandis qu'une hausse assez modérée est enregistrée en Italie (+ 0,5 %). La France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis se situent dans une fourchette de 0,6 à 0,7 %. Par rapport au mois d'août 1977, le meilleur « score » est celui de l'Allemagne, avec 2,4 % seulement de hausse tandis que la France est avec 9,5 % de hausse et l'Italie (11,7 %) en « queue » de peloton.

LA POLITIQUE DES LOYERS

• FRANCE : de nouvelles libérations dans un marché très peu transparent

Il était dans la logique des choses qu'à une époque de généralisation de la liberté des prix, le logement sorte des régimes de taxation et de blocage. Le 1er janvier prochain, la liberté devrait être rendue aux loyers... libres, qui avaient vu leur hausse limitée à 6,5 % l'an, puis à 85 % de la progression de l'indice du coût de la construction. Par ailleurs, le gouvernement, qui avait fait sortir, en 1976, du régime de la taxation complète (fixée chaque année par décret) les logements de la catégorie II A (très confortables, voire luxueux) jusque-là *soumis à la loi de 1948*, étudie la possibilité de soumettre à la même *procédure* les logements de la catégorie II B.

Imaginer les conséquences de ces décisions sur les loyers est une sorte de gageure tant la situation est anarchique, variant d'un propriétaire à l'autre, voire d'un appartement à l'autre dans le même immeuble : tel logement de deux pièces situé dans un immeuble soumis à la loi de 1948 conserve un loyer de 900 F par trimestre, et ses occupants, locataires de longue date, bénéficient du droit au maintien dans les lieux ; sur le même pallier un logement identique coûte 1 300 F par mois : s'étant trouvé vacant, il a pu être reloué sous le régime de « bail de six ans à loyer libre », créé par la loi du 23 décembre *1964*. Mieux encore : dans tel immeuble vieux de dix ans, où les loyers sont libres (sauf période particulière de taxation), ce deux pièces coûte 1 300 F par mois, et le même, à l'étage au-dessous, seulement 750 F. C'est que le premier, ayant changé souvent de *locataires, a pu être bien davantage* augmenté, chaque nouveau bail se négociant « de gré à gré ». Il faut préciser que cette anarchie est d'autant plus intense que l'immeuble est mieux situé : les quartiers résidentiels des grandes villes, et Paris tout entier, intra-muros (ainsi que *la proche banlieue*), *illustrent* jusqu'à l'absurde le phénomène.

Enfin, il faut bien dire que les candidats au logement dans ces aires privilégiées ont trop souvent encore conservé un état d'esprit qui date de la grande pénurie d'après-guerre. On *choisit* un appartement pour des raisons subjectives de commodité (disposition, taille et nombre des pièces, situation géographique et environnement) et dans la mesure où le loyer est compatible avec le revenu : la réglementation est la plupart du temps ignorée (1), le montant du loyer payé par l'ancien locataire reste inconnu et les pièges éventuels du bail (comme le choix d'un indice de référence très ancien), non décelés avant la signature, ne feront sentir leur effet qu'au fil du temps.

Le privilège des sociétés d'investissement

On dispose cependant de quelques indices pour prévoir ce qui peut se passer à partir de janvier prochain.

L'augmentation subie par les loyers des dix-huit mille appartements II A parisiens, libérés le 1er juillet 1976 (*le Monde* du 21 avril 1976), est très mal connue. En effet, l'indice INSEE des prix à la consommation, trop global en ce qui concerne les loyers, ne permet pas d'isoler cette catégorie particulière et limitée. Cependant, une étude menée par les services du ministère du cadre de vie et de l'environnement montre que le loyer mensuel, qui était de 900 F à 1 200 F par mois pour un appartement de 100 m2, avant la libération, est, aujourd'hui, proposé à la location de 1 500 F à 3 200 F, soit des augmentations variant de 65 % à 150 % suivant les quartiers. Encore ne s'agit-il là que de moyennes, établies sur sondages, les augmentations ayant été opérées progressivement par tranches de 25 à 30 %. De plus, les appartements II A, occupés, en 1978, à 45 % par des cadres supérieurs et des membres de professions libérales, sont le lieu privilégié des « rentes de situation » si souvent dénoncées.

Autre signe : les locataires de certaines sociétés immobilières d'investissement dont le bail est arrivé à expiration reçoivent actuellement des lettres leur proposant des augmentations de loyers, lettres qui, en cas de non-acceptation du nouveau loyer, valent « congé ». Tel locataire du treizième arrondissement verra *ainsi* son loyer passer de 1 004 F mensuels à 1 240 F (+ 23,5 %), tel autre du quinzième arrondissement de 1 398 F à 1 750 F (+ 25,2 %), à moins, bien sûr, que ces deux familles ne décident de déménager, avec tous les frais que cela comporte. *Malgré les mises en garde de* M. Cavaillé, secrétaire d'État au logement, sur le fait qu'aucun « rattrapage » des sommes perdues du fait du blocage des hausses ne doit être envisagé, c'est bien de cela qu'il s'agit. Le piquant est que les sociétés immobilières d'investissement, grâce à la circulaire du 24 septembre *1958 qui les constituait, sont* garanties contre le manque à gagner résultant des « mesures législatives ou réglementaires » qui les empêcheraient de percevoir l'intégralité des loyers. Elles ont donc touché de l'État la différence entre les loyers perçus du fait de la taxation et ceux qu'elles auraient touchées grâce au jeu de l'indice, privilège dont ne jouissent même pas les organismes d'H.L.M. les plus sociaux.

Quant aux loyers régis par les baux de six ans à loyers libres, qui ont permis la « sortie » de la loi de 1948 de logements dotés *de normes précises de confort*, leur évolution est tout aussi imprévisible et invérifiable que celle des loyers libres. En 1973, l'INSEE évaluait à 877 000 le nombre de logements soumis à la taxation de la loi de 1948, dont la moitié environ en région parisienne. Par démolition ou passage légal au loyer libre, ce nombre ne cesse de diminuer, d'autant qu'un certain nombre de logements sont passés indûment en loyer libre, sans que ce passage se justifie par les améliorations de confort nécessaires. Selon certaines estimations, il y aurait dans la région parisienne de 200 000 à 300 000 logements ainsi indûment libérés. Seule, la mairie peut renseigner sur le classement des *immeubles et le texte législatif qui précise les conditions de* confort requises. Il faut dire que, vieille de trente ans, la loi de 1948 a *sécrété*, grâce à la taxation, des anomalies difficilement supportables pour les propriétaires. Certains loyers (85 F par mois pour 80 m2 dans un immeuble du seizième siècle à La Ferté-Alais...) ne permettent même pas d'assurer le petit entretien.

Pour les locataires de logements classés II B, dont on envisage de libérer les loyers, la menace est double : une augmentation très forte (et parfois justifiée) des loyers, ou la proposition d'acheter leur appartement. Dans cette dernière hypothèse, il arrive souvent que des sociétés ou des marchands de biens acquièrent à bas prix l'immeuble, dont le propriétaire est incapable d'assurer l'amélioration, *installent un ascenseur et* revendent par appartements. Or, les locataires des II B sont beaucoup moins nombreux que ceux des II A à jouir de « rentes de situation » (en 1973, on n'y comptait que 18 % de membres de professions libérales et de cadres supérieurs).

De simples contrats d'adhésion

Qu'en conclure ? Sans aucun doute que le dirigisme aveugle produit lui-même ses propres aberrations, avec ses conséquences inéluctables sur la baisse du rythme de la construction et sur l'état de dégradation d'un patrimoine que les propriétaires n'ont aucun intérêt à entretenir.

Le libéralisme économique se conçoit dans le régime politique que les Français se choisissent depuis vingt ans. Encore faudrait-il que les règles du libre jeu du marché soient respectées.

En l'absence de tout observatoire objectif des loyers capable d'assurer la connaissance des hausses effectivement pratiquées, comment M. Cavaillé pourra-t-il les juger « anormales » et justiciables d'une limitation de la liberté ? L'épée de Damoclès du retour à la taxation ou au blocage est singulièrement émoussée.

« Loi du marché », cela veut dire aussi libre discussion du *contrat. En l'état actuel d'une* législation plus que complexe, les candidats locataires sont fort peu informés de leurs droits par les baux qu'ils signent si leurs devoirs leur sont signifiés avec un grand luxe de détails. A la lecture de nombreux baux, on s'aperçoit à l'évidence qu'il s'agit de simples contrats d'adhésion, le risque de devoir déménager étant *pour le locataire, dans* les quartiers recherchés où la loi du marché joue très peu, beaucoup plus grand et plus coûteux que, pour le propriétaire, le risque de ne pas retrouver de locataire.

Un nouveau droit du logement, plus équitable, devrait être mis au point qui donnerait aux deux parties une égalité de droits et de devoirs. En attendant, le retour pur et simple à la liberté n'a que peu de chances d'assurer que le logement deviendra le théâtre de transactions saines. Quant à la menace d'un retour à la taxation, elle ne serait efficace que si elle ne se bornait pas à figer les choses en l'état *en bloquant des loyers devenus* aberrants. Il faudra bien un jour, à l'instar de l'Italie *(voir l'article ci-dessous)* fixer à nouveau des règles logiques de calcul des loyers, assurant aux propriétaires une juste rémunération de leurs investissements et la possibilité d'assurer l'entretien de leur patrimoine et aux locataires un montant de loyer en rapport avec le service effectivement fourni. Dès lors, la menace d'un retour à la taxation, en cas de « dérive » *inadmissible* et dûment observée, prendrait tout son poids et sa valeur dissuasive.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Telle la loi du 29 décembre 1977 qui, en 1978, n'a pas, en principe, permis d'augmenter le loyer du nouveau locataire d'un pourcentage supérieur à l'évolution de l'indice du coût à la construction.

• ITALIE : une loi sur le « juste prix » qui devrait satisfaire les locataires

De notre correspondant

ROME. — Après deux années de débats au Parlement, l'Italie vient de se donner une loi courageuse qui porte bien son surnom : *l'equo canone* (le juste loyer). *Cette nouvelle* discipline doit mettre un peu d'ordre dans le marché des logements locatifs où régnait jusqu'à présent la plus grande anarchie. Voté le 27 juillet dernier et applicable progressivement, *l'equo canone* fait partie d'un plan plus vaste en faveur du bâtiment et de l'aménagement du territoire.

La situation italienne se résume en quelques phrases : cadastre inutilisable, manque aigu de logements (un appartement construit pour deux mariages) et nombreux loyers bloqués depuis quarante-quatre ans, avec des prorogations successives, plus ou moins lâches, dans l'attente d'une politique adéquate. Le blocage des loyers a défendu les intérêts de certaines familles mais découragé la construction et donné lieu à toutes sortes de manœuvres spéculatives.

L'equo canone est une véritable révolution. Désormais, le montant des loyers sera fixé en fonction de critères précis, sur tout le territoire national (à l'exclusion des communes de moins de cinq mille habitants). C'est-à-dire que le prix d'un superbe *attico* du centre de Rome sera établi de la même façon que celui d'un appartement populaire de la banlieue de Turin ou de Brescia.

Pour connaître l'*equo canone* d'un logement, il faut s'armer d'une bonne machine à calculer et effectuer trois opérations successives. On commence par mesurer la superficie du local en y incluant — avec quelques pourcentages correctifs — le garage et les espaces verts communs de l'immeuble. Puis on multiplie ce chiffre par le « coût de base » régional, fixé par le législateur à 225 000 lires dans le sud du pays et 250 000 lires *dans le* centre et le *nord*. On obtient ainsi la valeur théorique du logement. Celle-ci va être corrigée par six variables : étage, état des lieux, âge et catégorie de l'immeuble, zone et taille de la commune où il se trouve. Tenant compte de cette valeur corrigée, on calcule le loyer de telle manière que le propriétaire ait un revenu annuel de 3,85 %. Si le logement est meublé, l'*equo canone* pourra être majoré d'un tiers. L'*augmentation annuelle du coût de* la vie sera prise en compte, mais pour 75 % seulement.

Les locataires ont deux autres raisons d'être satisfaits de cette loi. D'abord, la durée des contrats ne pourra être inférieure à quatre ans, ce qui les met à l'abri des déménagements trop fréquents. D'autre part, si les loyers excessifs vont immédiatement s'ajuster sur l'*equo canone*, les loyers bloqués (trop bas) n'évolueront, eux, que progressivement : le législateur leur accorde six années pour rejoindre le « juste » prix.

On a calculé que le loyer moyen des familles italiennes passera de 2 500 F à 3 500 F par an. C'est une somme raisonnable : beaucoup de quatre ou cinq pièces, bien aménagés mais non luxueux, du centre de Rome valent dix fois cette somme. Si l'*equo canone* fera hausser (en six ans) les loyers de 4,3 millions de familles, il fera baisser (d'un bon tiers en moyenne, et tout de suite) celui de 2 millions d'autres. Il permettra surtout d'assainir le marché : les jeunes couples ne seront plus contraints de se ruiner en loyer *ou — phénomène très répandu* en Italie — de cohabiter avec leur famille ou leur belle-famille.

De nombreuses pressions ont été exercées sur les partis politiques pour que cette loi ne passe pas. Démocrates-chrétiens et communistes associés dans la majorité parlementaire, ont néanmoins réussi à s'entendre. Le Parlement fera le point, chaque année, sur l'application de *l'equo canone et* apportera éventuellement des retouches à la réglementation.

Malgré leurs protestations, beaucoup de propriétaires ne se tiennent pas pour battus. La loi était à peine publiée au *Journal officiel* que des « equo canonistes » expliquaient à leurs clients les moyens de la tourner. Il existe au moins trois astuces, légales ou non. La première consiste à appliquer l'*equo canone*, mais à exiger du locataire une somme supplémentaire de la main à la main. La deuxième consiste à ne céder l'appartement que pour un mois, renouvelable, puisque « les locations de caractère transitoire » échappent à la loi. La troisième astuce consiste à louer le local comme bureau et, dans ce cas également, à passer entre les mailles de l'*equo canone*.

Les propriétaires jouent sur le manque de logements. Mais ils ne pourront échapper très longtemps à la loi, car les associations de locataires se mobilisent et le marché pourrait bien se stabiliser. On risque d'investir de moins en moins dans l'*immobilier*. Ce qui poussera peut-être les pouvoirs publics à prendre enfin leurs responsabilités, les logements *populaires étant notoirement* insuffisants.

La mise en application de l'*equo canone* n'est guère facile. Pour déterminer dans chaque ville cinq zones de loyers, il faut résoudre des questions complexes : est-ce le centre historique qui doit être le plus cher ou le centre urbain véritable ? Peut-on mettre sur le même pied des quartiers luxueux et d'autres qui ne le sont pas du tout parce qu'ils se trouvent les uns et les autres dans la périphérie ? Enfin et surtout, faut-il « photographier » la ville telle qu'elle est ou délimiter les zones telles qu'elles devraient être ?

Locataires et propriétaires ont mille raisons de se quereller sur *tel ou tel critère de l'equo canone*. On craint que les tribunaux, déjà surchargés, ne soient saisis d'innombrables plaintes. Mais le jeu en vaut, semble-t-il, la chandelle.

ROBERT SOLÉ.

LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

● LES MULTINATIONALES ET L'IMPÉRIALISME.

Henri CLAUDE

Le titre de l'ouvrage souligne l'étendue du domaine et l'importance de l'enjeu. Laissant ici la question, qui revient souvent, de savoir si, et dans quelle mesure, le déroulement des événements dans le monde confirme ou non les vues de Lénine, de Kautsky ou de quelque autre, nous apprécions dès l'abord la bonne présentation statistique initiale, qui montre et mesure les progrès de la concentration et des liens internationaux.

L'analyse de ces liaisons s'opère avec une optique nationaliste assez classique, qui conduit à critiquer tant un investissements étranger, prise de position dominatrice, qu'un investissement à l'étranger, exportation dommageable de capitaux. De même, le transfert d'usines et de techniques, salué avec intérêt par les pays peu développés, même anticapitalistes, est présenté ici comme une ingérence.

Si complexe est le terrain que cette systématisation manichéiste est loin d'être exempte, elle-même, de contradictions et d'anachronismes. Combattre l'argument de la dimension trop faible de certains par l'exemple des réussites nucléaires et spatiales de l'Union soviétique n'est pas convaincant. Du coup, l'idée d'unir les pays d'Europe contre la menace américaine n'est pas suggérée ; nous sommes loin de Y. Laulan.

Quant au capitalisme financier, il est présenté tantôt comme une sorte de bloc, tantôt comme le théâtre de luttes violentes. Dans ce réquisitoire serré sont à peu près passés sous silence des arguments vigoureux, du moins pou. la France, comme la suppression du laboratoire de recherches dès la prise de contrôle d'une entreprise par un puissant ensemble étranger.

Il y a plus sérieux et plus discret : selon une optique, il est vrai quasi universelle, les raisonnements et les mécanismes sont conçus en termes financiers ou monétaires, sans prise en compte des déversements intérieurs en produits et en emplois. Tout un champ riche en surprises est ainsi négligé.

Quoi qu'il en soit, la logique de la présentation excluant toute idée d'amélioration progressive, une seule action est suggérée : trancher le nœud gordien par la révolution politique, dans chaque pays. Un second volume ne reste-t-il pas, dès lors, à écrire ?

★ Editions sociales, Paris 1978, 21 cm, 252 p., 39 F.

● LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE, PHÉNOMÈNE DE DÉSÉQUILIBRES HARMONISÉS.

Lucien ÉRARD

Il existe plusieurs théories de la croissance déséquilibrée ou, plus exactement, des déséquilibres assurant une croissance continue, selon une dynamique comparable à celle du ski. Loin du cliché complaisant de croissance harmonieuse, l'économiste de Neufchatel donne, dans cet *Essai d'analyse sociologique du processus de développement*, une série d'analyses, le plus souvent pénétrantes, des divers secteurs, qui se termine moins par une véritable synthèse constructive que par un examen des moyens de concilier, tant bien que mal, les efforts de tous ces chevaux, mal attelés à un même carrosse. Il faut donc, à chaque sujet, se concentrer, sans trop chercher les facteurs extérieurs de perturbation.

Les observations justes et originales abondent, mais, si bien construit qu'il soit, le passage consacré aux rapports entre la population et l'économie ignore les recherches révélatrices de Mme E. Boserup, ainsi que les résultats non moins novateurs de MM. J.C. Chesnais et A. Lefebvre. Les uns et les autres ont contre eux le double handicap de ne pas venir des Etats-Unis et de ruiner par l'expérience les modèles les plus admirés, sur leur origine et leur style. L'échec de toutes les prévisions pessimistes, pleinement logiques, en matière de population, depuis deux siècles, aurait mérité, de ce fait, attention.

Plus poussée, et d'ailleurs moins dangereuse, est l'analyse du secteur agro-alimentaire, qui conclut à la vertu stimulante des garanties d'achat des surplus agricoles. Nous sommes cependant obligés de bien regarder la typographie, lorsque nous lisons que la sous-alimentation urbaine ne provient pas d'une production agricole insuffisante. La révolution verte a décidément du mal à passer, non dans les consommations, mais dans les écrits.

Dans l'importante bibliographie portant sur vingt-quatre pages, et citant environ quatre cents auteurs, ne figure aucun Allemand, aucun Espagnol, aucun Italien. Ainsi s'accumulent les méfaits de la monoculture mondiale : l'Europe voudrait se faire, mais les Européens ne se connaissent plus entre eux.

★ La Baconnière, Neufchâtel, 1977, 22,5 cm, 240 p., 60 F.

● LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES.

Raymond PENAUD

Elles ont tant évolué, depuis un quart de siècle, ces maisons de finance, que des revenants d'avant guerre, P. Fournier ou Ch. Rist, seraient sinon épouvantés, du moins un peu inquiets. La matière, riche à souhait, sans jeu de mots, fait l'objet d'un cours à l'Ecole nationale de statistique A.E. et comporte quatre parties : présentation des acteurs (banques, Crédit agricole, Caisse des dépôts, etc.), activité de ces agents, contrôle et politique du crédit, enfin fonctionnement du marché financier. C'est surtout dans cette partie qu'avec toute la prudence nécessaire sont portés quelques jugements. Que le lecteur ne pense pas, pour autant, y trouver le secret du bon placement financier. La discrétion ici confine parfois à l'humour d'euphémisme, lorsqu'il est dit, par exemple, pour l'or « que son caractère spéculatif le rend moins adapté à des réalisations imprévues ».

Excellent instrument d'initiation, d'information ou de mise au point technique.

★ Banque, Paris 1978, 23.5 cm, 218 p. 65 F.

● LA LIBERTÉ A DES IDÉES.

Jean-Claude COLLI et collaborateurs

Un manifeste libéral de Jean-Claude Colli, un peu embarrassé par le couple inflation-chômage, contre lequel il hésite à proposer la parade libérale, est suivi d'articles, sous le titre général *Economie et libertés*, appuyés d'abord sur l'histoire (P. Chaunu, R.-P. Philippe, G. Suffert), puis sur le présent, avec la description des dangers du socialisme (J.-F. Revel, Annie Kriegel, M. Massenet) et des vues sur l'entreprise (J. Plassard, O. Gélinier, M. Drancourt, Y. Gettaz et J.-J. Rosa), enfin sur l'avenir avec J. Fourastié, P. Massé (qui, n'oubliant pas les anti-hasards, n'entend pas entrer dans l'irréversible) et Raymond Aron, dont l'exposé se termine logiquement par le rappel de l'inoubliable jugement de W. Churchill sur « le plus détestable des régimes », sentence que reprend J.-C. Colli dans sa conclusion *Liberté, Egalité*.

Des vues hardies, plus directes, sur les difficultés du moment auraient pu opportunément les appuyer, tout en leur fournissant des exemples.

★ Albin Michel, Paris 1978, 23 cm., 219 p., 35 F.

● ASPECTS SOCIAUX ET CULTURELS DE L'INDUSTRIALISATION.

Werner PLUM

Sous ce titre général, l'Institut de recherches de la Fondation Friedrich Ebert nous donne une série de petites brochures, d'inspiration socialisante plus que bourgeoise, mais sans déviation moralisatrice et, dans le fond, assez classiques. Consacrées surtout à la grandiose et cruelle industrialisation du dix-neuvième siècle, elles sont destinées principalement aux lecteurs du tiers-monde, pour les mettre en garde, s'il en est encore temps, contre les excès de la civilisation technico-scientifique.

Nous devons ici nous borner à peu près à les citer, dans leur ordre de parution, légèrement modifié pour tenir compte de la chronique :

Les Utopies anglaises, modèles de coopération sociale et technologique, commentées avec la bienveillance sélective usuelle. 1975. 114 pages.

Les Sciences de la nature et la technique sur la voie de la révolution industrielle, 1976. 144 pages.

La Promotion des arts et métiers dans l'Allemagne de la première moitié du dix-neuvième siècle, dont un passage fait, sans intention ironique, quelque peu rêver « l'Excédent énergétique de l'Europe ».

Récits d'ouvriers sur les débuts du monde moderne du travail, 1976, 178 pages. Quelques récits pittoresques, placés surtout en Allemagne, mais aussi dans des pays d'Afrique contemporains, alternent avec des observations où se mêlent les noms de Bebel, J. Barque, de Tocqueville et même Virgile.

Les débuts sur la misère de masse aux débuts de l'industrialisation, 1977. 232 pages. C'est la plus intéressante peut-être, avec le conflit entre les infatigables Malthus et Marx et des vues critiques à ce sujet, prolongées sur le débat actuel entre pays riches et pays pauvres. La misère agricole antérieure à l'industrie, souvent oubliée, est bien évoquée, mais le problème reste entier.

Les Expositions universelles du dix-neuvième siècle, spectacles du changement socio-culturel. 1977. 176 pages.

L'Entrepreneur, personnage marginal de la société industrielle. 1977. 171 pages. Où Schmpeter voisine sans s'en incommoder, avec Bertolt Brecht.

Les quatre premières brochures ont été traduites par Jean Duplex et les trois autres par Pierre Gallissaires. Graphiques de Art Blückner.

★ Friedrich Ebert, Stiftung Bonn 1975 à 1977, 18 cm, de 114 à 222 p. Diffusé seulement en Allemagne (même la traduction française). Adresse : 53 Bonn, Adenauer allée 54.

● POUR COMPRENDRE LA CRISE ÉCONOMIQUE DU MONDE ACTUEL.

Victor PREVOT

Si accusé est le divorce entre les faits et les hommes, et si nécessaire en démocratie le besoin de lumière et d'information, que tout ouvrage est le bienvenu qui se propose d'éclairer, c'est-à-dire d'affranchir et non de soumettre... Et si vif est son souci d'une forme attrayante, que le professeur géographe nous donne dès l'ouverture quelques vers célèbres du *Cimetière marin*.

Encore faut-il voir le fond : d'une façon générale, il se compose des idées reçues, fidèles ou non, à une réalité qu'il est rarement facile et souvent désagréable de pénétrer profondément. Pour prendre des exemples, citons le krach d'octobre 1929 à New-Yok, qui aurait déclenché une crise, commencée en fait huit mois plus tôt, la prétendue « surproduction » de cette époque, la diminution ensuite de la production agricole, etc. Plus près de nous, les idées communes et non contrôlées sur les matières premières et l'échange inégal sont d'autant plus surprenantes ici que l'auteur s'appuie beaucoup sur Samuelson. Nous trouvons, en revanche, une bonne description de l'inflation actuelle et, mérite plus étendu encore, quatre pages consacrées à l'effondrement de la fécondité dans le monde occidental ; des liens avec l'évolution économique sont même esquissés. Par contre, que de tabous laissés de côté, ne serait-ce que l'essence !...

Il resterait à savoir quels hommes, quelles catégories sociales, sont touchés par un tel ouvrage et dans quelle mesure ils peuvent lier ces enseignements à leurs problèmes économiques quotidiens. Bien que rien d'équivalent aux enquêtes d'écoute de la radio-télévision ne soit évidemment concevable, la nécessité nous paraît grande d'expériences en la matière et par suite de progrès ultérieurs.

Si le but essentiel d'un tel ouvrage : détruire les clichés et les préjugés ne semble pas pleinement atteint, c'est non seulement parce que la large diffusion est une technique encore dans l'enfance mais parce que le premier pas n'est pas fait par les collecteurs de faits et descripteurs de leur évolution. Une œuvre magnifique, immense, se présente, dont l'enjeu dépasse le bien-être économique pour toucher aux ressorts mêmes de la liberté.

★ Le centurion-formation, Paris, 1978, 21 cm. 71 p., 18 F.

● L'ARCHIPEL DÉMOCRATIQUE OU L'ANTI-HIÉRARCHISME.

Bernard DELPLANQUE et Fedrik WERRING

Connaissez-vous la Norvège, en dehors de ses fjords ? Avez-vous des idées suffisantes sur son économie et particulièrement sur les rapports sociaux ? Dans la négative, faites le voyage, en suivant ce parcours attrayant.

Nous avons surtout entendu parler du « modèle suédois », un peu passé de mode, mais, de ses voisins, nous ne connaissons guère que la forte marine marchande et le pétrole de la mer du Nord. De pétrole, il n'est guère question ici, non plus que de bateaux, mais nous voyons fonctionner devant nous le mécanisme, à base de large décentralisation. Ce « royaume des communes » est présenté sous la forme agréable d'entretiens avec diverses personnes, « sur le tas », que l'interrogateur presse, sans ménagement, pour en tirer tout le suc. Par le jeu des relations sociales et la vertu de la transparence (peut-être aussi par la force de la difficulté créatrice), ce pays sans ressources, même agricoles (4 % seulement de terres arables) est parvenu à un rang plus qu'honorable, que ne traduisent bien, ni la toise du P.N.B., ni la vivisection des finances. Peut-être l'ensemble se résume-t-il mieux par la formule de Mme Werring : « *Quand on est riche, il vaut mieux vivre en France, parce qu'on y a tout ce qu'on veut. Quand on est pauvre, il vaut mieux être en Norvège, parce qu'on n'y manque de rien.* » Ajoutons que les impôts sont sérieux, les 80 % du revenu étant parfois dépassés.

L'émiettement du pouvoir, nous le trouvons partout : la censure, par exemple, existe, confiée à une commission, mais « une intervention du ministre paraît tout simplement inconcevable ».

De ces vigoureux entretiens, le plus riche est, sans doute, celui qui figure dans le chapitre « Puissance du syndicalisme ». Quelle est, pensez-vous, la fédération la plus importante ? Longtemps en tête, la métallurgie est aujourd'hui distancée par la Fédération des travailleurs communaux. Rolf Bentsen, délégué syndical de fonderie, déclare sans émotion que la retraite se prend, en principe, à soixante-sept ans, mais, en pratique, à soixante-dix, pour l'avoir meilleure. C'est que les débats et les décisions sont assis sur les faits et que conscience est prise. C'est ainsi que des inquiétudes naissent aujourd'hui à l'égard de la charge pour les entreprises de ce que nous appelons le tertiaire.

En fin de lecture, nous ne nous demandons plus : « *Y a-t-il un truc ?* », mais « *Pouvons-nous suivre l'exemple ?* ». Le plus opportun semble de multiplier les contacts avec ce pays où les conservateurs savent évoluer et les socialistes conserver.

Cette lecture est un jeu. Jouez à la Norvège.

★ Editions Entente, Paris 1978, 20 cm, 197 p., 40 F.

Les entreprises privées n'accroissent guère leurs investissements. Pourquoi ?

(Suite de la page 21.)

2) *Le chômage ne pourra pas être réduit en 1979*, cet effort d'investissement des entreprises (publiques et privées) de 6 % en moyenne n'étant pas suffisant pour « tirer » l'économie au-delà d'une croissance de 3.7 %. Les autres types d'investissement seront en effet, si l'on en croit les prévisions gouvernementales :

— Parfois en recul : ce sera le cas non pas de tous les investissements administratifs, mais de plusieurs grandes dépenses d'equipement de l'Etat (10 % pour l'éducation nationale, 15 % pour le cadre de vie, 1 % pour les transports terrestres, davantage encore pour la recherche) ;

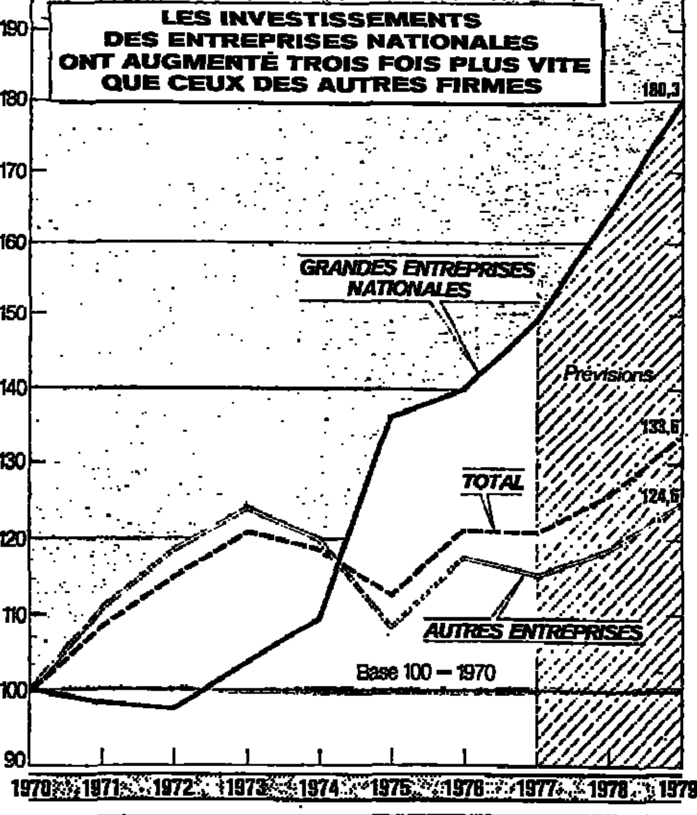
— Parfois en stagnation : investissements des ménages, tirés vers la baisse par un nouveau recul des investissements dans le logement.

Or la consommation des particuliers — qui aurait pu relancer la machine économique — continuera à progresser modérément (3.8 % pour l'ensemble du pays), les impôts sur le revenu devant opérer l'an prochain une ponction supérieure à celle de cette année (voir *le Monde* du 26 septembre : « L'aggravation de la pression fiscale »). Quant à la croissance des exportations, elle continuera à se ralentir, devant l'intensification de la concurrence internationale et la prime que la baisse du dollar américain accorde aux produits américains.

En 1979, comme les années précédentes, la croissance nationale (3,7 % prévus) restera donc inférieure à celle des gains de productivité (4,3 % attendus par le gouvernement). Dans ces conditions, le chômage continuera de progresser, comme le reconnait le rapport gouvernemental qui parle (page 50) d'« *augmentation limitée de la population disponible à la recherche d'un emploi* ».

Ce verdict n'a rien de réconfortant. Mais il est homogène avec les autres données de la situation économique que l'on peut connaître. 1979 sera très probablement — quoi qu'en disent MM. Barre et Ceyrac dans leurs allocutions dominicales — une nouvelle mauvaise année pour l'emploi. La dernière ? Chacun l'espère, mais personne ne le sait actuellement.

GILBERT MATHIEU.





Le Monde

culture

LA MORT DE JACQUES BREL

La pitié et la potence

Chez Piaf, on retrouvait les lieux communs de l'émotion à plusieurs : peu importait le langage. Chez Trenet, on s'assimilait à quelque lutin, amusé par les petits émerveillements quotidiens. Chez Ferré, on apprenait, comme chez Prévert, à rouspéter, au sein d'une société faite de simulacres et de tricheries. Brel était différent : la voix rauque et criarde mise à part, la haine écartée, on pouvait relire ses textes comme des poèmes, sans le support de la musique, un peu comme ceux de Brecht — privés des sonorités de Kurt Weill. C'est qu'un univers particulier traversait cet esprit, à la fois de notre temps et venu du Moyen Age.

Ce Moyen Age avait des accents de mort et de danse macabre : Dürer était passé par là, ainsi que les bals de taupes, comme en décrivaient les Flamands qui tremblaient devant la Dame à la faux et qui, pour l'oublier, organisaient des kermesses. L'homme était pour Jacques Brel une denrée périssable : alors, dans Anvers ou dans Amsterdam, comme chez Breughel ou chez Jordaens, pourquoi ne pas s'empiffrer jusqu'à l'apoplexie — bière, femmes et singeries — au bord de la tombe ?

Mais il était profondément de notre temps. Il chantait l'absurde et le combattait par quelque chose de désarmant : une sorte de tendresse honteuse. Il s'accrochait à un copain idiot, à un bout de plaine plate très dérisoire, à des fiançailles qui allaient finir en eau de boudin. Il ne s'apitoyait pas : il disait, avec une maladresse directe et brutale, son immense solitude. A ses yeux, il fallait toujours s'excuser d'être en vie. Quand on le dérangeait, il lançait des anathèmes pour nous jeter dans la prison du ridicule. Il n'épargnait personne, par une solidarité à rebours où les jeux de mots avaient une flamme de paradis et d'enfer tout ensemble.

Il y avait du Villon en lui, du Gheldarode aussi : un poète qui nous étripait, comme pour mieux découvrir le secret d'un cœur déformé. Quelque part, il rejoignait notre silence hurleur.

ALAIN BOSQUET.

Un film comme une chanson

Jacques Brel comédien est au cinéma une grande gueule touchante. Il mène le jeu, des *Risques du métier* à *l'Aventure c'est l'aventure*, en passant par *Mon oncle Benjamin* et *le Bar de la Fourche*, avec des allures maladroites de Quichotte ou une gaieté paillarde.

Dès ses premiers rôles, il dit qu'il a envie d'écrire pour le cinéma. A partir de ce désir, il comprend. il apprend. Quand le public découvre *Franz* en 1972, il a l'impression de voir une chanson de Brel, avec les plages plates hantées par le vent, les cabarets remplis de bière et d'ivrognes tristes qui chantent.

Franz, c'est une histoire d'amour entre des gens de quarante ans réunis par hasard dans une maison de repos pour fonctionnaires, à Blankenberg. Léon et Léonie (Brel et Barbara) ne sont ni beaux, ni intelligents, ni méchants. Ils sont blessés, cassés sans le savoir, ils ont peur, ils se manquent. Dans les chansons de Brel, on s'attend, on se quitte, on ne se trouve pas. Bien sûr, dans *Franz*, l'homme est timide, il dit que la « *femme est trou devant lequel on se met à genoux* ».

Un combat de coqs, une promenade à bicyclette, une férocité très expressionniste qui vient envahir une poésie légère : il y avait tout, et parfois n'importe quoi, dans *Franz*. Y compris un grand coup de mauvais goût, celui qui traverse l'œuvre de Brel, et une naïveté un peu bavarde qui prendra le pas sur la générosité dans la réalisation suivante, *le Far West*. *Le Far West*, c'est encore une histoire de types un peu pitoyables qui jouent aux cow-boys en fin de semaine dans la vallée de la Meuse. Le film représentait la Belgique au Festival de Cannes en 1973. On devait surtout en retenir une chanson : *l'Enfance*.

CLAIRE DEVARRIEUX.

∴

Né à Bruxelles en 1929, dans une famille de la bourgeoisie industrielle flamande possédant des usines de cartonnerie, Jacques Brel, qui avait commencé à écrire des chansons vers 1949, vient à Paris en 1953 où il chante d'abord aux Trois-Baudets dirigé par Jacques Canetti. Tête d'affiche à partir de 1957, il donnera de nombreux tours de chant à Bobino et à l'Olympia jusqu'en 1967. Parmi ses chansons, citons encore : Quand on a que l'amour, la Valse à mille temps, Mathilde, les Amants, les Vieux, les Biches, Vesoul. *Après dix ans de silence, il avait enregistré un nouveau 33 tours en novembre 1977.*

En 1968, Jacques Brel avait adapté et joué au Théâtre des Champs-Elysées l'Homme de la Manche. *Dès 1967 il avait débuté au cinéma comme interprète dans* les Risques du métier, *d'André Cayatte. Il jouera ensuite dans* Mon oncle Benjamin, *d'Edouard Molinaro (1969),* le Bar de la Fourche, *d'Alain Levent (1972),* l'Emmerdeur, *d'Edouard Molinaro (1974). Il réalisera lui-même deux films :* Franz *(1972), et* Far-West *(1973).*

Aux Etats-Unis, un spectacle de Mort Shuman : Jacques Brel est bien vivant et vit à Paris, *connut un grand succès.*

La passion de la liberté

(Suite de la première page.)

Brel se sentait d'abord un homme de la province. Pendant quinze ans, c'est d'abord dans celle-ci qu'il chanta, ne passant à Paris qu'un mois sur douze, allant faire son « tour » à Vesoul, à Angoulême et à Mâcon, vivant vraiment avec les gens, aimant bien ce côté hors du temps que prenait sa vie. C'est alors qu'il décrivit tout un monde de gens ordinaires, de gens blessés mais qui ne souffrent pas, de gens seuls mais qui ne sentent pas leur solitude, qu'il raconta de véritables scènes de la comédie humaine (« Ces gens-là », « les Bonbons »), recréant un climat une atmosphère (« Amsterdam »), se lançant dans la satire « « les Bigottes », « les Flamandes »), évoquant une fois encore la Flandre, et les « Paumés du petit matin », les bourgeois et ceux qui vieillissent et deviennent bourgeois à leur tour, la mort aussi ou plutôt le vieillissement, pour souligner l'absurdité de la vie. « Moi, disait-il volontiers, je suis du genre joyeux — même si j'en ai pas la figure, même si je suis désespéré. » Il se disait chansonnier au vrai sens du mot. Et il pratiquait la chanson avec la plus belle des générosité, avec exigence et rigueur aussi.

S'il arrêta le tour de chant en 1967, ce fut tout simplement par peur d'être malhonnête, de perdre sa sincérité, de truquer. Il chantait depuis plus de quinze ans. Il avait écrit quatre cents chansons, en avait enregistré près de deux cents. Avec l'habitude, l'habileté lui semblait de plus en plus souvent devoir remplacer l'envie. Il ne voulait pas devenir une sorte de fonctionnaire de la chanson, une mécanique qui l'aurait conduit à ne plus aimer ses chansons, à ne plus pouvoir donner. Et puis, il avait besoin d'aller voir ailleurs, il ne cachait pas son désir de réaliser ses rêves d'adolescent, de partir en avion en tenant le manche, de fuir en bateau, de vivre en aventure.

Il disparaît avant le vieillissement. Atteint d'un cancer, il avait interrompu toutes ses activités il y a cinq ans et s'était réfugié dans une solitude farouche aux îles Marquises.

CLAUDE FLÉOUTER.

LES RÉACTIONS

● M. JEAN-PHILIPPE LECAT, ministre de la culture et de la communication : « *Jacques Brel n'est pas mort. Il reste vivant dans le cœur de chacun d'entre nous. Le plus bel hommage que l'on puisse lui rendre est d'écouter et de réécouter sans cesse ses chansons. Il a rempli pleinement dans son époque l'éclatante mission du poète : exprimer la difficulté de vivre et transmettre par là même à tous un irremplaçable message de vie et d'espoir.* »

● LÉO FERRÉ, que nous avons joint dans sa retraite italienne : « *Il y a onze ans, Brel avait choisi de s'arrêter. Il n'était pas revenu sur cette décision — ce qui est très rare — et il avait mené sa vie. Et puis la maladie l'avait conduit à la discrétion. Il voulait même mourir sans qu'on le dise — mais cela, à notre époque, ce n'était pas possible.* »

● *ANDRE CAYATTE*, sous la direction de qui Jacques Brel a tourne en 1967 son premier film *les Risques du métier* : « *Je suis accablé. Brel était un être très attachant. Dans ses propos, il affectait un certain cynisme, mais ce cynisme cachait une profonde sensibilité. Il était en fait un homme très pudique pour tout ce qui concernait sa vie personnelle.* »

Cinéma

AU FESTIVAL DE PARIS

« Le Chien de Munich » et « Le Corbeau de Belgrade »

Pendant ce week-end, les surprises au Festival de Paris ne sont pas venues de la sélection officielle, où les films en compétition : *Ecoute voir...* de Hugo Santiago ; *Au nom du pape roi*, de Luigi Magni ; *Remember my Name*, d'Alan Rudolph ; *Quatre-Vingts Hussards*, de Sandor Sara, relevaient tous du récit romanesque — mais des sections parallèles. Des œuvres dominantes, à notre goût : *le Chien de Munich*, de Michel Mitrani (Regards sur le cinéma français) et *Tout ce qui vole n'est pas un oiseau*, du Yougoslave Borislav Sjatinac (Premières œuvres), long métrage d'animation d'un cinéaste qui, après avoir débuté dans le court métrage à Belgrade, travaille à présent en Allemagne de l'Ouest

Le Chien de Munich, production d'Antenne 2, appartient à la série « Le temps d'une République », actuellement en cours de diffusion. Ce n'est pourtant pas un téléfilm ordinaire, mais bel et bien un film d'auteur cinématographique, formant, avec *les Guichets du Louvre* (1974, en collaboration également pour le scénario avec Roger Boussinot) et *Un balcon en forêt* (1976-1978), d'après le roman de Julien Gracq, une trilogie historique. Pendant la semaine de crise européenne qui précéda les accords de Munich, le 30 septembre 1938, un village du Sud-Ouest reçoit, par la radio et les feuilles de mobilisation, le contrecoup des événements politiques, et vit un étrange suspense : le banquet annuel du conseil général pourra-t-il avoir lieu ?

Il y va de l'honneur de la femme de l'aubergiste, cuisinière possédant le secret d'une sauce de lamproie et qui se demande si la guerre de Hitler va l'empêcher de réaliser son chef-d'œuvre. Partant de ce caractère de femme, magnifiquement interprétée par Marie-France Pisier, opaque déesse des cordons bleus repliée sur son obsession, Mitrani a peint une communauté qui tend à refuser, à nier, la crise extérieure au village, la France villageoise du « lâche soulagement » qui suivit le retour triomphal de Daladier, et pour laquelle ne comptent pas les avertissements d'un Allemand exilé, hanté par le souvenir d'un détenu de Dachau que les nazis avaient forcé à vivre dans une niche et transformé en chien.

Film âcre et fort, au style maîtrisé, sur les métamorphoses du quotidien submergé par l'histoire. *Le Chien de Munich* a en commun avec les films français présentés jusqu'ici en compétition la présence, l'intelligence, le talent, le mystère, d'une de nos meilleures actrices. A Marie-France Pisier répond, en effet, Simone Signoret dans *Judith Therpauve*, qui renouvelle et dépasse toutes ses créations précédentes. Et Catherine Deneuve, en femme détective privé, portant le chapeau et l'imperméable Bogart (*Ecoute voir...*, de Hugo Santiago), pulvérise certaine mythologie masculine, dans les méandres un peu trop intellectualisés d'un film façon Fritz Lang, où l'enquête policière débouche sur le fantastique social.

On trouve encore une actrice exceptionnelle, Géraldine Chaplin, dans *Remember my Name* reprise par Alan Rudolph des schémas du mélodrame hollywoodien de la vengeance féminine. Rudolph, scénariste de Robert Altman (qui est ici son producteur, comme pour *Welcome to Los Angeles*), a visé le public populaire, et il est probable qu'il l'atteindra.

La femme, le couple, la mort, sont les thèmes de *Tout ce qui vole n'est pas un oiseau*, l'extraordinaire film d'animation de Borislav Sjatinac, où, dans une cabane du « marais bleu », un homme fait des rêves cauchemardesques, couché auprès de son épouse, mégère au nez en bec de corbeau. Rêves traversés par le noir oiseau des mythes funèbres, des souris, une inondation, du sang et la lutte permanente entre le réel et l'irréel. Sjatinac a brassé cette parabole dans des dessins fantastiques et tourmentés, aux teintes bleuâtres et terreuses. Il a marqué d'humour noir ce « no man's land » de l'amour et de la mort absurdes. Installé à Munich et soutenu par un producteur allemand, Frank J. Stockman, l'auteur garde une inspiration profondément « slave ». C'est une vraie découverte.

Les films en compétition se distinguent par leur volonté romanesque, ce qui est une bonne chose, même s'ils ne décollent pas toujours des terrains connus. *Au nom du pape roi*, de Luigi Magni, contre l'aventure d'un évêque romain, juge au tribunal de l'Etat pontifical en 1867, au moment où Garibaldi assiège Rome. Cet évêque essaie de sauver un jeune révolutionnaire, son fils naturel qu'il a eu avec une marquise ! Une belle composition de Nino Manfredi et une violente attaque contre le pouvoir ecclésiastique et les jésuites donnent quelque relief à ce mélodrame historique, où l'on ne sent pas un grand metteur en scène. Le réalisateur hongrois, Sandor Sara, est allé chercher dans l'histoire du dix-neuvième siècle l'argument dramatique des *Quatre-vingts hussards*. Au moment de la révolution de 1848, une unité militaire hongroise, servant en Galicie sous les Habsbourg, tente de rentrer clandestinement au pays pour appuyer le soulèvement national (avorté). Epopée d'un échec traduite par des images lyriques et violentes, une beauté esthétique au bord de l'académisme. C'est émouvant, mais cela fait regretter le Jancso d'autrefois.

JACQUES SICLIER.

Musique

Soirées Kagel au Festival d'automne

Écouter tout de même

Depuis vingt ans qu'il vit en Europe, Mauricio Kagel a scandalisé beaucoup de gens, beaucoup fait rire (et c'est bien scandaleux, en effet, de rire dans une salle de concert), surtout il a prêté le flanc à des malentendus qui risquent de fausser pour longtemps l'appréciation d'une forme d'expression où il y a de l'ironie, sans doute, et même quelques sarcasmes, mais aussi beaucoup de tendresse, de la délicatesse et de la musique avant tout.

On s'est plu à souligner l'aspect critique de sa démarche — quand il se moque des institutions : du concert, de l'opéra, des médias ou du conformisme de l'avant-garde, de ses naïvetés, — mais on a oublié d'écouter, on en a donc déduit que Kagel était un compositeur sans musique, un théoricien gai ou un créateur négatif, c'est selon.

De ces erreurs de jugement, le public et la critique ne sont pas seuls responsables ; Kagel lui-même revendique sa part, évoquant les « malentendus féconds » qu'il entend bien favoriser lorsqu'il introduit dans sa musique une dimension comique. « *L'humour*, dit-il, *n'est pas seulement un moyen de communication privilégié, c'est une façon de faire réfléchir après coup, de faire prendre conscience. Les choses sont toujours trop complexes pour qu'on les communique simplement en les nommant. Je pense que les choses vraies ne sont jamais apparentes ; pour les rendre sensibles, il faut les cacher.* »

Dans *Pandorasbox*, qui ouvrait le concert du 5 octobre aux Bouffes du Nord, l'accent est mis sur les gestes du musicien (Michel Portal) aux prises avec un bandonéon qu'il étire ou replie brusquement, tandis que s'échappent des harmonies étranges, des sifflements, des râles auxquels se mêlent, de temps en temps, le rire énigmatique de l'exécutant. Ecrite en 1960, l'œuvre a conservé intacte sa force provocatrice : humoristique, elle refuse d'être prise au sérieux, tout comme elle désamorce la raillerie.

Que reste-t-il ? Ecouter seulement ? Le spectacle ne se laisse pas si facilement ignorer. Ecouter quand même ? Ce serait plutôt cela, car dans son application à détourner l'auditeur de ce qu'il était venu chercher au concert et en le transformant en spectateur aux oreilles engourdies, Kagel met le doigt sur une des réalités musicales les plus farouchement niées : l'aspect visuel occupe une place déterminante dans la perception musicale, il peut la modifier complètement, voire l'oblitérer. Il est donc plus important d'en être conscient pour le maîtriser que de le nier purement et simplement.

Entre le « pur » et l'« impur »

« *Au concert*, souligne Kagel, *on s'applique à éliminer tout ce qui n'est pas directement au service du message musical : on met un uniforme aux musiciens et aux choristes pour ne pas détourner l'attention de l'objet principal ; on n'aime pas les artistes qui se donnent en spectacle. Faire du chef d'orchestre un acteur (Stokowsky dans* Fantasia, *par exemple) et non pas seulement un médium, comme le voudrait une certaine « morale artistique », serait aller contre l'« humanité » qu'on veut extraire de la musique comme le jus d'un fruit.* » En accentuant la part du spectacle, Kagel force l'auditeur à jouer le jeu ou à refuser tout en bloc au nom de la musique pure.

La notion de musique pure vient de ce que l'agencement des sons peut se passer d'un modèle emprunté au monde matériel ; c'est pour cela qu'on l'a souvent jugée supérieure aux autres arts, qu'elle passe pour magique. Mettre en cause le caractère abstrait de la composition musicale, c'est s'attaquer à une superstition des plus tenaces. Mettre en cause, cela ne veut pas dire nier : simplement l'abstraction, la pureté musicale, pense Kagel, ne se trouvent pas là où on veut les voir d'habitude. Ainsi il y a des préjugés contre certains instruments : le saxophone, l'harmonium, l'orgue de barbarie, qu'on jugerait indignes de jouer des musiques d'une inspiration élevée... On a reproché à Schoenberg ou à Webern d'avoir utilisé l'harmonium, « *dont le son est si laid* ». Ce purisme-là, pour Kagel, est une imposture.

« *Je ne crois pas aux choses à l'état pur*, dit-il. *En revanche, je crois que l'« impureté » est le seul moyen de réfléchir sur la pureté. Une part importante de ma recherche se situe sur ce terrain, entre le « pur » et l'« impur », un terrain pour lequel il n'existe pas de dénomination parce qu'on n'a pas de répertoire.* »

Au même programme, *Présentation* pousse plus loin encore la rivalité entre ce qu'on voit et ce qu'on devrait entendre. C'est seulement à la seconde audition qu'on prend conscience de tout ce qu'on n'avait pas su écouter. *An Tasten* pour piano, au contraire, ne donne qu'à entendre : des batteries de tierces majeures ou mineures qui évoluent par tons ou demi-tons ; là, il faut être attentif à des changements à peine perceptibles. *MM 51*, musique de film imaginaire pour piano et métronome réintroduit l'humour par le biais des stéréotypes ; enfin, *Tango Alemàn* — parodie cruelle et tendre de cette spécialité argentine — va plus loin que la simple contestation politique. C'est précisément une de ces pièces de Kagel qu'on ne peut pas juger à la première audition. Ce dont on est sûr, lorsqu'elle s'achève, c'est qu'on n'a pas assez écouté.

GÉRARD CONDÉ.

★ « Bestiarium » de Kagel sera donné aux Bouffes du Nord du 10 au 14 octobre à 20 h. 30.

● ERRATUM. — Dans le compte rendu du film *Blue Collar* présenté au Festival de Paris (*le Monde* daté 8-9 octobre), deux noms de comédiens noirs ont été intervertis. Dans la deuxième colonne, neuvième ligne, il faut lire : « *Smokey (Yaphet Kotto) est « supprimé » dans des conditions atroces.* » Et toujours dans la deuxième colonne, quinzième ligne, il faut lire : « *(...) son copain Zeke (Richard Pryor, la plus grande vedette noire des Etats-Unis, comédien extraordinaire) devient shop steward* », etc.

Théâtre

« RODOGUNE » par Jean-Marie Patte

Les amateurs, ou, comme préférait dire Ramuz, les « aimeurs », ont pour *Rodogune* un surcroît d'attention, du fait que Corneille a écrit que cette pièce était « *celui de ses poèmes qu'il estimait le plus* ».

Il ne faut toutefois pas perdre de vue que Corneille a avoué cela en rééditant *Rodogune* en 1660, quand il n'avait donné encore ni *Othon*, ni *Sertorius*, ni *Suréna*, entre autres.

Si l'on dévêt *Rodogune* de son apparat princier, Corneille met en scène une famille : le père, la mère, deux fils jumeaux.

Le père absent (il fait la guerre), est supposé mort. Mais il fait route vers chez lui, accompagné d'une jeune femme qu'il veut épouser en secondes noces.

La mère l'apprend, et elle le fait tuer. La jeune femme est prisonnière. De par un traité de paix qui ne peut être aboli, cette jeune femme doit épouser l'un des deux frères jumeaux, et devenir reine à la place de la mère.

La mère appelle ses deux fils, et elle leur demande de tuer la jeune femme. Ils refusent. La jeune femme, avertie, leur demande de tuer leur mère. Ils refusent.

La mère fait tuer l'un de ses deux fils, s'apprête à assassiner l'autre. La jeune femme l'en empêche. La mère se tue.

Rodogune est aujourd'hui d'une écoute et même d'une lecture difficiles, parce que Corneille s'est employé à étouffer sans cesse les pulsions, les élans, sous un langage cérémonieux et dans des discours inutiles, comme si la parole ici ne servait qu'à différer les actions. Et il ne semble pas qu'il y ait eu ici prudence de sa part, ni de la part des protagonistes de la tragédie, mais plutôt l'idée d'exprimer une ténèbre d'un seul tenant, d'un seul tissu, où les participants divaguent, parlent pour ne rien dire, creusent dans le noir, à côté, en même temps qu'ils cèdent ou résistent à des tendances plus fortes qu'eux.

La mise en scène dans laquelle Jean-Marie Patte présente aujourd'hui *Rodogune* semble s'orienter sur deux projets.

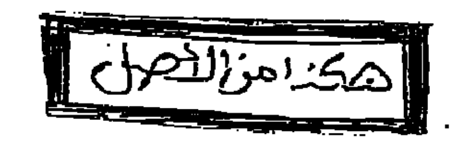
D'une part, il s'agit de donner l'œuvre telle quelle, sans valeur ajoutée. D'autre part, le texte ainsi lancé sans ornement plane dans une lumière, un air, une vision, supposés être les siens, *sui generis*, or on peut bien admettre qu'une situation si excessive d'assassinats familiaux prémédités, si emblématique soit-elle, si loin du réel soit-elle, implique une rupture aiguë avec des conduites normales, des états d'équilibre.

Aussi les acteurs de cette *Rodogune* n'expriment-ils aucun sentiment. Recouverts d'un magma abstrait de tissus noirs qui n'est pas un vêtement, qui semble peser bien plus que les voiles de Phèdre, qui est comme un carcan impersonnel et obligé, ces acteurs entrent et sortent sans goût, les mains pendantes, sans voir, sans entendre, présentant les signes d'une cassure avec le monde, avec eux-mêmes, d'une mélancolie, d'une prostration. Ils parlent sans goût aussi, sans ton. La distance très grande qu'il y a entre l'énormité de ce qu'ils disent et leur détachement résolu a pu faire rire deux ou trois fois des spectateurs qui n'ont sans doute jamais mis les pieds dans une clinique psychiatrique ou qui n'ont jamais eu, à la maison, quelqu'un de « parti », de « sorti ».

Au théâtre, les spectateurs perçoivent les choses au premier degré, ils voient ce qu'ils voient, ils entendent ce qu'ils entendent, et un spectacle tel que cette *Rodogune* est une épreuve peu aimable, dont Jean-Marie Patte ne pouvait pas ne pas savoir qu'elle allait droit à l'échec, tant manquent ici les aliments d'un plaisir. Mais lorsqu'on songe à Corneille, au délire qu'il avait choisi, au soin qu'il avait pris d'écraser ce délire par un autre délire plus ingrat, on éprouve pour ce Jean-Marie Patte une affection obscure, parce qu'il a eu de cette pièce une intuition en profondeur, parce qu'il a cherché l'accident par honnêteté, avec cran.

MICHEL COURNOT.

★ Espace Cardin, 20 h. 30.



SPECTACLES

Expositions

Le fer et le feu de Julio Gonzalez

A Barcelone, les constructions de Gaudi, sculptées dans la pierre, sont abondamment ornées de motifs en fer forgé. A la fin du siècle dernier, une ancienne tradition de forgerons d'art a trouvé dans l'architecture ses plus hauts moments. Mais c'était son dernier feu d'artifice. La révolution industrielle mettait en question, au milieu de tensions sociales, l'art et la fonction des artisans du fer. Pour beaucoup, il fallait penser à se convertir, éventuellement à émigrer. Tel était le cas de la famille Gonzalez, forgerons d'art depuis trois générations. A la mort du père, les fils liquident l'atelier familial et vont s'installer à Paris.

Ils ne seront pas forgerons, mais artistes, car du côté de la Seine se déroule une autre révolution, d'ordre esthétique celle-là. Et d'ailleurs, pourrait-on faire des œuvres d'art avec le fer des usines ? Le matériau noble, c'était naturellement la peinture. L'ensemble de sculptures réuni par l'exposition de la galerie de France, pièces uniques, tirages en bronze et dessins préparatoires, montre l'aboutissement de l'aventure de Julio Gonzalez.

Dans la réalité, l'artisan forgeron rêvait, en effet, d'être peintre. Il aime Degas, Puvis de Chavannes. Il est fasciné par Picasso, lui emboîte le pas dans sa période rose des hollandaises à bonnet blanc. Cette première orientation fausse son développement, et, à la mort de son frère Jean, en 1908, achève de l'anéantir psychologiquement.

Il faut que meure un poète et qu'un peintre-protée décide de faire une statue sur sa tombe, pour que tout change. Picasso demande à Julio Gonzalez une aide technique pour sculpter la dernière image d'Apollinaire. Collaboration fructueuse : l'artiste ouvre à l'artisan le sentier de la création et lui montre bien que le fer aussi permet de rêver. En fait il faut attendre encore quelques années pour que le sculpteur qui dormait en Gonzalez vienne à maturation et réalise une série de masques — en partie exposée ici — d'une remarquable rigueur, taillés dans le fer épais avec la simplicité d'économie d'un Matisse découpant le papier. Mais le modèle, encore une fois, vient des portraits de Picasso qui ont accompagné et suivi les Demoiselles d'Avignon, l'expression archaïque et sauvage en moins, la distinction et l'élégance en plus.

Gonzalez devient donc sculpteur, aux alentours de 1926. Il a cinquante ans. Mais il invente une nouvelle manière de sculpter le fer, en le taillant et en le soudant. La sculpture moderne est depuis Rodin monolithique. Les cubistes, comme Lipchitz, Laurens, Duchamp, Villon et naturellement Picasso, ont commencé à désarticuler l'image des corps. La logique de sa technique d'artisan, conduit Gonzalez à inventer la forme « ouverte » en sculpture. Il est le premier à utiliser le feu de la soudure autogène pour sculpter par assemblage des morceaux épars et dessiner dans l'espace avec un fer fruste auquel il a donné ses lettres de noblesse.

Finalement, le système de la forme ouverte de Gonzalez est devenu la voie par laquelle est passée, une génération plus tard, la sculpture d'avant-garde de David Smith l'Américain, d'Anthony Caro l'Anglais, et, par extension, d'une large part du mouvement de sculpture abstraite monumentale qui a fait les beaux jours de la dernière Documenta de Kassel.

JACQUES MICHEL.

★ Sculptures et dessins de Julio Gonzalez, galerie de France, 3, rue du Faubourg Saint-Honoré.

■ Une fête de soutien à la Mûrisserie de bananes aura lieu le dimanche 22 octobre. Ouvert depuis un an, l'établissement doit en effet fermer ses portes le 30 octobre à l'expiration du bail, les frères Willot, propriétaires, ayant l'intention de détruire l'immeuble pour laisser place à une galerie marchande (15, rue des Halles, Paris 1er).

théâtres

Les salles subventionnées

Salle Favart, 19 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ?

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Sidi-Ciné ; 22 h. : R. Marino.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Essaion, 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. ; 22 h. 15 : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé — Théâtre rouge, 18 h. 30 : le Fauteuil ; 20 h. 30 : Lady Pénélope ; 22 h. : la Musica.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Michodière, 18 h. 30 : Au niveau du chou.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Péniche, 20 h 30 : la Dernière Bande ; Fragment de théâtre 2.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Saint-Georges, 20 h. 45 . Patate.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique.. une fois.
Théâtre du Marais, 20 h 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : la Nuit du 13 ; 22 h. 30 : Monnaie, camping, caravaning.
Théâtre Saint-Jean, 20 h. 30 : Un goût de miel.

Lundi 9 octobre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.
Dix-Heures, 22 h. : J. Rigaud, B. Dimey, les Belges et Corbier.

Les concerts

Théâtre du Ranelagh, 20 h. 30 : N. et I. Gotkovski, violon et piano (Schubert).
Lucernaire, 19 h. 30 : G. Glatigny, piano (Debussy, Ravel, Chopin) ; 21 h. : F. Buffet (Schumann, Liszt).
Radio-France, 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France, dir. M. Fuste-Lambezat (Messager).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, P. Boulez et D. Barenboim (Wagner, Beethoven, Stravinski).
Athénée, 21 h. : N. Denize, mezzo-soprano ; C. Ivaldi, piano (Wagner, Ravel).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de la garde républicaine, dir. R. Boutry (Beethoven).
Salle Gaveau, 21 h. : J.-M. Fournier, piano (Beethoven, Chopin, Liszt).

Jazz, pop', rock et folk

Chapelle des Lombards, 21 h. : Kahil El Zabar et The Ethnic Heritage Ensemble.
Campagne-Première, 18 h. 30 : Extraballe ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Sugar Blue.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Antoine Tome
Caveau de la Montagne, 22 h. 30 : Duo Arvanitas-Guilhot.
Bistrot d'Iza, 22 h. 30 : R. Urtreger, piano, et Albi Cullaz, contrebasse.

FESTIVAL D'AUTOMNE

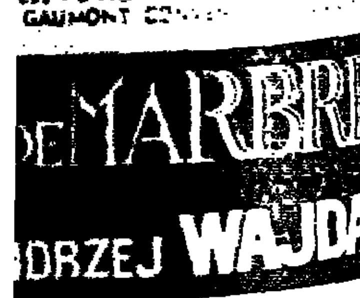
(278-10-00)

THEATRE

Centre Pompidou, 20 h. 30 : Mort El Merma.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Rodogune.









SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, Les grandes figures du western (15 h. : les Massacreurs du Kansas, d'A. Toth ; 17 h. : la Cible humaine, de H. King ; 19 h. : Gun Fury, de R. Walsh).

Les exclusivités

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 14e (326-58-00).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 4e (033-35-40) ; U G C. Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Lucernaire, 6e (544-57-34)
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
BRIGADE MONDAINE (Fr.) (**) : Gramont, 2e (742-95-42) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29)
UN CANDIDAT AU POIL (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
LE CONVOI (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cin'Ac, 2e (742-72-19) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Miramar, 14e (320-89-52)
CRI DE FEMMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11)
DAMIEN LA MALEDICTION 2 (A., v.f.) (*) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)
DESPAIR (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11)
DOSSIER 51 (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; U G C Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
DRIVER (A., v.o.) (*) : U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v f : Paramount-Opéra, 2e (073-34-37) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17
EMBRAYE... BIDASSE, CA FUME (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331 - 51 - 16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36
LES FAUX DURS (A., v.o) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34)
FEDORA (A. v.o.) : U G C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U. G C. Marbeuf, 8e (225 - 47 - 19) ; v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f : U G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
LE GRAND FRISSON (A. v.o.) : U G C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
GREASE (A., v o.) : Quintette, 5e (033 - 35 - 40) ; Saint - Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 15e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (4 parties) : La Pagode, 7e (705-12-15)
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
LE JEU DE LA MORT (A., v.o.) (**) v.f. : Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Rex 2e (236-83-93) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Concorde, 8e (359-92-84).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
L'ORDRE ET LA SECURITE DU MONDE (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LE RECIDIVISTE (A., v.o.) (*) : Cluny - Ecoles, 5e (033-20-12) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
RETOUR (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Ternes, 17e (380-10-41).
LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE SOURIRE AUX LARMES (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82).
LE TEMOIN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
TIRE PAS SUR MON COLLANT (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA TORTUE SUR LE DOS (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 - Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42)
TROCADERO BLEU CITRON (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf Mar.) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
UNE NUIT TRES MORALE (Hong., v.o.) Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : U G C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Colisée, 8e (359-29-46).
VAS-Y MAMAN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-93-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

Les films nouveaux

LA CHANSON DE ROLAND, film français de Frank Cassenti : Quintette, 5e (033-35-40) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Madeleine, 8e (073 - 56 - 03) ; Marignan, 8e (359 - 92 - 82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'HOMME DE MARBRE, film *polonais de Andrzej Wadja* (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v f.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

LES OIES SAUVAGES, film américain de Andrew McLaglen (v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; (v.f.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25)

LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME, film français de J.-F. Laguione.

L'ARRET DU MILIEU, film français de J.-P Sentier : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD, film franco-américain de John Dehayes-Bee (v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

F.I.S.T., film américain de Norman Jewison (v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)

GIRL FRIENDS, film américain de Claudia Weill (v o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; (v f.) : Richelieu, 2e (742-43-90) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

JUDITH THERPAUVE, film français de Patrice Chereau : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

Les festivals

LAUREL ET HARDY (v o.) : Acacias, 17e (754-97-83). 13 h 30 : les Joyeux Compères ; les Bons Petits Diables ; 15 h. : Les montagnards sont là ; Au-dessus de zéro : 16 h 30 : les Chevaliers de la flemme ; Livreurs, sachez livrer ; 18 h. : les Deux Légionnaires 19 h 30 : les Conscrits ; Drôles de locataires ; 21 h : la Bohémienne ; les Deux Vagabonds ; 22 h. 30 : les As d'Oxford ; La flotte est dans le lac
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50). I : 13 h. Cabaret ; 15 h Frankenstein Jr ; 16 h. 50 : Une étoile est née ; 19 h 15 : le Dernier Tango à Paris : 21 h. 30 Salo. — II, 14 h. 25 : Une nuit à Casablanca ; 16 h : One, two, three ; 18 h. : Frankenstein Jr. ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 10 : Délivrance.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.) : Macbeth ; 16 h : Un tramway nommé Désir ; 18 h. 10 Délivrance ; 20 h. : les Mille et Une Nuits ; 22 h. 50 : Chiens de paille.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I 14 h. : les Hauts de Hurlevent ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. : le Droit du plus fort ; 20 h. : Cabaret ; 22 h. 10 : l'Œuf du serpent. — II 14 h. 10 : Tirez sur le pianiste ; 16 h. 10 : le Bal des vauriens ; 18 h : Citizen Kane ; 20 h. 10 : Providence ; 22 h. : To be or not to be.
THRILLER STORY (v.o), Olympic, 14e (542-67-42) : l'Arnaqueur.
H. BOGART (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : le Port de l'angoisse. — Action - La Fayette, 9e (878-80-50) : Key Largo.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.
CARY GRANT (v.o.), Action - La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Impossible M. Bébé.
LES CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS, La Pagode, 7e (705-12-15) : Drôle de drame.
J. TATI, Actua-Champo, 5e (033-51-60) : les Vacances de M. Hulot.

Les séances spéciales

BOB, CAROLE, TED ET ALICE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). Mar., 21 h.
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98) Mar., 21 h.
LES COMPLEXES (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
DEHORS, DEDANS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h. ; Balzac, 8e (359-52-70), perm.
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S.-D.) ; Studio-Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 30 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e 12 h. 30 (sf D.).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h. ; Daumesnil, 12e.
PLUMES DE CHEVAL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e, 19 h 30.
- (Jap., v.o.) (**) : Le Seine, 5e, 14 h. 30.

RADIO-TÉLÉVISION

— *VU* —

L'histoire des gens

Etonnante, la rapide évolution des mœurs et des idées ! Comme la politique politicienne, l' « histoire historienne », celle qu'on apprend dans les manuels à coups de dates, de batailles et de règnes nous rebute un peu à présent. Dieu sait pourtant si nous en étions friands. Rappelez-vous « la Caméra explore le temps », de Stellio Lorenzi. On admettait alors, on adorait ces dialogues en forme de discours, ces Robespierre et ces Danton qui s'engueulaient, qui s'invectivaient, pardon, au plus-que-parfait du subjonctif. Reprise quelques années plus tard, la série avait déçu, surpris. Le ton, le style, en paraissaient surannés, les personnages désincarnés, réduits au rôle de théoriciens de la terreur d'Etat ou du compromis révolutionnaire.

Rossellini était passé par-là, qui avait su ancrer « la prise du pouvoir de Louis XIV » dans la vie quotidienne sous l'Ancien Régime. Ajoutez à cela le fait — très important — qu'on ne lit plus Dumas et qu'on éprouve le besoin de voir restituées à sa manière son épaisseur, son poids d'humanité au passé. Avec leur fresque pointilliste arrachée aux registres de l'état civil, les nouveaux historiens poussent l'homme de la rue à l'avant-scène de l'histoire, réservée, par les classiques, à l'homme au pouvoir et, par les romantiques, à l'homme de cour.

Remarquable, dans cet ordre d'idées, « Le temps d'une République » (la IIIe), le samedi sur Antenne 2. Par exemple, il y a huit jours, le temps vécu par les mutins de 1917. Bravo ! Ce n'est pas le genre de choses dont on aime faire étalage à l'écran. Rappelez-vous la longue interdiction des Sentiers de la gloire, le film de Kubrick. Ou encore le temps vécu par une jeune villageoise — elle est adorable, c'est Nathalie Juvet, — montée à Paris au lendemain de l'armistice. Ces émissions confiées à des réalisateurs différents témoignent toutes du même souci quasi archéologique, du détail, de l'accessoire vrais. On a l'impression que c'était vraiment comme ça, la France sous Clemenceau.

Ce même soir, sur FR 3, « Les grandes conjurations » proposaient, curieux contraste, une fresque historique tournée à l'ancienne, à l'économie, dans des décors de carton pâte, théâtre filmé dont les protagonistes s'appellent Catherine de Médicis, François II, le duc de Guise ou le cardinal de Lorraine. Ils parlent comme des livres et ont à peu près autant de chair et de sang que les rois et les reines d'un jeu d'échecs. Texte elliptique destiné à une audience réduite, cultivée, familière de l'époque à laquelle on se réfère ici. Par allusions.

CLAUDE SARRAUTE.

PRESSE

BIBLIOGRAPHIE

« DÉCOLONISER L'INFORMATION » de Hervé Bourges

Depuis la conférence générale de l'Unesco à Nairobi (Kenya), en novembre 1976, on sait que les pays en voie de développement mettent en question l'impérialisme qu'exercent les pays riches dans le secteur de l'information. Le recours de plus en plus usuel aux satellites de communications menace d'aggraver encore cette hégémonie du Nord par rapport au Sud.

Le livre de M. Hervé Bourges, « Décoloniser l'information » (1), vient à point nommé exposer les données du problème et souligner, en particulier, la carence de la majorité des organes de presse occidentaux concernant les informations sur les pays « pauvres ».

Directeur de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, M. Hervé Bourges connaît bien le problème pour avoir occupé différents postes importants en Afrique pendant vingt ans. Sa conclusion est qu'il faut « trouver d'autres voies » pour tenter de le résoudre. — *C. D.*

(1) Editions Cana, 2, rue de Logelbach, 75017 Paris, 160 p., 38 F.

● *L'hebdomadaire « France-nouvelle »*, organe du comité central du P.C.F., *« profitant de la modernisation des moyens techniques du complexe de* l'Humanité, va modifier sa présentation dès la semaine prochaine.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 9 OCTOBRE

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., est l'invité du magazine « Cartes sur table », sur A 2, à 21 h. 35.

MARDI 10 OCTOBRE

— *Mme Monique Pelletier*, ministre déléguée à la condition féminine, est interrogée au cours du magazine « La vie qui va », sur France-Inter, à 9 heures.

ÉCHECS

NOUVELLE ET SPECTACULAIRE VICTOIRE DE VICTOR KORCHNOI

« *Je suis complètement épuisé !* » Tel fut le seul commentaire de Victor Kortchnoi, prétendant au titre de champion du monde, lorsque Anatoly Karpov, au soixante-dix-neuvième coup, dut reconnaître sa défaite dans la vingt-neuvième partie.

Kortchnoi jouait avec les blancs. Il manifesta sa volonté de vaincre en entrant dans une variante peu jouée de la partie *anglaise*, ce qui obligea le champion du monde à réfléchir longtemps sur les premiers coups.

Samedi, après l'ajournement, au quarante et unième coup, la plupart des grands maîtres présents à Baguio (Philippines) s'accordaient à reconnaître un léger avantage positionnel à Kortchnoi, insuffisant toutefois pour forcer le gain.

Dimanche, le combat reprit et dura quatre heures. C'est avec une grande précision que Kortchnoi fit valoir son mince avantage ; bientôt le cavalier de Karpov était réduit à la passivité et, après le gain d'un pion, la cause était entendue.

On ne donnait pas cher des chances de Kortchnoi lorsqu'il était mené par 5 à 2. Mais ses deux victoires consécutives relancent sérieusement l'intérêt de la compétition. Elles peuvent avoir semé le doute ou le désarroi dans l'esprit du jeune champion du monde, qui doit désormais ne plus « attendre la faute » mais marquer, s'il le peut, le point décisif. Laisser Kortchnoi revenir à 5 points à 5 serait transformer la fin du championnat du monde en « échecs-poker ».

Cette fin n'est sans doute plus très éloignée ; même si le titre reste entre les mains de Karpov, Kortchnoi n'aura pas été écrasé comme on pouvait, il y a un mois, le redouter.

CHAMPIONNAT DU MONDE 1978
(Vingt-neuvième partie)

Blancs : Victor KORTCHNOI

Noirs : Anatoly KARPOV

1. ç4	Cf6	41. Th6	Rf7
2. Cç3	é6	42. Th7+	Rf8
3. é4	ç5	43. Th8+	Rf7
4. é5	Cg8	44. Fd2	Cf8
5. d4	ç×d4	45. Th1	Rg6
6. D×d4	Cç6	46. Td1	f5
7. Dé4	d6	47. Cf2	Fd6
8. Cf3	d×é5	48. Fç3	Cd7
9. C×é5	Cf6	49. g×f5+	é×f5
10. C×ç6	Db6	50. g4	Cb6
11. Df3	b×ç6	51. Rf3	Fé7
12. Fé2	Fb7	52. Fa5	Tf6
13. 0-0	ç5	53. Rg2	f×g4
14. Dh3	Fé7	54. C×g4	Té6
15. Ff3	0-0	55. Rf3	Ff6
16. b3	Tfd8	56. C×f6	T×f6+
17. Fé3	Fç6	57. Rg4	Cç8
18. Ca4	Dç7	58. Fd8	Tf4+
19. F×ç6	D×ç6	59. Rg3	Tf5
20. Tad1	Taç8	60. a4	Rf7
21. Dg3	Fd6	61. Td3	Té5
22. Dh4	Fé7	62. Rg4	Rg6
23. f3	Rf8	63. a5	Té4+
24. Df2	T×d1	64. Rf3	Tf4+
25. T×d1	Dç7	65. Ré3	Th4
26. Dg3	D×g3	66. Td5	Th3+
27. h×g3	h5	67. Rd2	T×b3
28. Rf2	Ré8	68. T×ç5	Tb1
29. Ré2	g6	69. Tç6+	Rf5
30. Cç3	a6	70. T×a6	g4
31. Ca4	Tç6	71. Tf6+	Ré4
32. Th1	Fd6	72. Fç7	Tb2+
33. Ff2	Cd7	73. Rç3	Tb7
34. g4	h×g4	74. Fh2	Th7
35. Th8+	Ré7	75. Fb8	Tb7
36. f×g4	g5	76. Fg3	Tb1
37. Fé3	f6	77. Tf4+	Ré3
38. Cç3	Rf7	78. Tf8	Cé7
39. Th7+	Ré8	79. a6	Abandon.
40. Cé4	Fé7		



LUNDI 9 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

En raison de la mort de Jacques Brel, la soirée de TF 1 est entièrement consacrée au chanteur.

20 h. 30, FILM : LES RISQUES DU METIER, d'A. Cayatte (1957), avec J. Brel, E. Riva, J. Harden, N. Allari, D. Desyeux.

Un instituteur de village est faussement accusé de tentative de viol par une de ses élèves. Sa femme mène une enquête parallèle à l'instruction. Jacques Brel, acteur sympathique et instituteur modèle, dans une démonstration sur la relativité des témoignages recueillis par la police et la fragilité du système judiciaire.

22 h. 5, Document : Jacky à Madagascar, de Cl. Vernick.

Reportage sur les dernières tournées de Jacques Brel à Madagascar.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2



20 h. 30, Variétés : Exclusif, de M.-F. Brière, avec Coluche, R. Charlebois, J. Villeret, M. Sardou, N. Croisille, L. Ferré, M. Berger, F. Hardy, et la participation de J. Travolta.

21 h. 35, Magazine : Cartes sur table (M. François Mitterrand).

22 h. 35, Document de création : L'Europe des pouvoirs, proposé par G. Elgey et P. Miquel.

Que représente l'Europe au sein de la politique mondiale ? Avec R. Aron.

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (cinéma public) : ARMAGUEDON, d'A. Jessua (1977), avec A. Delon, J. Yanne, R. Salvatori, M. Duchaussoy.

Un homme qui veut effacer la médiocrité de son existence défie, sous le nom biblique d'Armaguedon, les polices européennes. Un psychiatre essaie de le sauver malgré lui.

Un sujet intéressant auquel on ne croit guère, le film manquant d'une véritable dimension dramatique.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « les Kidnappers », de V.-P. Ferguson. Réalisation : B. Saxel, avec Douckha, P. Clay, A. Mosin, R. Blin, etc. (redif.) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : rencontres hassidiques ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Au Festival de Paris.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, En direct d'Helsinki... Saison internationale des concerts de l'U.E.R. : « Quatuor à cordes en mi bémol » (Mendelssohn) ; « Bardo Theodol » (Bergman) « les Tableaux d'une exposition » (Moussorgski), par les chœurs et l'orchestre symphonique de la Radio finlandaise, dir. : L. Segerstam ; 22 h. 30, Ouvert la nuit (Van Eyck, M. Locke, C. Monteverdi Marais) ; à 23 h., Le jeu de la nuit ; à 1 h., Douces musiques.

MARDI 10 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 16 h. 55, Feuilleton : Le grand amour de Balzac (rediff.) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine (n° 22) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45, 20 h., Journal.

20 h. 30, Il était une fois Walt Disney (2. — De Fantasia à Disneyland).

Avec Fantasia en 1940 commence le déclin de Walt Disney, artistique, mais non pas financier. Les dessins animés, produits à la chaîne, perdirent en originalité ce qu'ils gagnaient en technique. Après 1950, Walt Disney devint un bon producteur, après avoir été un pionnier vraiment imaginatif.

21 h. 30, Série documentaire : L'aventure polaire (Les hommes du Nord), de P.-E. Victor, réal. J.-M. Meurice.

Les Esquimaux en 1933, tels que Paul-Emile Victor les découvrit et les raconte. Des documents de Robert Flaherty, filmés en 1922, et de Knud Rasmunsen, complètent cette évocation.

22 h. 30, Variétés : Arouapeka (Jean Vallée, Pierre Tisserand, Dani, Renaud, Rika Zaraï, Gilbert Lafaille).

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Le provocateur ; 14 h., Aujourd'hui, madame : 15 h., Série : Cannon ; 16 h., Magazine : Découvrir ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les musiciens « Bloom » ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Michel Sardou) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. FILM : LES BONNES CAUSES, de Christian-Jaque (1962), avec M. Vlady, Bourvil, P. Brasseur, V. Lisi, U. Orsini, J. Monod. (N., rediffusion.)

Une grande bourgeoise, qui s'est débarrassée de son mari par un crime parfait, met dans son jeu un avocat d'assises réputé.

Drame judiciaire bien fabriqué, à partir d'un scénario solide. Qualité de l'interprétation.

Vers 22 h., Débat : Le métier d'avocat.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le bouddhisme ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : VILLE SANS LOI, de J.-H. Lewis (1955), avec R. Scott, A. Lansbury, W. Anderson, J. Parker, W. Ford, J. Emery.

Un shérif qui a une réputation de tueur veut purger une ville de ses hors-la-loi. Il retrouve sa femme qui s'était séparée de lui.

L'éternel western de confection courante. A voir pour Randolph Scott.

21 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : R. Belleto (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les champs du rêve ; à 8 h. 32, La fête hindoue ; à 8 h. 50, Le rouge de l'aurore ; 9 h. 7, La matinée des autres en Asie : L'esprit des arts martiaux au Japon ; Les I-Ching ou la divination chinoise ; Les hiérodules hindoues ; 10 h. 45, Etranger mon ami : « Court voyage sentimental », d'I. Svevo ; 11 h. 2, Libre parcours récital ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Concession de la providence », de G. Croussy ; 14 h. 47, Le carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel : la responsabilité en anesthésiologie ; 17 h. 32, Libre parcours récital : M.-A. Nicolas, violon, et E. Rigollet, piano ; 18 h. 30, « le Grand Livre des aventures de Bretagne : Galaad le fils de Lancelot » ; 19 h. 25, Sciences : la France minérale ;

20 h., Dialogues franco-italiens : F. Ippolito et J. Varet (énergies nouvelles) ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : Akira Tamba et la musique japonaise ; 23 h. 30, Nuits magnétiques... Au Festival de Paris.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : l'art de la ballade ;

14 h. 15, Musique en plume : Stein, Offenbach ; 14 h. 35, Oratorio : El Misterio de Elche ; 16 h. 30, Musiques rares : Toch ; 17 h., La fantaisie du voyageur ; 18 h., Kiosque ;

20 h. 30, Perspectives du vingtième siècle... Soirée A. Boucourechliev : « le Nom d'Œdipe », opéra sur un texte d'H. Cixous. Avec S. Von Osten, soprano, C. Meloni, baryton, et l'Ensemble instrumental. Direction Y. Prin ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., Le jeu de la nuit ; à 1 h., Douces musiques.



CARNET

Naissances

— M. Henri-Elphège FLON et Mme, née Albane Le Verdier, sont heureux de faire part de la naissance de

Annabelle,

22 septembre 1978.
7, rue de Zélina,
92000 Nanterre.

— M. et Mme Marc HIMBERT, née Sylvie Sade, ont la joie de faire part de la naissance de

Anne-Laure,

le 6 octobre 1978.
8, rue Dupleix,
75015 Paris.

— Le docteur Alain SOLNON, *Linda SOLNON et Charlotte*, sont heureux de faire part de la naissance de

Jean-François.

Paris, le 3 octobre 1978.
18, rue du Dragon,
75006 Paris.

Fiançailles

— *Le baron Geoffroy de LUZE et la baronne*, née Chantal de Boussac, sont heureux de faire part des fiançailles de leur fille

Marguerite
avec
M. Denis BLANCHARD-DIGNAC.

M. André-Roland BLANCHARD, Mme Anne-Marie DIGNAC, sont heureux de faire part des fiançailles de leur fils

Denis
avec
Mlle Marguerite de LUZE.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Caroline d'Astier de la VIGERIE,

fille du baron G.-A. d'Astier de la Vigerie, décédé, belle-fille et fille de M. Roger Gorse et de Mme, née Fontanes, avec

M. Pierre Guillaume LASNIER,

fils de M. Pierre Lasnier et de Mme, née G. Valente.

Mariages

— *On nous prie d'annoncer* le mariage de

Mlle Anne-Marie BORDE,

fille du professeur Jacques Borde et de Mme, née Denise van Brabant,
avec
M. Bertrand LEPARMENTIER,

fils de l'ingénieur général de l'Armement Robert Leparmentier et de Mme, née Yvonne Laurent.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le 7 octobre 1978, en l'église de Bois-Guillaume (Seine-Maritime).
42, rue Hyacinthe-Langlois,
76000 Rouen.
63, rue Claude-Bernard,
35000 Rennes.

— M. et Mme Rémi DONNEAUD sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Thérèse DONNEAUD
avec
M. Roger MATTERA,

célébré dans l'intimité le 9 septembre 1978, à Clermont-d'Excideuil (Dordogne).
11, rue de l'Armorique,
75015 Paris.

Claudette THEVENON et Albert SICARD

font part de leur mariage, à Marseille, le 2 octobre 1978.
5, rue Chlorarie,
42230 Roche-La-Mollère.
32, square Michelet,
13009 Marseille.

Décès

HENRY CORBIN

« Je demande à l'Eternel une chose
[que je désire ardemment :
Je voudrais habiter toute ma vie
[dans la maison de l'Eternel,
Pour contempler la magnificence
[de l'Eternel,
Et pour admirer son Temple. »
Ps. 27-4.

C'est pourquoi il a plu au Seigneur de rappeler à Lui son serviteur

Henry CORBIN,

professeur
à l'Ecole des hautes études,
professeur honoraire
de l'université de Téhéran,
officier de la Légion d'honneur
commandeur de l'ordre Tâj de l'Iran,

le samedi 7 octobre à l'âge de soixante-quinze ans.

De la part de Mme Henry Corbin, née Stella Leenhardt,
Des familles Leenhardt, Dardel, Gastambide, Dousset.

Le service religieux sera célébré en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, le mercredi 11 octobre, à 14 h. 30, suivi de l'inhumation au cimetière de Champeaux-Montmorency.
19, rue de l'Odéon, 75006 Paris.

[Né le 14 avril 1903 à Paris, Henry *Corbin était un spécialiste* éminent de l'Islam iranien. Diplômé d'études supérieures de philosophie, et diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes, il fut d'abord bibliothécaire, puis conservateur à la Bibliothèque nationale, en 1928, avant d'être chargé de mission à l'Institut français d'archéologie d'Istanbul, en 1939.

Après *la guerre, il prit la direction du* département d'iranologie de l'Institut franco-iranien, à Téhéran. En 1954, succédant à Louis Massignon, il occupait la *chaire d'islamisme* à l'Ecole pratique des hautes études. Il laisse plusieurs ouvrages importants sur la philosophie et la pensée iraniennes : notamment une étude monumentale, en quatre volumes, intitulée « En Islam iranien. Aspects spirituels et philosophiques » (1971-1973, Gallimard). Citons, parmi ses autres livres : « Avicenne et le récit visionnaire » (1954), « L'imagination créatrice dans le soufisme d'Ibn Arabî » (1958), « Trilogie ismaélienne » (1961), « Histoire de la philosophie islamique » (1964), « l'Homme de lumière dans le soufisme iranien » *(1971).]*

— Mme Varloot,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Bornot,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Boutron et leurs enfants,
ont *le* chagrin *de faire* part du décès de

Mme F. BOUTRON,
née Alice Jacquier,

survenu le 5 octobre 1978, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

— Paris, Luxembourg, Marseille.
Mme André Bribet,
M. et Mme Gilbert Trausch et leurs enfants Véronique et François-Xavier.
M. et Mme Bernard Forette et leurs enfants Agnès et Pierre,
Mme Henri Le Jeune,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André BRIBET,

survenu le 28 septembre 1978, dans sa quatre-vingt-deuxième année, entouré des siens.

Selon ses dernières volontés les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Laizy-le-Creusot (Saône-et-Loire).
Mme Fernand Chevallier,
M. et Mme André Chevallier et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Michelesi et leurs enfants,
M. et Mme Claude Michelesi et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Chevallier et leurs enfants,
Mme Jeanne Chevallier,
Mme Thérèse Lacour,
M. et Mme Antoine Ricardo,
leurs enfants et petite-fille,
Mlle Anne-Marie Chevallier,
ont la douleur de faire part du décès du

**général (C.R.)
Fernand CHEVALLIER,**

grand officier
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
croix de guerre T.O.E. avec palmes,
croix de la Valeur militaire
avec palmes,

leur époux, père, grand-père, beau-frère et oncle,
survenu en son domicile à la « Roseraie », à Laizy, le 7 octobre 1978, dans sa soixante-dixième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 10 octobre 1978, à 14 h. 30, en l'église de Laizy.

Réunion et remerciements à l'église.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Eugène du Creusot, à 16 h. 45.

« La Roseraie »,
Laizy,
71190 Etang-sur-Arroux.

— Nous apprenons le décès de

M. Raymond COMBOUL,

commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
rosette de la Résistance,
vice-président directeur général
de « Nice-Matin »,

survenu à Paris, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

[Journaliste jusqu'en 1934, époque à laquelle il prend la tête d'une importante affaire à Nice, Raymond Comboul, né à Paris en 1900, devait être un des créateurs, sous l'occupation, du mouvement Combat dont il devint le chef pour les Alpes-Maritimes. Arrêté en *1943, déporté en Italie, il s'évade et reprend la lutte.* A la Libération, il est adjoint au maire de Nice de 1945 à 1947 et participe à la création, puis au développement du quotidien « Nice-Matin ».]

— M. et Mme Henri-René Gastaldi,
M. et Mme Jérôme Gastaldi,
M. et Mme Jean-Pierre Colmet Daage,
ont le regret de faire part du décès de

Mlle Marguerite GASTALDI,

leur tante,
survenu le 3 octobre, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de

François KOFFLER,

survenu à Oakland (Californie) à l'âge de vingt-cinq ans.

De la part de :
M. et Mme Sandy Koffler,
M. et Mme Bernard Neveu et leur fils Patrick,
Mlle Laura Koffler,
M. Stéphane Dausse

L'inhumation aura lieu le mardi *10 octobre 1978, à 15 h. 30, au cimetière* parisien de Bagneux.
16, rue Firmin-Gillot, 75015 Paris.
142, rue de Rennes, 75006 Paris.

— Mme Yvonne Kovienski,
Le docteur Danièle Richard-Kovienski et M. Guy Richard,
Les docteurs Lise et Christophe Dejours,
Les familles Pollian et Lindenat,
ont le regret d'annoncer le décès du

docteur Henri KOVIENSKI.

Les obsèques ont eu lieu le 3 octobre dans la plus stricte intimité familiale.

— *Mme Camille Rodrigues-Ely,*
Mlle Valérie Groussard,
MM. Alain et Jérôme Prochiantz,
Mme Anne-Marie Gilbert,
font part du décès de

Mme Pierre LESTRINGUEZ,
née Adrienne Lavoisot,

survenu le 7 octobre 1978 dans sa quatre-vingt-sixième année.

On se réunira au cimetière du Montparnasse le mardi 10 octobre 1978, à 14 h. 30.

— *On nous prie d'annoncer* le décès de

M. Gers MORGENSTEIN,
dit Albert YOUDINE,
directeur de la Naïe Press,
secrétaire général de l'U.J.R.E.,
médaillé de la Résistance,

survenu le 6 octobre 1978 à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 10 octobre au cimetière parisien de Bagneux. On se réunira à la porte principale à 14 h. 30.

De la part de sa compagne,
De son fils,
De toute la famille,
De la direction de la Naïe Press,
Et de l'U.J.R.E.
U.J.R.E., 14, rue du Paradis,
75010 Paris.

— Mme Maurice Rouard, son épouse,
Le recteur et Mme Pierre Delorme, ses enfants,
Isabelle, Philippe, Frédéric,
ses petits-enfants,
Mme Camille Rouard,
M. et Mme Jean-Louis Le Gloannec,
ses belles-sœurs et beau-frère,
Ses neveux et nièces,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice ROUARD,

survenu le 6 octobre 1978, à Avallon.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le dimanche 8 octobre, à *15 heures, à Saint-André-en-Terre-*Plaine (Yonne).

— Mme Pascal Vinet, son épouse,
Jean-Yves, Pascal et Christiane Vinet, ses enfants,
M. et Mme Pascal Vinet,
ses parents,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Pascal VINET,

âgé de cinquante-quatre ans, rappelé *à Dieu, le 5 octobre 1978.*

Un office religieux sera célébré le 10 octobre, à 18 heures, en l'église Saint-Lambert, à Paris-15e.

Vous êtes invités à y assister ou à vous y unir d'intention.

L'inhumation aura lieu le 11 octobre à Remouillé (Loire-Atlantique).

— Mme Maurice Zachariasen, née Françoise Peulevey,
Jean-Pierre et Gunilla Zachariasen et Thadée,
Catherine et Patrice Bidou, Laure et Julien,
Olivier et Maria Zachariasen et Christophe,
Mme Georges Peulevey,
Et toute la famille,
font part de la mort de

Maurice ZACHARIASEN,

croix de guerre 1939-1945,
médaille du roi Haakon,
médaille de Norvège,
officier de l'ordre de Saint-Olaf,

survenue en son domicile, le 5 octo*bre 1978, à l'âge de soixante et un* ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime), le 9 octobre 1978.
22, boulevard Jean-Mermoz,
92000 Neuilly.

Anniversaires

— *Une pensée est demandée à ceux* qui ont connu et aimé

Pierre MOYSE,

chirurgien de la Fondation Curie, à l'occasion du premier anniversaire de sa mort, le 10 octobre.

— le 10 octobre 1977 disparaissait le

docteur Monel ZAIDMAN.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui en ce jour anniversaire.

Messes anniversaires

— Une messe a été célébrée par le R. P. Chenu, à l'occasion du premier anniversaire de la mort du

docteur Simone DELTHIL,

du dixième anniversaire du décès du

docteur Pierre DELTHIL,

et à la mémoire de leur fils

Jean-Pierre DELTHIL.

— Le général d'armée Jean Simon, *président de l'Association des Français libres*, et les membres du comité directeur feront célébrer le jeudi 12 octobre, à 18 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe à la mémoire de

l'amiral Charles-Edward LA HAYE,

président
de l'Association des Français libres
de 1969 à 1978,

décédé le 6 août et inhumé le 9 août dernier à Garlan (Nord-Finistère).

— A la mémoire de

Pierre MAHO,

une messe sera célébrée le jeudi 12 octobre, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, boulevard du Montparnasse.

— *Pour le premier anniversaire de* la mort de

Henry REY,
ancien ministre d'Etat,

une messe *sera célébrée le jeudi* 12 octobre, à 17 h. 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue Armaillé, Paris-17e.

Communications diverses

— M. Alain Poher a remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à Mlle Simone Raspail. Petite-fille de François-Vincent Ras*pail, Mlle Raspail* a consacré sa vie au service de la Santé.

— Le Club libertés, qui se veut d'une totale indépendance politique, organise, avenue Franklin-D.-Roosevelt, à Paris, tous les lundis, de 13 h. 30 à 20 heures, des débats avec des personnalités de toutes tendances. En octobre, le 9, l'Europe; le 16, la liberté de la presse ; le 23, la culture ; le 30, la peine de mort.

Pour tous renseignements, écrire, *en joignant* enveloppe timbrée et libellée, au Club libertés, 6, rue Jules-Guesde, 91270 Vigneux-sur-Seine. On peut joindre 16 F pour un abonnement d'essai *au bulletin* hebdomadaire que Libertés va lancer.

Soutenances de thèses

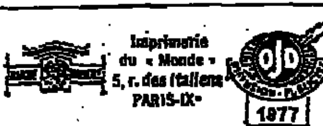
— Université de Paris-IV, lundi 9 octobre, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, Mme Monique Brosse, née Meteau : « Le récit maritime français dans ses relations avec les littératures anglaise et anglo-américaine (1829-*1870)* ».

— Université de Paris-IV, lundi 9 octobre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Georges Molinié : « La tradition grecque dans le roman français (1600-1650) L'art d'un genre ».

— Université de Paris-IV, jeudi 12 octobre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. François Pitti Ferrandi : « Victor Hugo et l'Italie ».

— Université de Paris-IV, samedi 14 octobre, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Janine Chanteur-Gan*neron : « La fonction du désir dans* la cité, salon Platon ».

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9-10-78 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 10-X-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 9 octobre à 0 heure et le mardi 10 octobre à 24 heures :

Un courant perturbé s'organise plus nettement entre les basses pressions du proche Atlantique et les hautes pressions d'Europe centrale. *Ce courant, à caractère orageux,* affectera d'abord les régions voisines de l'Atlantique et de la Manche puis la moitié ouest du pays.

Mardi, le temps sera très nuageux le matin de la Manche occidentale aux Landes, avec des pluies éparses ou des averses, parfois orageuses, *mais discontinues. Ce type de temps* s'étendra le soir à la moitié ouest du pays. Les vents de sud à sud-ouest seront modérés et irréguliers. Les températures maximales seront en *baisse, surtout dans l'intérieur.*

Sur le reste de la France, le temps restera ensoleillé, mais il sera un peu plus nuageux après la dissipation des *brouillards matinaux de vallées* et les nuages bas du golfe du Lion. Les vents de sud-est à sud seront faibles et les températures seront du même *ordre que celles de la veille.*

Lundi 9 octobre à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de *1 018,5 millibars, soit 763,9 millimètres* de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au *cours de la journée du 8 octobre* ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 21 et 10 degrés ; Biarritz, 28 et 14 ; Bordeaux, 28 et 13 ; Brest, 19 et 15 ; Caen, 23 et 13 ; Cherbourg, 20 et 13 ; Clermont-Ferrand, 27 et 7 ; Dijon, 23 et 7 ; Grenoble, 23 et 7 ; Lille, 21 et 11 ; Lyon, 20 et 11 ; Marseille, 23 et 11 ; Nancy, *22 et 5 ; Nantes, 23 et 12 ; Nice,* 23 et 15 ; Paris-Le Bourget, 24 et 9 ; Pau, 26 et 11 ; Perpignan, 20 et 15 ; Rennes, 21 et 13 ; Strasbourg, 22 et 6 ; Tours, 26 et 9 ; Toulouse, 25 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 10 degrés ; Amsterdam, 19 et 11 ; Athènes, 24 et 17 ; Berlin, 19 et 6 ; Bonn, 23 et 9 ; Bruxelles, 22 et 11 ; îles Canaries, 25 et 18 ; Copenhague, 14 et 9 ; Genève, 16 et 7 ; Lisbonne, 21 et 16 ; Londres, 22 et 12 ; *Madrid, 26 et 9 ; Moscou,* 4 et —2 ; New-York, 11 et 5 ; Palma-de-Majorque, 24 et 10 ; Rome, 23 et 12 ; Stockholm, 12 et 10.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 8 octobre 1978 :

DES DECRETS

● Relatif à la suppression de la participation des assurés aux tarifs servant de base au calcul des prestations en nature de l'assurance-maladie dans les cas prévus à l'article L. 286-1, (10e, 11e et 12e) du code de la sécurité sociale.

● Modifiant le décret du 19 novembre 1968 modifié relatif aux prestations obligatoires du régime *institué par la loi du 12 juillet 1966* modifiée et à la participation des assurés aux tarifs servant de base au calcul de ces prestations.

Ces deux décrets concernent la gratuité des soins médicaux pour les femmes enceintes pendant la période qui débute quatre mois avant la date présumée de l'accouchement et pour les nouveau-nés hospitalisés durant les trente premiers *jours suivant la naissance* (*le Monde* du 22 septembre).

Vie quotidienne

● *Antenne 2* organise, avec le ministère de l'environnement et du cadre de vie et le Crédit foncier, un concours de la maison individuelle qui sera lancé au cours du magazine « C'est la vie », le 16 octobre à 18 h. 35. Jusqu'au 30 novembre, « C'est la vie » présente chaque soir une série de *reportages de Jean Peyzieu et* Georges Leclère, dont l'objet sera de montrer des exemples de constructions correspondant aux critères retenus. Peuvent participer à ce concours toute personne ayant achevé la construction de sa maison entre le 1er janvier 1978 et le 10 novembre 1978, et toute personne qui projette de construire une maison dont la réali*sation devrait s'achever au plus* tard le 30 avril 1980.

Vingt prix d'un montant total de 1 million de francs seront décernés. Les dossiers doivent parvenir avant le 15 janvier 1979 à Antenne 2, Concours de la maison individuelle, 5-7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Éducation

● *Des cours de langue bretonne* seront dispensés à Paris aux lycéens et aux étudiants :

— *Pour les lycéens :* de la quatrième à la terminale, soit comme matière à option au baccalauréat, soit comme seconde langue *vivante (1979)*, des cours auront lieu, de 17 à 19 heures les lundis, jeudis et vendredis au lycée *Jean-Baptiste Say, 10 bis, rue* d'Auteuil (16e).

Une rencontre entre les enseignants et les élèves intéressés aura lieu, lundi 16 octobre, à 13 heures au lycée.

— *Pour les étudiants, bacheliers ou salariés :* université de Paris-VIII, département d'études des pays anglophones, route de la Tourelle, Paris (12e). Niveaux prévus : débutants, le jeudi de 19 à 22 heures ; 2e degré, le mardi de 19 à 22 heures (quatre unités de valeur).

★ Pour tous renseignements : M. Ronan Tremel, c/o Comité culturel breton, 121, avenue d'Italie, 75013 Paris.

● *Des cours de néerlandais ont lieu*, comme chaque année, trois soirées par semaine au lycée Paul-Bert, à Paris, à raison d'une séance hebdomadaire par niveau. Ils s'adressent aux élèves du second cycle présentant le néerlandais en option *facultative, ou* en langue II et III au baccalauréat. Quelques adultes peuvent les suivre au titre de la formation *permanente.*

★ Secrétariat du lycée Paul-Bert, 7, rue Huyghens, 75014 Paris.

Visites et conférences

MARDI 10 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, 22, rue des Archives, Mme Allaz : « Le Marais ».

15 h. : 22 bis, avenue Jean-Baptiste Fortin à Bagneux, Mme Allaz : « Peintre contemporain, Feraud ».

15 h. : 17, quai d'Anjou, Mme Collin : « Les splendeurs de l'Hôtel de Lauzun ».

15 h. : 147, rue Saint-Honoré, Mme Garnier-Ahlberg : « L'Eglise de l'Oratoire ».

15 h. : 11, quai Conti, Mme Pennec : « Hôtel des Monnaies » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. : 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « L'Ile Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h. 15 : 110, rue Vieille-du-Temple : « Hôtels des rues de Saintoine, de Poitou, du Perche » (Mme Barbier).

15 h. : Métro Abbesses : « Cités *d'artistes et jardins secrets de* Montmartre » (Connaissance d'ici et d'Ailleurs).

13 h. 30 : Devant l'Hôtel de Ville : « On n'a pas de pétrole... » (Mme Hager).

15 h. : Cour Carrée, entrée rue de Rivoli : « La cour Carrée du Louvre » (M. de La Roche).

15 h. : 58, rue de Richelieu : « La Nationale » (Paris et son Histoire).

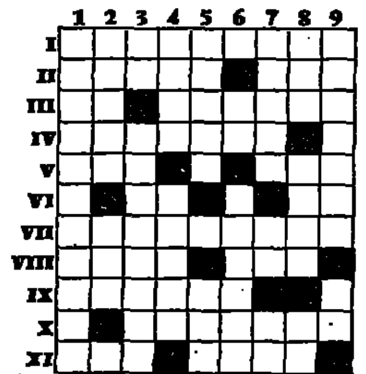
15 h. : 84, quai de Jemmapes : « Chez un restaurateur de cristal » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 17 h. 30, 4 bis, avenue Hoche, M. Faruk N. Berkol : « L'UNDRO à l'aube d'une coordination internationale ».

21 h. : 147, avenue de Malakoff, M. P. Renaud : « Dieux et amulettes de l'Egypte ancienne » (Nouvelle Acropole).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 199



HORIZONTALEMENT

I. Qui aura du mal à passer. — II. Sorte de foire ; Dans le désert. — III. Terme musical ; Sorte de boulette. — IV. Cause de dégradation. — V. Utile pour une désignation ; Soutient la pièce. — VI. Qui a donc été rapporté ; Recommandé à ceux qui ont peur des piqûres. — VII. Dont on ne verra pas la fin. — VIII. Est apprécié par les amateurs de noix ; Obtenue. — *IX. Fut un vrai frère pour son* épouse. — X. Qui ne manquent donc pas de piquant. — XI. On se découvre quand il arrive ; Frère de patriarche.

VERTICALEMENT

1. On peut présumer qu'il se réjouit quand il voit arriver des cousins. — 2. Couleur d'une bête redoutée ; Qui doivent donc être déclarés. — 3. Pas acquitté ; Endroit où l'on peut trouver beaucoup de carpes. — 4. A la t. e *noire quand il est sacré ; Pra*tique du plus haut intérêt. — 5. Nom qu'on peut donner à un moucheron ; La Trinité, par *exemple. — 6. Forme un delta ;* En ont gros sur le cœur. — 7. Tout à fait convenable ; Déchiffré ; Est à la taille. — 8. Travail de choix ; Haute, c'est une bonne opinion ; Possédé. — 9. Traités comme des chapelets ; Ne fait pas un pli quand il est coupé.

Solution du problème n° 2 198

Horizontalement

I. Monnayeur. — II. Emousser. — III. Nec ; Tir. — IV. Utile. — V. Ventoux. — VI. Essangé. — *VII. Ef ; Ter. — VIII. Rameutent.* — IX. Ira ; Ridée. — X. Etui ; Ni. — XI. Sarriette.

Verticalement

1. Menuiseries. — 2. Omet ; Farta. — 3. Nocive ; Maur. — 4. Nu ; Leste ; Ir. — 5. Ascenseur. — 6. Ys ; Tartine. — 7. Eetion ; Edit. — 8. Uri ; Ugine. — 9. Rixe ; Tête.

GUY BROUTY.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

TRÈS URGENT

IMPORTANTE SOCIETE AGRO-ALIMENTAIRE
recherche pour filiale implantée au

CAMEROUN

CONTREMAITRE
ÉLECTROMÉCANICIEN

Les candidats âgés de 30 ans minimum devront posséder :

— une expérience de plusieurs années en Savonnerie ou Huilerie ;
— la connaissance et la pratique de la saponification en continue du procédé Mazzoni ;
— l'aptitude aux relations humaines.

Tous avantages liés à l'expatriation

Envoyer curric. vitae détaillé, photo et prétentions sous la référence 3.740 à :

J.G.M. -CONSEIL
2, av. Maréchal-Foch. — 92260 Fontenay-aux-Roses.

COUNCIL OF EUROPE
STRASBOURG, FRANCE

TRANSLATORS
(ENGLISH MOTHER TONGUE)
(permanent and temporary vacancies)

The work consists essentially of translation into English, mainly from French but also from other languages, of texts dealing with a wide variety of subjects of international co-operation, many highly specialised.

Essential qualifications are English as mother tongue, a good university degree and a thorough knowledge of French. Knowledge of other European languages, in particular German and Italian, will be an advantage, as will postgraduate translation diploma and/or relevant professionnal experience. Some posts will be reserved for shortlisted candidates who in addition to above qualifications possess a legal diploma. Candidates must be nationals of Member states of the Council of Europe, and under 32 years of age for a permanent vacancy ; older candidates may be considered for short temporary contracts.

Starting salary : between 7,957.52 and 9,898.98 French francs per month, according to experience. Expatriation (16-20% of basic salary), marriage and children's allowances as appropriate. All emoluments tax-free. Deductions for pension scheme (7%) and social insurance (5%).

Suitable applicants will be invited to sit a written examination in London or Strasbourg on about 8 January (no expenses), followed by interviews for shortlisted candidates in February (expenses paid).

Applications forms obtainable from the following, to be returned by 1 December 1978 :

Establishment Division
COUNCIL OF EUROPE
67006 Strasbourg Cedex
FRANCE

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPEEN DE FLORENCE

recrute

UN COMPTABLE SUBORDONNÉ

Niveau enseignement secondaire sanctionné par un diplôme de comptabilité.

Expérience souhaitable dans des Institutions académiques ou publiques.
Connaissance d'une autre langue (anglais ou italien de préférence).

Salaire net mensuel minimum : Lit. 950 000. L'acte de candidature accompagné d'un curriculum vitae doit être adressé au Service du Personnel de l'Institut Universitaire Européen.
Via dei Roccettini, 5. 50016 San Domenico. FIRENZE (Italia). Tél. 055/477931 (au plus tard deux semaines après parution de l'annonce).

Société spécialisée dans Matériel d'Enseignement recherche

responsable commercial
POUR L'AFRIQUE

- capable d'assurer la promotion et la vente dans ce secteur,
- diplômé de l'enseignement Supérieur.

Voyages 2/3 du temps

Adresser CV manuscrit avec photo à :
Mme VERGNE
11, rue Paul Barruel 75015 PARIS

P.LICHAU

TOTAL
COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES

Le Département Analyse et Synthèse Opérationnelle de
TOTAL EXPLORATION PRODUCTION
recherche des jeunes cadres ayant une première expérience en :

organisation, audit ou contrôle de gestion

Ils intégreront une équipe chargée d'assister des unités opérationnelles dans l'aménagement et la clarification des procédures administratives (comptabilité, gestion) et dans l'évaluation des coûts des prestations effectuées par le Siège et les filiales.

Diplômés d'une grande école commerciale, les candidats auront une bonne connaissance de la langue anglaise.

Basés au départ à Paris, ils pourront être appelés à effectuer des missions à l'étranger. Ils devront envisager leur passage, après quelques années, à des fonctions de gestion administrative en filiale outre-mer (expatriation en famille).

Si ces perspectives vous intéressent, envoyer C.V. + photo au Service Recrutement 5, rue Michel-Ange 75781 Paris Cedex 16, sous réf. 78038.

SOCIETE COMMERCIALE RECHERCHE POUR AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

(Référ. 04)

CHEF COMPTABLE
Niveau D.E.C.S.

Mission générale : Réorganiser le service comptable.
Devra connaître : comptabilité client, générale, bilan, paie.
Sa technicité lui permettra d'assurer la formation de son homologue africain. Système CCMC en place.
Expérience : 4 ans dans société (200 millions de francs franç.)

Contrat expatrié de 3 ans. Logement assuré : deux (2) mois de vacances par an.

Adr. lettre manuscrite + curriculum vitae détaillé + photo + prétentions et date disponibil. à

M. Jean LECLERC
GROUPE ASSOR
25, rue Marbeuf
75008 PARIS

SOCIETE COMMERCIALE RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT AUTO EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

CHEF SERVICE GARAGE V.L.
REF. 02

Sa mission consistera à promouvoir les ventes de véhicules DATSUN. Il sera chargé de suivre la clientèle existante, superviser, assister techniquem. D'organiser l'action commerciale en accord avec la Direction générale.
Excellent négociateur et démarcheur, il se montrera bon gestionnaire, et ses connaissanc. en mécanique auto seront un atout supplémentaire.
Formation supérieure : anglais parlé et écrit.
Expérience : 4 ans minimum. Rémunération en fonction de l'expérience.
Contrat expatrié : logement et véhicule assurés. Poste à pourvoir immédiatement.
Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé+photo et prétent., date de disponibilité, à :

M. Jean LECLERC
GROUPE ASSOR
25, rue Marbeuf
75008 PARIS

SOCIETE COMMERCIALE RECHERCHE POUR SON DEPARTEMENT AUTO EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

(Référ. 03)

CHEF MÉCANICIEN AUTO
B.T.S.

Il assurera les fonctions de chef d'atelier, son excellente maîtrise des techniques auto lui permettra d'améliorer la technicité des ouvriers.

Supervisera l'assistance technique et la maintenance du garage. Devra améliorer la rentabilité de l'atelier garage. Contrôlera le magasin des pièces détachées. Contacts humains et autorité indispensables.

Contrat expatrié. Logement assuré. Deux (2) mois de vacances par an. Poste disponible immédiatement.
Adr. lettre manuscrite + curriculum vitae détaillé + photo + prétentions et date de disponib.

à M. Jean LECLERC
GROUPE ASSOR
25, rue Marbeuf
75008 PARIS

Bureau d'études installé en AFRIQUE NOIRE francophone recherche

TROIS GÉOMÈTRES CHEFS DE CHANTIER

Envoyer curriculum vitae, photo et demande manuscrite, à : INTER CONSULTING B.P. 4361 YAOUNDE - REP. UNIE DU CAMEROUN.

AMNESTY INTERNATIONAL rech. pour son bur. de Londres

UN (E) ASSISTANTE

à mi-temps (17 h. 30/sem.) pr le départem. de la recherche, section Moyen-Orient, pr le travail sur dossiers individuels de prisonniers. Les candidats doiv. connaître la situation politiq. et sociale de la rég. Une connaiss. pratiq. du franç. et de l'arabe, ainsi qu'une bonne dactylographie sont indispensables. Sal. : 2.083 £/an. Date de clôture des candidatures : 27 octobre 1978. Pour plus de détail et formulaires de candidature, contacter :

Caroline REESON,
Amnesty International,
10, Southampton Street,
WC2E 7HF LONDON,
ou tél. au 19-441-836-778 p. 289.

TRADUCTEUR anglais-français (de langue maternelle française) est recherché par une organisation intergouvernementale pour siège de LONDRES. — Cet emploi permanent est ouvert aux nationaux des pays membres de l'Organisation (Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, R. Féd. d'All., Royaume-Uni). Qualification requise : degré universitaire ou diplôme équivalent ou expérience confirmée Limite d'âge 55 ans ; Traitement mensuel de base d'environ 660 livres sterling, auquel s'ajoute, le cas échéant des indemnités. Sélection par concours, qui aura lieu à LONDRES et PARIS en NOV. ou DEC. 1978. S'ad. à Division du Personnel de l'Union de l'Europe Occidentale, 9, Grosvenor place LONDRES. SW1X 7 HL.

SOCIETE COMMERCIALE RECHERCHE POUR AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

CHEF SERVICE COMMERCIAL
SEDENTAIRE
REF. 05

Placé sous l'autorité de la Direction générale, il mettra en place et contrôlera les structures du service commercial. Connaissant le commerce international et le droit, il devra, outre ses contacts avec les banques, superviser le contentieux, les prix de revient, le transit international, les assurances, Anglais parlé, lu, écrit. Cinq (5) ans minimum d'expér.

FORMATION SUPERIEURE
Rémunération fonction du profil et de l'expérience.
Adr. lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions et date disponibilité, à :

M. Jean LECLERC
GROUPE ASSOR
25, rue Marbeuf
75008 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations 47, rue Richer, Paris-9e.

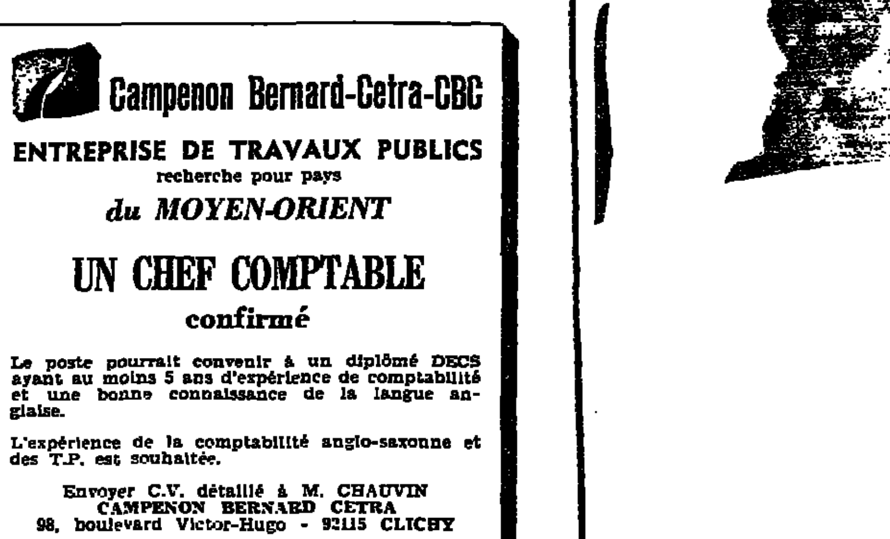
SOCIETE COMMERCIALE RECHERCHE POUR AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

RESPONSABLE GESTION DES STOCKS
REF. 01

Mission générale : organiser, contrôler, diriger la gestion des stocks marchandises périssab. ; l'activité des magasins (plus 15.000 m2) ; le secteur logistiq. Expér. 4 ans dans la fonction

Formation supérieure
Contrat expatrié :
logement et véhicule assurés
Poste à pourvoir rapidement
Adr. lettre manuscrite avec C.V. détaillé + photo, prétent. et date disponibilité, à :

M. Jean LECLERC
GROUPE ASSOR
25, rue Marbeuf
75008 PARIS



Campenon Bernard-Cetra-CBC

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour pays
du MOYEN-ORIENT

UN CHEF COMPTABLE
confirmé

Le poste pourrait convenir à un diplômé DECS ayant au moins 5 ans d'expérience de comptabilité et une bonne connaissance de la langue anglaise.

L'expérience de la comptabilité anglo-saxonne et des T.P. est souhaitée.

Envoyer C.V. détaillé à M. CHAUVIN
CAMPENON BERNARD CETRA
98, boulevard Victor-Hugo - 92115 CLICHY

POUR CONNAITRE TOUTES LES POSSIBILITÉS D'EMPLOIS
OUTRE-MER, ÉTRANGER

Amérique du Nord et du Sud, Australie, Afrique, Europe, avoir des offres d'emplois cadres, ingénieurs, techniciens, demandez une documentation sur notre revue spécialisée : MIGRATIONS (T. 40) 3, rue de Montyon - 75429 PARIS - CEDEX 09.

Société de commerce installée AFRIQUE FRANCOPHONE

recherche

COLLABORATEUR

ayant si possible expérience commerce africain. - Ecrire avec C.V., à no 48.491 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

ENGINEERING PETROLE PETROCHIMIE
INGENIEURS et TECHNICIENS
division construction
— mécanique
— électricité
— tuyauterie
— traitement des eaux usées.
PROJETEURS instrumentation
CHEFS groupes instrumentation.
Tél. pour R.-V. 246-64-91/64-86.

Rubrique des évidences parfois perdues de vue.

Chap. 1

Les offres d'emploi du Monde attirent les passionnés de l'entreprise.

Les conditions modernes de l'activité professionnelle impliquent, pour les responsables, une ouverture à tous les domaines touchant à l'entreprise.

Gardant le contact avec le monde contemporain pour mieux assurer une évolution satisfaisante de leur carrière, ils se passionnent pour tout ce qui peut contribuer au développement de l'entreprise.

Pour être "à jour", ces cadres ont besoin d'une information quotidienne solide et complète. Rien d'étonnant si, pour cela, ils sont fidèles lecteurs du Monde. Rien d'étonnant non plus s'ils se sentent directement intéressés par ses offres d'emploi. C'est là qu'ils peuvent trouver des annonces à leur niveau.

(à suivre)

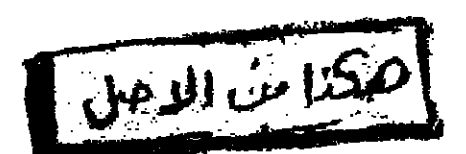


Le niveau Monde est bon à prendre à tous les niveaux.

Le Monde - publicité

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Directeur Commercial

SOLOGNE

Une importante société recherche, pour un de ses départements, un directeur commercial capable d'assurer l'extension rentable des activités dans le domaine piscicole.
Les objectifs sont de renforcer sa position commerciale dans un marché porteur.

Mission : Prendre en charge le développement des produits et étudier toutes les opportunités de marché permettant à une petite société, très compétente dans un domaine spécialisé, de progresser rapidement.
Organiser le système de vente, l'administration commerciale, et les meilleurs canaux de distribution.
Définir politique de prix et conditions avec les différents intermédiaires. Particulièrement, étudier l'opportunité d'introduire une gamme de produits congelés et d'en organiser la commercialisation.
Cette fonction convient à un candidat, diplômé de l'Enseignement Supérieur Commercial, âgé d'au moins 28 ans, ayant une connaissance sérieuse des méthodes et des circuits de la grande distribution dans les produits alimentaires, et sachant déceler les *besoins des différentes clientèles (collectivités, grossistes, groupements d'achat, chaînes, restauration)*. Il doit avoir la compétence et l'expérience de mener jusqu'à son terme une négociation de vente.
Les opportunités de carrière sont importantes pour une personne possédant une mentalité d'entrepreneur.

René DAGIRAL vous remercie de lui adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 81001 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Chef de bureau d'études

La Société Ardennaise d'Essieux, spécialisée dans la fabrication d'essieux, de freins et suspensions pour trains roulants, pour remorques, *semi-remorques, transports routiers exceptionnels et toutes réalisations* spéciales à la demande (notamment dans le domaine des manutentions diverses) recherche un Chef de Bureau d'Etudes de 35 ans minimum qui sera directement rattaché au Directeur de l'établissement.
La réussite dans ce poste suppose :
— d'être ingénieur mécanicien de formation ;
— d'avoir des connaissances pratiques de résistance des matériaux (statiques et dynamiques), d'être très au courant des problèmes de métallurgie, choix des composants..., anglais et/ou allemand appréciés ;
— une expérience confirmée dans un bureau d'études orienté vers des fabrications de petite et moyenne série dans les domaines des poids lourds, matériel de transport... Une expérience complémentaire *méthodes et/ou fabrication, essais, serait appréciée.*
Missions :
Travaillant dans une optique produit, en liaison étroite avec le Service Commercial, il sera responsable de la conception des produits nouveaux et de l'amélioration des produits existants dans le souci permanent de l'optimisation des coûts.
Il aura en outre la responsabilité de la qualité et du SAV en particulier au niveau du diagnostic technique dans les incidents observés en service.
Lieu de travail : proximité Charleville. Logement possible sur place.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73461/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Membre de Directoire

250 000 F

BONNETERIE — 150 Km DE PARIS

Notre entreprise avec un effectif de 700 personnes fabrique et commercialise des articles de bon standing sous une marque connue du grand public.
Nous avons besoin, au sein du Directoire, d'un *homme capable de nous aider à assainir la structure*, développer les marchés existants, rechercher de nouveaux débouchés.
Ce poste sera confié à un homme de 35 ans minimum, pouvant se prévaloir d'une formation supérieure, commerciale ou de gestion, et d'une expérience confirmée de Direction Générale ou de Marketing, acquise dans une entreprise distribuant des produits de grande consommation.
Le poste ménage de réelles possibilités d'évolution à un cadre ayant le goût du "challenge".
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1059 M (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

LIBRAIRIE E. FLAMMARION

L'un des premiers éditeurs français
recherche

2 ATTACHES COMMERCIAUX

Chargés de la représentation de ses ouvrages
— 1 dans la région SUD OUEST, domicile Agen ou ses environs,
— 1 dans la région OUEST, domicile Angers ou ses environs.

Les candidats auront une formation universitaire (DEUG minimum) et une solide culture littéraire ou seront des autodidactes ayant une expérience confirmée de la vente acquise dans le milieu du livre.
Les candidats seront de véritables hommes de terrain.
Ils auront le goût des contacts humains
Salaire motivant - Perspectives d'évolution très ouvertes.
Envoyer lettre manuscrite, CV et photo à FLAMMARION -
Direction des Ventes
BP 403 - 94152 RUNGIS

cadre financier

LYON - La Division Financière d'une des premières sociétés succursalistes (C.A. 2 milliards) recherche pour Lyon le Chef de son Service Trésorerie-Études Financières. Animateur d'une équipe de 3 personnes, il assurera la qualité de la gestion dynamique de la trésorerie et conduira les études opportunes en matière de financement des investissements (surtout dans le domaine immobilier). Il pourra être par ailleurs, associé à la mise en œuvre d'opérations financières et jouera un rôle d'assistance dans la surveillance du crédit fournisseurs en liaison avec la Centrale d'achats.

Agé de 28 ans minimum, le candidat retenu possédera une formation de gestionnaire de haut niveau (ESSEC, ESCAE Paris ou Lyon ou équivalent). Une expérience de plusieurs années dans le secteur bancaire ou dans les services financiers d'une grande entreprise lui aura permis de se familiariser avec l'ensemble des mécanismes déterminant le marché financier. Il aura su par sa *compétence et son sens des relations, confirmer* de réelles qualités de négociateur. La rémunération annuelle de départ, fonction de l'expérience acquise sera de l'ordre de 80.000 F.

Prière d'adresser un dossier de candidature détaillé (discrétion et réponse assurées) sous référence 78.10-M à notre Conseil.



CEP Lyon
55 montée de choulans
69323 lyon cedex 01
tél. (78) 28.51.65

annecy - grenoble

DIRECTEUR USINE

300 personnes - Mécano soudure, petite chaudronnerie, mécanique et éventuellement fonderie.

Recherché par société machinisme agricole, faisant partie d'un groupe important pour son établissement au Sud de la France.

Le candidat ayant un minimum de 15 ans d'expérience, Ingénieur de formation technique supérieure A.M.-I.N.S.A. ou équivalent, devra avoir une solide expérience du commandement, de l'organisation, et sera plus directement responsable des méthodes, de l'organisation des moyens de production, de la réduction des coûts, de l'organisation des temps et de la mise au point des produits.

REMUNERATION DE L'ORDRE DE 150.000 F +

Ecrire ss réf. 6.363 à : P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

de moyenne importance spécialisée dans le travail du Métal à Froid
recherche

son DIRECTEUR

Il sera rattaché hiérarchiquement au Président et devra assurer la préparation de la stratégie de la Société, ainsi que sa mise en œuvre et son suivi.

Il sera responsable de la gestion vis-à-vis du Président et aura autorité sur tous les services de la Société.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur de formation A.M.

Age minimum 35 ans.

Ayant *si possible expérience professionnelle dans* la branche.

Lieu de travail : situé à 200 km de PARIS. région SUD-OUEST.

Il sera répondu à toute lettre manus. accompagnée d'un C.V. et indication des derniers appointements perçus à B.E.O., 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS, *référence 7328*

INSTITUT UNIVERSITAIRE de TECHNOLOGIE d'ANNECY

RECHERCHE

INGÉNIEUR MÉCANICIEN CONFIRME

(Fabric. et Const. Mécanique) *pour occuper un emploi d'enseignant* nouvellement créé au département génie mécanique. Diplôme recommandé : Ingénieur A.M. ou équivalent. Date limite de dépôt de candidature : 12-10-1978. S'ad. : I.U.T., B.P. 900 74019 ANNECY CEDEX. Tél : (50) 23-29-93.

Le Bureau de recherches *géologiques et minières* recherche
pour le département géothermie de son centre scientifique et technique *d'Orléans - La Source*

1° UN JEUNE

INGÉNIEUR FORAGE DÉBUTANT

quelques années d'expérience, formation E.N.S.P.M. souhaitée, libre de suite.

2) UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

ou quelq. années d'expérience, connaissances en thermique et thermodynamique, conception de systèmes, contacts fourniss. et clients et montages d'opérations géothermiques.

Missions fréquentes France et étranger.
Anglais indispensable.
Troisième langue appréciée.
Obligat. militaires accomplies.

Ecr. avec réf. et prét. à BRGM, BP 6009, 45018 ORLEANS Cedex.

Constructeur d'installations d'appareils de Manutention lourde continue

recherche

UN INGÉNIEUR DE CHANTIER SUPERVISEUR

- Susceptible de travailler souvent à l'étranger et habitué à le faire.
- Apte à conduire, à gérer et à coordonner des chantiers importants
- Habitué aux relations avec les sous-traitants et avec les clients.

LE CANDIDAT RECHERCHE DEVRA :
— posséder au moins l'anglais (la pratique d'une autre langue comme l'allemand outre le français serait appréciée) ;
— être apte à des déplacements de 4 à 6 mois et parfois plus.

Il sera mécanicien de charpente et de levage.
Il aura des notions électriques, la pratique de la manutention continue.
Il sera ingénieur diplômé ou ingénieur cadre autodidacte expérimenté.
La rémunération France ne sera pas inférieure à 90.000 *F* par an. *Elle sera fonction des possibilités* et de l'expérience du candidat.

Lettre manuscr. avec C.V. détaillé, réf. et photo à
INSTITUT POUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES - I.G.H.
B.P. 5 - 16, rue Bellevue, 68790 Morschwiller-le-Bas.

JCDecaux

JCD

Dans le cadre de son expansion

JCDecaux
publicité abribus

renforce ses équipes et recherche des

DIRECTEURS REGIONAUX

Plusieurs postes sont à pourvoir dans

le NORD – la BRETAGNE – la BOURGOGNE – la LORRAINE
le CENTRE – la PROVENCE COTE D'AZUR – l'AQUITAINE – l'AUVERGNE

Certains de ces postes correspondent à l'implantation d'antennes régionales nouvelles reprenant un secteur géographique dépendant de nos directions Régionales existantes, d'autres viendront renforcer les équipes en place.

Les deux aspects principaux de la mission de nos directeurs Régionaux sont :

- Les relations avec les Municipalités et Administrations.
- L'encadrement et l'animation de notre personnel de montage et d'entretien du matériel, et de notre personnel d'affichage.

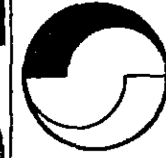
Si vous êtes ambitieux, entreprenants, attirés par les relations publiques, tentés par une carrière au sein de notre entreprise *dont le développement nécessite une participation totale* et impose parfois une mobilité géographique, écrivez-nous.

Nous examinerons avec vous une éventuelle perspective de collaboration en fonction de vos goûts et intérêts personnels de vos capacités et de votre expérience, mais aussi de votre personnalité.

Un courrier développant les motivations qui vous incitent à poser votre candidature, accompagnée d'un CV détaillé précisant votre rémunération annuelle actuelle ainsi qu'une photo récente, *sont à adresser à :*

J C DECAUX Direction du Personnel
Sainte-Appoline B.P. N° 11 - 78370 PLAISIR





groupe pierre fabre

2.000 personnes, dont *400 cadres, en France et dans ses 5 filiales* étrangères, le groupe Pierre Fabre, l'un des premiers laboratoires pharmaceutiques et cosmétologiques français, cherche pour CASTRES dans le Tarn :

le directeur du département Inava dentaire

C'est un animateur et un gestionnaire, mais avant tout un homme de recherche et de développement.
Dans cette dernière *fonction qui consiste à mettre au point et commercialiser* de nouveaux produits, il aura le concours de la recherche du groupe et des universités avec lesquelles nous sommes en relation.
Ce poste peut, bien sûr, convenir à un chirurgien-dentiste ou stomatologiste désireux de faire une carrière industrielle, il peut aussi convenir à un homme de formation commerciale supérieure : H.E.C. - E.S.C.P. ou équivalent ayant *une expérience similaire,* soit dans des produits dentaires, soit dans des produits voisins.
Pour réussir dans ce poste, il faut être déterminé, rigoureux et imaginatif.

Adresser, s'il vous plaît, votre curriculum vitae avec une lettre manuscrite en indiquant la rémunération annuelle que vous souhaitez, à notre conseil M. Jacques Tixier, sous la référence 100 LM.

jacques tixier s.a.
7, rue de Logelbach, 75017 PARIS
24, rue de Metz, 31000 TOULOUSE



Emplois et Carrières.

LE HAVRE recrute

par concours sur titres et épreuves pour son école régionale des beaux arts les 8 et 9 novembre 1978
UN PROFESSEUR
plasticien polyvalent volume et graphisme intervenant en cycle d'initiation de spécialisation et cours du soir
16 heures hebdomadaires.
Net mensuel début 3 742 F.
Renseig. école des beaux arts. Tél : 16 (35) 42-26-63.
Adresser candidature au bureau du personnel MAIRIE DU HAVRE.

Pour participer à ses études d'impacts, bureau d'études d'ingénieurs conseil recherche un jeune

PAYSAGISTE-HORTICULTEUR

diplômé de l'E.N.S.H. de Versailles (ou équivalent). Ce spécialiste a l'expérience et le goût du travail d'études et de terrain (aménagements, infrastructures notamment).
Le candidat retenu est disponible rapidement pour travailler en LANGUEDOC-ROUSSILLON, assurer des déplacements en France et le cas échéant, des missions à l'étranger.
Merci d'adresser votre candidature (joindre C.V et indiquer votre dernière rémunération) en spécifiant sur l'enveloppe la référence 9 261 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.
.4278.ue ne 740.39

LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE DU PAS-DE-CALAIS

RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT ORGANISATION ET INFORMATIQUE

UN ORGANISATEUR

Il aura à assurer, au sein de groupes de travail, des études d'organisation dans divers domaines (conception de nouvelles applications, études de circuits d'information, de postes de travail...).
Ce poste convient à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur. Une expérience de 2 à 3 ans dans le domaine de l'organisation ou de la banque serait appréciée.

Rémunération en fonction des compétences et du potentiel des candidats. Lieu de travail : ARRAS.
Ecrire à M. le Directeur de la C.R.C.A.M. du PAS-DE-CALAIS - B.P. 162 - 62009 ARRAS.

SOCIETE DISTRIBUTION ALIMENTATION EN GROS

SUD DE LA FRANCE
recherche

DIRECTEUR GESTIONNAIRE

Expérience exigée
Ecrire sous n° 5.492/66 à AG. HAVAS 66004 PERPIGNAN - B.P. 442.





emplois régionaux

Une entreprise filiale de
THOMSON BRANDT,
fabriquant des produits électro-domestiques de grandes séries (machines à laver et autres), 1800 personnes, leader dans sa branche,

crée à LYON,
dans le cadre de son équipe de Direction, un poste de

CHEF DE PRODUIT

possédant plusieurs années d'expérience dans une fonction similaire, ouvert à l'évolution des technologies modernes, il sera l'homme du développement du produit et de sa promotion au niveau marketing en France et à l'étranger.

Convient à INGENIEUR ou à HEC, ESSEC, souhaitant créer son propre service.

Ecrire CABINET GATIER, Service U. 3010, 32, rue Barrême, 69006 LYON. Réponse assurée et motivée.

Cabinet Gatier

LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES
à 80 km Sud de Paris
recherchent

Un Responsable Planning Fabrication

Pour sa Division Pharmacie

Le candidat devra établir et suivre le Planning de Fabrication et par voie de conséquence calculer les charges des ateliers et déterminer les moyens en personnel et matériel.

Profil recherché :
un D.U.T. de GESTION avec 2 à 3 années d'expér.

Avantages sociaux : 13e mois, 5e semaine, congés d'ancienneté, prime de vacances, cantine, participation...

Adresser C.V. détaillé et photo à n° 82.246 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

RESPONSABLE DES METHODES
REGION OUEST

La Société (660 p., 340 M. de C.A.) fabrique des matériels de chantier : grues, dumpers, bétonnières, chariots élévateurs tous terrains.
Le poste convient à un ingénieur diplômé AM, ICAM, ECAM, de 30 ans, possédant une expérience méthodes et ayant participé à l'informatisation d'une gestion de production.
Il sera assisté d'un autre ingénieur.
Perspectives d'avenir.
Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 319 M.

Association gestionnaire d'établissements
à caractère sanitaire et social, recrute

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

- Age minimum 35 ans
- Expérience probante de la direction du personnel
- Compétence en pédagogie spécialisée et justifiant d'une pratique dans le secteur de l'enfance inadaptée ou similaire
- Poste à haut niveau de responsabilités.

Adresser candidature, C.V. et prétentions à :
Monsieur le Président
« Les Papillons Blancs du Finistère »
1, rue Bugeaud - 29200 BREST

STÉ COMPOSANTS ÉLECTROMÉCANIQUES
située dans les Deux-Sèvres
recherche :

UN INGÉNIEUR
RESPONSABLE DE MAINTENANCE

MISSION :
- Le candidat devra justifier de plusieurs années d'expérience en conception, réalisation et maintenance de machines spéciales ;
- Organiser et gérer le suivi de la maintenance des matériels ;
- Animer une équipe d'une quinzaine de personnes ;
- Négocier les marchés avec les fournisseurs.

FORMATION :
- SUP ELEC, option électronique industrielle ou automatisme ;
- ENSCM + Maîtrise d'électronique et d'automatisme ;
- ENSAM, connaissances mécanique et technique du vide appréciées.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous ref. 001 à Promotion 2000 - 20, rue Valentin-Hüy, 79000 NIORT, qui transmettra.

LA VILLE DE SAINT-ETIENNE
recrute

UN INGÉNIEUR EN CHEF

Sur titres ou par voie de mutation, pour diriger le centre technique municipal (ateliers, magasins généraux, entretien des bâtiments communaux, gestion du parc automobile, nettoiement).
Les candidats devront être titulaires du diplôme suivant figurant à l'annexe I du statut du personnel communal :
- recrutement sur titres : diplôme de la liste A ;
- recrutement par voie de mutation : conditions d'ancienneté requises définies par le statut du personnel communal et diplôme de la liste B.

Pour tous renseignements, s'adresser avant le 18 octobre 1978 à M. CAPELLE, Directeur Général des Services Techniques à l'Hôtel de Ville, 42007 Saint-Etienne Cedex (téléphone : 32-64-41, poste 526).

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur candidature, avant le 31 octobre 1978, à M. le Maire de la ville de Saint-Etienne.

MERLIN GERIN Grenoble

recherche pour son
DÉPARTEMENT FONDERIE

UN JEUNE
INGÉNIEUR MÉCANICIEN
(FORMATION A.M. ou équivalent)
auquel sera confié un poste

d'INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL A L'EXPORTATION

Langue anglaise ou allemande indispensable.

Ecr. MERLIN GERIN Développement et Formation Cadres (réf. GDL 95) 83 X 38041 GRENOBLE CEDEX

SAFT

RECHERCHE POUR SON ÉTABLISSEMENT DE BORDEAUX

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

AM - IDN ou équivalent, débutant ou disposant d'une première expérience industrielle.

Il sera chargé du développement de nouveaux produits et de nouveaux moyens de production en liaison avec le service développement-industrialisatioin.

Poste formateur pour candidat ayant qualités marquées d'activité et de contact.

Ecrire sous référence MC 180 AM.

Mme SANTAMARIA
30, r. Catros, 33000 Bordeaux.
DISCRETION ABSOLUE.



IMPORTANTE SOCIÉTÉ
D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE CONSEIL
recherche pour son bureau de
LA ROCHE-SUR-YON

COLLABORATEUR DE CABINET CONFIRMÉ

PROFIL :
- niveau DECS - ESC ;
- expérience de quelques années en Cabinet ou Entreprise (chef comptable).

FONCTION :
- gestion d'un portefeuille de clients de haut niveau ;
- missions variées de révision, d'organisation et de gestion ;
- orientation des travaux vers le Conseil d'Entreprise.

SITUATION DE PREMIER PLAN
Discrétion totale assurée

Ecr. avec C.V. manuscrit, photo et prét. à n° 82.007 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

YR

Dans le cadre de leur forte expansion
LES LABORATOIRES DE COSMETOLOGIE YVES ROCHER
recherchent

UN CHEF DE PROJETS INFORMATIQUES

LA GACILLY (MORBIHAN)

Ce système est puissant (IBM 30 31)
et l'équipe jeune (la trentaine)
Ce poste suppose une haute compétence technique confirmée par un DIPLOME D'INGENIEUR et une expérience d'au moins 3 ans dans la fonction.
Adresser C.V. + prétentions sous réf. 8101 au :
C.E.I.P. 35 Conseil d'Entreprises
20, rue de Brest 35000 RENNES
qui garantit réponse et discrétion.

SUNDSTRAND - FRANCE
MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche
POUR SA LIGNE DE PRODUITS
POMPE A MAZOUT

UN RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES

parlant parfaitement l'allemand et si possible l'anglais et ayant une expérience de :
- gestion des stocks produits finis et des commandes ;
- facturation export ;
- exploitation de l'outil informatique.

En outre, les aptitudes suivantes seront appréciées :
- organisation et conduite d'une équipe d'employés ;
- sens des relations commerciales avec les clients (étranger à 80 %) ;
- ouverture aux problèmes techniques de ce type de produit.

Il s'agit d'un poste sédentaire non directement axé sur la vente.

Résidence DIJON - Position CADRE.

Adr. C.V., photo, prétent. et rémun. actuelle à :
M. de BUCY - SUNDSTRAND FRANCE
B.P. 30 - 31600 LONGVIC.

Centre Hospitalier Universitaire de CAEN recherche
INGÉNIEUR ANALYSTE
ou équivalent pour exploitation données médicales, organisation, programmation sur IRIS 45. Sens relations humaines, expérience souhaitée.
Adr. C.V. dét. et prétent. à : Direction du Personnel, Centre Hospitalier Universitaire Côte de Nacre, 14033 CAEN CEDEX.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE LYON
recrute
MÉDECIN OU PHARMACIEN
pour conduite essais cliniques produits nouveaux.
Ecr. n° 767 461 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ENTREPRISE PRODUIT CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE,
en forte expansion,
recherche
3 JEUNES DYNAMIQUES
24 a. min., pr faire fructifier son potentiel de vente en hyper. Exp. vente en lib serv. Gde disponib. pour fréq. déplacem. Env. lett. man., C.V. et photo à
SUPERJOUET-LAVANCIA
01590 DORTAN.

Rech. pr la Corse, résid. Bastia, programmeur début. I.U.T., lib. imm. Adr. C.V. à Publix, 19, c. Napoléon, 20000 Ajaccio, qui tr.

offres d'emploi

COLLABORATEURS
très grand standing pour contacts élevés.
Téléphone : 233-46-74.

SOCIETE D'ETUDES INTERNATIONALES
recherche
STATISTICIEN ECONOMISTE
ENSAE + DES Sciences Eco, ayant 5 ans d'expérience minimum - Connaissances approfondies informatique langages BASIC et FORTRAN. Env. C.V. + photo à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous réf. 30617.

C.I.C.M.P.
recherche, urgent,
ACHETEUR
ayant connaissances décolletage, sous-traitance.

EMPLOYE(E) ADMINISTRATIF
pour service Achats.
Tél. 257-11-28, poste 226.

P.M.E. biens d'équipements, proche banlieue sud, rech.
COLLABORATEUR ADMINISTRATIF
chargé principalement de la fonction du PERSONNEL. Connaissances en droit du travail, législation sociale, relations avec organismes sociaux - Ecrire : OLIVAUX, B.P. 17, 78600 Maisons-Laffitte, qui transm.

DARTY DARTY DARTY

recrute le

Responsable de la Comptabilité Clients/Vente

Chargé de l'animation de quatre équipes totalisant environ 20 personnes, il aura pour mission essentielle d'assurer la tenue :
• du journal des ventes, • des comptes clients • du suivi du contentieux, • du suivi des comptes des filiales.

Le candidat retenu justifiera :
• du niveau DECS • d'une première expérience de la distribution • d'un sens des relations humaines et de l'organisation du travail.

Adresser lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions à la Direction du Personnel - 123/155, Avenue Galliéni - 93140 BONDY.

JCD
JCDecaux
publicité abribus
recherche
pour la Région Parisienne et NANCY

UN ATTACHE COMMERCIAL

Le candidat devra être :
ambitieux, accrocheur, "disponible",
et avoir une mentalité de gagneur.
Ayant une solide expérience de la vente sur le terrain.
Il devra, à court terme, développer lui-même une clientèle locale très importante.
La préférence sera donnée à un homme du cru, connaissant bien le potentiel de la région.
Rémunération intéres. : Fixe + Frais
+ Intéressement au C.A. – Voiture exigée.

Lettre manuscrite + CV + Photo, à
JC DECAUX - B.P. 11 - 78370 PLAISIR.



Sté dans Z.I. MELUN, leader dans sa profession quincaillerie ameubl. rech. ADJOINT DIRECTEUR MARKETING 30 a. min. Exper. ds secteur bricolage souhait. Ecr. C.V. + photo et prét. 2.454 HAVAS, 77007 MELUN CEDEX.

Société chimique située dans l'Oise recherche
DIRECTEUR
Production/Achats. Le candidat devra pouvoir maîtriser parfaitement tous problèmes inhérents à la gestion de stocks, rationalisation production, posséder parfaite maîtrise du commandement. Il dépendra directement du directeur général. Anglais courant. Ecr. avec C.V. et prétentions au n° 8.187, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Centre d'Etudes des techniques automobiles recherche
INGÉNIEUR
diplômé en mécanique :
- Minimum 28 ans ;
- Expérience de 3 ans mini. si possible dans industrie automobile ;
- Déplacements fréquents à l'étranger ;
- Contacts haut niveau.

ESPAGNOL OBLIGATOIRE
parlé, lu et écrit.
Env. C.V. SISOR, B.P. 154-09, 75422 PARIS CEDEX 09, ou téléph. pour r.-vs 770-75-59.

Société d'Edition spécialisée recherche un
COURTIER
(Hme ou Fme) pour promouvoir ouvrages techniques sur Paris essentiellement. Commission élevée. Téléph. à Mlle LEMASSON, 285-13-08.

SOCIETE D'EDITIONS SPECIALISEES DROIT FISCAL ET SOCIAL rech. J.H. ou J.F. possédant
MAITRISE DE DROIT
(ou formation équivalente) même débutant(e) pour
TRAVAUX DE REDACTION
à un niveau élevé.
Adr. lettre manuscrite détaillée av. C.V. et photo à Mme Rouah 48, rue Cardinet, 75017 Paris.

ETS FINANCIER Champs-Elysées, recherche
COMPTABLE
NIVEAU B.T.S. min., avec au moins 2 ans expérience. 5 x 8 x 13. Avantages sociaux, restaurant d'entreprise.
Env. C.V. et lettre manuscrite à Chef du Personnel, B.P. 720-08, 75361 PARIS CEDEX 08.

offres premier emploi

STAGE REMUNERE
13 novembre 78-3 avril 79
GESTION DU PERSONNEL
centrée sur l'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAV. pour jeunes de moins de 26 ans sans emploi, titulaires d'un 2e cycle universitaire.
Limite d'inscription : 20 oct. 78.
Rens. et programme : écrire à IFACE-CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS,
108, bd Malesherbes 75017 Paris.
Tél. : 766-51-31, poste 488.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

DANS LE CADRE DES LOIS DE JUILLET 1978
2 CYCLES DE 6 MOIS GRATUITS ET RÉMUNÉRÉS POUR LES :
- JEUNES de 18 à 26 ans
- FEMMES EN VUE DE LEUR REINSERTION PROFESSIONNELLE (veuves, divorcées, célibataires-chefs de famille).

PRÉPARANT AUX POSTES STABLES DE :
CADRES DE GESTION FINANC. COMPTAB. ET ADMINISTRAT.
CADRES DE PRODUCTION FABRICATION APPROVISIONN.
Pour lesquels existent actuellem. de NOMBREUSES OFFRES D'EMPLOI
Niveau demandé : BAC + 2 à 3 ans études sup.
Début des cours le 6 nov. RESTE 60 PLACES
TEL. A.F.R.A.M.P. : 874-70-87 / 285-58-51
Lieu du stage : Quartier Saint-Lazare.



chefs d'entreprise qui cherchez du personnel d'encadrement

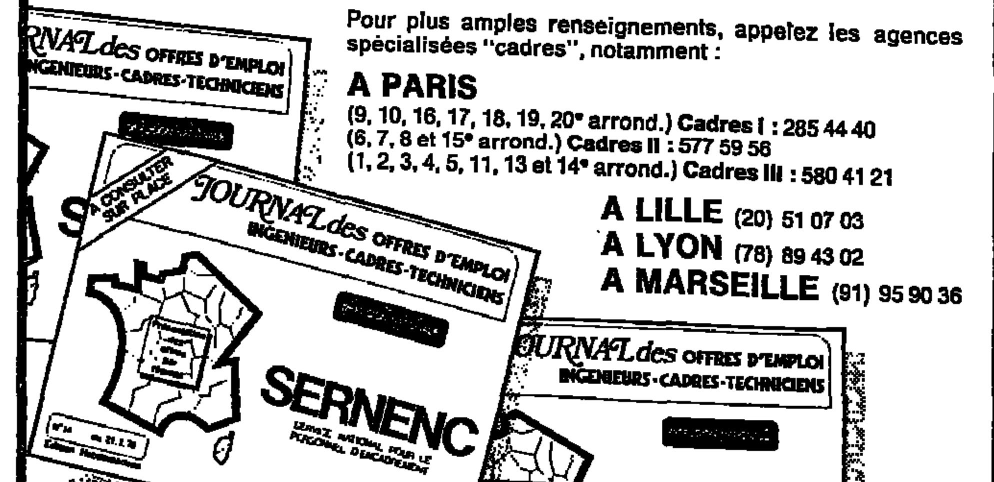
l'A.N.P.E. peut aussi vous aider

L'Agence Nationale pour l'Emploi met maintenant à votre disposition, outre ses 600 agences locales, un réseau comprenant une quinzaine d'agences et de sections spécialisées "cadres" réparties sur le territoire.

Les offres d'emploi que vous déposez à l'A.N.P.E. sont diffusées dans toutes les régions au moyen d'un bulletin hebdomadaire d'offres cadres, ingénieurs et techniciens, que chacun peut consulter librement dans toutes les agences et antennes.

Vos offres peuvent aussi être portées à la connaissance d'un plus large public grâce à des diffusions par la radio, éventuellement la télévision.

Les candidatures sont centralisées et présélectionnées avant de vous être communiquées.



Pour plus amples renseignements, appelez les agences spécialisées "cadres", notamment :

A PARIS
(9, 10, 16, 17, 18, 19, 20e arrond.) Cadres I : 285 44 40
(6, 7, 8 et 15e arrond.) Cadres II : 577 59 56
(1, 2, 3, 4, 5, 11, 13 et 14e arrond.) Cadres III : 580 41 21

A LILLE (20) 51 07 03
A LYON (78) 89 43 02
A MARSEILLE (91) 95 90 36

es d'emploi



Comptabilité

Vente

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

DEXA
Recrutement

Chef de bureau comptabilité générale

La Direction de la Comptabilité d'un Groupe de Sociétés d'Assurances recherche le CHEF DE GROUPE capable de prendre en charge une partie de la Comptabilité Générale. Spécialiste des problèmes de trésorerie, il aura à assurer les situations et le suivi des trésoreries pour l'ensemble de l'Entreprise (plusieurs Sociétés) y compris les contacts quotidiens avec les Banques. Pour le seconder, il aura à sa disposition une équipe de 8 personnes dont il devra assurer l'animation, la coordination et la supervision. Ce poste ne peut convenir qu'à un Chef de Groupe chevronné, âgé de 35 ans minimum, ayant un bon niveau de culture générale et technique (baccalauréat et B.T.S. minimum). L'expérience de l'assurance n'est pas obligatoire pour réussir dans ce poste mais il est indispensable de posséder une expérience d'au moins 10 ans en comptabilité et une aptitude certaine à l'organisation et à la gestion d'un service administratif.
Envoyer lettre manuscrite, photo, C.V., si possible nº de téléphone, sous Réf. X 141 E.
Préciser à notre Service Contrôle les noms des sociétés auxquelles elle ne devra pas être communiquée.

CONSEILS ET SERVICES POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA GESTION DES ENTREPRISES
DEXA S.A. - Société anonyme au capital de 500 000 F - Siège social : 57, rue de Richelieu - 75002 PARIS

IMPORTANTE ENTREPRISE TRAVAUX ROUTIERS
recherche

jeune cadre comptable

NIVEAU DECS EXIGE
3 ans expérience professionnelle minimum pour siège social parisien.
Adresser C.V. et prétentions sous réf. 8161 à P. LICHAU S.A. - BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



Jeunes Diplômés de l'Enseignement Supérieur
52 000 F +

SOCIETE DE NEGOCE INTERNATIONAL DE CEREALES
Vous êtes débutant, vous avez une formation supérieure, de préférence économique ou commerciale, vous avez un intérêt pour le monde agricole, vous parlez couramment l'anglais.
CARGILL, une des premières Sociétés mondiales dans le négoce des produits agricoles et dans leur transformation, vous offre, après une période de formation, de prendre rapidement des responsabilités commerciales au sein de son organisation française.
Il s'agit de négocier des achats et des ventes de céréales tant sur le plan intérieur qu'à l'exportation, tout en analysant en permanence les marchés céréaliers, monétaires, et du transport ; en assurant le suivi des contrats. Le travail s'effectue au sein d'une équipe jeune. Vous devez avoir un esprit vif, une bonne souplesse d'adaptation et de solides qualités de jugement et de décision.
Les postes sont à pourvoir à Saint-Germain-en-Laye ou en province.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 81002 M (à mentionner sur l'enveloppe) à René CAROUANA.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

informatique

Toute entreprise équipée en informatique est un utilisateur potentiel de nos produits, c'est dire l'étendue de notre marché. Une structure multinationale, plusieurs unités de production implantées en France, une position prépondérante sur le marché sont nos atouts. Notre expansion nous conduit à développer notre structure et à rechercher le

directeur commercial haut niveau
200 000 +

dont la mission prioritaire sera d'optimiser nos structures et de mettre en place l'organisation commerciale adaptée à l'évolution du marché et aux développement des systèmes de grande diffusion.

Homme de marketing et de stratégie, il définira avec le directeur général la politique commerciale de l'entreprise et ses moyens. Il sera assisté par un directeur des ventes chargé sous sa responsabilité de réaliser les objectifs définis et d'animer une importante force de vente.

Nous envisageons pour ce poste un homme à fort potentiel ayant maîtrisé les différents aspects de cette fonction au sein d'un groupe important.

Une parfaite connaissance du marché du matériel informatique est indispensable pour lui permettre de concevoir la stratégie commerciale et les systèmes de distribution adaptés à nos produits.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature ss réf. C 5550 à Mme Sigolet au 1, rue de Berri, 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

Responsable Commercial
120 000 +
HEC, ESSEC, SUP. de CO. PARIS

Rattachée à un Groupe International, notre Société (C.A. 100 millions), située en région parisienne Sud, connaît une croissance régulière en fabriquant et vendant des produits grande série pour des utilisateurs industriels.
Dans le cadre de notre développement, nous créons un poste de cadre commercial. Il s'intégrera à l'équipe existante, avec des objectifs de pénétration de clientèle et de gestion des ventes. Il participera à l'élaboration de la politique commerciale (nouveaux produits et marchés, organisation, prix,...). Les résultats obtenus doivent normalement le conduire, après quelques années, à une fonction de Direction.
Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce ou similaire, âgé d'au moins 33 ans, il justifie d'une réelle expérience de la vente et des méthodes modernes de management.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle, sous réf. 910 M à notre Conseil

EMPLOI centor
13, bis rue Henri Monnier
75009 PARIS

POSTE EN CREATION

ASSURANCE QUALITE

Une filiale (C.A. 300 MF) d'un des premiers groupes industriels français fabrique dans deux usines (l'une en Région Parisienne, l'autre en province) des systèmes électromécaniques et électroniques techniquement très évolués.

Le titulaire du poste assurance qualité aura la responsabilité d'améliorer la qualité du service et la fiabilité des équipements produits.

Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint et en position fonctionnelle, il devra orienter et harmoniser les actions des services : études, plate-forme, contrôle qualité et après-vente.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur de 35 ans minimum, ayant acquis une bonne expérience en études et en production dans les domaines électromécanique et électronique. Il est passionné par les problèmes de qualité et allie des caractéristiques humaines apparemment antagonistes : autorité et diplomatie, intransigeance et largeur d'esprit, esprit d'équipe et indépendance... Une expérience dans un tel poste serait un atout complémentaire mais n'est pas indispensable.

La base de travail est à Paris.

Notre conseil Henri Philippe traitera confidentiellement les candidatures que vous enverrez sous référence M 5242 D, accompagnées d'une lettre décrivant vos motivations pour un tel poste, à

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

ELI LILLY

Filiale Française d'un Groupe Pharmaceutique International
recherche pour sa

Division Financière

1°) Business Analyst

Formation : jeune M.B.A. ou H.E.C., ESSEC, ESCP avec quelques années d'expérience.

Le poste implique un rôle d'assistance et de conseil à un secteur d'activité de notre Entreprise, notamment dans l'élaboration et le suivi des budgets fonctionnels, l'exercice de planification et la réalisation d'études économiques.

2°) Cadres Débutants

Formation : H.E.C., ESSEC, ESCP, I.E.P.

Nous offrons plusieurs opportunités de développement dans nos Départements Trésorerie, Distribution, et Fiscal/Légal.

Ces postes nécessitent de solides facultés d'adaptation.

Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Veuillez adresser votre candidature détaillée au Département du Personnel sous réf. JP/254
Laboratoires ELI LILLY FRANCE
203 bureaux de la Colline — 92213 ST-CLOUD.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
recherche
pour une petite usine
située près de LOUVIERS (Eure)

1 CHEF DE FABRICATION ÉLECTRONIQUE

— responsable de l'unité de production (ensembles électroniques et électromécaniques de sécurité),
— expérience de 5 années de commandement dans production similaire,
— 35 ans minimum. Technicien Supérieur niveau C.N.A.M.

1 PROJETEUR (5-2 ou 5-3)

— pour études de petits ensembles électroniques en logique câblée.

pour un établissement
de la RÉGION PARISIENNE NORD

2 TECHNICIENS EN ÉLECTRONIQUE

— le niveau minimum requis est B.T.S ou D.U.T.,
— 2 à 3 ans d'expérience professionnelle,
— l'un assurera la supervision technique des Chantiers (courants faibles détection incendie et intrusion), Anglais lu nécessaire. Véhicule fourni par l'entreprise pour déplacements dans la région parisienne ;
— l'autre doit avoir l'expérience de l'utilisation des micro-processeurs et du traitement de l'information. Il assurera la promotion des produits. L'anglais courant lu et parlé est nécessaire. Déplacements à prévoir sur l'ensemble du territoire national. Voiture personnelle indispensable (frais remboursés).

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous référ. 285 à CEPIAD, 2, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 Paris, qui transmettra.

forage pétrolier

Le Bureau d'Etudes d'une société de services dans le secteur du forage pétrolier recherche un jeune

ingénieur d'études

pour conduire des projets successifs de nature variée tels que traitements de données, télétransmissions, asservissements et interprétations de phénomènes physiques.
Ce poste convient à un ingénieur diplômé ayant de 1 à 3 ans d'expérience industrielle, parlant couramment l'anglais et compétent dans les domaines des mesures physiques, de l'informatique scientifique, du contrôle de processus.
Une rémunération de l'ordre de 90 000 F peut être offerte à un candidat confirmé.
Adresser lettre manuscrite, CV dét., photo sous référence 330 à A.S. CARME
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

MERCK SHARP et DOHME-CHIBRET

Filiale de l'un des tous premiers Laboratoires Pharmaceutiques Mondiaux
recherche

jeune juriste

(LICENCIE EN DROIT OU D.E.S.)

pour assister son Directeur Juridique dans sa mission.

Le candidat que nous souhaitons rencontrer aura acquis une première expérience de la fonction dans un Cabinet de Conseils Juridiques, d'Avocats ou au sein d'une Grande Société.

Il aura de solides connaissances en Droit des Sociétés et en Droit du Travail et possédera en outre une bonne connaissance de la langue anglaise.

Le lieu de travail est situé à PARIS.

L'expansion du Groupe permet une réelle possibilité d'évolution dans le cadre de sa politique de développement.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature avec C.V. détaillé et photo à :

MSD MERCK SHARP & DOHME CHIBRET

Madame QUINTARD
Service du Personnel
MERCK SHARP & DOHME CHIBRET
3, avenue Hoche 75008 PARIS

Vendre suédois en France

La réputation bien établie de nos machines suédoises ne suffit pas. Pour les vendre, il nous faut compléter notre équipe par un excellent ingénieur français qui connaisse bien la distribution de matériels techniques sur l'ensemble de l'hexagone.

Bien sûr, il recevra l'initiation nécessaire dans nos usines (en anglais puisque nous sommes suédois !) mais surtout nous voulons quelqu'un à qui nous puissions donner une très sérieuse chance d'évoluer rapidement et de prendre très vite des responsabilités de chef de département.

Il faut aimer ne passer qu'une petite moitié de son temps au bureau, et nous apporter les preuves d'une très bonne réussite commerciale, en *France, de cinq ou six ans dans le choix d'agents, de la vente directe ou* du service après-vente.

Nous aimons gagner de l'argent et y associer nos ingénieurs d'affaires. Si ce «challenge» vous intéresse, écrivez aux consultants de SIRCA sous la référence 784 144 M. Ils sont chargés de nous présenter les meilleurs candidats disponibles sur le marché du travail.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

Effort exceptionnel pour l'emploi des jeunes

ENTREPRISE	POSTE	PROFIL
Ancienneté. Puissance. Dynamisme. Image de marque. Innovation leadership en matière de produits. *Management totalement* renouvelé. Moyens consentis : – long stage de formation entièrement rémunéré (6 mois) – rémunérations confortables – personnalisation du plan de carrière.	Tronc commun de formation : vente de services orientation individuelle dès la titularisation (6 mois), vers : — Vente de Services. — Management des équipes de vente. — Formation des vendeurs selon les goûts, les tendances, les aspirations, les capacités.	Bac ou bac + caractère. Ambition. Autonomie. Santé. Elocution, Puissance de travail. Initiative. Responsabilité. Non conformisme. Esprit de synthèse. Battant. Accrocheur. Réalisateur. Persévérant. Facultés de renouvellement et d'adaptation. Imagination. Rapidité des réflexes. Esprit sportif. Authenticité. Générosité.

Si vous avez 21 ans échus, envoyez première lettre à SAINT-MARTIN, réf. BE 1237 91, rue Croix-Nivert — 75015 PARIS, qui transmettra *(Rappelez la référence. Merci).*

Centre d'Information et de Promotion de Produits Alimentaires

Collaboratrice de Direction

Vous avez acquis en agence, chez un annonceur ou dans la distribution une expérience *de la diffusion des produits de grande consommation.*
Ordre, méthode, synthèse, goût des contacts, capacité à rédiger, vous permettront d'assumer des responsabilités très diversifiées : rédaction et frappe du courrier du DG, études de presse, relations extérieures, information interne (liaisons siège, journal d'entreprise...) etc.
Connaissance Néerlandais et Anglais souhaitées.
Rémunération et statut en rapport avec expérience.
Adressez lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence M 224 à Mme Bernié - 80, rue Taitbout - 75009 PARIS.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Nous sommes une grande entreprise ivoirienne au fort taux de développement (30 % par an, 1200 p., CA 200 MFF), liée à un groupe privé français. Notre responsable informatique à **ABIDJAN** cherche ses deux adjoints pour consolider la structure du service équipé d'un B 2700 de 150 K supportant un réseau TP.
Le premier (réf. 3412 LM) est :

responsable des études

Il anime et forme une dizaine d'analystes et de programmeurs et doit avoir l'expérience de la conduite de projets et du dialogue avec les utilisateurs, mais pas nécessairement la connaissance du 2700.
Le second (réf. 3413 LM) est :

responsable de l'exploitation

Il organise et optimise l'outil de production. Il doit avoir une compétence système et, de préférence, l'expérience de la mise en œuvre d'un matériel BURROUGHS.

Tous deux ont une formation supérieure, ingénieur ou universitaire, et une pratique professionnelle d'au moins cinq ans.

Nous leur offrons : logement, avantages sociaux, 13e mois...
Ecrire à J. THILY, Carrières de l'Informatique, ss réf. correspondante



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

---

analyste - programmeur

Nous sommes le Centre Informatique d'une très importante société, situé près de GARONOR (autoroutes du Nord et A3). Vous voulez participer à la mise en place sur IBM 3031, 3000 K, d'intéressantes applications de gestion et travailler sous TSO avec MVS. Vous pratiquez COBOL, et vous avez acquis depuis 2 ans une très bonne maîtrise de CICS et de DL1.
La connaissance de PL1 est un atout.

Ecrire à Marie-Christine LITEZ-TIVERVAL sous réf. 1003 P.



INFORAMA CARRIERES 7, rue Pasquier
75008 PARIS - LYON - LILLE - TOULOUSE

Henkel HENKEL FRANCE S.A.
C.A. 800 M.F.
leader sur le marché des produits d'hygiène pour l'industrie laitière recherche un

INGÉNIEUR

Industries Laitières 100.000 +

diplômé Grande École (AGRO - ENSL Nancy - ENSIAA Douai...), pour lui confier, sur la moitié de la France, un rôle de conseiller technique et d'expert auprès de la force de vente et des milieux professionnels concernés.
Agé de 28 ans minimum, il a une expérience de 2 à 5 ans dans l'industrie laitière et est doué de facilités de contact à tous les niveaux.
Résidence : Région Parisienne, avec déplacements fréquents (70 % du temps).
Voiture société fournie.

Écrire avec CV détaillé, sous réf. 75342, à Denis JOUSSET,
plein emploi
10, rue du Mail, 75002 Paris.

DIRECTEUR
ADMINISTRATIF et FINANCIER
d'une importante société secteur tertiaire
C.A. 100 Millions
Paris proche gare de l'Est
recherche son

ASSISTANT FONCTIONNEL DE GESTION

formation DECS ou IFG + 2 ans d'expérience dans entreprise

Salaire départ : 75.000 F

Ecrire (manuscrit + photo) à
L. JUSTET
Psychologue - 18, rue des Grottes
84000 AVIGNON

P. LICHAU

Jeunes Ingénieurs Analystes

Pour faire face à son expansion, un des premiers groupes français d'Assurances développe les Services Etudes de ses Départements Informatiques et crée des postes d'ingénieurs analystes.

Nous souhaitons rencontrer des jeunes Ingénieurs diplômés de Grandes Ecoles, débutants ou non, possédant une bonne culture informatique.

Ils pourront évoluer rapidement vers des responsabilités de Chefs de Projets et à plus long terme, les possibilités de carrière dans le groupe sont nombreuses et variées.

Plusieurs postes sont à pourvoir à PARIS Centre et PARIS Ouest.

Merci d'adresser lettre manuscrite CV et photo sous la référence M 1219 M

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris
PROMOTION

COMPTABLE ITINÉRANT

Proche banlieue Nord-Ouest

Un groupe international diffusant des véhicules (VL et PL) et des biens d'équipement recherche un Comptable Itinérant. Sous l'autorité du Chef des services comptables, il sera chargé de missions de remplacement de plus ou moins longue durée auprès des services comptables des différentes filiales. Il assurera alors la totalité des tâches se rapportant à la fonction (passation des écritures, élaboration de comptes, analyse de résultats...). Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation comptable DECS, BP..., possédera une expérience de comptable principal acquise dans une société industrielle ou commerciale. Ce poste impliquant 90 % du temps en mission en Afrique francophone, il sera confié de préférence à un célibataire. Ecrire sous réf. 207/M à

G. R. H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

BANQUE INTERNATIONALE
CHAMPS-ÉLYSÉES
recherche

1) CHEF DU SERVICE DE GESTION DES CRÉDITS

Responsable du service chargé de la gestion des Crédits Internationaux et des financements à l'exportation à moyen et long terme ainsi que du contrôle de l'ensemble des engagements.
Le candidat devra avoir :
- une formation supérieure,
- une expérience de plusieurs années à la tête ou en second d'un service analogue.
- la maîtrise de la langue anglaise.

2) CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF DES CHANGES

Ce service qui est à créer aura en charge :
- le contrôle et la comptabilisation des opérations initiées par les Cambistes de la Banque ;
- l'ordonnancement des transferts en francs et en devises ;
- la gestion des comptes des correspondants et de la clientèle ainsi que la charge de la compensation.

Son responsable devra avoir :
- une expérience bancaire et comptable de plusieurs années ;
- une bonne connaissance de la réglementation des Changes et la maîtrise de la langue anglaise seront appréciées.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à no 8161, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e)

SPERRY
FLIGHT SYSTEMS

2ème Constructeur mondial dans sa spécialité
recherche

UN INGENIEUR APRES-VENTE

qui sera basé à Paris

- Vous êtes un ingénieur
- Vous êtes intéressé par l'électronique et l'aéronautique
- Vous possédez une bonne connaissance des équipements de bord montés sur les avions modernes et des conditions d'utilisation de ces équipements sur avion
- Vous parlez couramment l'anglais et désirez voyager
- Vous souhaitez vous intégrer à une équipe jeune et dynamique faisant partie d'une Société en pleine expansion

Adressez votre candidature (lettre + CV détaillé) à SPERRY Flight Systems 6, rue Jean Jaurès 92800 PUTEAUX
(Réponse et discrétion assurées)

---

amri

Société Industrielle Française de biens d'équipement

recherche

UN CADRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Il assistera la Direction financière dans des tâches :
- d'audit interne
- d'analyse de coûts
- d'organisation

Langue anglaise
Formation comptable supérieure ou école de commerce
2 à 3 ans d'expérience souhaitables

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à
AMRI Service du Personnel
50, Avenue Daumesnil - 75012 PARIS

bleu

IMPORTANTE STE IMPORTATION ET DISTRIBUTION PRODUITS CHIMIQUES
recherche pour Agence PARIS-NORMANDIE

VENDEUR-TECHNICO-COMMERC.

jeune, dynamique, entreprenant pour visiter notamment les industries des peintures, encres et adhésifs au départ de la région parisienne.

LE CANDIDAT DEVRA :
- posséder une expérience de la vente
- être disponible pour des déplacements fréquents.
- avoir une formation de chimiste alliée à une connaissance des industries citées.

Bonnes notions d'anglais souhaitées

Adr. CV photo N.4302 PUBLICITES REUNIES 112 Bd Voltaire 75011 PARIS

SOCIETE DE CONSEIL
EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à no 82346 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Directeur comptable et financier — Controller —

Importante Société Internationale, leader dans son domaine, recherche un Directeur Comptable et Financier pour sa filiale française dont le Siège est à PARIS.

Profil :
- *30 ans minimum*
- *D.E.C.S. exigé*
- *Connaissances solides des différents aspects de la fiscalité et de la trésorerie*
- *Expérience de plusieurs années de la comptabilité, du reporting américain et du contrôle budgétaire*
- *Ouvert à l'Informatique*
- *Anglais indispensable*
- *Dynamique, possédant sens du contact humain.*

Adresser C.V. avec prétentions et n° de téléphone à P. LOUIS BP 263 75063 PARIS CEDEX 02.

HAVAS CONTACT

FILIALE D'UN TRES IMPORTANT GROUPE BANCAIRE PARIS
recherche

JURISTE FISCALISTE EXPERIMENTE

30 ANS MINIMUM
pour participer au développement du Service :

GESTION DE PATRIMOINE

Il lui sera proposé de :
- procéder à l'étude des problèmes juridiques et fiscaux que pose à tous les niveaux la gestion du patrimoine d'une personne privée, rédiger des consultations écrites pour notre clientèle.

Il est souhaité :
- Une formation supérieure (licence de Droit Privé, Ecole Nationale des Impôts,...)
- L'habitude des contacts avec la clientèle.
- Une expérience professionnelle (cabinet d'avocats, conseil juridique, fiduciaire,...)

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 47662 B à :
BLEU Publicité - 17, rue de Docteur Lebel, 94300 VINCENNES - Q.T.

GROUPE BANCAIRE
DE PREMIÈRE IMPORTANCE
recrute
POUR SES AGENCES DE MONTPARNASSE ET PONTOISE

DEUX ATTACHÉS COMMERCIAUX

SPECIALISTES DES FINANCEMENTS AUX ENTREPRISES

LE POSTE :
Sous l'autorité du Directeur d'Agence, assumer la responsabilité du développement de la production par la prospection et le suivi direct de la clientèle P.M.E.

L'HOMME :
Il est demandé :
- une bonne formation générale,
- le goût de l'action,
- une connaissance éprouvée des techniques de financement (crédit et crédit-bail) acquise par une expérience pratique dans un poste similaire.

IL EST OFFERT :
- position cadre classe V,
- avantages bancaires,
- voiture à usage mixte,
- possibilité d'évolution dans le Groupe.
- une rémunération en rapport avec les qualités requises.

Ecrire avec C.V. + photo + prétentions sous la référence OV 354 à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES
BANLIEUE NORD DE PARIS
recherche

UN CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Pour lui confier la responsabilité complète du développement du marché français des groupes électrogènes.

Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé d'une grande école, connaissant à la fois la mécanique et l'électricité et pouvant se prévaloir d'une solide expérience de la négociation commerciale à tout niveau.

L'anglais est indispensable.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à No 82101, CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

COMPTABLE niveau B.E.C. ou B.S.E.C.
minimum 35 ans, pour Association 1901 d'Education permanente PARIS

Tâche avec responsabilités. Capacité d'adaptation nécessaire :
- enregistrement comptable,
- sortie bilan et compte exploitation générale,
- préparation de budgets,
- tenue de dossiers de filiales,
- situation de trésorerie,
- dossiers de demande de subvention.

LIBRE TRES RAPIDEMENT

Env. C.V. et rémunération actuelle à n° 767.476 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

GEFCO
recherche
pour région parisienne

CADRE COMMERCIAL

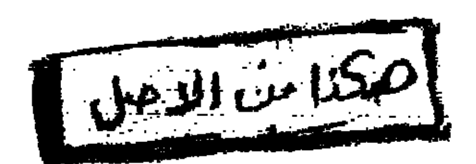
Le candidat devra pouvoir justifier d'une expérience de l'animation d'une équipe de vente dans le domaine du groupage et de l'affrètement.

Adresser C.V. au service du Personnel
115, rue Danton,
92402 COURBEVOIE

SOCIÉTÉ FRANCO-ANGLAISE
DE LEVAGE
GRUES TÉLESCOPIQUES
45, bd Roger-Salengro, 93120 La Courneuve.

RECHERCHE BON VENDEUR TECHNICO-COMMERCIAL

FORMATION TECHNIQUE
ASSUREE PAR L'ENTREPRISE
NECESSAIRE AVOIR UNIQUEMENT
BONNE EXPERIENCE DE VENTE.
FIXE IMPORTANT, INTÉRESSEMENT, VOITURE, FRAIS DE ROUTE
ENVOYEZ C.V PLUS PHOTO.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

SOCIÉTÉ FABRIQUANT DES PARFUMS ET PRODUITS DE BEAUTÉ DE LUXE DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

recherche

POUR USINE RÉGION PARISIENNE

INGÉNIEUR

GRANDE ÉCOLE

Centrale, I.D.N. Arts et Métiers, 28 ans minimum, possédant quelques années d'expérience susceptible d'organiser, puis de diriger une centrale d'expédition.

Env. C.V. sous n° 8.188 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PAPETIERE FRANÇAISE PARIS

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

MISSION :
- Prendre en charge la gestion, l'animation et le développement du réseau commercial national et établir et structurer des marchés étrangers. Perspective de progression de l'ordre de 20 % par an.
- Assumer diverses délégations au niveau des affaires et des orientations, en tant que membre de l'équipe de direction.

PROFIL :
- Homme de prospective et de plannification a l'esprit néanmoins pragmatique ayant dirigé avec succès durant plusieurs années une forte équipe de vente comme Directeur des Ventes par exemple.
- nécessité d'expérience et de sang froid. Capacité à s'engager sur des objectifs.
- Connaissance du papier et pratique courante de l'anglais.

Voulez-vous adresser votre c.v. détaillé no 64.946, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, *qui transmettra, réponse assurée.*

LA SOCIÉTÉ DES AUTOMOBILES

CITROEN

pratiquant
les techniques de pointe
— même en Informatique —
recherche

PROGRAMMEURS

Débutant(e)s ou Expérimenté(e)s

Formation B.T.S. ou D.U.T. Informatique

Formation complémentaire et continue *assurée par l'entreprise.*

Ecrire au Service du Personnel 133, quai André-Citroën - Bureau 44 P. 75747 PARIS CEDEX 15.

---

banque

Banque Internationale, dans le cadre de son expansion, recrute

JEUNE CADRE

HEC, MBA ou équivalent

Initialement chargé de la mise en place d'un systeme de Contrôle de Gestion des Opérations Internationales, ce premier poste débouchera ultérieurement sur une carrière internationale. 2 à 3 ans d'expérience acquise dans une banque de premier plan seraient appréciés.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 4603-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANTE AGENCE DE VOYAGES
(Quartier Opéra)

recherche pour service congrès - expositions

RESPONSABLE
ayant bonne expérience.

Adresser C.V. à O.P.P. - N° 2050 - 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.

Recherchons
pour RÉGION PARISIENNE

Un Cadre responsable des comptabilités.

Sous l'autorité des directeurs de chacune des filiales et en relations fonctionnelles avec les services comptabilités du siège.
Il aura à assumer l'entière responsabilité des comptabilités générales, analytiques :
- Payes - Trésoreries - Clients, Fournisseurs, Bilan et Situations mensuelles, Analyse de Gestion, etc.

Il faut avoir :
- un niveau BP - DECS, au moins 30 ans
- une expérience de l'ordre de 5 ans dans un service comptable (tant en comptabilités générales qu'analytiques).

Adresser C.V. manuscrit à :

Société GAMAT
203 av. de Fontainebleau, 94320 THIAIS

BANCE



Le Groupe SOLITAIRE recherche un

INGÉNIEUR CHIMISTE

"Recherche et Développement de Produits Nouveaux"

Directement rattaché au Directeur du laboratoire, il conçoit et prend en charge des projets de réalisation de produits (grand public et industriel) depuis le concept initial jusqu'au *premier test industriel.*
Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé ayant 2 à 5 ans d'expérience de laboratoire (développement) et désirant prendre une *responsabilité* plus globale dans la paternité de nouvelles formules.

Écrire avec CV détaillé en indiquant rémunération actuelle et souhaitée, *sous réf. 75347, à Denis JOUSSET.*



plein emploi
10, rue du Mail, 75002 Paris.

---

ingénieur en organisation

au sein d'une équipe intervenant dans tous les domaines d'activité de notre complexe industriel (ateliers, magasins, services administratifs, etc...), pour en définir et en améliorer le fonctionnement.

Nous souhaitons intégrer un cadre :
- de formation ingénieur
- I.A.E. ou similaire apprécié
- débutant ou ayant une première expérience en industrie.

Dans la structure évolutive d'une très importante société, l'aspect créatif et diversifié du travail devrait permettre au candidat retenu de progresser vers des postes à responsabilités.
anglais indispensable
lieu de travail : banlieue Nord-Ouest de Paris.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions, à n° 767.139 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

BAC+2 à 3 ans

D'ÉCONOMIE ou DE COMMERCE

Première société française de crédit aux particuliers, nous avons d'importantes perspectives de développement.

Nous créons dans nos agences de PONTOISE et COMPIEGNE deux postes permettant d'acquérir rapidement des compétences, et pouvant déboucher sur de plus larges responsabilités.

Au sein d'une équipe jeune, et après une formation pratique de 3 mois, vous conseillerez nos clients et les orienterez vers des formules de crédit, prêt personnel, épargne, placement...

Vous réaliserez vous-même le suivi des dossiers, de la décision d'acceptation à l'"après-vente".

Vous devrez avoir de fortes qualités de contact et d'adaptabilité et de réelles motivations pour une carrière commerciale.

Envoyez votre CV avec photo, sous réf. 301, à

Cetelem

Service Orientation Recrutement
25, avenue Kléber - 75116 PARIS.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ implantée en proche banlieue Nord de Paris, recherche

UN INGÉNIEUR LOGICIEL

Pour applications temps réel sur mini-ordinateur. Expérience programmation en assembleur et micro-programmation souhaitée.
Connaissance du matériel DATA général appréciée.

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Pour développement, mise en œuvre et contrôle de systèmes de tests pour prototypes de cartes utilisant les technologies de pointe :
T.T.L., M.O.S., Microprocesseur bipolaire.
Formation de base en électronique digitale et expérience en programmation assembleur nécessaire. Une première expérience dans l'industrialisation de systèmes digitaux serait appréciée.

UN TECHNICIEN V2

EN ÉLECTRONIQUE DIGITALE

Ayant 2 ans minimum d'expérience dans la mise au point de systèmes digitaux (logique rapide, électronique de calculateurs).
Expérience en mini ou micro-informatique assembleur souhaitée.

Adresser C.V. à n° 82.443 CONTESSE Publicité, *20, avenue de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.*

L'AIR LIQUIDE

recherche

POUR SON CENTRE D'ÉTUDES PRÈS VERSAILLES

UN INGÉNIEUR

- Grande Ecole, de formation générale, pour recherche appliquée dans le domaine de la production et de la distribution des gaz ;
- Connaissances en thermodynamique et mécanique des fluides ;
- Bonne connaissance de l'anglais ;
- Débutant ou quelques années d'expérience.

Ecr. avec C.V. + photo, sous réf. A. 200 à ARCHAT, 34, boulev. Haussmann, 75009 PARIS qui transm.

Cie GÉNÉRALE D'AUTOMATISME

LE PLESSIS-PATE - 91220 BRETIGNY-S/ORGE

recherche pour son activité engineering

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE

avec 3 ans d'expérience minimum dans *domaine pétrole et pétrochimie*

Grande disponibilité pour déplacements France et Etranger

Anglais ou allemand indispensable

Adresser C.V. manuscrit Direction Personnel

JEUNES GENS
(Libérés des obligations militaires)
et JEUNES FILLES

winterthur assurances

dans le cadre du développement de son département informatique vous propose après une formation assurée par l'entreprise (COBOL - DOS/VS - CICS/VS - DL1) de devenir

programmeurs

pour les diplômés IUT informatique ou équivalent
Salaire évolutif *suivant* potentiel des intéressés.
Adresser C.V. manuscrit sous référence 147 à J-C DIDON - Tour WINTERTHUR - Cedex 18 92085 PARIS LA DEFENSE

CABINET - CONSEIL en communication sociale recherche

CHEF DE GROUPE CONFIRMÉ

habitué à gérer des budgets grand public
- H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent ;
- âge minimum : 30 ans ;
- témoignant d'expérience dans les techniques d'animation de groupe et de créativité ;
- responsable de la stratégie de communication ;
- connaissant les moyens graphiques et audio-visuels ;
- salaire en fonction de l'expérience acquise.

Ecrire avec C.V. *et* photo *sous le n° 767.462 M à :* Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

GROUPE FRANÇAIS INTERNATIONAL - PARIS recherche

AUDITEUR INTERNE

Il effectuera des missions d'audit mais participera également aux travaux d'analyses financières du Groupe.

Il sera l'un des futurs « *Controllers* » *du Groupe.*

Les candidats âgés de 25 ans minimum doivent justifier d'une expérience de 3 à 4 ans dans une firme d'AUDIT ANGLO-SAXONNE
Une connaissance parfaite de l'ANGLAIS est indispensable.

Adresser C.V. et prétentions sous n° T 08621 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

A. O. I. P.

Société Coopérative Ouvrière de Production Anonyme à Capital Variable, recherche :

REFERENCE TEL - C.A.O.
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
DIPLOME GRANDES ECOLES

plus de 5 ans d'activité industrielle. Expérience des processus de conception assistée par ordinateur appliqués aux circuits imprimés et au test de matériel électronique.
Connaissances de la commutation appréciées.

POSTE A POURVOIR A PARIS

Responsable de l'activité et de l'équipe C.A.O. au sein du Service Etudes.

REFERENCE TEL - E.T.
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN D'ÉTUDE

Expérience d'au moins 2 ans en microprocesseurs. Connaissances des circuits de commutation et du logiciel appréciées.

POSTE A POURVOIR A PARIS

pour travail au sein d'une équipe d'étude dynamique.

Ecr. avec C.V. et prétent., SOUS REFERENCE, à :
A.O.I.P. BOITE POSTALE 301, 75624 PARIS CEDEX 13.

---

170 000 +

(Constructeur Automobile européen)

Europeen

recherche

DIRECTEUR VENTES FRANCE

- Homme 32 ans minimum
- Diplômé E.S.C.P. ou équivalent
- 6-10 ans exp. vente autom. préférence
- Ayant animé et dirigé réseau de vente
- Résidence PARIS

Envoyer C.V. manuscrit en photo ss n° T. 08610 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

BANQUE PRIVÉE

recherche
en vue de lui confier ultérieurement d'importantes responsabilités d'encadrement au sein de ses services administratifs

COLLABORATEUR

30 ans minimum

- ayant 7/8 ans d'expérience des opérations Etranger (notamment dans le domaine des Crédits en devises et des Crédits documentaires) ;
- Anglais courant : écrit et parlé.

Ec. avec CV précis, photo et prét. sous réf. 3398 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris.

SORGEM
recherche URGENT
JEUNE INGÉNIEUR
en
ORGANISATION en INFORMATIQUE

- Formation supérieure : école d'ingénieurs ou équivalence.
- + formation complémentaire en économie et gestion.
- 1 à 2 ans d'expérience dans un cabinet d'organisation :
  études organisationnelles,
  choix de matériels informatiques,
  analyse fonctionnelle,
  analyse organique,
  mise en place de systèmes automatisés.
- *Connaissances sur la mini-informatique souhaitées.*

Ce poste basé à PARIS comporte certains déplacements en FRANCE et à l'ETRANGER.

Envoyer C.V., photo et prétentions *152, boulevard Pereire, 75017 PARIS*

PETITE S.S.-C.I. EN PLEINE EXPANSION recherche

INGÉNIEUR INFORMATIQUE

(Grande Ecole, E.S.E. ou équivalent)

Débutant ou quelques années d'expérience
- Ayant le goût d'entreprendre, l'esprit d'initiative, des *qualités brillantes d'informaticien ;*
- Pour réaliser des logiciels de gestion sur mini-ordinateurs (analyse fonctionnelle, en contact avec la clientèle, élaboration des solutions, contrôle et participation à la programmation).

Envoyer *C.V. et prétentions à Société INFASS,* 4, rue du Général-Leclerc, 91230 MONTGERON.

POUR PROJET
D'HYDRO-METALLURGIE EXTRACTIVE
SOCIETE MINIERE ET METALLURGIQUE
recherche

INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE

Expérience recherche et développement et/ou d'exploitation dans importante industrie chimique minérale et en particulier traitement bauxite par procédé Bayer.

Adresser C.V. et prétentions sous le no 48.538 B à : BLEU, 17, rue Lebel. — 94300 VINCENNES, qui tr.

offres d'emploi

FILIALE PUISSANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE U.S.
recherche pour PARIS-EST

UN (E) JEUNE ANALYSTE FINANCIER
SUP. de CO. ou équivalent
avec très bonnes connaissances comptables
2 années de pratique

Pour :
— Analyse des états de gestion de ses divisions.
— Consolidation.
— Reporting à la maison mère.

Anglais courant indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 82.435 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Société Terminaux et Petits Systèmes Electroniques Banlieue Sud Paris recherche

● INGÉNIEUR 3 A
RECHERCHE et DÉVELOPPEMENT
Solide expérience technico-commerciale en électronique petits systèmes.

● ADMINISTRATEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Possédant de l'expérience.

Adresser curriculum vitae et photo à : Monsieur LALOIRE, 1, av. Carnot, 91300 MASSY

Sté d'équipements automobiles grande notoriété recherche pour son Usine PARIS proche banlieue Sud-Est (300 personnes)

CHEF DU PERSONNEL ET DES RELATIONS HUMAINES

ayant première expérience (4 ans minimum) Personnel de Production dans la ligne des liaisons sociales et des problèmes humains.

Rémunération départ : 90.000 F.

Ecrire (manuscrit + photo) à L. JUSTET Psychologue, 19, rue des Grottes, 84000 AVIGNON.

GROUPE FRANÇAIS, Siège à Lyon
C.A. 450 M.F., SPÉCIALISÉ DANS SERVICE AUX BATIMENTS, T.P. ET INDUSTRIE
recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

d'une FILIALE PARISIENNE appelée à se développer en PROVINCE.

Qualité de commerçant et d'animateur prépondérante. Rémunération selon expérience.

Adr. lettre manuscrite, curr. vitae et prétent. à : A.-A. MURE, 57, cours Albert-Thomas, 69003 Lyon.

SATAM INDUSTRIES
(Matériel de Distribution de Produits Pétroliers)
recherche pour les services de son siège

ADJOINT AU DIRECTEUR de la COMPTABILITÉ et du CONTROLE de GESTION

PROFIL : environ 25 ans - Maîtrise de Sciences Economiques et Diplôme Etudes Comptables Supérieures.

Adresser curriculum vitae manuscrit détaillé, avec photo récente et rémunération souhaitée, sous pli personnel à : B. KERROUMI, SATAM INDUSTRIES, B.P. 100, 93123 LA COURNEUVE.

Discrétion et réponse assurées.

BANLIEUE SUD
JEUNE FEMME 25 ans minimum
Diplômée du CNAM
Titulaire BTS ou DUT économie - gestion
Très bonne connaissance anglais
FREEMAN - 285-53-53

Importante filiale du groupe THOMSON recherche pour sa division Systeme des

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
en
— SYSTEMES INDUSTRIELS (référence DSI/40) pour des applications de télécommunication, commutation, automatisation de procédés (connais Hardware appréc.).
— SYSTEMES DE MINI-GEST. (référence DSI/41) pour développement de logiciels de base et d'applications généralisées.

Pour ces postes, une expérience mini-informatique temps réel est indispensable (mini ou micro).

Adresser C.V. détaillé et délai de disponibilité sous référence correspondante à

answare
Service Recrutement, 135, r. de la Pompe, 75116 Paris.

Filiale Française d'une Société Américaine cherche **CADRE DE DIRECTION** avec expérience comptabilité française et anglo-saxonne, gestion et administration, très bonne connaissance écrite et parlée langue anglaise.
Envoyer C.V., sous no 767.574 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue de Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

Société commerciale en Afrique francophone recherche pour son Bureau de PARIS (8e)
UN COMPTABLE
2e échelon confirmé qualifié et très expérimenté, libre de suite ou très rapidem.
Adr. C.V. et prét. avec photo à M. J. Leclerc, groupe ASSOR, 25, rue Marbeuf, 75008 Paris.

Sté Assurances internationale 5 minutes St-Lazare recherche
RÉDACTEUR SINISTRE
AUTO - MATERIEL
3 ans expér. compagnie, notions espagnol appréciées.
Tél. 266-77-77, p. 335, pr r.-vs.

INFORMATIS
Pour projets internationaux Iris 50 - Mitra - Solar - Intel 80
INGÉNIEURS LOGICIELS
3 à 4 ans expérience
INGÉNIEURS DÉBUTANTS
(X - ECP - ESE - SUP AERO)
Formation assurée
26, rue Daubenton (5e) 337-99-22

Recherchons
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
pr revue arts, hist., tourisme, bilingue anglais, français. Connaissance fabrication. Ecrire ou tél. M.C.P., 42, Galerie Vivienne, 75002 Paris - 261-62-92

La Filiale Médicale d'un Groupe Français spécialisé dans les gaz offre banlieue SUD DE PARIS un poste
AIDE-CHIMISTE 2e DEGRE ou
CHIMISTE 1er DEGRE
pour le laboratoire de contrôle de ses productions. A tous candidats rigoureux et méthodiques Désireux de s'associer au travail d'une équipe industrielle. Age indiff. Envoyer C.V. et prétentions A.M.P. sous référ. 5572/0, 40, rue Olivie - de - Serres, Paris-15e qui transmettra.

POUR YVELINES
FORMEURS-ELECTRONIQUE
Niveau licence ou maîtrise, BILINGUES ANGLAIS pour former techniciens supérieurs en électronique générale, informatique, télécommunication.
LIBRES DE SUITE
Envoyer C.V. détaillé à A.T., 29, av. de Friedland, Paris-8e.

RECHERCHONS
DEUX ENSEIGNANTS DE PROGRAMMATION
UN ENSEIGNANT PUPITRE
Libres de suite. Plein temps. Salaires 60.000 F par an.
B.A.P. 22, rue de Douai (9e) Tél. 285-23-78

IMPORTANT GROUPE ELECTRONIQUE recherche pour PARIS
UN CHEF DE RÉGION
Excellente formation commerciale et dynamisme exigés. Connaissances télécommunications appréciées.
Ecr. avec C.V. manuscrit et prétentions à n° 82.353, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-Ier, qui tr.

EGL
Département SELECTION
recherche pour le compte d'un important groupe industriel
INFORMATICIENS
● Formation Grandes Ecoles, 2 à 4 ans d'expérience, pour prendre en charge la responsabilité de projets de gestion à caractère industriel.
● Lieu de travail : banlieue Sud
Envoyer C.V. détaillé : 55, rue Hermel, 75018 PARIS Tél. 259-10-40

APSIDE
40, rue de Ponthieu, 75008 PARIS, recherche disponibles rapidement DUT + 2 ANS
SPÉCIALISTES ASSEMBLEUR
Tél. 225-12-46 / 359-27-00 ou envoyer C.V.

VOUS ÊTES CADRE DEMANDEUR D'EMPLOI
Vous pouvez bénéficier des indemnités de formation
LE CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES DES CADRES
vous propose de valoriser votre expérience professionnelle et de vous aider à trouver un nouvel emploi par un stage conversion « relations industrielles ».
TÉL. POUR RENDEZ-VOUS : 260-16-50 260-10-32

Société d'Electro-Mécanique Région parisienne, recherche responsable système électroniq.,
INGÉNIEURS SUP. ÉLEC. OU ÉQUIVALENT
— Expérience en circuit logique indispensable.
— Connaissance en microprocesseurs appréciée.
Envoyer C. V. et photo à REGIE-PRESSE n° T 008.632 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE DE CONSEIL D'ENTREPRISE recherche sur PARIS
ASSISTANT (E) MARKETING
— Il collabore avec les consultants sur des travaux de recherche, d'analyse et participe à des actions d'organisation commerciale.
— Formation type I U T (Techniques de commercialisation ou Gestion).
— Débutants acceptés.
Adr. C.V.+photo+prétentions à CINOREN, 104, rue Lafayette, 75010 PARIS, sous réf. 8.102.

IMPORTANTES SOCIETES **d'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS** recherche
JEUNE COLLABORATEUR
pour la négociation, l'étude, la mise en place et le suivi d'opérations de crédit bail et de locations simples.
Le candidat devra être diplômé de l'enseignement supérieur (ESSEC, HEC, IEP + licence en droit).
— Lieu de travail 8e arrond.
— Avantages sociaux.
— Restaurant d'entreprise.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à 65.237, PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 Paris.

ORGANISME DE TOURISME
recrute et forme
QUINZE CONSEILLERS (ÈRES) DE SÉJOUR
Profil : 25 ans minim., niveau de fin d'études secondaires. Bonnes connaissances anglais et, si possible, espagnol. Nécessité bonne culture générale, dynamisme, qualités d'initiative et d'organisation. Expérience appréciée dans encadrement vacances et voyages.
Postes France et Etranger.
Renseignements : INFAC, Service Psychorec, 51, rue Jacques Kablé, 94130 Nogent-sur-Marne. Tél. : 873-61-50.

Société recherche pour Région méditerranéenne
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Spécialiste IRIS 80
Connaissant métasymbole + C.P.L. 1 - 285-17-65

SIDE
Groupe informatique employant plus de 100 personnes, rech. libre rapidement pour PARIS
— **2 PROGRAMMEURS** COBOL - OS
— **3 ANALYSTES PROGR.** PL 1 IMS DL 1
— **1 ANALYSTE PROGR.** Assembleur CICS DL 1
Nombreux avantages. Adresser C.V. et prétentions, à SIDE, 11, rue Degas - 75016 PARIS

INFIRMIÈRES D.E. (PANSEUSES)
Ecrire ou tél. à CLINIQUE D'AULNAY 11, av. de la République, 93600 Aulnay-sous-Bois Tél. 869-33-33

Etablissement financier Champs-Elysées, recherche
PROGRAMMEURS
ASSEMBLEUR ou PL 1
IBM 370/158 - OS/VS
5 X 8 X 13. Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.
Env. C.V. et lettre manuscrite, au CHEF du PERSONNEL B.P. 720-08 - 75361 PARIS CEDEX 08

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS à vocation internationale recherche
RESPONSABLE ADMINISTRATIF DE CHANTIERS
— De formation comptable (D.E.C.S. ou équivalent)
— Ayant solide EXPERIENCE Travaux Publics
— Parlant correctement ESPAGNOL
Pour résoudre les problèmes comptables, administratifs et financiers sur chantiers à l'étranger.
Envoyer C.V. manuscrit, très complet, à E.M.C.C., B.P. 501 94152 RUNGIS PRINCIPAL

Editions BORDAS recherche :
PROGRAMMEUR DÉBUTANT
PROGRAMMEUR-ANALYSTE
Ayant 2 à 3 ans d'expérience
Il participera aux développements d'applications en temps réel et base de données sur I.B.M. 370.
Formation assurée
Envoyer C.V et prétentions, au Département Informatique M. CIDRAT, 24-26, boul. de l'Hôpital - Paris 5e

---

Société d'Informatique proche banlieue Sud recherche pour travaux logiciels sur systèmes temps réel
INGÉNIEURS
grande école ou équivalent, confirmés et débutants.
Env. C.V., photo et prétentions, T.I.T.N., 1, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS

Pour importante Société Nord-Est Paris
UN PROGRAMMEUR CAP II H. ou F.
IBM 34
pour mise en route
IBM 34
Expérience IBM 32 ou série 3 nécessaire. Connaissances IBM 34 souhaitées.
Env. C.V. et prét., n° 23.190,
1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
P.A. SVP 37, rue Général-Foy, 75008 Paris

SOCIETE CHIMIQUE FRANÇAISE poursuivant son expansion
recherche pour région parisienne
RESPONSABLE
DEPARTEM. COMMERCIAL susceptible de prendre en charge son département Produits et Accessoires pour la recherche.
— Formation ou expérience chimique nécessaire.
— Formation ou expérience commerciale nécessaire.
— Références dans une activité similaire appréciées.
— Anglais souhaité.
Poste convenant à homme de terrain, bon organisateur, dynamique et aimant travailler en équipe.
Ecr. candidature avec C.V. et photo à HAVAS-CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous réfer. 64.632.

FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE recherche
RÉVISEUR CONFIRMÉ
2 ans exp. d'audit et de comm. aux comptes. Ecr. M. LAMAIN, 107, rue Leblanc, 75005 Paris.

Institut de formation recherche
INGÉNIEUR
formation VIOLET, BREGUET, spécialiste des problèmes de maintenance.
Adr. C.V., photo, réf. et prét. à IFTIM, 46, rue Troyon, 92310 SEVRES.

CENTRE HOSPITALIER D'ORSAY
recrute pour son service de Psychiatrie générale (secteur Massy - Médecin Chef Docteur DESCOMBEY)
INFIRMIERS (ES) PSYCHIATRIQUES
service 50 lits, en hôpital général (collaboration dans le traitement des alcooliques), ouverture d'un centre de soins extra hospitalier avec groupe d'accueil et participation possible à ce travail. Pour renseignements, tél. au Centre hospitalier, 907-78-38, poste 323.

Organisme de SECURITE SOCIALE recherche
ANIMATEUR DE FORMATION
pour action de formation en méthodes modernes de gestion. Les candidats devront avoir 25 ans min., expér. professionnelle ou diplôme universitaire. Fréquents déplacements. Possibil. de carrière. Candid. sous pli fermé avec copie des diplômes et photo d'identité à M. le Directeur de l'UCANSS, Tour Maine-Montparnasse, Boîtes 45 et 46, 33, avenue du Maine, 75755 PARIS CEDEX 15.

secrétaires

SOCIÉTÉ DE MATÉRIEL D'ÉQUIPEMENT quartier ETOILE
recherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
EXPERIMENTEE
— Age minimum : 25 ans.
— Bon anglais écrit.
— Notions espagnol seraient appréciées.
Env. C.V., prétent. et photo ss le n° T 8.628 M à : REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE Centre TOURS
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION GÉNÉRALE
Ce travail comporte des fonctions de
TRADUCTRICE D'ANGLAIS COMMERCIAL ET FINANCIER
Connaissance complète de l'anglais strictement indispensable
Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 5 824 à HAVAS - 37018 TOURS cedex, qui transmettra.

DIRECTEUR DU MARKETING D'UN IMPORTANT GROUPE DE PRESSE
Recherche urgent
SECRÉTAIRE ASSISTANTE BILINGUE ANGLAIS
25 ans min. - Excellente présentation - Expérience dans la profession - Habituée contacts haut niveau - Dynamisme - Autorité - Grande disponibilité d'horaire - Sténodactylo - Salaire selon capacités. Le poste est à pourvoir immédiatement.
Envoyer C.V., photo. Direction du Marketing, Week-End Publication, 168, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY

IMPORTANTE SOCIETE pres métro Miromesnil recherche
SECRÉTAIRE BILINGUE Français Anglais
Ayant quelques années d'expérience.
Pouvant organiser et diriger petit secrétariat et seconder le chef du service.
Env. C.V. et photo à 81.981, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

Recherchons bonne secrétaire LANGUE MAT ALLEMANDE parfaite sténodact. en allemand. Hor. : 17 à 20 h. du l. au vend. Adresser C.V. avec références à GOETHE Institut, 17, avenue d'Iéna, 75016 Paris.

Recherche
SECRÉTAIRE
très bonne STENODACTYLO niveau bac G. Libre de suite. Téléph. : 502-10-16, poste 306.

Cie ASSURANCES ÉTRANGÈRE
direction dynamique recherche :
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
— bilingue anglais, français, lus, parlés, écrits, traductions ;
— vivacité d'esprit et de réalisation ;
— aptitude aux relations à tous niveaux ;
— sténodactylographie moyen indispensable de travail.
Adresser C.V. manuscrit, photo, n° 81.866, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

NEUILLY (Sablons)
Une des premières sociétés internationales de service informatique, recherche la
SECRÉTAIRE DU DIRECTEUR FINANCIER DU GROUPE
PROFIL :
● Minimum 28 ans,
● Excellente présentation,
● Expérience dans un service identique ou cabinet d'audit international,
● Anglais indispensable.
Si toutes ces conditions ne sont pas remplies, s'abstenir.
Travail motivant au sein d'une équipe jeune et dynamique. Salaire suivant capacités.
Envoyer C.V. av. photo et prét. n° 82 362 CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

SOCIETE COMMERCIALE EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE RECHERCHE POUR SON BUR. DE PARIS
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
REF. 06
D'un niveau supérieur elle sera chargée du secrétariat du bureau, et devra posséder d'excellentes notions de comptabilité, assurances, suivi des expéditions et des commandes, banque, transit international.
Sens de l'organisation, ordre, ponctualité, bonne mémoire indispensable
Devra être capable d'assurer l'intérim de son chef hiérarchique. Pratique du télex, excellente présentation.
Poste à pourvoir immédiatem.
Adr. lettre man. + C.V. dét. et photo, prét et date dispon. à : M. Jean LECLERC, Groupe ASSOR, 25, rue Marbeuf, 75008 PARIS.

formation professionnelle

Stages de reconversion chômeurs
(rémunérés)

1) ASSISTANTS EXPORT
PROFIL COMMERCIAL
● Niveau BAC + 2
● Notions d'anglais + 1 autre langue.

2) SECRÉTAIRES TRILINGUES
● Niveau BAC.
● Notions d'anglais.
● Bonne présentation et bonnes connaissances sténodactylo.

Durée des stages : 8 mois environ.
Renseignements : Tél. au 379-97-68 poste 30.

représent. offre

Important groupe multinational recherche
AGENTS COMMERCIAUX
pouvant rapidement couvrir une ou plusieurs régions par un réseau de représentants en pharmacie pour diffusion d'un nouvel article de grande vente.
Téléphoner pour rendez-vous : 236-20-41 - 233-25-16

cours et leçons

FRANÇAIS : TOUS NIVEAUX, par licencié ès lettres, ancien instituteur titulaire. Enfants, adultes, étrangers. T. 645-69-77.

bateaux

VENDS SEA RAY 200 de 120 heures, moteur O.M.C. 190 CV. Px intéressant. Tél. (93) 50-92-29.

capitaux ou proposit. comm.

CHERCHONS DISTRIBUTEUR NATIONAL

Importante société multinationale très bien implantée en Europe, siège à Paris, cherche société intéressée par distribution produits chimiques dans l'industrie électronique, électromécanique, optique et plastiques.

La société candidate devra avoir une représentation à l'échelon national.

Pour permettre d'étudier candidature et d'établir premier contact, prière d'envoyer tous renseignements sur l'organisation des services de vente et liste des principaux commettants.

Ecrire N° 767.682 M REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

information divers

POUR
TROUVER UN EMPLOI
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 ages)
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédact., exemples erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Réussir entretiens interviews.
● Les bonnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny 78 Le Chesnay.

travail à domicile

Demande

I.B.M. 82 C
TOUS TRAVAUX DACTYLO
Téléph. 366-18-15.

Secrétaire effectue tous travaux dactylographiques. Trav. soigné. Tél. : 004-25-92.

traductions

Demande

TRADUCTRICE QUALIFIEE lang. matern. angl., ch. emploi traduction techniq., niv. B.T.S., bonnes connaiss. documentation. Ecr. no 3.174, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Part. à P. vend Golf Diesel, juin 1977, bon état. Tél. le soir : 253-28-21.

8 à 11 C.V.

R 16 TS 70, bon état général, vert métallisé. Intér. simili noir, radio, attache caravane. 4.000 F. - 304-42-41.

divers

BMW OCCASIONS
316 - 320 - 520 - 525 - 528 - 730 Ex-TT, fin 78, garanties Auto-Paris XV. H. de B. : 533-69-95, 63, rue Desnouettes, - Paris-15e.

ROVER
essai et présentation
WILSON-E LACOUR
116, R. DU P. WILSON 92300
LEVALLOIS 739.92.50

VOITURE AMERICAINE DIESEL
ÉLÉGANTE - SOBRE - RACÉE - SILENCIEUSE
PUISSANTE - RAPIDE
OLDSMOBILE 88 DIESEL



OLDSMOBILE 88 ROYALE DIESEL

ÉQUIPEMENTS

TABLEAU DE BORD LUXE	PEINTURE MÉTALLISÉE
MOQUETTE TOTALE	OUVERTURE AUTOMATIQUE
PARE-CHOCS GARNIS CAOUTCHOUC	COFFRE ARRIÈRE
FREINS ASSISTÉS	ESSUIE-GLACES INTERMITTENTS
APPUIE-TÊTES RÉGLABLES	DÉGIVRAGE VITRE ARRIÈRE
DIRECTION ASSISTÉE	SUSPENSION RENFORCÉE
ESSUIE-GLACES RENTRANTS	FREINS A DISQUES AV.
ACCOUDOIR CENTRAL AV. + AR.	MONTRE ÉLECTRIQUE
VOLANT DE LUXE	BUTOIRS DE PARE-CHOCS
ENJOLIVEURS CHROMÉS	FENÊTRES ÉLECTRIQUES AV. + AR.
VITESSES AUTOMATIQUES	ÉCLAIRAGE LUXE INTERIEUR
PARE-CHOCS TÉLESCOPIQUES AV. + AR.	BLOCAGE ÉLECTRIQUE DES 4 PORTES

MOTEUR :
V 8 DIESEL 5,7 LITRES, SILENCIEUX - ROBUSTE - ÉCONOMIQUE.
Consommation : Route 100 km : 9,5 l - Ville 100 km : 11,5 L
OLDSMOBILE BREAK DIESEL T.T.C. 67 310 Frs.
OLDSMOBILE COUPÉ DIESEL T.T.C. 65 260 Frs.

Prix T.T.C. 71439 Frs.

"LE SPECIALISTE DE L'AMERICAINE DIESEL"
EXPOSITION-DÉMONSTRATION-VENTE :
GARAGE ILE DE FRANCE 2000 FRANCE - U.S.A.
129-131 Avenue Marcel-Cachin 92320 CHATILLON-S/BAGNEUX (PARIS)
"STATION ESSO" NAT. 306 Pte CHATILLON - PETIT CLAMART
Tél. 253.26.73 - 052.43.10 - Télex : 695517 F

Présentation de toute la gamme
OLDSMOBILE DIESEL
les BREAKS, la DELTA 88 Royale et la nouvelle Cutlass Suprême Grand Luxe longueur 5 mètres.
Nous avons reçu le Pick-up Diesel Chevrolet

EXPOSITION NATIONALE des Véhicules Automobiles d'Occasion
Porte de Versailles, Hall 3-2 Grenelle du 5 au 15 octobre 1978
Pour tous vos problèmes de Publicité automobile ne manquez pas de nous rendre visite pendant toute la durée du Salon de l'Auto
STAND RÉGIE-PRESSE-LE MONDE

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

demandes d'emploi

Bras droit

pour Directeur général, de marketing ou commercial
SPÉCIALISTE EN COMMERCIALISATION
8 ans d'expérience
dans les plus grandes agences conseils
en développement commercial.

- Analyse de situation de marchés.
- Recommandations, orientations stratégiques, mise au point et suivi d'actions adéquates et performantes.
- Animation, simulation et formation (vente et merchandising) des forces de vente d'entreprise ou de revendeurs

Très bon contact humain : garantie des meilleures relations entre l'usine, le marketing et le terrain...

Ecrire à C.L. 22 rue de Bellefond 75009 Paris, qui transmettra.

INGÉNIEUR ENSI ÉLECTROTECHNIQUE (35 a.)

- Expérience confirmée position III dans engineering électrique et problèmes énergétiques.
- Connaissance du milieu technique, commercial financier outre-mer.
- Espagnol et anglais courant.
- Disposé à s'expatrier.
- Disponible sous 3 mois pour envisager poste à responsabilités.

Répondre sous référence 160 « LE MONDE » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

CHERCHE
DIRECTION P.M.E. INDÉPENDANTE ou FILIALE
PARIS - NANTES
OFFRE
- 10 ans de pratique de rédaction ;
- entrainement à la vente à tous les niveaux, *FRANCE et EXPORT* ;
- formation ingénieur + institut de gestion + diplôme 3e cycle de gestion financière ;
- anglais et allemand courants ;
- expérience (49 ans), dynamisme créativité, réelle aptitude aux contacts.

Ecrire sous le n° T 08.624 M à : REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

CADRE ADMINISTRATIF
Hme 35 a., formation technique + études SUPER., expérience bâtiment et bancaire. Etudierait toutes propositions. Ecr. no T 8.640 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ÉDITION
OU AUTRE
Fme 31 ans, célibat., lic. hist., expér. refonte + direct. biblioth. univers., milieu jeun. Chantilly, 4 mois édition, cherche poste

ASSISTANTE
service littéraire presse ou fabrication. Etudie TOUTES proposit. Anglais litt. lu, allem., russe. Niv. D.E.U.G., notions dactylo, mémoire hist. anc. à soutenir Paris IV. — Ecrire 84.844 M, REGIE-PRESSE, *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

ANIMATRICE DE FRANÇAIS
(format. adultes) ch. à animer des STAGES : expression écrite et orale, fonction de secrétaire, expression professionnelle, DOCUMENTS PERSONNEL. Aline IMBERT, 9, rue Robineau, 75020 PARIS. Téléph. 636-35-21.

Cadre sup. 40 a., souhaite ét. nouv. dévelop. de carrière com.

DIRECTEUR DE MARKETING
Offre vaste expér. ds multinat. suisse et US, chimie-pharmac., exc. conn. marchés suisse, scandinave, M.-Or., Europe Est. Maîtrise parfaite empl., all., danois. Tr. b. not. espagn., ital., suéd. Ecr. no 152, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE DE BANQUE
CL. VII F.D.P.
34 ans, responsable service ETRANGER, 12 ans expérience. Parfaite connaissance toutes opérations internationales, recherche emploi similaire ou autre. Ecr. no T 8.573 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR CHIMISTE
grande école, 33 a. angl. et all. cour., exp. 10 a. respons. *labo contr. et mise au point* nouveaux prod., ch. poste à respons., région LYON. Ecr. G. Colin, 60, bd HENRI-DUNANT, bât. A, 91100 Corbeil.

CHEF COMPTABLE
HOMME 32 ans, NIV. B.T.S. ch. emploi similaire ou adjoint directeur administr. et financ. Tél. 579-47-73 avant 12 h. ou écr. à T 08.618 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DOCTEUR EN DROIT PRIVÉ
SC. PO.
J.H., 28 ans, 2 ans 1/2 expér. bancaire et juridique cherche poste intéressant à DOMINANTE JURIDIQUE. Ecr. à T 08.623 M Régie-Presse, 85 bis, r Réaumur, Paris-2e.

LICENCIÉE GÉOGRAPHIE
Etudierai toutes propositions. Tél. : 337-44-42. Mlle DEPRUND M.P., 26, rue du Fer-à-Moulin, 75005 Paris.

CADRE COMMERCIAL
32 ans, connaiss. photo, édition, art graphique, ANGL. COUR., ch. situation, étudie ttes propos. Ecr. M. J.-M. CRESTO, 38, rue d'Enghien, 75010 PARIS.

Hme 36 a., lic. Sc. Eco + IAE + DECS + niv. cert. sup., exp. ens., ind., cabt. ch pl. préf. cabt. Ecr. no 140, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

27 a. INGENIEUR AGRO-ALIMENTAIRE. Angl. et esp. cour. + all. Exp. Afrique. Venezuela. Ingénieur technico-ccial confirmé IBM, étudie toutes propositions FRANCE-ETRANGER. Ecr. no 144, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F. 25 a., Ingénieur Chimie organique, début., ch. empl. fabrication, Recherche, Développement, Analyse, Paris et banl. Ecr. no 6922, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Traductrice diplômée ESIT, anglais-espagn., 27 a., 3 a. expér., cadre, ch. poste stable. Etudie ttes proposit. postes traductrice, assist. direct. Accept. dépl. étr. Ecr. no 130, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Ingénieur INSA
Génie civil et Urbanisme.
27 ans, 4 ans d'expérience
Direction de chantiers.
Gr. œuv. et autres corps d'état Cherche poste avec responsabilités dans région parisienne. Ecr. no 8164, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. 26 a., Lux., maîtr. droit, sc. po., lic. philo. tr. fr., all., angl., dact., ch. empl. pl. tps ou part. Ecr. no 139, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE CCIAL 59 a., lic. écon., spécialiste prod. sidérurgiques, cherche emploi même branche. Téléphone : 372-19-07

Assistant Chbre comm. Paris (28 a.), assur. baby sitting apr. 19 h. M. Robert, 272-95-81.

INGENIEUR CONSEIL
Français, multilingue, 40 ans, P.H.D./U.S.A. 15 ans management général organisation informatique, dans 7 pays d'Europe. Expér. compagnies tous niveaux, ch. contrats temporaires - Toute proposition sera considérée. Ecr. à A.M.P. (no 5.552/01), 40, rue *Olivier-de-Serres, PARIS (15e).*

J.H., 22 ans, ch. pl. stable, sal. actuel 2.950 × 14, libre après préavis, M. G. Roussel, 84, av. Gabriel-Péri, 92230 Gennevilliers.

Ingénieur météorologie, diplômé, licencié en physiq., tril., ESSEC rech. poste en France ou à l'étrang. T. apr. 18 h. 037-11-33.

JNE INGENIEUR PHYSICIEN spécial. domaine des matériaux (semi-conducteurs, métallurgie physique), 3 ans expér. labor. rech. et industr., rech. poste rég. paris. No 149, le Monde P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre, 29 a., DECS+2 certif. supér., 4 a. exp. prof. dont 3 ans en cabinet, ch. poste à responsab. à Paris, banlieue, Afrique du Nord, Moy.-Orient. Ecr. no 146, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 28 a., secrét. direction, rech. place stable, solide expérience professionnelle France, Etranger. Bonne présentation. *Ecr. Cierniak 8, r A.-Vitu, 15e.*

Ingénieur-chimiste organicien, docteur ès-sciences physiques, ch. place chef de laboratoire d'analyses ou de mise au point en synthèse organique, industrie chimique ou pharmaceutique. Assisterait également direction technique ou scientif. Sérieuses référenc. Rég. paris. Ecr. à 8.179, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme, 35 a., niv. doct. Marketg I.C.G., I.C.I., dispon. et mobile, étud. ttes propositions. Ecr. à 131, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 26 ans, cert. MARKETING PUBLICITE Anglais cour., ch. poste assistant chef de produits. Ecr. à 84.818 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Jeune fille, 19 ans, niv. BEP, ch. emploi mi-temps le matin. Tél. 580-48-75.

CADRE CCIAL de VENTE rech. POSTE A RESPONSABILITES. Ecrire à 84 812 M Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRETAIRE Direction sténodactylo, 27 ans, expérience bâtiment, comptabilité, initiatives, responsabilités. Ecr. à 84.752 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 24 a., Secrétaire bilingue, Bac G1, sténo angl., sup. de Co. Interprète-traductrice, 5 a. exp. technico-ccial. Libre. Déplacement France, Etranger. Ecrire à Mlle BONNAMY, 14, rue Ponscarme, 75013 Paris.

J.H., 26 a., niv. sup., lib. O.M., 5 a. expér. adjoint chef impt serv. presse ds gde administr., ETUDIERAI TTES PROPOSIT. Ecr. à T 08.545 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Si vous avez beaucoup d'IMPAYES ou si vos ENCAISSEMENTS sont trop lents; si votre comptabilité clients est à jour ou si vous acceptez qu'elle soit réorganisée, alors je peux créer chez vous en 3 mois un service Recouvrements très efficace. Ecr. à no 142, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE EXPORT BATIMENT
44 a., CNAM + ISA, rompu rel. intern. ht niveau, bonnes introd. *Moyen-Orient, angl., arabe, parf.* connais. règles export. droit et fin. intern., ch. poste opérat. ht niv. Ecr. no 138, « le Monde » 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. F., 32 ans, maîtrise lettres, DUEG Sc. Eco, bilingue allem., anglais écrit, cherche emploi mi-temps. Ecrire : C. PECCOUD, 64, rue d'Alésia, 75014 PARIS.

J. F., 24 ans. Sc. Po., B.A. améric, part. bilingue anglais, bon allemand, russe, expérience journalisme, ch. poste en rapport avec compétences. Complet ou mi-temps. Ecr. no 126, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H. form. et exp. techn.-cciales ch. poste import-export ou études marché et autres ou commercialisation-inspection ou interprète-traducteur-dactylographe français, finlandais, russe, angl. Libre de suite. Cadre quinquagénaire. Contrats durée déterminée possibles. Ecrire : Solisto, 56, av. P.-Doumer, 75016 Paris.

Cherche place
CHAUFFEUR de DIRECTION
Tél. 554-26-17, après 19 h.

H. 30 ans LICENCIÉ EN DROIT

GESTIONNAIRE DE PROGRAMMES
pendant 4 ans
CHEZ PROMOTEUR IMMOBILIER NATIONAL
RESPONSABLE ACHAT TERRAINS
ET IMMEUBLES
depuis deux ans
ETUDIE TOUTES PROPOSITIONS
Ecrire, n° T 08544 M. REGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

ANIMATEUR DE FORMATION

de haut niveau
recherche VACATIONS
en
COMPTABILITÉ

Ecrire n° 153 « le Monde » Publicité
5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

INGÉNIEUR MINES 36 ANS
DIRECTEUR TECHNIQUE

Société d'Exploitation Minière ciel ouvert recherche emploi mines, carrières ou T.P. Etudierait toutes propositions

Ecrire sous n° 83458 à CONTESSE Publicité
20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris, qui transm.

Vous qui recherchez une
ASSISTANTE DE DIRECTION
ayant
- une form. universit. - (Socio-Lettres, Anglais) ;
- une longue pratique du secrét. de haut niveau ;
- de sérieuses références vérifiables ;
- des qualit. rédactionnelles certaines et apprée. ;
- des expériences enrichissantes diverses (enseignement du Français à l'Etranger, enquête psycho-sociolog.) et qui vous apporte en outre :
- méthode. Sens des respons. Efficac., maturité.

Ecrire n° 6926 « le Monde » Publicité
5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

SENTIER - *DUPLEX équipé*
2 P. Tt cft total. 158.000 F. Pptaire - Tél. 766-49-94.

18 APPARTEMENTS **2e** DANS LE
4.000 PARIS et AUTOUR
SELECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
VENEZ, TEL. ou ECRIVEZ
MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.**
27 bis, av. de VILLIERS
75017 PARIS - 227-43-58.

3e arrdt.

A vendre, Paris, rue de Poitou, grand studio 35 m2, 5e étage, sans ascenseur. *Tél. : SOMEGIM (87) 68-97-20*

MARAIS - 30 M2 CARACTERE, PIERRES, POUTRES, WC, 3e s/rue. A rénover - 544-51-93

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER
BEAU DUPLEX - TERRASSES
7 PIECES Bel imm. ancien 209 m2 - SOLEIL
633-29-17 - 577-38-38

9e arrdt.

IXe - RESIDENTIEL
très bel immeuble P. de T., tout confort : grand 4 Pièces, 40, RUE CONDORCET. Visite mardi, mercredi, 14-18 h. SEGONDI : 874-08-45.

RUE DE TREVISE
90 m2, tt cft, 2e étage, calme. Téléphone : 824-88-47.

10e arrdt.

94, RUE D'HAUTEVILLE
bel immeuble P. de T., ascens., 4/5 Pces + service, luxueusem. décoré, cuis. équ. TRES BELLE S. de B. + cabine douches, chauffage central individuel gaz, moquette. cave, téléph., 120 m2 environ. Prix : 600.000 francs. Lundi, mardi, de 13 à 18 heures.

VENTE AUX ENCHERES
Impasse du Rouet
atelier d'artiste de 47 m2.
Crédit possible par C.F.F.
Me G. LAURIAU : 278-30-60.

VAVIN Beau studio, 3e étage. entrée, cuis., tt conft. penderie, poutres, refait neuf. 331-86-22.

15e arrdt.

68, RUE LABROUSTE
3 Pièces modernes, parking.
Lundi, mardi, de 15 à 19 heures.

2 P. entrée, cuisine W.-C., BALCON **36 M2**
A rénover. 139.000 F. 544-48-44.

16e arrdt.

1 bis, rue Scheffer : joli studio, confort, 210.000 F. Sur place, mardi, de 14 à 17 heures.

20e arrdt.

SAINT-FARGEAU, avec jardinet privatif, ravissante maison en parfait état : entrée, 5 Pièces, cuisine, 2 wc, S. de B., chauffage. Prix : 450.000 F. 346-63-85.

20e, 180, rue Pelleport, immeub. réc., 7e étg., 139 m2 + terras., ensol., tr. calme, 7 P., 4 ch., 2 S. de B., 2 wc, cuis. éq., asc., cave, box fermé, Me 50 m. Ma voir s/pl. ldi-mardi-jdi, 16-19 h.

91 - Essonne

Part. vend à Palaiseau, 5' RER, ds résid. « Butte à la Reine », *appt 4 Pces, dble liv., 2 chbres,* S. de B., wc, cuis., tél. Prix : 200.000 F. Tél., H. deB., 787-49-59, poste 730, ou le soir 014-22-67.

SAINT-MAUR. Part. vend dans imm. bourgeois P. de T., appt duplex, 3e et 4e étg., sans asc., 8 Pièces luxueusement décorées, *cuisine aménagée* 2 bains, wc, 2 caves. Tél. à part de 17 h. : 283-85-33 et 569-16-75.

Province

BORDEAUX TALENCE. Part. vd ds parc 2 ha APPT 125 m2, standg. 4 ch. 2 bains, cellier + cave. — Tél. : (56) 80-34-67.

appartem. achat

Sté recherche apparts même à rénover. secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-V., Gleri, 373-05-81.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

appartements occupés

EXCELLENT PLACEMENT
6e OCCUPE 2 pces, cuisine + *dépend. - 266-67-06.*

constructions neuves

15e
52, RUE MADEMOISELLE
appartement avec jardin privatif. Renseignements, sur place, tous les jours de 11 h. à 18 h. 30.
C.I.M.E. - 538-52-52.

immeubles

PUTEAUX - LA DEFENSE
Pour investisseur, immeuble **500** M2 environ, 10 appartem. libres + 1 commerce. Excellent état + 200 m2 jardin. Rapport possible 100.000 F. 1.250.000 F. — 254-71-94/95.

VENTE AUX ENCHERES
Proxim. Opéra, 2.300 m2 utiles, important ensemble, libre, crédit possible par Crédit fonc. de Fr. Me G. VOITEY, 260-34-62.

Europa, 54, r. Amsterdam (8e) ach. urgence immeuble occupé loi 1948, avec un appart. libre, Paris ou banlieue. — 224-02-86.

AMIS désirant acheter petit immeuble lib. ou partie grand imm., surt. 1.000 m2 divis. en 5 *ou 6 appts indép. Paris 14e, 15e* arr. Tél. 19 h.-22 h., 734-93-82.

locations non meublées Offre

Paris

19e Studio 40 m2, 6e étage. Jean-Jaurès. Tout conft. Tél. SOMEGIM : (87) 68-97-20.

Me Duroc - Sèvres-Lecourbe Part. à part. loue dans imm. *réc., bon standing, studio, calme,* 8e étage, ascenseur - 250-39-57

Dans imm. ancien, GD APPT. Parfait état, antichambre, 3 pces de réception, 3 chambres, cab. de toilette. Dche, s. bains. Office, cuisine, wc, 180 m2. 4.500 F + charges. Tél. matin. SEGECO - 522-69-92

locations non meublées Demande

Paris

Part. INDUSTRIEL rech. imm. grd standing, 8e, 16e, 7e, 150 m2 terras. plain-pied. Tél. heures bur. : Mme Planiard, 359-41-50

J.F. 23 ans ch. petit STUDIO quartier calme. Tél. après 19 h. au 583-81-45.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F max. 283-57-02

EMBASSY SERVICE rech. direct. stud. ou appt Paris. Villa banl. Ouest - 265-67-77

locations meublées Offre

Région parisienne

DEFENSE - Studio de 25 M2. *vue, soleil. Tout confort.* Tél. 950 F toutes charges comprises. Téléph. ce jour au 260-30-15

La Garenne, 2' gare. Tr. b. ch. loué meubl., coin toil., kitchen. Px raisonn. - 781-83-15, hres rep.

locations meublées Demande

Paris

PARIS PROMO Spécialiste location
2 mois et +. Rech. appts gd standing et luxe pour importante clientèle. - Tél. 325-28-77.

OFFICE INTERNATIONAL
rech. pour sa direction
Beaux appts de standing 4 P. et plus - 285-11-08

INTERNATIONAL HOUSE
rech. du STUDIO au 6 PIECES *pour cadres étrangers garantis* par BANQUE ou AMBASSADE. 556-17-49

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, Mo Opéra, 84, rue d'Alésia, Mo Alésia. Frais abonnem. 350 F. 266-52-04.

locaux commerciaux

VIe, rue GUENEGAUD
100 m2 rez-chauss. à aménager. I.M.O. 23 - TÉL. : 033-38-39

Sté rech. local commercial de *150 m2 dont 80 m2 de bureaux* + parking, 14e, 20e ou proche banlieue EST. - Ecr. COMAP, 174, bd Haussmann, 75008 Paris

130, RUE DE TOCQUEVILLE
TOUTE PROPRIETE
LOCAL CCIAL 60 M2 environ
A USAGE DE BOUTIQUE OU
DE BUREAUX - 755-98-57

hôtels-partic.

NEUILLY SAINT-JAMES Parfait état
Charmant hôtel 8 p., 4 bains. Belle terrasse aménagée
MICHEL & REYL - 265-90-05

fonds de commerce

TOULOUSE
Ouverture Centre commercial au cœur de la ville, baux commerciaux sans pas-de-porte, magasin tous commerces, emplacement premier ordre, parking public assuré. Ecr. Sté Windsor, *4, place Occitane,* TOULOUSE. Téléph. 16 (61) 21-18-20.

bureaux

Domicil. artisans et commerç., siège S.A.R.L., *rédaction* d'actes, statuts, informations juridiques, secrét., téléph., télex, bur. A partir de 100 F par mois. PARIS 18e, 11e, 15e, 17e. 355-70-80 - 229-18-04.

7e BOSQUET, sans pas-de-porte, burx 155 m2, bon ét., rez-chauss. clair, accès voit., cour particul. 5 lignes téléph. - T. : 261-58-26

1 à 20 BURX TS QUARTIERS
Locations sans pas-de-porte.
AG. MAILLOT - 293-45-55

propriétés

27 KM DEAUVILLE
magnifique manoir normand du *15e siècle, 2 salons, 5 chambres,* 1 bur., 4 cheminées monum., magnif. parc 2,50 ha av. végétation exceptionn. traversé par rivière, étang avec petite île, dépend., bergerie, étable, gar., écurie, pressoir. Prix 1.450.000 F. *Vend. par prop. Tél., H. de B. :* 687-38-54, ou soir 525-86-55.

RÊVEZ !
Magnifique Propriété
A VOIR
10/12 Pièces, grand standing, *quartier résidentiel,* domine Marseille et la mer, sur très beau parc avec piscine chauffée. Téléphone : (91) 54-19-22, ou écrire M. CASALTA, 16, cours Léautaud. - 13001 MARSEILLE. *(Prix sacrifié.)*

VIENNE
EXCEPTIONNEL !
DEMEURE DE CARACTERE
AUX CONFINS DU POITOU
ET DE LA TOURAINE
150 m2 au sol, rez-de-chaussée, entrée, cuisines, 3 vastes Pièces + entrée de service, w.-c. ; 1er étage, 4 chambres, S. de B. ; 2e étage, 2 gdes salles, grenier, cave, vastes dépendances, le tout s/6.000 m2 de parc et bois.
PRIX 320.000 F !!!
S.I.T.E.
55, place du Général-de-Gaulle, 86000 POITIERS
Téléphone : 16 (49) 88-86-38.

Port plaisance, Atlantique *Quartier résidentiel, vends belle* maison, tout confort. Jardin clos murs. AUGER (46) 41-15-50

Placement. Vds, Eure (Pays d'Ouche), herbage cultivable non libre, 12 ha 43 a dont 1 ha constructible. 450.000 - 16 (47) 54-45-39

pavillons

ANTONY. Pavillon 10 Pièces, garage, possible profess. libér., 690.000 F. Téléphone : 666-80-27.

villas

N I C E Collines de Fabron,
7 minutes Promenade des Anglais. Dans ensemble résidentiel (tennis, piscine), BELLE VILLA PROVENÇALE 180 m2, 2 niveaux sur garage et cave, jardin. 1.000.000 de F. S'adr. Me ARMENGAU, not., 1, boul. Stalingrad, 06300 Nice. Tél. (93) 89-35-90.

maisons de campagne

Maison région Beauvais - 4 p., cuisine, chff. central, s. bains, wc + maison indépend., 2 pces, cuisine + garage avec fosse. 1.000 m2 de terrain. Px 350.000. Mme GONNET, Brombos par Grandvilliers 60210

15 km TREPORT, quart. tranq. Villa plain-pied. Conft. Gd séj., chemin., 2 ch. Garage. Combles aménageables. Terrain 1.400 m2. 360.000 F à débattre. Téléph. : (22) 26-10-54

châteaux

UN CHATEAU LIBRE QUI RAPPORTE
80.000 F, site exceptionnel, sur 8 hectares, 1.150.000 F. 266-27-55.

BEAU CHATEAU
A VENDRE
20 minutes Paris gare
SITE TOURISTIQUE UNIQUE pour ses locations de salles, sa discothèque de classe, caves XVIIe siècle, son parc pour fêtes diverses et toutes autres destinations. Ecrire sous la référence 1.445, à SPERAR, 12, rue J.-Jaurès, 92807 Puteaux.

CHATEAU STYLE HENRI II
en surplomb d'une petite ville médiévale ds vallée du Thouet. Bâtiment remarquablement entretenu, se composant de 15 p. dont 5 à restaurer. Belles boiseries, chauff., s. de bs, w.-c., vaste dépend., caves, sur 7.300 m2 de jard., vignes et arbres fruitiers. PRIX 650.000 F. **SITE** *7, rue Th.-Renaudot,* 86000 Poitiers. Tél. (49) 88-86-38

MILLY-LA-FORET
30 km SUD PARIS, Château de 17 p., tt cft. Maison garde. Beau *parc de 70.000 m2* - RAYNAUD, 14, r. Lincoln (8e) - 359-97-50

fermettes

LOT Construction en PIERRE 2 gdes chemin., vieilles poutres, 3 gdes pces, 2 caves, grenier aménageable. - Terrain 2.000 m2. 150.000. T. (65) 38-71-30

domaines

SOLOGNE Très belle propriété
Rapport et chasse. 207 ha bois, terres, étang, magnifique demeure style anglo-normand. Maison garde. Ferme moderne. LIBRE DE SUITE
CABINET LA SOLOGNE
41200 ROMORANTIN
Tél. (54) 76-02-92

viagers

AV. JUNOT, 2 pces, tout conft, 40 m2, loué 1.300 + charges. 65.000 F + 1.400 F rente. ETUDE LODEL, 355-61-58.

LIBRE dans 5 ans, 3 P., IMM. RECENT, 220.000 F + 900 F. Viagers F. CRUZ, 266-19-00.

Vendez rapidement. Conseil, expertise, indexation, gratuits. *Discrétion. - Etude LODEL,* 35, bd Voltaire - 355-61-58.

5e arrdt.

CENSIER, ODE. 42-70, Charme, séjour+2 chambres, rénovation. Luxe. COUR ROMANTIQUE.

PLACE DU PANTHÉON
Très beau, 200 m2 : 8 Pièces, claires, calme, poss. profession. Téléphone, le matin : 924-62-73.

128, RUE MOUFFETARD
DU 2 PIECES AU 5 PIECES
Visite les mardis et mercredis, 14 h. à 18 h. 30, ou 755-98-57

6e arrdt.

SAINT-SULPICE
MERVEILLEUX living double, 1 chbre, tout conft, soleil, étage élevé, aménagement *raffiné* : 590.000 F. EICHER : 359-99-69.

SAINT-PLACIDE. - Impeccable, DBLE LIV. + 2 chbres, 85 m2, s/balcon, 5e sans ascens., plein soleil, charme. Tél. : 548-46-66.

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS BEL ATELIER
+ loggia, tt conft. 490.000 F. DORESSAY - 548-43-94

PRES THEATRE
ODEON Bel immeuble, 6 pces. Tout conft. - 266-67-06.

SEVRES-BABYLONE
5 PCES APPART. AU CALME Sur cour fleurie
633-29-17 - 577-38-38

7e arrdt.

UNIVERSITE - SOLFERINO
250 m2 à rénover
CALME - SUR-JARDIN
Grand standing - ODE. 42-70

12e arrdt.

BEL-AIR, récent, standing, au dernier étage, living + 4 chb., 2 bains, terrasse, 30 m2, box double. — Téléphone : 326-96-17.

13e arrdt.

Me GOBELINS
3 P. Imm. récent - Tout conft 60 m2 - Cour - Jardin 295.000 F - 331-86-22

14e arrdt.

ALESIA. Grand et beau studio, 30 m2, étage élevé, ascenseur, balcon. - VUE IMPRENABLE. A SAISIR : 160.000 FRANCS. PROMOTIC : 322-15-89.

Me PLAISANCE
bon imm., propriét. vd 3 Pces, 55 m2, jolie cuisine, bains, wc, 2e étage. Téléphone : 320-99-80.

PARC MONTSOURIS (PRES) : 3 Pces, calme, charme, standg, jamais habité, cuisine équipée. SERCO : 723-72-00.

IENA Bourgeois ou profession libérale
Emplacement 1er ordre - 7 P. Très bien aménagé, 2 bns, tél. Moq. 2 chbres serv. - 555-82-33.

RUE FAISANDERIE
(COTE FOCH)
Dans imm. de classe, 6e étage Splendide appart. **350 M2** TERRASSES
IMMOB. BOSQUET - 705-22-60.

17e arrdt.

MONCEAU 6 PCES Grand standing
Clair - Sur verdure - 266-27-55.

18e arrdt.

VENTE AUX ENCHERES
rue Constantin-Pecqueur
atelier d'artiste de 56 m2.
Crédit possible par C.F.F.
Me G. LAURIAU : 278-30-60.

92 Hauts-de-Seine

Boulogne, rue Galliéni, s/ jard., 2 × 2 P. ou 4 P à rénov. Poss. tt cft. Prix except. - 878-41-65.

NEUILLY PERRONET Près porte Ternes
Moderne 5 P. Bains. 110 m2. 2e étage, s/verdure. - Parking. MICHEL & REYL - 265-90-05

ST-CLOUD Particulier vend 110 m2 + terrasse PLEIN SUD, VUE UNIQ., tél. Cave, gar. 720.000 F + studio poss. — Tél. 771-68-78 (matin).

94 Val-de-Marne

VINCENNES Près bois Près Me
2 p., cuis., entrée, w.-c., bains.
150.000 F Crédit 80 % 328-66-13

VINCENNES Près bois Près Me
Studio, cuis., entrée, loggia.
70.000 F Crédit 80 % 328-66-13

régions

EN ILE-DE-FRANCE

POINT DE VUE

La Défense à visage humain

par JEAN-PIERRE PETRUCCI

Après l'article de Marie-Christine Robert (« le Monde » du 4 octobre) qui analysait les difficultés financières de l'Établissement public d'aménagement de la Défense (EPAD) et qui examinait quelles solutions le gouvernement devrait être amené à prendre pour sauver la Défense de la faillite, M. Jean-Pierre Petrucci, secrétaire général de l'Union des syndicats C.G.T. de la Défense nous écrit :

AVANT le comité interministériel qui va se tenir prochainement à propos de l'aménagement de la Défense, l'Union des syndicats C.G.T. de la Défense a plusieurs points à préciser :

— Faut-il limiter à 1 million de mètres carrés de bureau l'opération ? Telle qu'elle est conçue, l'opération de la Défense accroît les difficultés pour ceux qui sont contraints d'y venir travailler. Elle accroît le déséquilibre habitat-emploi, avec toutes les conséquences imaginables pour la santé et la vie familiale. Elle accroît les disparités régionales en matière d'emploi. Il est en effet aberrant qu'au nom de la rentabilité on sacrifie toutes ces contingences humaines. La vie aujourd'hui dans la zone « A » de la Défense, où sont concentrés quarante mille salariés sur une petite superficie, pose le problème de l'humanisme et du cadre de vie. D'ailleurs, souvent, la venue envisagée d'entreprises à la Défense est source de conflits sociaux. C'est le cas par exemple des salariés des services « Achats » de Marcel Dassault, qui ont refusé en bloc leur venue à la tour Neptune.

Le mardi 10 octobre à 16 heures, une délégation de notre organisation se rend auprès de M. Dollfus, chargé de mission au cabinet du premier ministre, afin de lui faire connaître notre point de vue et d'y déposer une pétition regroupant des milliers de signatures. Nous voulons que cinq priorités soient prises en considération pour les équipements et la sécurité de la Défense :

Le prolongement de la ligne n° 1 du métro urbain jusqu'à la Défense, opération prioritaire parce que c'est la ligne la plus chargée du réseau urbain. Les travaux conservatoires ont été réalisés depuis plus de dix ans par l'EPAD. Coût : 25 millions de nouveaux francs. Ce gâchis nécessite que l'Etat finance le passage sous la Seine. Aujourd'hui des milliers de personnes sont obligées d'emprunter le pont de Neuilly.

L'infrastructure de l'autoroute A 14 est à l'abandon. Le boulevard circulaire de la Défense est paralysé aux heures de pointe et lors des périodes d'exposition. La réalisation de l'A 14 est urgente. Elle est liée à la sécurité des personnes. Nous avons pu constater que l'accès aux tours des voitures prioritaires est difficile, notamment lorsque, à la suite d'accidents, il faut procéder à des évacuations d'urgence. Sa réalisation permettrait aux automobilistes venant de Paris et se dirigeant vers Saint-Germain ou Nanterre d'éviter le boulevard circulaire. Ce serait donc pour tous un gain de temps, d'argent, d'énergie.

La caserne des pompiers : des travaux viennent de débuter, dix-huit mois après la pose de la première pierre. La prévention en matière d'incendie nécessite une réalisation rapide avec les moyens d'intervention liés à l'importance de la concentration dans des immeubles de grande hauteur.

Un centre médico-social avec antenne SAMU, équipement vital à l'intérieur de la zone A, et un service de la santé pour tous.

Un gymnase qui pourrait être financé par les entreprises et réalisé par l'EPAD.

D'autre part, il faut savoir qu'à la Défense il n'existe pas une seule place de crèche-entreprises pour vingt mille femmes salariées, pas de locaux pour les réunions des unions locales de syndicats ou des diverses associations.

En conséquence, nous demandons que le conseil interministériel prenne les décisions suivantes :

1) L'A 14 et la ligne de métro numéro 1 devraient figurer dans le budget 1979 de l'Etat ;

2) L'EPAD, qui est en grandes difficultés financières du fait des orientations gouvernementales, devrait obtenir une dotation budgétaire afin de terminer les infrastructures et réaliser les équipements sociaux de première nécessité.

UN JOUR AVEC...

Les conducteurs de poids lourds dans leurs auberges

Difficultés de circulation, difficultés de stationnement : les chauffeurs de poids lourds peuvent de moins en moins fréquenter « leurs » relais routiers. Ces auberges du monde motorisé disparaissent les unes après les autres : en 1965 on en comptait quatre cent onze en Ile-de-France, il n'en existe plus que cent soixante-dix.

5 h. 30 du matin, au sud d'Etampes, sur la R.N.20, au Relais Mondésir.

Mme Levasseur et ses amis routiers

Déjà bien avant que le jour se lève, les premiers clients sont là. Ils ont roulé toute la nuit et s'accordent une halte — café noir et tartines beurrées — avant de livrer leur chargement à Rungis ou à Paris. Colette et André Levasseur, « les patrons », sont debout pour les accueillir. Lui, trapu, l'allure mi-débonnaire, mi-désabusée ; elle, les yeux pétillants, l'énergie communicative et un cœur gros comme ça. Jusqu'à 22 h. 30, heure de fermeture, ils vont ainsi « veiller » sur leur clientèle, composée en majorité de camionneurs et de quelques représentants de commerce, pour la plupart des habitués des lieux.

Le Relais Mondésir n'affiche pas le grand luxe. Décor plutôt banal et confort minimum. Mais il y fait chaud et l'on y est bien accueilli. « *Ici*, dit Colette Levasseur, *c'est une famille. Un peu comme les gens du cirque. Et vous voyez, moi, je suis la mémé parce que j'ai trois gars.* »

Toujours Colette Levasseur : « *On n'a jamais d'histoire, jamais de bagarre avec un routier. C'est une bonne clientèle. D'ailleurs, ils ne s'arrêtent pas seuls, ils s'attendent. Quelquefois, quand ils sont en congé, ils reviennent même avec leur femme. Bien sûr, avec eux, il n'y a jamais d'heure. Il faut toujours être prêt à leur donner à manger quand ils arrivent, à leur rendre service. C'est une question d'habitude. Mais attention, si vous en perdez un seul d'une bande, vous perdez toute l'équipe.* »

Autre exigence : les prix, « *qui doivent être serrés au maximum parce qu'ils ne peuvent pas jeter de l'argent par les fenêtres* ». Au Relais Mondésir, le menu est à 18 F, avec boisson comprise, un choix entre quatre viandes, fromage et dessert. Une cuisine très convenable pour ce prix. Ici, à l'heure du déjeuner, le protocole est banni. D'une table à l'autre, on s'interpelle, on se raconte son voyage, on plaisante.

Il existe pourtant un sujet qui suscite un courroux unanime au Relais Mondésir, comme dans la plupart des établissements du même genre. Au kilomètre 43, par exemple, sur la R.N. 7, on a observé une baisse de consommation de 50 % pour les boissons servies durant les repas, et 75 % pour les apéritifs et les digestifs. « *En vingt-cinq ans*, s'exclame André Levasseur, *je n'ai vu que deux routiers saouls. Mais maintenant, ils ont peur.* » Or les conséquences sont lourdes pour les relais routiers qui parvenaient à offrir des menus économiques grâce à ce qu'ils gagnaient sur ces boissons aujourd'hui proscrites par les consommateurs eux-mêmes.

Leur attachement à la cause des conducteurs de poids lourds et, par extension, à celle de tous les usagers de la route, leur tradition bon enfant, *leur* impossibilité de « faire trop cher », autant de raisons qui expliquent la popularité incontestable des relais routiers. Et puis peut-être aussi cette remarque de Colette Levasseur : « *Nos clients sont indépendants. Nous le sommes aussi, et nous y tenons.* »

STÉPHANE BUGAT.

PEUPLES DE PARIS

Les « pinardiers » de Bercy cherchent un toit

En décidant de construire un centre omnisports à Bercy, M. Jacques Chirac a posé un premier jalon pour l'aménagement de l'ensemble des entrepôts qui s'étendent sur 45 hectares dans le 12e arrondissement et sont actuellement occupés par des négociants en vin.

Ce nouveau Vél' d'Hiv', qui devrait être achevé en 1982, n'occupera que quelques hectares. Il laisse donc intacte la question de l'utilisation des parties restantes des entrepôts. Un projet a, à ce propos, été étudié par l'Atelier parisien d'urbanisme. Il a été adopté dans son principe par le Conseil de Paris en juin 1973. Il est, par exemple, acquis que les neuf cents arbres centenaires, d'essences variées, seront maintenus et protégés. Bercy sort donc, après quinze années d'attente, de sa léthargie. Mais que vont devenir ses occupants actuels ?

« *Depuis des années*, dit ce négociant, *on parle de la rénovation de Bercy, aujourd'hui plus que jamais, et on nous laisse dans l'incertitude. Qu'allons-nous devenir ? Où allons-nous être relogés ? Allons-nous être indemnisés ? La Ville de Paris reste muette.* » Cette « colère » s'explique. Depuis 1964, la rénovation des entrepôts est dans l'air, mais rien n'est décidé. Les négociants en vin, qui ne sont installés à Bercy qu'à titre précaire, n'ont donc pas osé engager les travaux nécessaires pour moderniser leurs bureaux, leurs installations vétustes. « *Nous sommes à la merci d'une lettre de l'administration.* » Les concessions délivrées par la Ville de Paris sont de dix-huit ans. Or, sur les 296 négociants qui restent dans les entrepôts (contre 450 il y a une quinzaine d'années), 261 voient leur concession se terminer dans trois à six mois. Seuls 35 d'entre eux peuvent demeurer jusqu'en 1981. « *La Ville renouvellera-t-elle ses concessions ? Pour nous, c'est toute la question.* »

Dans les chais aux poutres immenses et patinées par les ans (Bercy est né aux alentours de 1880), près d'immenses cuves qui peuvent contenir de 10 000 à 60 000 litres de vins venant de toutes les régions de France, les bouteilles se remplissent à la chaîne. « *Nous commençons à travailler à 6 h. 30 en chargeant les camions destinés aux livraisons. Puis, à partir de 7 h. 30, nous remplissons les bouteilles.* » Ils sont aujourd'hui près de deux mille à fouler le pavé de Bercy dont certains manient encore le marteau pour réparer les tonneaux. « *Mais nous sommes loin, très loin même, des « embouteillages » de 1925.* »

JEAN PERRIN.

Moins de trottoirs pour les camelots

Les quelque trois cents camelots qui, à Paris, vendent leurs marchandises sur les trottoirs ou dans les couloirs du métro vont désormais faire l'objet d'une surveillance plus attentive de la part de la préfecture de police. Jusqu'à présent laissés à l'empirisme, ces petits commerces seront placés sous le contrôle de la direction de la circulation. Aucun texte n'est encore définitivement prêt, seule une consigne a été jusqu'à présent lancée à la préfecture : « *Remettre de l'ordre* ».

De l'article souvenir au foulard indien, des objets de cuir aux reproductions de gravures les vendeurs de la voie publique participent au folklore de Paris. Trop d'abus ? « *Il ne faut pas oublier*, précise-t-on à la direction de la circulation et du commerce de la préfecture de police, *que la loi interdit de vendre sur la voie publique.* » Des dérogations spéciales et provisoires sont accordées, au titre de « l'assistance par le travail » à ceux qui n'ont pas le moyen de vivre autrement, infirmes, blessés de guerre, personnes ayant des problèmes de santé.

« *Nous aidons les méritants*, remarquent les fonctionnaires de la préfecture, *mais il ne faut pas aller trop loin.* ». Avertis par une lettre individuelle émanant de la préfecture, au 1er janvier 1979 les cent cinquante-six possesseurs d'une « carte rouge » — rouge comme sous surveillance — devront se recycler. Les cent treize camelots à la « carte bleue » — bleu comme tolérance — continueront à être des « assistés ».

LE « CLUB » DES CLOCHARDS FERME SES PORTES

Devenu trop exigu, le centre Emmanuel, rue de la Grange-aux-Belles, dans le 10e arrondissement, va fermer ses portes à la fin du mois d'octobre. Ce « club » des clochards de Paris offrait à ses habitués non seulement le traditionnel bol de café mais encore la possiblité de jouer aux cartes, aux dominos, aux échecs ou, tout simplement, de dormir sur une chaise.

Deux cent trente clochards ont ainsi fréquenté en 1977 le centre Emmanuel, association privée vivant chichement de quelques subsides officiels et de dons de bienfaiteurs. Le local est devenu trop petit ; les animateurs ont donc résilié leur bail. Mais ils veulent développer leur action et proposer à leurs « *visiteurs* » d'autres distractions en cherchant des locaux plus appropriés.

URBANISME

UN COLLOQUE A FONTEVRAULT

Comment améliorer la qualité des constructions publiques ?

De notre envoyée spéciale

Angers. — Le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et l'usager du bâtiment public ont été au centre des discussions de la journée d'information organisée, vendredi 6 octobre, à l'abbaye de Fontevrault, dans le Maine-et-Loire, par la mission interministérielle pour la qualité des consctructions publiques, que dirige M. Bernard Tricot. Il devient en effet urgent de réfléchir sur le rôle et les relations de ces trois « acteurs » du bâtiment public. En réunissant les élus, les responsables de l'équipement et les architectes, en leur donnant l'occasion d'échanger leurs points de vue, la journée était déjà, en soi, un pas en avant.

Le maître d'ouvrage, cet intercesseur entre l'architecte et le financier, a un visage trop flou. Il faut dorénavant qu'il existe plus pleinement, plus concrètement, et qu'il ne soit plus, comme l'a décrit M. Tricot, *« un service anonyme appliquant tel paragraphe de telle circulaire, mais une personne bien déterminée ».*

Davantage de délégation de la part de l'Etat, un rôle accru des collectivités locales dans le domaine de la construction publique, contribuerait à donner au maître d'ouvrage une réalité humaine sur le terrain. C'est à lui d'assumer les décisions et les arbitrages fondamentaux. Cette prise de responsabilité est indispensable pour que s'établisse un dialogue créatif entre le maître d'œuvre et lui.

Toujours dans la même optique de qualité, il paraît souhaitable de dépasser la notion de programme-type et de ne plus le concevoir comme un document formel. Chaque construction publique, *on* l'a rappelé, est une création originale, spécifique, qui requiert un programme particulier. *La participation « anticipée »* du maître d'œuvre, son intervention en amont dès l'élaboration du programme, a aussi été recommandée, le programme étant désormais conçu non plus comme une série d'étapes isolées, mais comme un processus global de création.

Le choix du maître d'œuvre demande, lui, à être amélioré. Une *information* plus vaste sur les divers interlocuteurs possibles a été préconisée (la mise sur pied d'un *fichier des réalisations* architecturales devrait y contribuer).

D'autres formules, plus souples et plus ouvertes, ont été proposées, celle notamment qui permettrait aux jeunes architectes d'accéder à la commande publique.

L'usager du bâtiment public a *aussi son mot à dire*, et il semble bon que, comme le maître d'œuvre, il le dise le plus tôt possible, donc qu'il participe au projet dès son élaboration. Des exemples existent, il conviendrait qu'ils ne soient plus des exceptions.

FLORENCE BRETON.

ENVIRONNEMENT

LES PAYSANS DU LARZAC LABOURENT LES TERRES QUE L'ARMÉE VEUT LEUR PRENDRE

(De notre correspondant.)

Millau. — Après la signature des arrêtés de cessibilité des terrains situés dans le périmètre d'extension du camp militaire du Larzac sur le territoire des communes de *La Cavalerie et de* La Roque-Sainte-Marguerite, les paysans du Larzac, opposés à l'entreprise, avaient convié leurs partisans à soutenir, le dimanche 8 octobre, une « journée de labour » de terres acquises par l'armée. Plusieurs milliers de personnes ont répondu à cet appel dont de nombreux agriculteurs de la région, qui ont formé un cortège.

Les manifestants ont labouré successivement les terres du Pinel, des Tournets et de Montredon. Le produit des récoltes futures doit être versé aux pays du tiers-monde victimes du commerce des armes, ont déclaré les paysans du Larzac.

Pour sa part, el préfet de l'Aveyron, M. Paul Bernard, a déclaré que dans cette affaire *« l'anti-militarisme tend à l'emporter sur la défense des agriculteurs ». « Cependant,* a-t-il ajouté, *les pouvoirs publics sont prêts à poursuivre une concertation confiante, courageuse et réaliste à laquelle ils invitent instamment tous ceux qui ont des responsabilités pour trouver sur le plan local les solutions acceptables. »*

Pour soutenir l'opération de dimanche, une dizaine de jeunes gens de Nancy avaient entamé *dans la soirée du 6 octobre* un jeûne de quarante-huit heures.

CIRCULATION

GUIDE PRATIQUE EN CAS DE RETRAIT DU PERMIS

M. Pierre-François Divier, avocat au barreau de Paris, publie dans la collection « Guide pratique de vos droits », éditée par la revue *l'Automobile*, un livre d'une centaine de page : *le Retrait de permis et vous.*

Dix chapitres autour de deux questions : dans quel cas et comment peut être retiré le permis de conduire ; quelles peuvent être les conséquences de cette mesure et comment l'automobiliste peut-il faire valoir ses droits.

Cette dernière partie est exemplaire de la manière du guide : pas de « littérature », mais des conseils, clairs, pratiques, des adresses, des modèles de lettre... Avec le surcroît de sévérité qui règne sur les routes il est préférable d'avoir ce recueil de conseils dans sa boîte à gants.

★ Dargaud, éditeur, 12, rue Blaise-Pascal, 92201 Neuilly-sur-Seine, 15 F.

Les élus des villes nouvelles : Qui va payer les équipements si les habitants ne viennent pas ?

Les villes nouvelles étaient à l'ordre du jour de deux réunions organisées à Evry, dans l'Essonne, *les 6 et 7 octobre* : le congrès des syndicats communautaires d'aménagement (super-conseil municipal qui groupe les élus des communes qui composent ces agglomérations) ; le rassemblement des responsables des journaux des villes nouvelles.

Les villes nouvelles (1) ont presque dix ans, mais on continue de s'interroger sur leur avenir. Créées de toutes pièces à une trentaine de kilomètres de la capitale les villes nouvelles de la région parisienne avaient, par exemple, pour mission d'endiguer l'urbanisation envahissante de l'Ile-de-France. Aujourd'hui, la population de la région n'augmente que de très peu et les nouvelles *agglomérations ne reçoivent* qu'une partie des nouveaux habitants qu'on leur promettait. *Aussi les élus du conseil* régional n'accordent-ils qu'en rechignant leur garantie aux *emprunts* des établissements publics d'aménagement (E.P.A.) chargés par le gouvernement de construire les villes nouvelles.

Mais leur plus grande difficulté, les syndicats communautaires d'aménagement (S.C.A.) ne commencent qu'aujourd'hui à l'apercevoir. *« Dans les communes anciennes »,* explique M. Alain Danet (P.S.), maire d'Elancourt, une des communes de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, *« ce sont les anciens habitants qui payent les équipements en attendant que les nouveaux venus prennent la relève ».* Dans les villes nouvelles ce sont les syndicats communautaires d'aménagement qui financent les écoles, par exemple, avant que les habitants qui les utiliseront ne commencent à les payer. D'où un endettement considérable : 9 000 F par habitant à Saint-Quentin-en-Yvelines. *« Actuellement,* affirment les élus, *les différés d'amortissement « courent » encore mais lorsqu'il faudra rembourser les emprunts nous ne pourrons plus faire face à ces échéances ».*

D'autre part, l'établissement public d'aménagement qui finance les infrastructures et certains grands travaux de prestige programme en outre des équipements qu'il n'aura pas à gérer puisque cette tâche est dévolue au S.C.A., qui lève l'impôt et gère la ville nouvelle. Mais certains équipements ont été surdimensionnés puisqu'on attendait une population plus importante. C'est ainsi que l'Agora d'Evry est largement déficitaire.

Ces constatations et la perspective de ces difficultés financières ont servi de toile de fond aux travaux des trois commissions du congrès : la commission des structures juridiques, celle du personnel des EPA, celle de l'aménagement et de l'urbanisme.

Les S.C.A. ont été créées par la loi *dite* « Boscher ». Les carences de cette institution ont amené les participants du congrès *à en demander la réforme.* Ils ont notamment réclamé la possibilité pour une commune qui le désire de s'en retirer et l'organisation d'une représentation des habitants au fur et à mesure de leur arrivée.

Le personnel des EPA et des S.C.A. est, selon les congressistes, *menacé. Dans* un *établissement* public des licenciements ont déjà été annoncés ; dans les autres le personnel qui part à la retraite n'est pas remplacé. Enfin, les élus de la commission aménagement et urbanisme ont demandé à participer plus étroitement aux décisions des aménageurs officiels.

Contester pour participer

Contester pour participer. Telle pourrait être la devise des journaux des villes nouvelles dont les responsables étaient réunis à Evry. Nés de l'insatisfaction des habitants les journaux vivent aujourd'hui de leur besoin de participer aux décisions qui les concernent.

Dès l'arrivée des premiers « pionniers », les réunions se sont multipliées, les associations ont foisonné mais elles se sont rapidement confinées dans des tâches de gestion. Après l'euphorie des premiers jours les journaux des villes nouvelles tentent d'apporter, ainsi que l'explique M. Jean-Claude Brémaud, d'Evry, *« un regard critique sur tout ce qui se fait dans les villes nouvelles car les responsables des associations, interlocuteurs privilégiés des E.P.A. et des S.C.A. sont devenus des « notables ». Nous voulons que les habitants des villes soient associés en tant que tels aux décisions des élus et des aménageurs ».*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Il y a cinq villes nouvelles en Ile-de-France (Saint-Quentin-en-Yvelines, *Cergy-Pontoise (Val-d'Oise)*, Evry (Essonne), Marne-la-Vallée, Melun-Sénart (Seine-et-Marne), et quatre en province (Le Vaudreuil, *dans* la banlieue de Rouen, Villeneuve-d'Ascq, dans la banlieue de Lille, à Fos-sur-Mer, près de Marseille, L'Isle-d'Abeau, près de Lyon).

— A PROPOS DE... —

Les nouveaux règlements de la S.N.C.F. et les étrangers

Traduisez-moi cinquante fois le mot « compostage »...

Dans une lettre au « Times », M. Roy Plomley, présentateur à la radio, raconte une mésaventure vécue par de nombreux étrangers, mais aussi par beaucoup de Français usagers de la S.N.C.F. En vacances dans le Midi, avec sa femme, il s'est vu infliger une amende de 40 F pour n'avoir pas composté deux billets de chemin de fer de Cannes au Trayas, qui lui avaient coûté 9,40 F.

M. Plomley affirme que, tout au long d'une vie marquée par une grande passion pour la France, le verbe « composter » ne lui était jamais venu aux oreilles. Il estime ainsi avoir été pénalisé pour sa « connaissance imparfaite de la langue française », en notant au passage que, si l'avis de ne pas se pencher en dehors de la fenêtre est donné en quatre langues, le nouveau règlement sur le compostage est rédigé seulement en français. Ayant consigné sa réclamation à la gare du Trayas, M. Plomley demande, « au nom de l'équité », la restitution de ses 40 francs. Il avertit les autorités touristiques françaises que, faute de recevoir cet argent, il ira passer ses vacances de l'été prochain ailleurs qu'en France.

M. Plomley sera sûrement heureux d'apprendre qu'il n'a souffert d'aucune discrimination, en raison de sa nationalité et que sa connaissance insuffisante du français n'a rien à voir avec la pénalité qu'il a subie. Il trouvera quelque réconfort en considérant qu'il partage le sort de tous les gens de bonne foi qui « se sont fait prendre » *dans les trains, mais aussi dans les autobus parisiens. Parmi eux, beaucoup d'étrangers ignorant le français, mais aussi des provinciaux perdus dans le méandre des sections, déconcertés d'avoir à donner plusieurs tickets, alors qu'on ne leur en demande qu'un seul dans le métro.*

Il est inutile d'espérer que M. Plomley récupère ses 40 francs : aucune organisation touristique officielle ou privée n'osera sans doute faire ce geste en faveur d'un étranger. Mais les autorités touristiques françaises peuvent-elles recommander aux agents de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P. de faire preuve de compréhension et de souplesse à l'égard des touristes ? Malheureusement, l'administration traite les usagers en enfants et en délinquants potentiels. Leur mauvaise foi est présumée et, pour avoir commis un délit, il sont punis par une amende.

C'est tout le contraire dans le Royaume-Uni, où la présomption d'innocence est de rigueur. Jamais un contrôleur du métro londonien ne mettra en doute la parole de l'usager acquittant ou complétant le prix de son billet à la sortie (l'administration aurait à faire la preuve que le contrevenant avait délibérément commis une infraction...). Bien sûr, il y a des tricheurs, qui affirment être montés à la station précédente, mais leur nombre ne doit pas être si grand pour justifier une entorse au principe. On comprend mieux pourquoi M. Plomley et beaucoup d'autres Britanniques avec lui s'indignent d'être présumés coupables. Sans appel...

HENRI PIERRE.

ENVIRONNEMENT

● *Parc animalier contesté près de Rouen.* — La société protectrice des animaux de Rouen a demandé la fermeture d'un parc animalier installé à Saint-Aubin-de-Crétot, près d'Yvetot, en Seine-Maritime, et déposé trois plaintes *auprès du procureur* de la République contre les dirigeants du parc.

Selon M. Maury, responsable local de la S.P.A., ces plaintes *seraient fondées sur les motifs* de *« destruction volontaire d'animaux captifs, cruauté et manque de nourriture ayant entraîné la mort ».* Les services vétérinaires de la préfecture vont enquêter.

● *Greenpeace veut protéger les phoques.* — Le navire de l'organisation Greenpeace, qui avait perturbé en 1977 la chasse à la baleine dans l'Atlantique nord, a quitté Southampton pour les îles Orcades afin de s'opposer à la chasse aux phoques gris.

Le service des pêches écossais a en effet annoncé que cinq mille huit cents phoques gris devaient être supprimés *« pour protéger les industries de la pêche ».* Greenpeace estime que la pollution industrielle et le développement intensif de la pêche sont les véritables responsables du déclin des réserves de poisson. — *(A.F.P.)*

● *L'opposition au parc du Mercantour.* — Dans une motion *votée le 2 octobre* à Nice, la majorité des élus des Alpes-Maritimes et des Alpes de Haute-Provence, maires et conseillers généraux dont les communes ou les cantons sont directement concernés par le devenir du parc national du Mercantour, ont manifesté leur opposition au projet, *« qui ne tient pas compte des préoccupations et des aspirations des populations qu'ils représentent ».*

La fédération des chasseurs des Alpes-Maritimes a aussi émis un avis défavorable, *« ne voulant pas que soit confié à la fantaisie des touristes du dimanche et uniquement en période estivale le patrimoine que représente le parc ».* — *(Corresp.)*

URBANISME

● *Un nouveau centre commercial près de Tarbes.* — La commission départementale d'urbanisme commercial des Hautes-Pyrénées vient de se prononcer favorablement à la majorité de ses dix-huit membres sur un projet de grande surface de 8 000 mètres carrés, dont 3 000 mètres carrés de galeries marchandes, qui s'élèvera à Orleix, sur un terrain de 12 000 mètres carrés, à la sortie de Tarbes, à 7 kilomètres de la ville. — *(Corresp.)*

● *Mouvement de mauvaise humeur des propriétaires de « bateau-logement »,* le dimanche 8 octobre à Paris, *entre le pont Sully* et le pont de Grenelle : une vingtaine de « commandants » ont, banderoles *au vent, fait* naviguer leur péniche pour protester contre les mesures d'expulsion dont ils se disent menacés par la mairie (*le Monde* du 26 septembre).

Le Monde

économie

AFFAIRES

LE CONGRÈS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE

Quand le libéralisme reprend du poil de la bête...

De notre envoyée spéciale

Orlando (Floride). — C'est devant le palais de la Belle au bois dormant que le président Carter a confirmé, la semaine dernière, son intention de contrôler plus sérieusement l'inflation (1) et de lutter pour le maintien du libre-échange dans le commerce international. Ainsi s'est trouvé lancé le vingt-sixième congrès de la Chambre de commerce internationale. En plein domaine de Walt Disney, les princes du monde des affaires des nombreux pays de l'Ouest, de l'Est, de l'Asie et du Sud, ont été invités à ne pas prendre leurs désirs pour des réalités, en dépit du décor de rêve dont le président des Etats-Unis a souligné qu'il ne le dépaysait pas, tant il est vrai que ses conseillers économiques ont « *trop tendance à s'en inspirer* ».

Un nombre imposant de sujets avait été mis à l'ordre du jour des mille cinq cents délégués et experts parmi lesquels se trouvaient notamment les présidents des patronats français et allemand, des représentants des principales banques et institutions financières mondiales, des présidents de sociétés comme MM. Peter von Siemens, Naval Tata (Inde), Hans-Günther Sohl (August Thyssen Hütte), sans compter des économistes de syndicats comme Mme Elisabeth Jager, de l'A.F.L.-C.I.O., et des diplomates de métier.

Quelles sont les relations entre la croissance, la liberté d'entreprendre et le dirigisme d'Etat ? L'alimentation, les matières premières, la population, sont-elles des freins au développement ? Quel est le futur du commerce international ? Quel est l'avenir des relations Est-Ouest ? Quelles restrictions ou quelles conditions faut-il mettre aux transferts de technologie ? Le rôle social de l'entreprise peut-il être illimité ? La révolution des télécommunications va-t-elle transformer radicalement la gestion de l'entreprise ? Le système monétaire international est-il destiné à rester encore longtemps un facteur de désordre dans les échanges internationaux ? Sur toutes ces questions, et quelques autres, des réponses — parfois divergentes — ont été apportées, qu'il est difficile de résumer. Elles ont paru toutefois s'organiser autour des thèmes suivants.

● *Le libéralisme en matière de commerce international reste le dogme*. L'ambassadeur des Etats-Unis pour les négociations du GATT, à Genève, M. Alonzo McDonald, n'a pas hésité, dans son propre pays, à blâmer les initiatives du Congrès de Washington, qui cède à des pressions protectionnistes désordonnées. Ainsi a-t-il déploré la demande présentée par le pouvoir législatif américain d'isoler le textile de l'ensemble de l'accord général sur le commerce. « *Une telle disposition n'améliorerait pas sensiblement la situation de l'industrie textile américaine* », a-t-il dit. « *Et si l'on commence à soustraire un secteur après l'autre de la négociation, celle-ci perd tout son sens. Au reste, en exigeant une telle mesure, les Etats-Unis risquent de se priver de la possibilité d'être exigeants sur d'autres points plus importants pour leur économie nationale, notamment l'agriculture.* »

L'ambassadeur américain rejoignit le directeur général du GATT, M. Olivier Long, pour considérer que cette négociation ressemble à un parcours dans un champ de mines, une nouvelle explosion menaçant chaque jour d'éclater. Mais tous deux ont réaffirmé que, si un accord n'est pas obtenu à Genève à la fin de l'année avant l'expiration des pouvoirs de négociation commerciaux de la Maison Blanche, les mesures protectionnistes de toute sorte proliféreront. Il faudra alors longtemps avant que l'on puisse revenir à une situation internationale aussi « libérale » qu'aujourd'hui. Bien entendu, l'unanimité ne s'est pas faite sur ces propos, les représentants des syndicats américains, notamment, plaidant pour la protection coûte que coûte de « *l'emploi aux Etats-Unis* ».

Le premier ministre de Singapour, M. Lee Kuan Yew, a souligné dans un discours magistral les dangers politiques et économiques qui menacent les pays non communistes en voie de développement. Au moment où la démonstration est faite, après des années de doute, que les régimes libéraux sont plus aptes que les régimes communistes à sécréter le développement et la prospérité, les pays en voie de développement se trouvent menacés par la multiplication des initiatives politiques et militaires communistes et par la méfiance des économies développées, qui cherchent à fermer leur marché, a-t-il dit.

● *Evoquant le rôle social de l'entreprise*, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., a défini les limites dans lesquelles les charges sociales doivent être contenues : celles du juste partage du coût de la sécurité individuelle et collective entre l'individu, l'Etat et les entreprises. Pour lui le système français dans lequel les entreprises paient 60 % des charges sociales nationales contre 20 % à l'Etat et 16 % aux employés (le reste correspondant à des revenus divers) est dangereux.

Un tribunal pour juger la corruption

Affirmant la nécessité de promouvoir la communication et l'information au dehors de l'entreprise comme au-dedans, la Chambre de commerce internationale a profité de cette importante réunion pour faire adopter le code de conduite sur la corruption dans les affaires internationales qu'elle préparait depuis plusieurs mois. Elle a nommé une sorte de tribunal chargé de juger les infractions à ce code qui seront commises par ses membres. Bien entendu, cette initiative a rencontré auprès des nombreux journalistes présents un certain scepticisme, la probabilité étant mince de voir beaucoup de litiges portés à la connaissance de la C.C.I.

Il est apparu toutefois que la menace de dévoiler certaines affaires pouvait être assez « efficace » et la présence dans le nouveau tribunal de M. William Simon, ancien secrétaire d'Etat américain au Trésor, qui ne semble pas badiner avec cette question, lui donne un certain poids. « *C'est le premier mécanisme qui existe pour introduire de l'équité et de l'honnêteté dans un système où il n'y en a pas eu auparavant* », a-t-il dit.

Un optimisme prudent a été de mise de la part de presque tous les orateurs, depuis ceux qui ont traité des inquiétudes concernant l'approvisionnement en matières premières jusqu'à ceux qui ont affirmé que les limites de la croissance étaient encore loin d'être atteintes. Il faut dire que leur propos s'est trouvé renforcé par une brillante présentation de ses hypothèses prospectives par le futurologue, Herman Kahn. Pour lui la croissance se trouve momentanément entravée par trois catégories de citoyens : « *la bourgeoisie riche de gauche, la classe des volontairement inactifs et les néo-libéraux* ».

On connait le caractère plutôt optimiste du célèbre futurologue américain. M. Henry Kissinger devait tempérer la bonne humeur retrouvée en affirmant quant à lui qu'il n'y a plus de solution économique aux problèmes politiques. « *Les pays où des dangers de rupture se présentent ne relèvent plus seulement de la potion magique du développement. Si le plan Marshall a réussi, c'est parce qu'il a été appliqué, dans d'autres circonstances, à des structures politiques anciennes. Dans les pays en voie de développement, la démonstration a été faite que le communisme n'est pas le meilleur facteur de prospérité, y compris en Chine, et pourtant de nouveaux pays adoptent quand même ce système. La raison est qu'il résout le problème de la continuité et de l'autorité du pouvoir. En sens inverse, nous savons maintenant qu'un processus de développement économique rapide est politiquement déstabilisant pendant une certaine période. Parmi les problèmes majeurs qu'il nous faut attaquer de face, celui-ci en est un.* »

Finalement, si l'on en juge d'après l'animation pour ne pas dire l'animosité qui a dominé le débat sur les problèmes monétaires, il est clair que le court terme domine le moyen et le long terme. Et c'est la chute du dollar qui semble à de nombreux pays le phénomène auquel il convient de trouver une solution internationale par priorité. A Orlando comme ailleurs, Américains d'un côté et Européens et Japonais de l'autre se sont pourtant bornés sur ce point à se renvoyer la balle.

JACQUELINE GRAPIN.

(1) Voir l'article de Paul Fabra dans notre supplément économique page 21.

● *Fauvet-Girel rachètera à la régie Renault une part majoritaire des actions de la SNAV* (Société nouvelle des ateliers de Vénissieux). Filiale à 97,8 % de la régie Renault, la SNAV est spécialisée dans la production de matériel ferroviaire (wagons spéciaux) et de transports (containeurs, semi-remorques, etc.) Elle emploie environ mille salariés à Vénissieux (Rhône) et a réalisé, l'an dernier, un chiffre d'affaires de 203 millions de francs. Les établissements Fauvet-Girel, également spécialisés dans les wagons spéciaux, collaboraient déjà avec la SNAV pour des opérations ponctuelles. Ils emploient également un millier de salariés pour un chiffre d'affaires de 332 millions de francs.

● *Le groupe I.T.T. va absorber la société californienne Qume*, spécialisée dans les matériels destinés à l'industrie informatique et à l'équipement de bureau. Un accord de principe a été conclu dont les modalités prévoient entre autres, l'échange d'une action I.T.T. pour chaque action de Qume, entraînant ainsi l'émission de 4 700 000 actions d'I.T.T. La conclusion définitive de l'accord n'interviendra qu'après approbation des actionnaires de la société Qume, qui conservera sa raison sociale.

● *B.P. Allemagne* s'est vu interdire le rachat des actifs que Veba détient dans la société Gelsenberg, par décision de l'Office fédéral de contrôle des cartels rendue publique lundi 2 octobre. L'Office considère que si la transaction avait lieu, permettant notamment à B.P. de contrôler 25 % des parts de la Ruhrgas par l'intermédiaire de Veba et Gelsenberg, elle renforcerait la position de la Ruhrgas dans la mesure où B.P. n'en serait plus un concurrent. En effet, pour 66 % le gaz consommé en R.F.A. est commercialisé par la Ruhrgas. — *(A.F.P.)*

● *Heurtey* vient de signer deux nouveaux contrats, l'un de 44,5 millions de francs avec la Corée du Sud, l'autre de 27 millions de francs avec l'U.R.S.S. Le premier comprend la réalisation d'un ensemble d'équipements thermiques, pour le compte de Hyundai International. Le second concerne la livraison et l'installation, en U.R.S.S., de deux unités de retraitement des résidus organo-chlorés.

Nouvelle dégradation de la situation de l'imprimerie lourde

Licenciement collectif du personnel de Victor-Michel, menace de dépôt de bilan à la fin de 1978 brandie par la direction du groupe S.D.F.-Néogravure, inquiétude chez Georges Lang devant les rumeurs de « fuite » à l'étranger du magazine « Jours de France »..., la rentrée est bien maussade dans l'imprimerie lourde. Vendredi 6 octobre, M. André Giraud, ministre de l'industrie, reconnaissait devant les sénateurs que la situation de la Néogravure était « très préoccupante » (« le Monde » du 7 octobre).

Chez Victor-Michel, où l'entreprise survit depuis huit mois sous la surveillance d'un syndic, après le dépôt de bilan (on y imprime encore les magazines « *La Vie* », « *Cent idées* » et un certain nombre de cahiers de « *Marie-Claire* », la direction cherche à négocier un matériel qui n'est pas sans valeur, notamment à Lieusaint, où se trouve un des rares groupes d'héliogravure, l'autre étant, à Corbeil, la propriété de S.D.F.-Néogravure. M. Edme Jeanson, président du holding S.D.F.-Néogravure, a fait des offres de location à Victor-Michel avant, finalement, d'abandonner le projet.

Une autre proposition de l'imprimerie Georges Lang, prévoyant la location du fonds de commerce avec réembauchage de cent quatorze personnes sur les deux cent quatre-vingt-deux affectées par le licenciement collectif annoncé par le syndic de Victor-Michel (*Le Monde* du 4 octobre), a été également écartée. Un homme reste en piste : M. André Beyler, « patron » de *Détective*, que le complexe technique Victor-Michel intéresserait pour ses publications (Edit. Nuit et Jour).

M. André Beyler, qui est également P.-D.G. des papiers de presse, a présenté un plan de reprise en location-gérance et de restructuration du groupe Victor-Michel qui prévoit le regroupement de toutes les unités à Lieusaint, le réembauchage de près de deux cents personnes et le redressement financier du groupe dans les douze mois qui suivraient le rachat. On prête également à M. Beyler l'intention d'associer à son projet d'autres éditeurs, en particulier le groupe « *La Vie* » dont l'hebdomadaire principal est tiré par Victor-Michel. Il imiterait ainsi la formule adoptée par la Néogravure où des participations ont été prises par certains clients (Hachette, *Télé-7 jours*, *Paris-Match*).

Si la proposition de M. Beyler aboutit, cela risque de se retourner, d'une certaine manière, contre les intérêts de l'imprimerie Georges Lang où est tiré actuellement *Détective* et qui connaît de graves difficultés. Depuis juin 1977, Georges Llang (qui édite *Jours de France*, *Point de Vue-Images du Monde*, *Marie-France*, *La Vie du Rail*, etc.) vit sous le régime de la suspension provisoire de poursuites, avec à sa tête un administrateur provisoire, Me Pesson, qui s'emploie à faire tourner l'entreprise, à payer les factures des fournisseurs et à assurer la paie des quelque mille cinq cents employés qui y demeurent encore (contre deux mille huit cents en 1968). Reste à rembourser sur trois ans, l'« *ardoise* » de soixante millions de francs établis par le rapport du curateur, dette énorme qui renvoie aux calendes grecques tout espoir de plan d'investissement pour renouveler les matériels.

C'est dans ce contexte que surgit aujourd'hui la menace de voir *Jours de France*, pour des raisons de coût de fabrication, aller se faire imprimer à l'étranger, à l'instar d'autres publications dont la fuite, selon le syndicat du livre C.G.T., a contribué à la déstabilisation de l'imprimerie française et à son marasme actuel.

A la S.D.F.-Néogravure, le numéro un de l'imprimerie lourde (deux mille huit cents personnes au début de l'année 1978), M. Edme Jeanson entend poursuivre la mise en place de son plan industriel de redressement. La diminution progressive des effectifs (trois cent quarante-six personnes en moins depuis le début de 1978, dont quatre-vingt-huit en pré-retraite), comme l'analyse différente de la situation de l'entreprise faite par les syndicats ouvriers (*Le Monde* du 28 juin) ont amené les personnels à réclamer une discussion tripartite (avec les pouvoirs publics) sur la situation de la Néogravure à Corbeil. Le préfet de l'Essonne devait, rapidement, se déclarer incompétent sur le fond du problème, tandis que les dirigeants nationaux de la F.F.T.L., qui souhaitaient assister les délégués syndicaux de la Néogravure dans la négociation, se voyaient récusés.

La direction de S.D.F.-Néogravure a accepté de « geler » pendant un mois — dans l'espoir que la situation se débloque — le calendrier de son plan de redressement. Si des bases raisonnables d'accord — contrat d'entreprise et garanties sur la sortie des titres (*Télé-7 jours*, *Elle*, *Paris-Match*, *Marie-Claire*, *Parents*, *Modes et Travaux*, etc., — n'étaient pas trouvées, M. Edme Jeanson brandit la menace d'un dépôt de bilan à la fin de l'année 1978.

Les dirigeants de la F.F.T.L., qui se réfèrent volontiers à une vue plus globale du problème, constate que le groupe Hachette — partie prenant avec Paribas dans le capital de la Néogravure, entreprise soumise à un plan de compressions — est en pourparlers pour le rachat du *Chasseur français*, périodique à fort tirage contrôlé par Manufrance. De là à penser qu'on pourrait imaginer, pour la Néogravure-Corbeil, un plan de sauvetage « *à la stéphanoise* »...

CLAUDE DURIEUX.

TECHNIP OBTIENT UN CONTRAT DE 850 MILLIONS DE FRANCS EN U.R.S.S.

Un important contrat — environ 850 millions de francs — a été signé le 5 octobre à Paris entre la société française d'ingénierie, Technip, et l'Union soviétique. Il prévoit la conception et la réalisation d'une installation destinée à améliorer la production des gisements de pétrole de Samotlor et de Fyodorovsk, en Sibérie occidentale.

Le groupe Creusot-Loire, cosignataire du contrat, fournira les stations de compression (trente-quatre compresseurs de 12 mégawatts). Cette commande représente environ 300 millions de francs. Des équipements de fonds de puits et des unités d'opération au câble seront commandés à la société britannique Camco. Thomson-C.S.F. livrera les éléments d'un système informatique d'automation.

ÉNERGIE

LE CANADA POURRAIT LIVRER UNE CENTRALE NUCLÉAIRE A LA ROUMANIE

M. James Donnely, président de l'énergie atomique du Canada (A.E.C.L.) devait s'entretenir, lundi 9 octobre, à Bucarest, de la vente de centrales nucléaires canadiennes à la Roumanie. Il y a des années qu'un tel contrat est envisagé, mais cette fois les choses semblent se préciser. Ainsi, M. Roy Thomas, directeur du programme d'exportation électronucléaire d'A.E.C.L., qui accompagne son président en Roumanie, a exprimé, dans une interview accordée à l'A.F.P., l'espoir que les négociations qui vont s'ouvrir à Bucarest « *aboutiront à la conclusion d'un premier accord général entre les deux organismes* ».

La centrale, qui devrait être vendue à la Roumanie, fait partie de la nouvelle génération de la filière canadienne. Utilisant toujours l'eau lourde et l'uranium naturel, la CANDU-600 affiche une puissance de 600 mégawatts. Le premier exemplaire de ce type devrait entrer en service à Gentilly, au Québec, en 1980. Son prix est de 600 millions de dollars. Toutefois, le contrat avec la Roumanie serait, selon M. Thomas, inférieur à cette somme, car les Roumains fourniraient la partie classique de la centrale. Bucarest serait, semble-t-il, également intéressé par la construction sous licence. Le chiffre de seize CANDU-600 a même été avancé. — *(A.F.P.)*

[Le Canada s'est fait une spécialité des centrales à eau lourde et à uranium naturel. Il a déjà vendu de telles centrales à l'Argentine, au Pakistan, à l'Inde et à la Corée du Sud, où une CANDU-600 est en cours d'installation. Cette filière canadienne à eau lourde avait été mise à profit par les Indiens pour fabriquer leur bombe atomique en 1974. Depuis, les Canadiens, très attachés au principe de non-prolifération, sont devenus particulièrement exigeants lors de la signature des contrats sur les garanties d'utilisation pacifique du matériel livré. La Roumanie est signataire du traité de non-prolifération. Si Bucarest passe commande au Canada, ce sera le premier pays de l'Est — Yougoslavie mise à part — à acheter une centrale nucléaire à un pays occidental.]

● *Abrogation du contrôle de la distribution du fuel-oil domestique*. — L'arrêté du 31 décembre 1974, soumettant à contrôle la distribution du fuel-oil domestique est abrogé à compter du 1er octobre 1978 par un arrêté publié le 8 octobre au *Journal officiel*.

La mise en place de la « loi Monory »

Une bonne affaire pour les SICAV, mais pour les épargnants...

La Bourse de Paris assiste depuis les élections à la plus belle hausse des valeurs qu'elle ait connue depuis dix ans. Les titres français ont progressé de plus de 70 %. Ce qu'on appelle au palais Brongniart l' « effet Monory » est spectaculaire. Chaque jour, des milliers de Français se précipitent aux guichets des banques pour profiter des avantages de la loi du même nom, qui accorde d'importants avantages fiscaux aux souscripteurs de certains titres. Ce texte fait l'objet d'une tapageuse publicité qui multiplie les candidats, bien que les textes d'application n'en soient pas encore tous parus.

L'affaire est excellente pour les SICAV, ces organismes de gestion collective spécialement créées par les banques à cet effet. Mais pour les épargnants ? L'avantage fiscal est réel dans l'immédiat ; la sécurité qu'apporte la division des risques par les SICAV aussi. Mais à terme ? Cette sécurité subsisterait-elle si la Bourse devait, de nouveau, connaître des difficultés liées à des choix politiques ou à une morosité économique accrue ? Pour l'instant, les usagers de la « loi Monory » paient leur ticket d'entrée à la Bourse au plus haut tarif (en francs nominaux s'entend) de la dernière décennie, conséquence logique de la hausse des valeurs consécutive aux élections et aux mesures prises depuis par M. Barre.

« Demain, les épargnants se précipiteront pour acheter des actions », déclarait en juin dernier M. Monory devant le Sénat. Le pari — le ministre de l'économie est allé jusqu'à chiffrer à 5 milliards de francs le montant des sommes susceptibles d'être apportées par les « nouveaux actionnaires » — paraît en voie d'être gagné. Ce ne sont pourtant pas sur les actions que se précipitent les épargnants, mais sur les parts de sociétés d'investisse*ments à capital variable (SICAV)* émises par les banques.

Il n'y a rien là de très surprenant ; les avantages accordés par la loi sur l'orientation de l'épargne vers les entreprises — familièrement appelée « loi Monory » — sont sensiblement plus favorables aux grands organismes de gestion collective comme les SICAV qu'aux investisseurs particuliers dont le nombre, à l'inverse, risque de se réduire un peu plus. Rappelons-les :

1) Déduction du revenu imposable de l'épargne investie en actions françaises ou en SICAV spécialisées, à concurrence de 5 000 F par an et par ménage (+ 500 F par enfant à charge ou 1 000 F à partir du troisième).

2) Exonération fiscale, à hauteur de 3 000 F par an, des dividendes reçus.

Ces deux avantages (cumulables seulement dans la limite de 3 000 F) ne paraissent pas de nature à susciter de nouvelles vocations d'actionnaires directs de sociétés. *La limite de la déduction fiscale (5 000 F) est en effet trop basse pour permettre à un éventuel candidat actionnaire de se constituer un portefeuille assez diversifié pour le mettre à l'abri des risques inhérents à telle ou telle industrie ou entreprise. C'est précisément ici qu'interviennent les SICAV puisque, à condition qu'elles respectent certaines règles, leur souscription permet au contribuable de bénéficier des avantages de la nouvelle loi sans assumer tous les risques de la gestion.

« Vendre de la sécurité »

Créées en 1963 par un gouvernement soucieux (déjà) de ranimer la Bourse de Paris et de canaliser une partie de l'épargne vers les entreprises, les SICAV fonctionnent *grosso modo* de la manière suivante : une banque apporte un capital initial (20 millions de francs minimum pour les *nouvelles SICAV) suffisamment* élevé pour constituer un portefeuille de valeurs mobilières diversifié et attrayant. Elle émet ensuite des « parts de SICAV » qu'elle propose à sa clientèle par l'intermédiaire de ses guichets, *voire de ses démarcheurs.* Chaque part vendue augmente d'autant le capital de la SICAV et ses actifs. Sauf cas particulier (SICAV spécialisée dans tel ou tel secteur industriel ou pays), les règles qu'elle doit impérativement *suivre sont les suivantes :*

— Droit d'entrée fixé à 4,75 % du prix de la part ;

— Obligation de racheter toutes les parts qui lui sont apportées par les souscripteurs ;

— Publication trimestrielle de l'état de son portefeuille ;

— Interdiction de détenir plus de 5 % du capital d'une même entreprise ;

— Interdiction d'investir plus de 10 % des actifs dans le capital d'une même entreprise ;

— Interdiction d'investir plus de 10 % des actifs dans des sociétés non cotées en Bourse (française ou étrangère) ;

— Obligation d'investir au moins 30 % de ses actifs en obligations françaises, ou conserver tout ou partie de ces 30 % en liquidités. Cette directive, la plus décriée par les gérants, est appelée « l'obligation de l'obligation » dans les milieux financiers.

Ces règles, qui paraissent strictes, ne sont rien à côté de ce qui fut envisagé en 1963. Certains parlementaires demandaient, à l'époque, qu'il soit fait obligation aux SICAV d'investir au moins 80 % de leurs actifs en actions françaises. La mesure eût paru logique, puisque ces organismes ont été créés pour ranimer la Bourse de Paris, et non celle de New-York ou de Hongkong. Cette obligation aurait semblé encore très *légitime* aujourd'hui, le but des autorités n'ayant finalement pas changé d'un iota. Pourtant, le gouvernement s'est voulu une fois encore « libéral ».

Les nouvelles SICAV, déjà surnommées « SICAV-Monory », ont pour seule obligation supplémentaire de détenir au moins 60 % d'actions françaises dans leur portefeuille (contre 100 % de 5 000 F pour un particulier *désireux de profiter à fond de* la loi et 75 % pour les fonds communs de placements dont les textes définitifs ne sont pas encore sortis). Mieux : en contrepartie de cette directive finalement assez douce, le Trésor envisage très sérieusement d'alléger la fameuse « obligation de l'obligation », en la ramenant à 20, voire 15 %.

Bien sûr, les gérants des SICAV, par définition partisans d'une totale liberté de manœuvre — *« un placement doit toujours être mobile »,* — renâclent un peu devant ce que certains d'entre eux appellent un « *carcan administratif* ». *« Si au moins la Commission des opérations de Bourse (COB), se souvenant que son rôle n'est pas simplement répressif, nous laissait un peu la bride sur le cou... »,* plaident certains. « *Il n'en est pas question* », réplique un haut fonctionnaire de cet organisme. *« La règle des 60 % devra être respectée de façon permanente. Nous vérifierons les portefeuilles plus fréquemment (toutes les six ou sept semaines peut-être) et s'il s'avère qu'une « SICAV-Monory » ne détient plus que 55 ou 56 % d'actions françaises, elle aura quelques jours pour corriger cette anomalie. »*

Les seules exceptions tolérées le seront s'il s'est produit une *baisse longue et brutale des cours* de Bourse, une véritable crise boursière en somme. Alors seulement les SICAV pourront bénéficier de quelques semaines pour se retourner. C'est clair : la vérification de la règle d'or des « 60 % » aura lieu sur la base des cours du jour du *contrôle*, et non sur celle des prix d'entrée des actions dans les *portefeuilles*, comme le réclamaient certains professionnels déçus. Pour d'autres, en revanche, la réaction de la COB est tout à fait logique, la contrepartie évidente d'un avantage fiscal se situant toujours au niveau d'une surveillance administrative accrue.

« Nous allons vendre de la fiscalité, de la sécurité, pas de la Bourse » assurent avec un bel ensemble les gérants des principales « SICAV-Monory ». Le déploreront-ils ? Les avantages fiscaux ont déjà fait la preuve de leur efficacité. Et c'est bien grâce aux déductions d'impôt accordées aux souscripteurs de contrats que l'assurance-vie a pu redémarrer *il y a une quinzaine d'années...* Mais beaucoup auraient préféré que le gouvernement réglât le problème au fond et supprimât notamment les avantages accordés aux placements anonymes et exonérés d'impôts, comme les bons du Trésor. *« Et puis, il y a un risque »* souligne M. Pierre Bailey, président de la section SICAV de l'Association française des sociétés d'investissement (AFSI), patron des deux plus grosses SICAV de la B.N.P. et administrateur de la nouvelle SICAV maison, Natio-Valeurs. *« Les avantages de la loi vont attirer des gens à revenus relativement modestes, peu avertis des risques inhérents à tout placement boursier. Il faudra veiller à ne pas les trop décevoir. »*

Certes, comme l'explique M. Tardy-Joubert, *directeur* de la même SICAV : *« Un contribuable imposé à 40 %, qui investit, par exemple, 1 000 francs en « SICAV-Monory », ne risque, en fait, que 600 francs, compte tenu de l'exonération fiscale qui lui est consentie. Pour commencer à perdre de l'argent sur sa mise réelle de 600 F, il faudrait que l'ensemble de la valeur des actifs de la SICAV diminuent d'au moins 40 %, ce qui correspondrait à une baisse bien plus importante encore de la seule partie « actions françaises » (60 %) du portefeuille. »* Le risque est mince, mais il existe, la Bourse de Paris ayant dans le passé prouvé plus d'une fois qu'elle pouvait perdre 40, 50, voire 60 % de sa valeur en un délai relativement court.

Et les plus-values ? La loi sur la taxation des profits boursiers ne va-t-elle pas gêner les SICAV ? *« Au contraire ! C'est un argument-massue pour inciter les gens à « sicaviser » totalement leurs portefeuilles, s'ils veulent éviter les difficiles calculs de fin d'année et toutes les tracasseries administratives »* affirment déjà les vendeurs de SICAV. Peut-être. Il faudra, en tout cas, bien expliquer aux clients que s'ils souscrivent pour 5.000 F (au moins) de parts de SICAV par an, cela leur interdit de vendre des actions françaises, par ailleurs (chez un agent de change par exemple), sous peine de perdre le bénéfice de la détaxation...

Un pari sur quinze ans

Ces réserves faites, et bien expliquées aux chalands, les banquiers ont décidé de se lancer à fond dans l'aventure. Pas un grand établissement ne manque à l'appel *(voir le tableau ci-dessous).* Pour des raisons publicitaires évidentes — « *la première banque française se devait de montrer l'exemple* » — la B.N.P. a créé la première « SICAV-Monory », et les clients de l'établissement peuvent souscrire à Natio-Valeurs depuis le 1er août (le capital initial de 25 millions de francs a plus que doublé en quatre semaines). Mais les concurrents (qui ne *bénéficient pas tous d'un contrat* annuel de publicité avec Europe 1) étaient prêts. Certains, le Crédit lyonnais, la Société générale, n'ont pas tardé à suivre. Les autres n'attendent plus que de recevoir les 4,6 millions de « plaquettes » que le ministère de l'économie a fait spécialement imprimer et qui seront accompagnées d'une lettre *explicative et incitative* de M. Monory lui-même...

Bref, les portefeuilles sont constitués. Les réseaux de guichetiers *sont* avertis — encore qu'il soit parfois difficile d'obtenir des explications claires auprès de certains établissements — et des conférences à l'intérieur des banques viennent quotidiennement achever la formation des vendeurs dans *toute* la France. *Les « plans* de versements mensuels » au Crédit lyonnais, les « plans de placement progressif » au Crédit commercial de France, les « plans d'investissements » à la B.N.P., et autres programmes de prélèvements mensuels automatiques — *« il n'est pas question de courir chaque mois après les clients »* — sont rédigés. Les Banques populaires ont même créé deux contrats (pour la même SICAV) s'adressant à deux types différents de clientèle : Fructiplan 1, dont le contrat (résiliable à tout moment) s'étalera sur quatre ans, réservé aux jeunes épargnants, et *Fructiplan - Retraite, dont* les versements pourront s'étaler, comme la loi le permet pour les personnes nées avant 1932, sur quinze ans. Dans les deux cas, le souscripteur bénéficiera également d'une assurance-vie qui prévoit la poursuite des versements mensuels par la banque en cas de décès accidentel.

« Le financement personnel de la retraite, c'est le côté le plus intéressant de la loi », souligne M. Chéroux, patron de SICAV 5000 au Crédit lyonnais. Pour le gouvernement, sans aucun doute, M. Monory a certainement vu là le moyen d'inciter les Français à se constituer eux-mêmes un pécule de départ, au moment où l'on parle tant des difficultés qu'éprouveront bientôt, qu'éprouvent déjà les caisses traditionnelles de retraite. Mais pour les particuliers, le bien-fondé d'une telle opération reste entièrement à prouver, tant il dépend de la tenue de la Bourse au cours des quinze prochaines années...

PATRICE CLAUDE.

LES NOUVELLES « SICAV-MONORY »

NOM	DATE d'ouverture au public	ETABLISSEMENTS FONDATEURS
Natio-Valeur	1er août	Banque nationale de Paris
SICAV 5000	25 septembre	Crédit lyonnais
Intersélection France	1er septembre	Société générale
Fructifrance	10 octobre	Banques populaires
Uni-France	2 octobre	Crédit agricole
Sélection valeurs françaises	18 septembre	C. C. F. - BRED
Lafitte-France	22 août	Rothschild
Francic	25 septembre	C. I. C.
Gestion-Sélection France	1er septembre	Indo-Suez
Optimavalor	1er septembre	Crédit du Nord
Bourse-Investissement	1er octobre	Chambre des agents de change-Caisse des dépôts
Actions France	Octobre	U. A. P.
Uni-Hoche	*Octobre*	Banque Vernes
Unisic	1er octobre	Banque Vernes
Actigest Etoile	10 octobre	Banque Dreyfus
Sté d'invest. France-Entrep.	Octobre	N.S.M.-Paluel-Marmont
Drouot France	Octobre	Groupe Drouot

PRIX

Libres opinions

Une clé de voûte bien fragile

par FRANCIS LEENHARDT (*)

DANS un récent article paru dans *le Monde* (1) M. Bernard Stasi a vanté la politique de libération des prix : « *Beaucoup mieux que par le contrôle, la régulation des prix peut être assurée par la concurrence.* » Pourtant il reconnaît que presque tout est à faire dans le domaine : « *Les ententes, les arrangements abondent au détriment du consommateur.* » Dans son livre *Démocratie française*, le président de la République avait lui-même observé : « *La tentation du monopole, la fuite devant la concurrence, sont présentes partout.* »

M. Stasi préconise une vigoureuse politique antitrust. Il y a longtemps que celle-ci était nécessaire. Le président Pompidou n'en était pas partisan. Le C.N.P.F. a souvent manifesté son hostilité au renforcement du contrôle des ententes. Finalement en juillet de l'an dernier la majorité a voté une loi réformant le contrôle et créant une nouvelle commission de la concurrence. Nous en avons dénoncé l'insuffisance et l'inefficacité : « *Un éventail pour frapper sur des éléphants* », ai-je déclaré à la tribune de l'Assemblée nationale.

On peut en juger : l'effectif permanent de la commission ne dépasse pas dix personnes. En Allemagne fédérale le Bunderskartellamt en occupe plusieurs centaines.

La commission peut faire appel, pour des investigations, au concours de la brigade des enquêtes de la direction des prix et de la concurrence (une trentaine de personnes) mais ce concours dépend du bon vouloir du directeur et de son degré de courage.

L'ancienne commission technique des ententes comptait six représentants du secteur privé sur quatorze membres. La nouvelle commission est réduite à onze membres, mais le secteur privé conserve le même nombre de représentants, soit une influence prépondérante.

La loi prévoit dans son article 15 que la commission peut être saisie « *pour toute affaire qui concerne les intérêts dont elles ont la charge, par les collectivités territoriales, les organisations professionnelles ou syndicales et les organisations de consommateurs agréées* ».

Mais pour que ces organisations puissent se porter partie civile, il faut qu'il y ait procès. Or la loi crée un régime de sanctions pécuniaires qui permet au ministre d'éviter la transmission des dossiers au parquet...

Enfin si la loi a affirmé la compétence à titre consultatif du nouvel organisme pour toutes les questions concernant la concurrence, elle n'a créé ni l'obligation pour le gouvernement de la saisir, ni la faculté pour la commission de se saisir elle-même.

Pas de moyens, pas d'autonomie, le bilan de la réforme est modeste, et le champ est largement ouvert aux groupes de pression pour peser sur le cabinet du ministre de l'économie, dans le sens de la conciliation et de l'indulgence.

En juin dernier ont été annoncées les premières décisions prises par le ministre pour sanctionner des ententes dans les secteurs des appareils électriques, de la miroiterie, des tubes d'acier et des briquets. Ces dossiers n'étaient-ils pas déjà pendants devant l'ancienne commission ? Ce palmarès ne justifiait pas le triomphalisme qui a accompagné sa publication.

En 1973 quelques députés U.D.R. avaient déposé une proposition tendant à la création d'un tribunal économique, estimant qu'il fallait craindre « *la cancérisation du capitalisme par le virus anticoncurrentiel* ». Avec la législation actuelle la cancérisation s'épanouit.

Pourtant les déclarations gouvernementales ne manquent pas suivant lesquelles la concurrence est essentielle pour le succès de la libération des prix : elle est la « clé de voûte » de la politique de M. Barre.

Il semble bien que cette énergie reste verbale et qu'il y ait beaucoup de distance entre les paroles et les actes. Ce laxisme est grave car les ententes jouent un grand rôle dans le développement de l'inflation. La pression exercée sur les salaires, tandis que pour les prix la vanne est ouverte, crée de jour en jour les conditions d'une crise sociale.

(*) Ancien député socialiste de Vaucluse.

(1) Le 19 septembre, sous le titre « Une nouvelle politique sociale ».

● *Un conseil interministériel consacré au problème des loyers* devait se tenir mardi 10 octobre. Le conseil devrait examiner les conséquences d'un retour à la liberté des contrats prévu, en principe à compter du 1er janvier 1979. (Lire page 23 l'article de Josée Doyère.)

SOCIAL

A Aubenas (Ardèche)

Quand deux délégués C.G.T. et C.G.C. créent une petite entreprise

De notre correspondant

Aubenas. — Quelques-uns des anciens salariés de l'entreprise Sotexa, qui a cessé toute activité le 1er juillet 1977 (281 licenciements), ont créé une nouvelle société qui fonctionne depuis le 25 septembre. Parmi ces anciens, deux responsables syndicaux, MM. Pierre Meyssonnier, ancien délégué C.G.T. et secrétaire du comité d'entreprise, Maurice Bertoncino, délégué C.G.C. qui, en compagnie de M. Genaivre, ex-directeur financier de Sotexa, ont créé la société anonyme ATEN (Application des techniques nouvelles), au capital de 100 000 F.

Pendant longtemps, le personnel de Sotexa et les pouvoirs publics conservèrent l'espoir d'une reprise d'activité dans le cadre du groupe (A.R.T.C. à Roanne et A.C.B.F. à Valence), auquel appartenait l'ancienne entreprise qui, implantée dans la banlieue d'Aubenas, était spécialisée dans la fabrication de machines destinées à l'industrie textile. Cet espoir devait s'évanouir en juillet dernier, lorsque Rhône-Poulenc-Textile décidait d'acheter à d'autres qu'aux A.R.C.T. les machines qui lui étaient nécessaires. Sans cet important marché, il était impossible aux A.R.C.T. de fournir du travail de sous-traitance à Sotexa.

Dès lors, le préfet de l'Ardèche, M. Henri Rouanet, apporta l'appui des pouvoirs publics à l'initiative des anciens salariés, épaulés par le maire d'Aubenas, M. Bernard Hugo (majorité) et l'un de ses adjoints, M. Alain Nogier (R.P.R.), qui figurent parmi les actionnaires de la nouvelle société. Vingt-trois personnes ont été embauchées sous contrat à durée indéterminée, selon trois critères : « *Défense de l'outil de travail, qualification professionnelle et charges de famille.* » Cinq à dix autres chômeurs pourront être employés, pour une période limitée, à la réparation des machines textiles détruites en Iran lors des émeutes.

Le directeur général des ATEN, M. Meysonnier, qui a réussi à trouver du travail de sous-traitance en mécanique générale, a indiqué, au cours d'une réunion d'information à laquelle avaient été conviés tous les demandeurs d'emploi de l'ex-Sotexa, que d'ici à la fin de l'année une cinquantaine d'emplois, au total, pourraient être offerts. Des facilités seront accordées au personnel d'ATEN afin qu'il puisse acquérir des actions de la société, fixées à 1 000 francs.

Mais l'ancien délégué cégétiste n'a pas soulevé l'enthousiasme des autres représentants de la C.G.T. Ceux-ci font remarquer : « *La nouvelle société ATEN fait aujourd'hui des propositions de reprise pour vingt à trente personnes. Ce chiffre est loin d'être significatif au regard des deux cent quatre-vingt-un licenciés. De plus, tous les avantages sociaux acquis par la lutte des travailleurs sont supprimés. Le plus gros scandale réside dans le fait que, pour avoir droit au travail dans cette société, les nouveaux embauchés doivent apporter une participation financière.* »

Les délégués syndicaux ont demandé au préfet de l'Ardèche d'organiser une « table ronde » « *afin de débattre des problèmes de l'emploi dans la région d'Aubenas et de trouver une solution en vue du reclassement de la totalité des travailleurs de l'ex-Sotexa.* »

MAURICE LEBESQUE.

La situation dans l'industrie navale

UNE « MARCHE NATIONALE » SUR PARIS EST ANNONCÉE POUR LE 20 OCTOBRE

(De notre correspondant régional.)

Marseille. — Une assemblée générale des travailleurs licenciés des Chantiers navals de La Ciotat, dont le nombre oscille autour de mille cent ou mille deux cents, devait avoir lieu, ce lundi 9 octobre en début d'après-midi, dans l'enceinte de l'entreprise. Conformément à une décision prise par l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C. et C.F.T.C., et selon un tract diffusé par la C.F.D.T. ils devaient aller « *tous ensemble avec l'appui de la population* » brûler, tout au moins symboliquement, leurs lettres de licenciement devant les locaux de la direction.

Sur un plan plus général un accord est intervenu au niveau confédéral entre la C.G.T. et la C.F.D.T. pour l'organisation, le vendredi 20 octobre, d'une « marche nationale » sur Paris des travailleurs de l'industrie navale, venant de tous les grands chantiers de France : Dunkerque, Nantes, Saint-Nazaire, Marseille, La Ciotat et La Seyne.

A Marseille, où les travailleurs de la réparation navale et des entreprises du secteur industrie du groupe Terrin continuent une grève illimitée, déclenchée le jeudi 5 octobre, l'activité portuaire demeurait normale le lundi 9 octobre. Quarante mouvements de navires étaient prévus au cours de la journée dans les bassins est de Marseille même et vingt dans les bassins ouest de Lavera, Fos et Port-Saint-Louis-du-Rhône. Sept cents dockers se trouveraient être embauchés à Marseille.

La décision prise par les sous-traitants de la réparation navale marseillaise de fermer leurs entreprises pour protester contre « *la montée de la violence sur le port de Marseille* » paraissait d'autre part appliquée. Mais une vingtaine d'entreprises seulement, sur les deux cent cinquante-huit qui adhèrent au groupement des sous-traitants, ont des marchés réguliers et importants avec les chantiers marseillais. — G. P.

● *Cinq associations* (Artisans du monde, les Amis d'un coin de l'Inde et du monde, Mouvement 1 %, Union des comités pour le développement des peuples et Groupes locaux tiers-monde) organisent, les 21 et 22 octobre à Lyon, une rencontre nationale commune sur le thème : « Le tiers-monde est-il responsable du chômage ? » Les responsables de cette réunion, qui escomptent la participation d'un demi-millier de militants « tiers-mondistes », estiment que, sur le problème du chômage, la représentation que se fait l'opinion française à propos des pays en voie de développement « *est fortement influencée par l'angoisse, le repli nationaliste, voire le racisme en recrudescence* ».

● *Contre les « abus » de grève.* — L'Union de défense des libertés, dont le secrétaire général est M. Pierre Poujade, constate que « *l'utilisation du droit de grève dans les services publics permet aux serviteurs de l'Etat, rémunérés par les contribuables, de paralyser périodiquement la vie économique du pays, tandis que l'utilisation de ce même droit de grève dans les petites entreprises du secteur privé n'a aucune importance pour l'ensemble des Français. Il y a là une injustice flagrante, qui prouve qu'il n'y a pas d'égalité entre les Français, quoi qu'en disent les démagogues des partis* ».

● « *Il faut que M. Barre s'en aille* », *a déclaré M. Paul Marchelli*, président de la Fédération C.G.C. de la métallurgie, au Mans, le 8 octobre. Pour M. Marchelli : « *La politique du premier ministre est génératrice d'austérité et d'une baisse du pouvoir d'achat. Les petites entreprises sont exsangues et l'on assiste à la faillite de la sidérurgie, du secteur du textile et de celui du bois.* » « *Dès lors*, a ajouté le leader des métallurgistes C.G.C., *il est inutile de tergiverser, il n'y a qu'une seule solution : il faut que M. Barre s'en aille et que M. Giscard d'Estaing appelle un autre homme au gouvernement.* »

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,2845	4,2905	— 100	— 65	— 180	— 145	— 485	— 415
$ can. ...	3,6350	3,6420	— 70	— 30	— 150	110	— 340	— 280
Yen (100).	2,2800	2,2860	+ 70	+ 110	+ 160	+ 190	+ 470	+ 530
DM	2,2580	2,2630	+ 60	+ 90	+ 130	+ 180	+ 440	+ 500
Florin ...	2,0840	2,0830	— 200	— 160	230	— 190	— 280	— 290
F. B. (100)	14,3110	14,3360	—1300	—1000	—1570	—1270	—3000	—1535
F. S.	2,7050	2,7120	+ 150	+ 180	+ 300	+ 330	+ 960	+1030
L. (1 000).	5,2265	5,2390	— 430	— 310	— 760	— 605	—1910	—1660
£	8,4880	8,5030	— 445	— 380	— 210	— 140	—2340	—2210

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 1/8	3 1/2	3 3/16	3 9/16	3 1/4	3 5/8	3 7/16	3 13/16
$ E.-U. ..	8 3/4	9 1/8	9	9 3/8	9 1/4	9 5/8	9 13/16	10 3/16
Florin ...	24 7/8	30 1/8	16 3/8	17 1/8	12 5/8	13 3/8	9 3/16	10 1/2
F. B. (100)	19 3/4	25 1/4	15 1/4	17 3/4	12 1/2	14	9 3/4	11 1/4
F. S.	— 1/8	+ 3/8	— 1/16	+ 3/8	0	1/2	5/16	11/16
L. (1 000).	10 3/4	15 1/4	13 3/4	15 1/4	14 1/4	15 3/4	14 3/8	15 3/4
£	8 1/2	9 1/2	12	12 7/8	12 3/8	13 1/8	13 3/16	13 15/16
Fr. franç..	7 1/4	7 3/4	9 1/4	9 3/4	9 1/8	9 5/8	9 7/8	10 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

TRANSPORTS

Les piétons réaffirment « leurs droits »

« Il n'est pas question de nier l'importance de l'automobile ; ce qui reste condamnable, ce sont ses excès et ses nuisances. » Ainsi s'exprime la Fédération internationale des piétons, qui vient d'organiser trois journées d'études à Paris.

Plus concrètement, la Fédération a, à cette occasion, rappelé ses réflexions et ses propositions :

« — *Priorité doit être donnée aux modes de déplacements les plus sociologiques, économiques et écologiques dans un environnement agréable ;*

» — *La sécurité est un droit absolu pour les piétons ; les espaces qui leur sont réservés (trottoirs, accotements) doivent être suffisants et libres. Quand de tels espaces n'existent pas, la chaussée doit recevoir une matérialisation adéquate ; quand ils sont obstrués, les pouvoirs publics doivent penser à la notion de non-assistance à personne en danger, et prendre toutes dispositions pour assurer la libre circulation des piétons ;*

» — *Pour donner davantage de sécurité aux piétons traversant la chaussée, la Fédération réclame que les feux de signalisation comprennent une phase intermédiaire entre le passage du « vert » au « rouge » ;*

» — *La signalisation doit être imagée, compréhensible par tous et complétée par une signalisation sonore ;*

» — *Les passages protégés pour piétons devraient être précédés d'une zone de sécurité empêchant les conducteurs de s'arrêter au droit des passages ;*

» — *Les piétons — surtout les jeunes et les personnes âgées — payant un lourd tribut aux accidents de la route, les excès de vitesse doivent être sévèrement réprimés et la vitesse limite dans les agglomérations ne doit pas dépasser 50 kilomètres-heure.* »

★ Renseignements auprès de l'association les Droits du piéton, 78, rue de l'Université, 75007 Paris.

CONCORDE AUTORISÉ A SURVOLER L'INDE

New-Delhi *(A.F.P.)*. — Le gouvernement indien a autorisé l'avion supersonique franco-britannique Concorde à survoler une partie de ses eaux territoriales sur sa route entre Bahrein et Singapour.

L'autorisation a été donnée à condition que Concorde passe en haute mer à plus de 25 milles nautiques des îles Lakshadweep, et à plus de 35 milles des côtes de l'Etat du Merala (sud-ouest de l'Inde). L'effet du « bang supersonique » sera mesuré et c'est seulement s'il ne cause aucun dommage que Concorde sera autorisé définitivement à emprunter cet itinéraire.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SAINRAPT ET BRICE

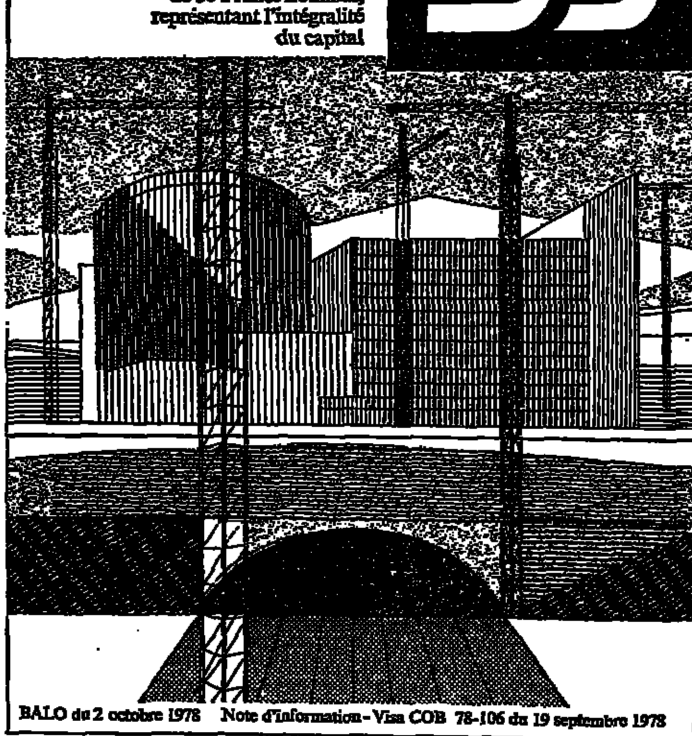
Groupe d'Entreprises de Travaux Publics, de Génie Civil et de Bâtiment, à vocation internationale

ADMISSION A LA COTE OFFICIELLE DE LA BOURSE DE PARIS le 20 octobre 1978

Offre publique de vente le 19 octobre 1978

- Nombre de titres offerts à l'offre publique de vente : 55 000
- Prix de vente : 220 Francs
- Nombre d'actions admises à la cote officielle : 620 000 de 50 Francs nominal, représentant l'intégralité du capital





BALO du 2 octobre 1978 Note d'information - Visa COB 78-106 du 19 septembre 1978

COGIFI

Situation provisoire au 30 juin 1978

Les recettes nettes de loyers du premier semestre, compte non tenu des indemnités de l'Etat en compensation de la limitation de la hausse des loyers d'habitation édictée en 1977 et 1978, se sont élevées à 24 millions 873 000 F contre 23 037 000 F pour la même période de 1977.

Compte tenu des produits financiers et des recettes diverses, le bénéfice pour les six premiers mois de l'exercice ressort à 18 839 000 F après dotation de 3 011 000 F aux comptes d'amortissements et de provisions.

A fin septembre, les résultats permettent d'escompter pour 1978 une nouvelle progression du bénéfice.

DELALANDE S.A.

La situation provisoire consolidée du groupe Delalande au 30 juin 1978 se solde par un bénéfice net après amortissements et provisions pour impôts de 278 000 F contre une perte de 4 266 000 à pareille époque de l'année précédente.



COMPTOIR LYON - ALEMAND - LOUYOT

Il sera proposé au prochain conseil d'administration du Comptoir Lyon-Alemand-Louyot (C.L.A.L.) de nommer président d'honneur M. Louis Maillard en remplacement de M. Daniel Lebard qui va prendre des responsabilités dans un autre groupe.

M. Louis Maillard conservera la présidence de la Société alsacienne de constructions mécaniques de Mulhouse (S.A.C.M.M.).

Il est rappelé que l'A.L.S.P.I., dont M. Maillard est administrateur, est maison mère de la S.A.C.M.M. et le principal actionnaire du C.L.A.L.

LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	22 sept.	29 sept.
Indice général	109,1	115,1
Assurances	165,6	171,6
Banq. et sociétés financ.	98	99,9
Sociétés foncières	96,9	97,6
Sociétés investiss. portef.	111,7	126,9
Agriculture	92,7	97
Aliment., brasseries, distill.	103,5	111,6
Autom., cycles et l. équip.	137,9	156,4
Bâtim., mater. constr., T.P.	123,6	132,6
Caoutchouc (ind. et comm.)	72,5	75,5
Carrières salines, charbon.	95	102,1
Constr. mécan. et navales.	95	99,5
Hôtels, casinos, thermal.	136,2	141,9
Imprimeries, pap., cartons.	77,3	81,1
Magas., compt. d'exportat.	104	106,4
Matériel électrique	132,9	143
Métall., com. des pr. métal	52,1	50,8
Mines métalliques	85,7	96,5
Pétroles et carburants	88,3	89,6
Prod. chimiq. et al.-mét.	133,8	143,5
Services publics et transp.	105,2	107,7
Textiles	143,6	142,9
Divers	130,3	139,8
Valeurs étrangères	111,3	109,7
Valeurs à rev. fixe ou ind.	136,4	136,4
Rentes perpétuelles	50,4	50,7
Rentes amortis., fonds gar.	214,5	214,5
Secteur industr. publ. à rev. fixe	96,3	96,1
Secteur industr. publ. à rev. ind.	301,6	303,9
Secteur libre	107,1	106,9

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	239	239
Val. franç. à rev. variable.	756,1	797,6
Valeurs étrangères	822,18	810,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	22 sept.	29 sept.
Indice général	92,7	91,9
Produits de base	57,4	57
Construction	130,3	125,2
Biens d'équipement	90,2	90,7
Biens de consom. durables	146,3	144,3
Biens de cons. non durabl.	95,5	95
Biens de consom. aliment.	103,4	101,3
Services	139,4	136,8
Sociétés financières	106,5	106,4
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	207,7	209,6
Valeurs industrielles	82,6	81,8

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	101,7	»

N. D. L. R. — L'INSEE n'étant plus en mesure de communiquer ses indices hebdomadaires en fin de semaine, nos lecteurs les trouveront désormais, et jusqu'à nouvel ordre, dans nos éditions du lundi datées mardi.

LONDRES

L'ouverture de la séance, lundi matin, s'est faite à peu près aux mêmes niveaux que vendredi dernier. Les valeurs industrielles s'effritent lentement (0,2 point), tandis que les fonds d'État gagnent du terrain. Les mines d'or se replient à 15,6

Or (ouverture) (dollars) 222 45 contre 223 10

VALEURS	CLOTURE 6/10	COURS 9.10
Beecham	700 ...	703 ...
British Petroleum	898 ...	898 ...
Courtaulds	122 ...	122 ...
De Beers	421 ...	411 ...
Imperial Chemical	391 ...	386 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	250 ...	252 ...
Shell	572 ...	571 ...
Vickers	190 ...	191 ...
War Loan 3 1/2 %	31 5/8	31 3/4
*West Driefontein	34 ...	33 5/8
*Western Holding	29 1/2	29 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté 9 octobre, publie notamment les insertions suivantes :

Société de développement régional du Nord et du Pas-de-Calais. — Répartition de 14 534 actions gratuites de 100 F (une pour vingt) et émission à 110 F de 58 136 actions de 100 F (une pour cinq) devant porter le capital de 29 068 000 F à 36 millions 335 000 F.

Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA). — Émission à 133 F de 752 076 actions de 100 F en représentation de l'augmentation du capital de 336 360 300 F à 415 567 900 F.

Société holding économique et financière. — Émission à 90 F de 93 000 actions de 80 F (trois pour huit), portant le capital de 19,84 millions à 27,28 millions.

Fructifrance. — Insertion en vue de l'offre au public des actions émises par cette Sicav.

Carel Fouché Languepin. — Émission à 100 F de 245 000 obligations convertibles en actions. Intérêt 10 % et amortissement en sept ans à partir du 1er janvier 1984.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6-10	9/10
1 dollars (en yens) ..	187 63	188 55

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

AMAX. — Le dividende trimestriel payable le 1er décembre a été fixé à *55 cents U.S. contre 43 3/4 cents* un an plus tôt. Sur une base annuelle, le dividende s'établira ainsi à 2,20 dollars par titre ordinaire, soit un progrès de 26 % par rapport au précédent.

ARJOMARI. — La société va procéder à une augmentation de capital par émission d'une action nouvelle pour quatre anciennes au prix de 115 F. Ces titres auront droit au dividende de l'exercice 1978. Ouverte du 6 novembre au 7 décembre, cette augmentation de capital de 23 millions de francs servira à financer les investissements pour produits nouveaux et autres projets.

PRINTEMPS S. A. — 18,5 millions de francs contre une perte nette de 1,3 million au 30 juin 1977. Le résultat d'exploitation du groupe en 1978 devrait au moins atteindre *35 millions de francs, sauf retournement* imprévu de la conjoncture.

COMPAGNIE UNIVERSELLE D'ACÉTYLÈNE ET D'ÉLECTRO-MÉTALLURGIE. — *0,79 million* de francs contre 2,38 millions de francs au 30 juin 1977. Rappelons que l'absorption de la Société pyrénéenne du silico-manganèse est effective depuis le 5 juillet dernier.

SAINT-RAPHAËL. — 0,47 million de francs (avant impôt) contre 0,35 million un an plus tôt.

DELALANDE. — 0,27 million de francs contre une perte de 4,28 millions un an auparavant.

COMPAGNIE BANCAIRE. — Consolidé : 143 millions de francs, soit 37 F par action contre 30 F au 30 juin 1977.

ROUSSEL-UCLAF. — 55,1 millions de francs (dont 6,6 millions de plus-values), soit une progression de 13,8 % hors opérations exceptionnelles.

THOMSON-BRANDT. — Avant impôts : 79 millions de francs contre 83,3 millions un an auparavant.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	5 oct.	6 oct.
Valeurs françaises ..	168	166,2
Valeurs étrangères ..	108,2	108,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	92,6	91,9

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

BOURSE DE PARIS - 6 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	35 30	0 849
5 %	55 90	3 387
5 % 1920-1980	c150	3 397
3 % amort. 45-54	71	0 551
4 1/4 % 1963	97 30	0 078
Emp. N. Eq. 5½ 65	108 80	5 379
Emp. N. Eq. 6 % 66	108 80	0 089
Emp. N. Eq. 6 % 67	105 50	2 104
Emp. 8,80 % 77.	108 80	3 303
E.D.F. 6½ 1950	...	2 493
— 5 % 1960	...	3 192

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	3817	3935
E.D.F. parts 1958	535	535
E.D.F. parts 1959	523	523
Ch. France 3 %	174 ..	170 50
A.G.F. (Sté Cent.)	400 ..	394
Ass. Gr. Paris-Vie	1477	1420 ..
Concorde	400	400
Epargne France	288	282 50
Financ. Victoire	303 ..	304
France I.A.R.D.	215 ..	223 60

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	625	626
Protectrice A.I.R.	255 ..	257
S.P.E.G.	192 ..	197 80
U.A.P.	561	560
Alsacien. Banque	333	333
Banque Hervet	204 30	204 40
Bque Hypot. Eur.	266	266
Bque Nat. Paris	320	321
(Li) B. Scalb. Dup.	187	187
Banque Worms	209 50	209 50
C.G.I.B.	68	68
Cofica	86 50	87
C.A.M.E.	87 ..	87 ..
Creditel	143	143
Créd. Gén. Indust	258 30	259 90
Cr. Ind. Als.-Lor.	195	190
Crédit Lyonnais	316 50	315 40
Electro-Banque	178 ..	165
Eurobail	157 50	157 80
Financière Sofal	392	390 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	85 50	89 ..
France-Bail	268	278 80
Hydro-Energie	23	d 23 ..
Immobail B.T.P.	199 ..	199 20
Immobanque	250	250
Immofice	235 ..	232
Interbail	228	224 80
— (obl. conv.)	221 ..	223

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	162	163 50
Locabail Immob.	282	297 ..
Loca-Expansion	121	120 ..
Locafinancière	159 ..	158 ..
Marseil. Crédit	234	234
Paris-Réescompt.	286	285
Sequanaise Banq.	274	274
SLIMINCO	314 ..	315 ..
Sté Cent. Banq.	69	70
Sté Générale	206 ..	208
SOFICOMI	...	250
Sovabail	372 ..	370
UCIP-Bail	164 ..	d160
Unibail	252	263
Un. Ind. Crédit	271 ..	260 ..
Cie Foncière	113 50	110
C. G. V.	298	299 ..
Fonc. Chât.-d'Eau	586	591
(M) S.O.F.I.P.	64 ..	o 63 50
Fonc. Lyonnaise	561	570 ..
Immob. Marseille	1049	1080
Louvre	260	263 ..
Rente foncière	332	332
SINVIM	.	149 50
Cogifi	141	141
Foncina	116	114 50
Gr. Fin. Constr.	139 20	140
Immindo	158 20	157 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	99 70	99 70
Cie Lyon. Imm.	114	114
UFIMEG	94 50	94 50
B.G.I.M.O.	121 20	122 ..
Union Habit.	181 50	185 ..
Un. Imm. France	151 ..	161 ..
Acier Investiss.	106 50	106 50
Gestion Sélect.	270 ..	266 ..
Sofragi	237 ..	237 ..
Abeille (Cie Ind.)	303	d291 ..
Applic. Hydraul.	742	739
Artois	100 50	100 60
Centen. Blanzy	370 ..	369
(NY) Centrest	.	142 ..
(NY) Champex	126 ..	128 ..
Charg. Réun. (p.)	3100	3230
Comindus	480	490 ..
(Li) Dév. R. Nord.	160	163
Electro-Financ.	338	349 ..
(M) Et. Particip.	67 ..	67
Fin. Bretagne	62 ..	61 90
Fin. Ind. Gaz Eaux	523	526
Fin. et Mar. Part.	82	82 ..
France (La)	520	518
La Mure	41	
Lebon et Cie	244	242 ..
(NY) Lordex	...	125
Cie Marocaine	32 50	31 20

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6.10	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 281	4 273	4 30
Allemagne (100 DM)	226 020	225 430	226 170
Belgique (100 F)	14 356	13 425	14 346
Pays-Bas (100 fl.)	208 370	205 600	208 18
Danemark (100 krd)	81 550	80 190	81 56
Suède (100 krs)	98 280	98 260	98 25
Norvège (100 k)	85 350	83 500	85 28
Grande-Bretagne (£ 1)	8 611	8 500	8 52
Italie (1 000 lires)	5 240	5 250	5 24
Suisse (100 fr.)	271 100	269 500	270 70
Autriche (100 sch.)	31 130	30 850	31 105
Espagne (100 pes.)	6 036	5 800	6 04
Portugal (100 esc.)	9 470	9 250	9 50
Canada ($ can. 1)	3 618	3 560	3 650
Japon (100 yens)	2 295	2 241	2 28

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6 10
Or fin (kilo en barre)	30550 ..	30500
Or fin (en lingot)	30505	30450
Pièce française (20 fr.)	260 .	260 20
Pièce française (10 fr.)	222 ..	217 50
Pièce suisse (20 fr.)	280	258
Union latine (20 fr.)	235 20	236 20
Souverain	260 ..	258 50
Pièce de 20 dollars	1212	1214 80
Pièce de 10 dollars	676 20	679 ..
Pièce de 5 dollars	437 50	
Pièce de 50 pesos	1170 50	1170 50
Pièce de 10 florins	239 ..	239 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 8-9 octobre 1978 a été tiré à 513 963 exemplaires.

A B C D E F G

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de loi sur la sidérurgie prévoit la création d'une caisse d'amortissement

L'Assemblée nationale commence, ce lundi 9 octobre dans l'après-midi, la discussion du projet de loi sur le redressement de la sidérurgie française. La principale disposition de ce projet est la création d'une caisse d'amortissement qui se substituera aux sociétés sidérurgiques pour assurer à leur place le service en capital et en intérêts d'une dette de 22 milliards de francs. Cette caisse sera alimentée par le Trésor, directement ou indirectement, à hauteur de 2 milliards de francs par an pendant au moins cinq ans.

Ne pas se tromper de procès

De nombreux orateurs appartenant à la majorité ou à l'opposition dénonceront *« l'assassinat de la Lorraine », « un criminel gaspillage de fonds publics ». « un hold-up sur le contribuable »*, et réclameront une enquête pour déterminer les responsabilités de ce qu'il faut bien appeler un désastre national. C'est vrai, il y a des responsables, mais ils sont si nombreux et depuis si longtemps qu'une enquête pourrait à la fois s'enliser et lever bien des lièvres.

Les maîtres de forges seront, bien sûr, sur la sellette. Comme ils sont très vulnérables, la tentation serait grande de les charger de tous les péchés. Mais ne risqueraient-ils pas alors de se retourner vers des ministres et des hauts fonctionnaires, aujourd'hui bien à l'abri, qui, dans le passé, avalisèrent leurs décisions et partagèrent, ô combien ! leurs « erreurs » ? Ce serait créer de dangereux précédents, et on y pense à gauche comme à droite.

Qui oserait, après coup, faire le procès des spécialistes en prévisions ? Rien ne nous garantit que les pronostics formulés à l'heure actuelle dans bien des domaines, à commencer par l'énergie, ne seront pas cruellement démentis dans cinq ou dix ans.

Tout cela ne servirait pas à grand-chose, sauf à ceci : le véritable problème n'est pas celui du passé, même si la facture est particulièrement « salée ». Il est celui de l'avenir des régions ravagées par cette crise. Si les syndicats étaient lucides, ils ne reprocheraient pas aux maîtres de forges et à l'Etat de supprimer les emplois dans une sidérurgie qui n'a pas su ou pas pu réduire à temps ses ambitions, comme l'ont fait les Allemands, par exemple. Au contraire, ils les accuseraient d'avoir trop longtemps, pour des motifs politiques, masqué la cruelle réalité et d'avoir trop tardé à mettre en route une conversion industrielle, désormais bien difficile, en dépit des milliards du nouveau fonds d'adaptation. Avec un courage certain, M. Jacques Chérèque, secrétaire de la fédération de la métallurgie C.F.D.T., déclarait au journal *Libération*, le 26 septembre dernier : *« La bataille de l'emploi ne doit pas se mener d'un point de vue conservateur. »*

Cette bataille semble pour l'instant bien mal engagée. Sait-on que, pour le Valenciennois, déjà terriblement touché, et qui va perdre sans doute encore trois mille emplois dans ses aciéries, la DATAR n'a encore rien dans ses carnets ? Et que dire des déclarations du président de Renault pour lequel *« l'industrie automobile ne sera plus dans l'avenir l'énorme créatrice d'emplois qu'elle a été été »*, et qui ajoute : *« Il y aura certes des créations ponctuelles, c'est tout. »* Il y a là de quoi frémir, car c'est à l'automobile que les pouvoirs publics ont confié la charge de créer huit mille emplois en Lorraine d'ici à 1983 avec, déjà, quelques réticences, précisément de la part de Renault.

Dénoncer un désastre, faire un procès, soit. Mais alors il ne faut pas se tromper de cible. Car le vrai scandale est peut-être encore à venir.

FRANÇOIS RENARD.

A l'Académie française

M. JEAN DUTOURD CANDIDAT AU FAUTEUIL DE JACQUES RUEFF

L'Académie française a enregistré la candidature de M. Jean Dutourd au siège vacant par suite du décès de Jacques Rueff. L'élection est fixée au jeudi 30 novembre.

Auparavant aura eu lieu celle du successeur de Jacques Chastenet : le 26 octobre, rappelons-le. M. Georges Dumézil semble le plus favorisé des concurrents.

Le 9 novembre, l'Académie décernera son Prix du roman. Elle a, dans un premier temps, retenu une sélection de sept ouvrages : *l'Enfant miroir* (Gallimard), de R. André ; *Julie des Arques* (Julliard), de G. Blond ; *Une mère russe* (Grasset), d'A. Bosquet ; *le Nain jaune* (Julliard), de P. Jardin ; *la Vie mode d'emploi* (Hachette), de G. Perec ; *le Bal des débutantes* (Gallimard), de C. Rihoit ; *Yedda jusqu'à la fin* (Grasset), de F. Vitoux.

**

Parmi les mots nouveaux entrés à son dictionnaire, on relève, entre autres : *escalateur* (marque déposée) ; *escaloper*, « tailler en escalopes » ; *escamotable*, notamment pour qualifier un train d'atterrissage ; *eschatologique* ; *esclavagisme*, « doctrine des partisans de l'esclavage. Système économique qui repose sur l'utilisation d'une main-d'œuvre servile ».

● *Le conseil exécutif de l'UNESCO* a adopté une résolution recommandant que Belgrade soit le siège de la vingt et unième conférence générale de l'organisation, en 1980. Cette résolution proposant d'accepter l'invitation de la Yougoslavie devra être adoptée par la conférence générale de Paris (réunie du 24 octobre au 28 novembre) pour que le choix soit définitif. Selon toute vraisemblance, la résolution sera adoptée, car aucun autre pays ne s'est porté candidat.

NOUVELLES BRÈVES

● *Nomination de magistrat.* — Par décret publié au *Journal officiel* du 8 octobre, Mlle Marie-Thérèse Peiffer, procureur-adjoint à Strasbourg, est nommée procureur de la République à Colmar.

● *Le conseil municipal de Nice* a approuvé l'avant-projet du futur palais des congrès de la ville, qui doit s'élever à la place de l'ancien casino municipal. Les architectes niçois, MM. Buzzi, Bernasconi et Baptisse, ont conçu un bâtiment de 17 000 mètres carrés de bronze, revêtu de verre fumé et d'un matériau, couleur terre cuite, qui doit s'intégrer aux façades classées de style génois de la place Masséna. Le palais coûterait environ 200 millions de francs et devrait être achevé en avril 1981. Il comprendrait un auditorium pouvant accueillir 2 500 personnes.

● *« La profession de commissaire aux comptes se porte bien »*, a déclaré M. Jean-Paul Mourot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice, devant les commissaires aux comptes réunis en congrès à Versailles, samedi 7 octobre.

Après avoir évoqué les progrès de cette profession au cours des dernières années, M. Mourot a fait état des projets du gouvernement, *« qui concernent votre indépendance et dont le Parlement devrait bientôt discuter*, a dit M. Mourot. *Je pense au projet de loi sur les entreprises en difficultés. »* Ce projet, selon le secrétaire d'Etat, *« protégerait les commissaires aux comptes contre les risques de révocations abusives »*. Le gouvernement entend également *« faciliter l'exercice en groupe de cette profession »*, *« simplifier le problème des honoraires »*, *« faciliter l'insertion des jeunes dans la profession »*.

« Le commissaire aux comptes, a également expliqué M. Mourot, *est l'irremplaçable instrument de la certification légale des comptes ; sur lui repose le contrôle de la situation réelle de l'entreprise, c'est-à-dire de sa viabilité. »*

● *La C.G.T. a refusé de répondre* au questionnaire élaboré par la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) et l'IFOP dans le cadre de la préparation de la conférence nationale de l'aménagement du territoire les 6 et 7 décembre prochain à Vichy.

Dans une lettre adressée à M. Chadeau, délégué général de la DATAR, M. Jean-Louis Moynot, secrétaire confédéral de la C.G.T., estime que ce questionnaire, dans sa forme, *« considère comme implicitement acquises les orientations de la politique économique et sociale du gouvernement, se limitant à proposer diverses formes d'aménagement et de répartition du chômage »*.

● *Un homme acquitté pour « légitime défense ».* — M. Pierre Braun, propriétaire d'établissements de nuit à Montmartre, accusé d'avoir grièvement blessé, le 12 septembre 1976, un homme armé qui l'avait menacé, a été acquitté, samedi 7 octobre, par la seizième chambre correctionnelle de Paris. Le tribunal a estimé que M. Braun se trouvait en état de légitime défense. M. Braun avait déjà reçu avant septembre 1976, la visite du même homme, racketteur connu sous le nom de « Lulu le Marseillais ». Ce dernier ayant renouvelé ses exigences, les deux hommes se sont querellés. M. Braun tira. Il fut alors inculpé, bien que la victime n'eût pas déposé de plainte.

● *Coups de feu contre une école maternelle d'Ivry.* — Deux coups de feu ont été tirés, vendredi 6 octobre en fin de matinée à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), contre le réfectoire de l'école maternelle Danielle Casanova. Ils pourraient provenir d'un immeuble situé en face de l'établissement.

● *M. Gaston Ruquois, l'un des auteurs présumés du hold-up commis le 16 juillet 1977 au Club Méditerranée de Corfou* (Grèce), au cours duquel l'un des employés avait trouvé la mort, a été tué, ce lundi matin 9 octobre, par des policiers sur l'autoroute Paris-Orléans, dans des circonstances non encore précisées. Un second malfaiteur, dont l'identité n'a pas encore été communiquée, a également été tué.

Deux autres hommes ont été arrêtés. D'après la police ces quatre personnes s'apprêtaient à commettre un hold-up dans un supermarché de Tours.

M. BARRE A REÇU UNE DÉLÉGATION DU R.P.R.

M. Claude Labbé : l'entretien s'est déroulé dans un excellent climat

M. Raymond Barre a reçu, lundi matin 9 octobre, la délégation du R.P.R. qui lui avait demandé audience au début de la semaine précédente afin d'établir entre le gouvernement et la formation gaulliste *« un modus vivendi pour la durée de la session parlementaire »*. Mandatés par le conseil politique du R.P.R. qui avait adressé, le lundi 2 octobre, une *« mise en garde solennelle »* au gouvernement, MM. Claude Labbé, président du groupe gaulliste de l'Assemblée nationale, Jean Falala, vice-président, et Yves Guéna, conseiller politique du mouvement, se sont entretenus pendant près d'une heure trente avec le premier ministre.

A l'issue de cette entrevue, M. Claude Labbé a indiqué que l'échange de vues s'était déroulé *« dans un excellent climat »*.

Le président du groupe a notamment déclaré : *« Nous sommes venus dire au premier ministre sur quels points nous avons une certaine inquiétude sur la situation économique et sociale et de quelle manière nous entendons poursuivre notre soutien au gouvernement, avec une participation plus réelle. »*

« Je voudrais insister, a ajouté M. Labbé, *sur le fait que cette démarche n'a pas un caractère partisan. Nous ne sommes pas venus donner au premier ministre un certain nombre d'assurances en échange de certaines promesses. Ce qui nous préoccupe essentiellement, c'est la situation de la France, et cette démarche nous la faisons pour les Françaises et les Français, non pas pour un parti politique qui viendrait, comme c'était le cas sous certaines Républiques, négocier avec le gouvernement. »*

M. Labbé a conclu en précisant qu'il fera part du contenu des entretiens aux membres du comité central du R.P.R. qui doivent se réunir mardi soir 10 octobre à Paris. Le premier ministre se rendra auparavant, mardi après-midi, devant le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale pour présenter le projet de budget 1979.

Dans l'entourage du premier ministre, on souligne que l'entretien s'est déroulé dans un *« climat cordial. »*

Détendre l'atmosphère

Les délégués du R.P.R. ont recueilli le sentiment que le premier ministre était prêt à faire un certain nombre de gestes nécessaires à détendre l'atmosphère entre le gouvernement et le groupe le plus important de la majorité. Des gestes comparables seront faits, d'ailleurs, par le R.P.R. lui-même au long de la session.

Les représentants du mouvement gaulliste ont insisté à plusieurs reprises sur le problème de l'emploi, et là aussi ils ont eu l'impression que le chef du gouvernement ne s'opposerait pas à certaines de leurs initiatives en ce domaine, au cours des mois à venir. Brièvement, au cours de la conversation, le problème de l'Europe a été évoqué, et M. Barre a rappelé à cette occasion que l'article 2 du traité constituait toujours, à ses yeux, un système de garantie qui devait écarter toutes les inquiétudes.

F.O. à Matignon

M. BERGERON : l'Etat doit participer au financement de l'UNEDIC.

L'heure est venue de prendre des décisions : tel devait être le sens de la démarche de M. André Bergeron, qui devait rencontrer, lundi 9 octobre, dans l'après-midi, le premier ministre à l'hôtel Matignon. Le dirigeant de la C.G.T.-F.O. a, en effet, déclaré, samedi 7 octobre à Lille, qu'il demanderait au gouvernement d'intervenir rapidement dans trois domaines : rétablissement de la trésorerie de l'UNEDIC, régime complémentaire d'assurance-chômage, ce qui supposerait, selon M. Bergeron, un double effort à la fois des cotisants et de l'Etat, celui-ci acceptant de supporter la moitié des charges supplémentaires prévues en 1979 ; résorption du « déficit » de la Sécurité sociale, ce qui implique notamment une revalorisation du plafond des salaires soumis à cotisation ; diminution des horaires à travers une réduction, dans un premier temps, de la durée maximale légale du travail.

« Je parlerai aussi du Plan à M. Barre, a déclaré à Lille M. Bergeron, *pour lui demander s'il n'aurait pas mieux valu s'attaquer directement à un VIIIe Plan plutôt que de chercher à adapter le VIIe, tant la situation s'est fondamentalement modifiée depuis l'élaboration de celui-ci. »*

Manifestation des V.R.P.

Au moment où le secrétaire général de la C.G.T.-F.O. devait s'entretenir avec M. Barre, les V.R.P. devaient manifester à Paris, à l'appel de la C.G.C. mais aussi de la C.G.T., de la C.F.D.T., de l'O.C.T. et de F.O., pour dénoncer le projet du gouvernement sur une autre réduction, celle de l'abattement fiscal pour frais professionnels.

En Allemagne fédérale

LE CHOMAGE A DIMINUÉ EN SEPTEMBRE

Nuremberg *(A.F.P.)*. — Le nombre de chômeurs complets en Allemagne fédérale a baissé de 59 700 en septembre touchant 864 300 personnes, soit 3,8 % de la population actives contre 4 % en août.

Par rapport au mois de septembre 1977, le nombre des sans-travail a diminué de 47 000.

Le chômage partiel a également baissé, s'établissant à 109 000 personnes le mois dernier contre 124 000 en août. Enfin le nombre des offres d'emplois a reculé à 251 000 contre 268 000.

Le chômage des hommes a diminué de 34 000, s'établissant à 388 000, tandis que celui des femmes s'est tassé de 25 000, à 475 000. Le taux de chômage pour les hommes s'est inscrit à 2,7 % contre 3 % et pour les femmes à 5,5 % contre 5,8 %.

